

ULIÈGE
LEMA-LOCAL ENVIRONMENT MANAGEMENT AND ANALYSIS
BEP - BIODIVERSITÉ, ÉCOSYSTÈMES ET PAYSAGES

ADAM Amaury, PRIVOT Joël, CORNIER Benjamin, MAHY Gregory, TELLER Jacques

Analyse multicritère des enjeux environnementaux et socio-économiques des friches post-industrielles en Wallonie dans l'optique du déploiement d'une stratégie de phytomanagement.



Analyse multicritère des enjeux environnementaux et socio-économiques des friches post-industrielles en Wallonie dans l'optique du déploiement d'une stratégie de phytomanagement.

-PLANT4WASTELAND-

-décembre 2025-

Le projet Plant4Wasteland a été financé dans le cadre d'une convention SRA-STEMA (CSRV-ST).

Nous tenons à remercier tous les acteurs impliqués dans le projet : Marc Hanikenne, Pierre Lejeune, Cécile Nouet et Joël Pivot.

Il nous paraît également important de remercier les entreprises et acteurs de terrain, et de souligner l'importance de leur vision et des critères qu'ils nous ont renseignés dans l'établissement de nos critères d'évaluation : Ludovic Charlotteau (Valbiom), Renaud De Rijdt (Atrasol), Valentine Donck (Valbiom), Aricia Evlard (Plant-C), Renaud Fabri (Promisc), Laurent Gillet (Extram), Olivier Poncin (Phitec), Philippe Scauflaire (SPAQuE), Pol Van De Vyvere (Cordeel).

La présente étude vise à caractériser les potentiels d'aménagement des friches. Elle repose sur une analyse à double échelle. À l'échelle régionale, une série de critères est appliquée à 420 sites situés dans les agglomérations de Mons, Charleroi et Liège. À l'échelle locale, développée dans cette étude, 40 sites font l'objet d'une analyse cartographique complétée par des observations de terrain, en lien avec les résultats de l'analyse régionale. Cette approche permet d'identifier les usages actuels des sites ainsi que les interactions entre les friches et leur environnement urbain. Pour chaque site, des objectifs d'aménagement et des options de phytomanagement sont définis, et des schémas d'aménagement sont proposés pour 4 friches phares.

L'étude se base notamment sur les productions du projet FrichNat qui visait à fournir une image objective de la biodiversité dans les friches post-industrielles wallonnes, souvent sous-estimée par manque d'observations ou d'un intérêt limité pour ces espaces et certains groupes d'espèces.

Ce projet était une collaboration entre l'université de Liège (BEP, GxABT et LEMA) et des Cercles des Naturalistes de Belgique (CNB). L'étude a pu révéler que 80% des friches inventoriées contenaient au moins une espèce protégée et posaient les bases d'une cartographie des potentiels d'aménagement. Ceci a permis, d'une part, de comprendre l'intérêt biologique que représentent les friches, mais aussi de visualiser les sites présentant des conflits de potentiel (urbanistique et biologique, par exemple) et ceux pouvant être hybrides dans leur fonction (espace vert et biologique).

SOMMAIRE

Introduction

- 1 Légendes par type de carte
- 3 Différents indices et leur classification
- 5 Finalités de phytomanagement
- 7 Autres exemples d'aménagements
- 8 Principes des schémas d'aménagement

MONS

- 9 Dépôt de boue de dragage Grand-Large
- 13 Dépôt communal d'immondices Pichepots
- 17 ZAE Pic et Plat
- 21 Usine métallurgique Canon-legrand
- 25 Charbonnage Levant puits n°16
- 29 Boulangerie Godefroid
- 33 Charbonnage Rieu du coeur
- 37 Charbonnage Sentinel : Puits n°5
- 41 Siège n°1 Vedette
- 45 Constructions métallique pattes

CHARLEROI

- 49 Cockerill Providence - Moulin à scories
- 53 Terril des Ramparts
- 57 Terril Conception
- 61 Gare et Atelier de Lodelinsart
- 65 Gare et cour aux marchandises de Jumet Hamendes
- 69 Verrerie des Hamendes
- 73 Terril Saint-Charles
- 77 Terril du Gouffre - Puits N°10
- 81 Praye-Sud
- 85 Rivage et entrepôts de Châtelineau
- 89 Charbonnage Monceau-Fontaine-siege N°25-carreau
- 93 Domaine de Forte Taille
- 97 SA Franco-Belge du charbonnage de Forte Taille

101 Usine de la foliette

LIÈGE

- 105 Charbonnage de Lonette
- 109 Sart Moray
- 113 Charbonnages de Bonne Esperance et Batterie
- 117 SA des charbonnages de la Haye - siège st-Gilles
- 121 Sa des charbonnages de la Haye - terril Piron
- 125 Terril n°3 du charbonnages de l'Esperance
- 129 Décharge de Grace-Berleur
- 133 Siège Gosson - Terril N°2
- 137 Cour aux marchandises sncb de Bierset
- 141 Terril des Makets nouveaux
- 145 Terril des Makets - Partie centrale
- 149 Ets Pechiney

SITES PHARES

- 153 N°1 Ferrand, Mons
- 161 Charbonnage Monceau-Fontaine N°4 (Triage-Lavoir), Charleroi
- 169 Cockerill Providence - Usine d'agglomération, Charleroi
- 177 Chimeuse Est, Liège

LÉGENDES PAR TYPE DE CARTE

Éléments communs

- Contours sites d'étude
- Limite d'agglomération
- Bâtiments

Centralités

La carte met en évidence la position des sites au sein des agglomérations et par rapport aux polarités de base (variante A) définies par l'IWEPS. Celles-ci correspondent aux villes et villages présentant un minimum de services.

- Centralité urbaine de pôle
- Centralité urbaine
- Centralité villageoise
- Ensemble des sites inventoriés de l'agglomération

Courbes de niveaux (10m)

Courbes de niveaux (1,25m)

Site ciblé de la fiche

Services

Carte représentant les services accessibles dans un rayon de 400 m : écoles et universités, transports en commun et accès cyclables, terrains de sport, supermarchés, bâtiments de services publics, ainsi que bâtiments récréatifs tels que les musées.

- École, université, académie
 - Bâtiment récréatif (cinéma, musée..)
 - Terrain de sport
 - voie verte et Ravel
 - Supermarché
 - Ligne de tram
 - Arrêt de tram
 - Arrêt de bus rarement desservi (0 à 4 départs journaliers)
 - Gare
- Arrêt de bus très peu desservi (4 à 12 départs journaliers)
 - Arrêt de bus peu desservi (12 à 24 départs journaliers)
 - Arrêt de bus modérément desservi (24 à 45 départs journaliers)
 - Arrêt de bus bien desservi (45 à 79 départs journaliers)
 - Arrêt de bus très bien desservi (79 à 151 départs journaliers)

Îlot de chaleur

La carte indique l'intensité de l'îlot de chaleur urbain (ICU) projetée à +2 °C selon les données de l'AWAC. Elle permet d'évaluer le rôle potentiel de la friche dans la régulation locale de la température.

- Aléa très faible
- Aléa faible
- Aléa modéré
- Aléa élevé
- Aléa très élevé

Inondations

Carte représentant les aléas d'inondation, les axes de ruissellement et les cours d'eau, aériens et voûtés.

- Aléa d'inondation très faible
 - Aléa d'inondation faible
 - Aléa d'inondation moyen
 - Aléa d'inondation élevé
- 3-10 ha
 - 10-20 ha
 - 20-50 ha
 - 50-100ha
 - >100 ha
- Axe du réseau hydrographique (aérien)
 - Axe du réseau hydrographique (vouté)
 - Aléa par débordement ou par débordement et ruissellement

Usages

Carte représentant les usages observés sur le terrain, sur la base de relevés sur site et d'enquêtes de voisinage.



Usages formels et momentanés



Activité de transformation



Usages statiques (campement)



Usages de dépôt sauvage de déchets (ménager, industriel, végétal)



Circulations brèves (raccourcis)



En chantier de construction



Usages formels et continus (stationnement, stockage, écopâture,...)



Production de biomasse



Production agricole



Usages quotidiens (Balade)



Usages récréatifs



Espace urbanisable

Occupations du sol

Carte représentant les occupations du sol, sur la base du LifeWatch Landcover 2022.

Couvert herbacé et broussailles inondées d'intérêt biologique

Sol artificiel imperméable

Bâtiment

Sol naturel (moins de 10 % de végétation)

Herbacées en rotation au cours de l'année

Couvert herbacé à gestion intensive

Végétation d'une zone récemment perturbée

Couvert herbacé et broussailles d'intérêt biologique

Petits conifères (< 3 m)

Conifères (>= 3 m)

Petits arbres feuillus (< 3 m) et arbustes

Larges arbres à feuilles (>= 3 m)

Plans d'eau

Données de la «Banque de Données de l'État des Sols wallons (BDES)»

Parcelles concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation (Article 12 §4 du Décret Sols)

Parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols ont été réalisées où sont à prévoir (Article 12 §2 et 3 du Décret Sols)

DIFFÉRENTS INDICES ET LEUR CLASSIFICATION

Les différents indices ont été calculés sur la base de la méthode de classification par ruptures naturelles (Jenks), en classes de 0 à 5. Cette méthode vise à minimiser la variance à l'intérieur des classes et à maximiser la variance entre les classes. Certains indices n'atteignent pas la valeur 0 ; nous considérons qu'ils présentent toujours un intérêt minimal. Il s'agit du potentiel de mitigation de la chaleur urbaine et du potentiel de régulation des risques d'inondation. Les indices sont divisés en 3 domaines de potentiel : urbanistique, espace vert et environnemental.

POTENTIEL URBANISTIQUE

Proximité aux voies de communication

Cet indice mesure la proximité de la friche aux principales voies de communication : entrée d'autoroute, voie ferrée et voie navigable.

Superficie relative

Cet indice se base sur la superficie de la friche industrielle et reflète son potentiel pour accueillir de nouvelles activités économiques : plus la friche est grande, plus l'indice est élevé, et plus le site offre d'opportunités pour le redéploiement économique.

Proximité aux services essentiels (IWEPS)

Cet indice mesure la localisation d'une friche par rapport aux polarités de bases (variante A) définies par l'IWEPS, c'est-à-dire les zones de centralité urbaine où se combinent une certaine concentration en logements et en services de base à la population parmi lesquels des arrêts de transport en commun bien desservis.

Superficie urbanisable sans contraintes

Cet indice ne prend en compte que le caractère urbanisable ou non des terrains, selon le plan de secteur. L'étude se détache des affectations précises des zones dites urbanisables (zone d'habitat, zone d'activité économique, ...) pour déterminer les potentiels d'aménagement. Nous proposons donc des usages et affectations

qui peuvent différer mais qui font sens au regard du contexte local et méritent d'être explorées

POTENTIEL D'ESPACE VERT

Densité d'utilisateurs potentiels

Indice reflétant le nombre d'équivalent habitants vivant dans un rayon de 500 m autour de la friche. Sur base de la population max à l'échelle de l'agglomération où se trouve le site (Liège/Charleroi/Mons) : si elle est proche de 100%, cela signifie que la friche est entourée d'une forte densité de population ; si elle est proche de 0%, la friche se situe dans un secteur faiblement habité.

Besoin spatial en espaces verts

Cet indice reflète la proportion de terrains classés comme urbanisables au plan de secteur dans un rayon de 500 m autour de la friche.

POTENTIEL ENVIRONNEMENTAL

Potentiel biologique

Indice reflétant le potentiel moyen de la friche pour la biodiversité, basé sur la composition des habitats (LandCover 2022) et les observations d'espèces réalisées entre 2000 et 2022 (bases de données régionales, toutes espèces étant prises en compte mais pondérées selon leur statut de protection).

Potentiel de mitigation de la chaleur urbaine

Cet indice reflète l'intensité de l'ilot de chaleur urbain (ICU, correspondant à 1 et 2) dominant sur la friche, projetée à +2°C selon les données de l'AWAC. Il permet d'évaluer le rôle potentiel de la friche dans la régulation locale de la température.

Potentiel de régulation des risques d'inondations

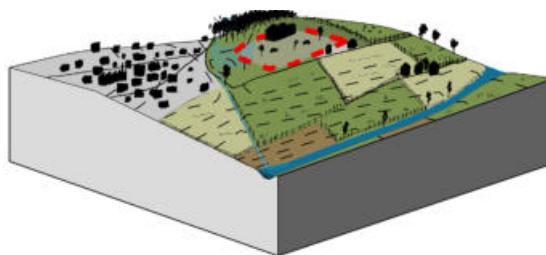
Indice indiquant le potentiel de contribution positive de la friche pour son contexte urbain vis-à-vis des inondations par ruissellement et débordement.

Les autres indices sont classés en ruptures naturelles (Jenks) mais ici, les 40 sites ont été classés qualitativement en 5 catégories sur la base de leur position hydromorphologique et celle du tissus urbain qui les entoure.

Chaque catégorie, sauf la première, a au moins un type d'aménagement potentiel associé.

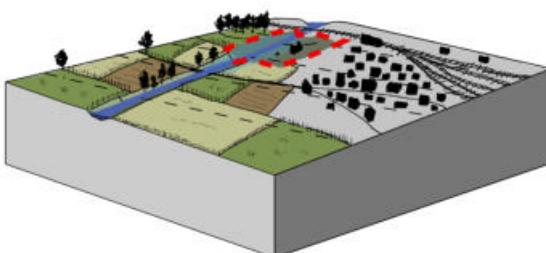
Classe 1. Le site n'est traversé ni bordé par aucun axe de ruissellement ou cours d'eau (aérien ou voûté). Le site est situé dans une zone sans aléa d'inondation ou il comprend uniquement des zones d'aléa d'inondation très faible à faible, sans bâtiment résidentiel ni grill ferroviaire.

Aménagement: Aucune modification du site.



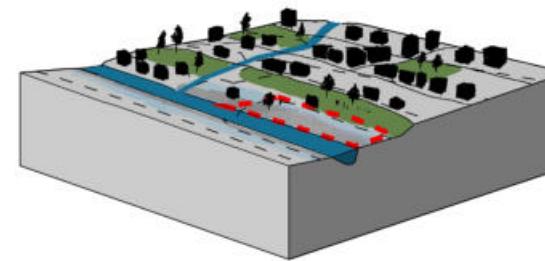
Classe 2. Le site inclut un ou plusieurs axes de ruissellement ou cours d'eau (aérien ou voûté) qui ne débouchent pas sur des bâtiments résidentiels ni sur un grill ferroviaire. Le site est proche d'un aléa élevé par débordement, ou il intègre des zones d'aléa d'inondation très faible à faible comprenant des bâtiments résidentiels ou un grill ferroviaire.

Aménagement: Intégration de noues paysagères, mares ou fossés à redents.



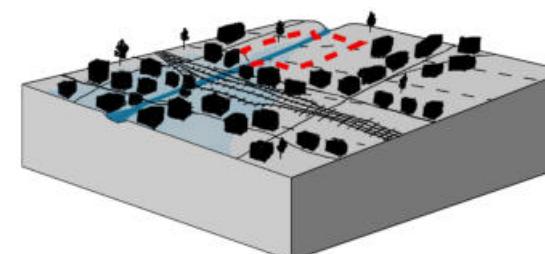
Classe 3. Le site intègre des zones d'aléa par débordement moyen à élevé, sans bâtiment résidentiel ni grill ferroviaire. Le site longe un cours d'eau non artificiel et canalisé en faisant plus de 10ha ou en étant à proximité directe de voie ferrées ou d'habitations.

Aménagement: ZEC(zone d'expansion de crue) pour stocker et réduire les aléas en aval du cours d'eau.



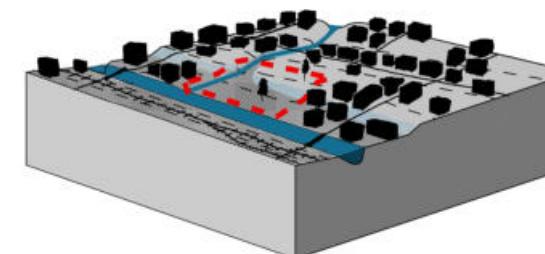
Classe 4. Le site comprend au moins un axe de ruissellement ou un cours d'eau (aérien ou voûté) qui débouche à moins de 500m sur des bâtiments résidentiels, un grill ferroviaire ou d'une zone d'aléa moyen à élevé par débordement qui en intègre. Le site est à proximité immédiate d'un axe de ruissellement correspondant à moins de 100 mètres à un aléa d'inondation moyen à élevé et qui débouche à moins de 500m sur des bâtiments résidentiels, un grill ferroviaire ou une zone d'aléa moyen à élevé qui en intègre.

Aménagement: ZEC, fossés à redents (pour les axes de ruissellement récoltants 2 à 20ha), ZIT (zone d'immersion temporaire), pour >20ha et plus, afin de réguler le débit et réduire les aléas en aval et caniveaux pour rediriger les flux qui s'écoulent à proximité du site.



Classe 5. Le site combine les caractéristiques des classes précédentes et est situé dans une zone avec un aléa par débordement moyen à élevé comprenant au moins un bâtiment résidentiel ou un grill ferroviaire.

Aménagement: Noues paysagères, mares, fossés à redents, ZIT, ZET, endiguement pour protéger les habitations.



FINALITÉS DE PHYTOMANAGEMENT

Cinq finalités de phytomanagement sont ici considérées, classées en terme potentiels biologiques dégressifs:

1. Réserve naturelle / biodiversité
2. Espace vert récréatif (parc)
3. Espace productif de biomasse
4. Agrivoltaiisme (associé à un espace productif, ou à une action sur la biodiversité)
5. Culture hors-sol

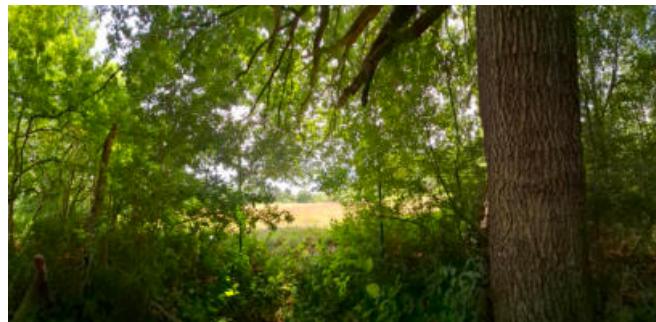
Concernant la production de biomasse, deux options sont ici considérées. La première est l'exploitation des boisements déjà présents au sein des friches (3A) : ceci permet, d'une part, de maintenir un paysage ouvert et donc de favoriser une diversité d'espèces plus importante et, d'autre part, d'exploiter la matière ligneuse prélevée et sa rentabilisation économique, notamment dans la filière énergétique. Sur la base de la carte LifeWatch - Land Cover et du Modèle Numérique de Terrain (MNT) 2021-2022, nous distinguons deux catégories de boisements selon leur pente et leur accessibilité. Les boisements situés sur des pentes inférieures à 20°, accessibles aux véhicules, présentent un potentiel d'exploitation pertinent à partir de deux hectares. À l'inverse, ceux implantés sur des pentes supérieures à 20° ne sont considérés comme exploitables qu'à partir de quatre hectares, en raison des contraintes accrues liées à l'extraction. Une densité de population importante est considérée comme un facteur favorable à une exploitation locale. Une seconde option est l'implantation d'espèces telles que le miscanthus, dont la biomasse pourra être rentabilisée par la suite. Nous considérons ici les surfaces d'un hectare continu, accessibles aux véhicules, situées sur des sols non imperméabilisés et dont la pente est inférieure à 15°, comme des lieux potentiels pour ce type de production. De plus, 8 ha potentiels à moins de 1 à 2 kilomètres sont nécessaires.

1. îles aux Corsaires, Liège



Auteur et source: © Natagora

3A. Prélévements aux seins des boisements



Auteur et source: © ULiège

2. Zollverein park, Essen



Auteur: © Remflex-2009, source: [Flickr](#), Licence: [CC BY-NC-SA 2.0](#)

3B. projet WallPhy avec du Miscanthus, Ciney



Auteur et source: © Waste2bio

4. Domaine de Nidolères, Tresserre



Auteur et source: © [Wikimedia commons](#)-2018, Licence: [CC BY-SA 4.0](#)

5. Culture hors-sol, Gembloux



Auteur et source: © ULiège

Pour l'agrivoltaïsme, des surfaces plus réduites sont mobilisables pour une utilisation locale, sans vis-à-vis avec des riverains et présentant une pente comprise entre 10 et 15°, voire jusqu'à 25° en cas d'exposition sud. Dans le cadre du projet, nous considérons qu'il est intéressant d'être situé à moins de 5 km d'un poste électrique de 15 à 20 kV. Un terrain pollué constitue, dans ce contexte, un élément favorable.

Type de phytomanagement	Critères d'évaluation
Réserve naturelle/ biodiversité	Score biologique décrit précédemment minimum de 3 ou présence d'au moins une espèce strictement protégée.
Espace vert récréatif	Score de potentiel d'espace vert décrit précédemment minimum de 3.
Espace productif de biomasse par implantation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Miscanthus, chanvre, saule et peuplier sont ici considérés. ▪ Pente de moins de 15°. ▪ Parcelles accessibles aux véhicules agricoles. ▪ Paysage ouvert, couvert herbacé ou broussaille, non imperméabilisé. ▪ Minimum 1 ha disponible en paysage ouvert (perméable, sol nu à couvert herbacé) sur site et 8 ha potentiels à moins de 1 à 2 kilomètres. ▪ Pour miscanthus et chanvre, à moins de 35 km d'un dépôt lui même disponible à 50 km des utilisateurs de la biomasse. ▪ Score de potentiel biologique de moins de 3.
Espace productif de biomasse par exploitation des boisements présents	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Minimum 2 ha, ce qui correspond environ à 150 m³ de bois (en fonction du diamètre des troncs). ▪ Sur pente de plus de 20°, minimum 4 ha. ▪ Parcelles accessibles aux camions.
Agrivoltaïsme	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 15° maximum de pente. ▪ Jusqu'à 25° pour une exposition sud ou sud-ouest. ▪ Potentiel local présent à partir de 20 m² pour une alimentation locale. Sur sol imperméabilisé ou strate herbacée à broussaille, ouvert. ▪ Potentiel présent à partir de 1 ha et à moins de 5 km d'un poste électrique de 15 kV pour une production plus générale. ▪ Le potentiel est d'autant plus important s'il sert à l'autoconsommation de bâtiments du site ou à partir de 5 ha, valeur à partir de laquelle des investisseurs peuvent être intéressés. ▪ Pas de vis-à-vis direct entre les panneaux et les riverains, prévoir une zone tampon. ▪ De préférence sur sols pollués et hors des sites ayant un potentiel biologique de moins de 3 ou si au moins une espèce strictement protégée est présente.
Culture hors-sol	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence de surfaces imperméabilisée (dalle) ou d'un bâtiment et d'un poste électrique à proximité.

AUTRES EXEMPLES D'AMÉNAGEMENTS

La méthodologie d'analyse cible 3 domaines de potentiel d'aménagement urbain : environnemental, paysager et urbanistique. Dans ce cadre, des typologies d'aménagement sont prises en considération afin de répondre à des objectifs d'aménagement parfois contradictoires.

Voici la liste de ces typologies, classées selon un potentiel biologique décroissant, allant de l'espace vert en gestion différenciée à l'urbanisation économique :

1. Espace vert en gestion différenciée.
2. Habitat avec corridor écologique interstiel.
3. Urbanisation économique avec corridor écologique interstiel.
4. Habitat avec espace vert en gestion différenciée.
5. Urbanisation mixte comprenant des espaces vert en gestion différenciée.
6. Urbanisation économique avec espace vert en gestion différenciée.
7. Habitat intégrant des espaces verts récréatifs.
8. Urbanisation mixte comprenant des espaces verts récréatifs.
9. Urbanisation économique intégrant des espaces verts récréatifs.
10. Habitat.
11. Urbanisation mixte habitat et économique.
12. Urbanisation économique.

1. Marais Wiels, Forest



©IEB-2023, Source: [Inter Environnement Bruxelles](#), Licence: CC BY-NC-SA 4.0

4. Parc Jardin de la riviere sèche, Asnières-sur-Seine



photo : Yann Monel ©, Source: [WagonLandscaping](#)

5. Quartier durable Eva-Lanxmeer, Culemborg



© Lamiot-2009, Source: [Wikimedia commons](#), Licence: CC BY-SA 4.0

7. Cité parc, Charleroi



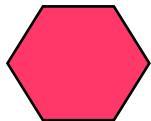
© Le Courvoisier-2020, Source: [Wikimedia commons](#), Licence: CC BY-SA 4.0

8. Funenpark, Amsterdam



© Eriksw-2014, Source: [Wikimedia commons](#), Licence: CC BY-SA 4.0

PRINCIPES DES SCHÉMAS D'AMÉNAGEMENT



Porte d'entrée principale :

L'entrée principal du site rassemblant divers services et mobiliers urbains: bancs, parking de vélo, parking automobile, panneaux indicatifs, services sanitaires minimum comme des toilettes.
Elle peut être soulignée par un Landmark.



Services d'une porte d'entrée du parc national des Hoge Kempen

Source et auteur: ©ULiège



Landmark :

Élément paysager significatif, parfois identitaire du lieu. C'est un point de repère physique facilement identifiable qui sert de référence pour l'orientation dans l'environnement urbain.



Landmark d'une porte d'entrée du parc national des Hoge Kempen

Source et auteur: ©ULiège



Nœud de circulation :

Espace de croisement de flux de circulation.
Nécessite du mobilier supplémentaire comme des bancs et des poubelles.



Porte d'entrée secondaire :

Espaces d'entrée secondaire du site. Des poubelles sont nécessaires à ces endroits.



Chemin piétonnier :

Sentier imperméabilisé ou non permettant le passage de piétons et de cyclistes. Les sentiers secondaires ont une largeur de 2m.

Les sentiers principaux ont une largeur de 2,5m.



Chemin carrossable :

Voirie permettant le passage des véhicules motorisés.



Point de vue :

Espace surplombant une partie du paysage interne ou externe à la friche ayant une vue dégagée.

Zone d'intérêt pour les relevés biologiques :

Espace spécifique où les analyses biologiques ont été effectués.

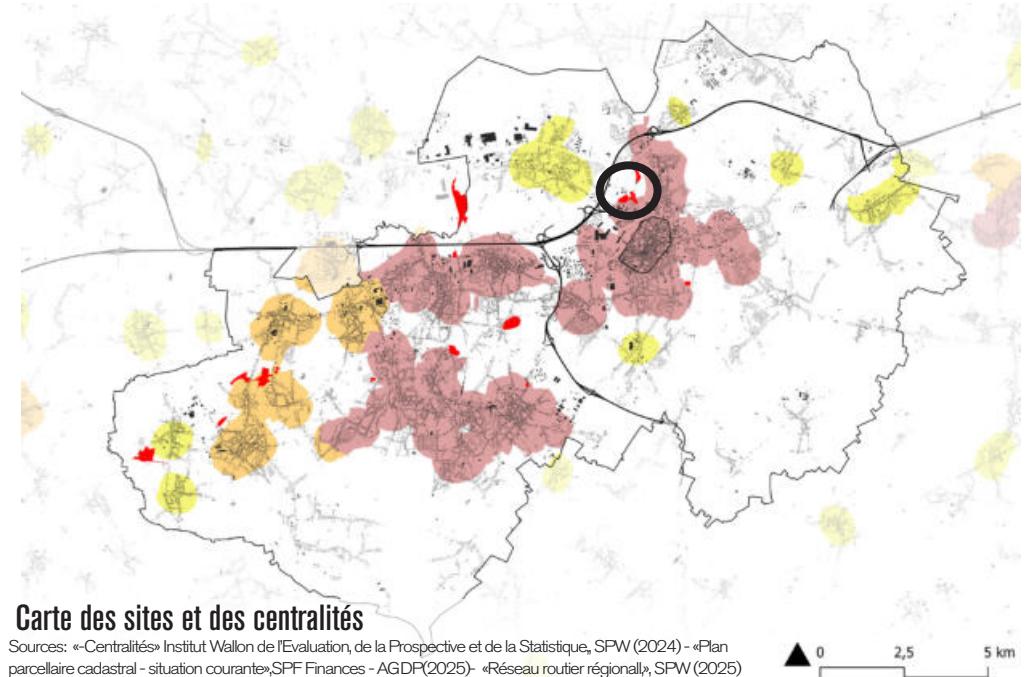
DÉPÔT DE BOUE DE DRAGAGE GRAND-LARGE

Agglomération de Mons

Équivalent habitant à 500m	967
Superficie totale	15,3ha
Larges arbres à feuilles (≥ 3 m)	1ha
Conifères (≥ 3 m)	0,21ha
Petits arbres feuillus (< 3 m) et arbustes	1,08ha
Petits conifères	0,2ha
Couvert herbacé et broussaille d'intérêt biologique	1,12ha
Couvert herbacé à gestion intensive	2,6ha
Végétation d'une zone récemment perturbée	4,02ha
Sol artificiel imperméabilisé	5ha



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège

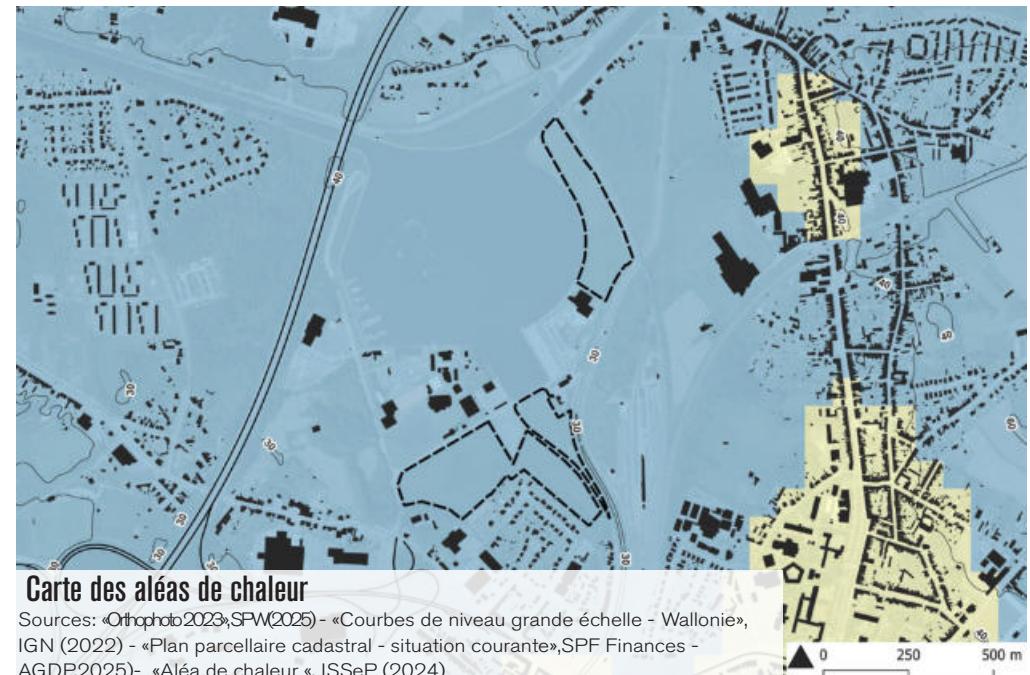
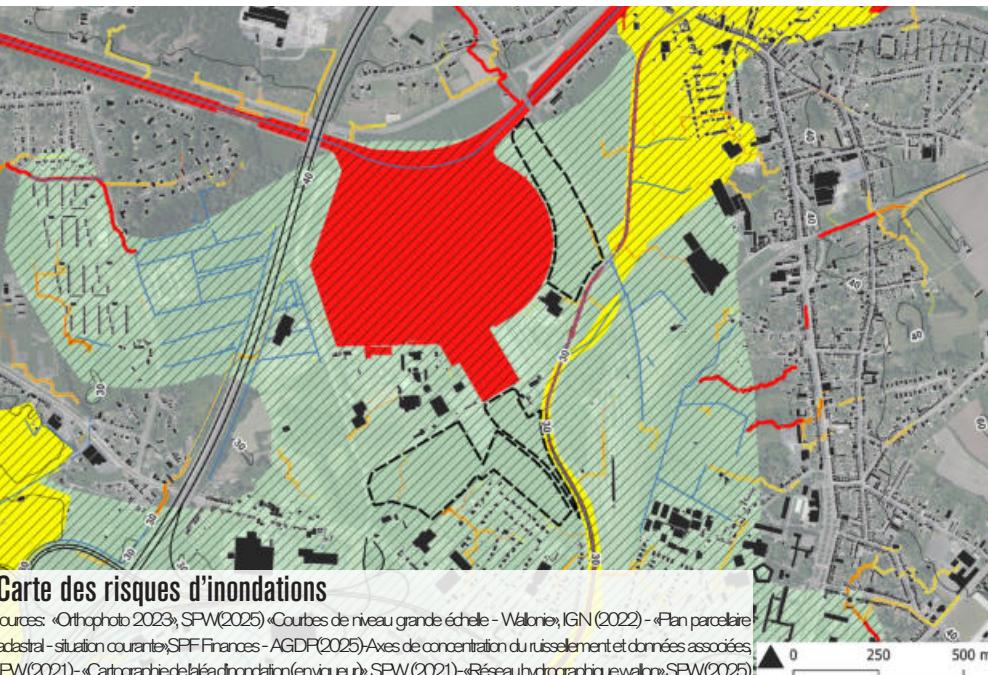
Services - inondations - îlots de chaleur

Le site est composé de trois parties distinctes, dont deux partiellement incluses dans une centralité. Il est bordé par un skate-park, un RAVeL et des arrêts de bus bien desservis.

On note la présence, à 600 m au sud-est, de divers bâtiments universitaires ainsi que d'une prison au sud.

Le site est traversé par quelques petits axes de ruissellement, dont l'un se déverse directement dans le canal de la Haine.

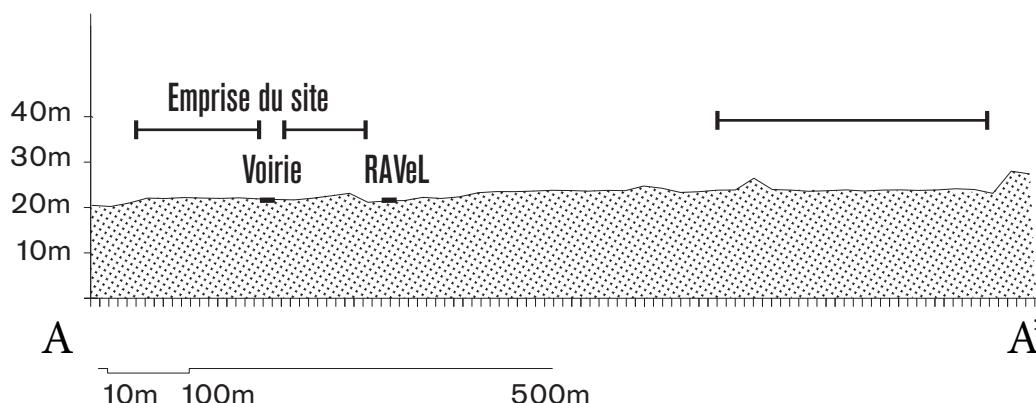
Il est situé dans une zone d'aléa de chaleur faible.



Strates, vues et utilisations du site

Le site a été défriché il y a quelques années et est désormais couvert d'herbacées. Il présente aujourd'hui un paysage plus ouvert, visible sous tous les angles, laissant dégager des vues vers l'horizon.

Les riverains interrogés ne mentionnent pas d'usages particuliers connus, ni par eux ni par des tiers. Peu de traces anthropiques sont visibles, hormis des passages sur la partie centrale, notamment motorisés, indiquant une fonction de raccourci. Il est en chantier pour l'implantation d'infrastructures sportives.



Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5

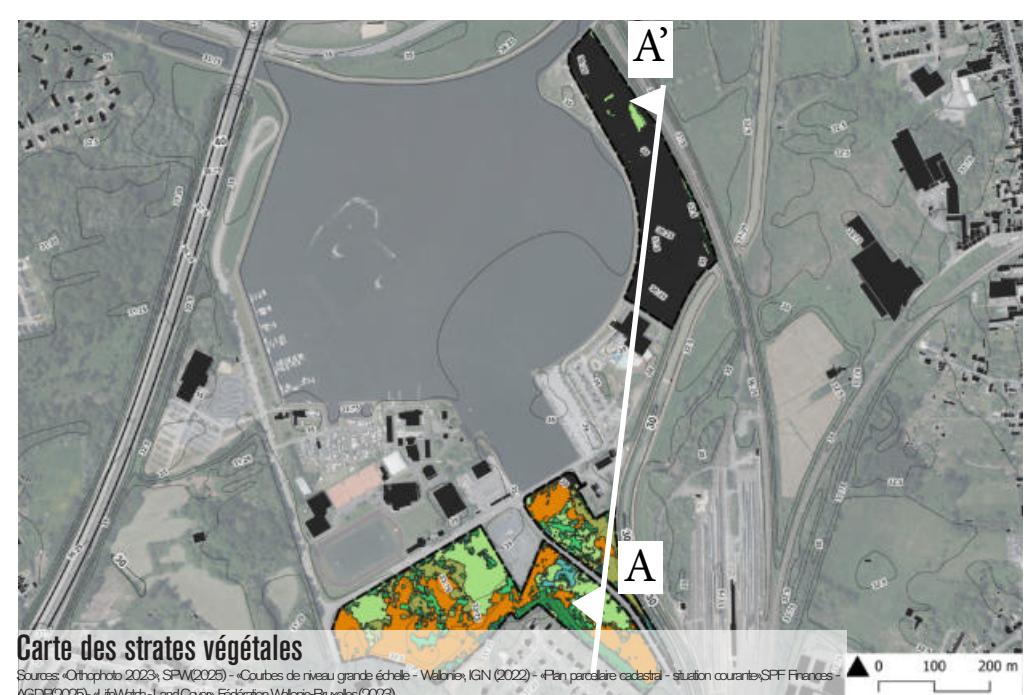
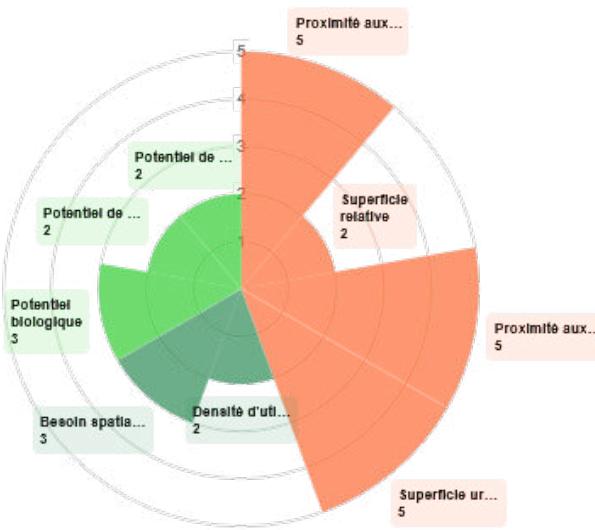


Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental : 2,3

Le potentiel environnemental est modéré, notamment en raison d'un potentiel biologique et hydrologique faible.

Potentiel d'espace vert : 2,5

Le potentiel est faible en raison de la densité de population réduite et du besoin spatial modéré.

Potentiel urbanistique : 4,25

Le potentiel est élevé, grâce à la proximité des centralités et une localisation en zone de services publics et d'équipements communautaires au plan de secteur. Il y a une proximité forte aux voies de transport, et notamment les voies navigable (port de plaisance «Le Grand Large», rivière Haine). Cependant, le site offre une superficie relativement réduite en plus d'être fragmenté.

Potentielles pollutions :

Le site contient intégralement des parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols sont à prévoir dans la BDES et aucun bâtiment n'est visible sur les cartes historiques. Dès lors, il convient de vérifier la présence de traces de pollutions liées aux anciennes activités.

Options de phytomanagements

Potentiel de régulation des aléas d'inondation	2
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2
Potentiel biologique	3
Besoin spatial en espaces verts	3
Densité d'utilisateur potentiel	2
Superficie urbanisable sans contraintes	5
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	5
Superficie relative	2
Proximité aux voies de communication principales	5

Réserve naturelle / biodiversité	+ Le niveau de connaissance biologique est très élevé ; au moins une espèce protégée et une espèce menacée sont présentes. Le potentiel biologique est de 3 et il n'y a pas de site de grand intérêt biologique.
Espace vert récréatif (parc)	- Potentiel faible : le site n'est pas utilisé actuellement, et riverains/usagers interrogés ne montrent pas d'intérêt.
Agrivoltaïsme	+ Une production énergétique est possible sur une dizaine d'hectares, le site étant plat et enherbé.
Espace productif de biomasse	+ Une valorisation énergétique est envisageable. La quasi-totalité du site est ouvert et plat, pouvant permettre de planter environ 10 ha de culture. De petits bosquets sont présents mais ne suffisent pas pour une exploitation ligneuse. La densité de population à proximité est faible, avec un équivalent habitant de 967 à 500m. Des démarches de gestion du sol sont à prévoir, ceci pourrait phytostabiliser des polluants.
Culture hors-sol	- Le sol est perméable et il n'y a aucun bâtiment.

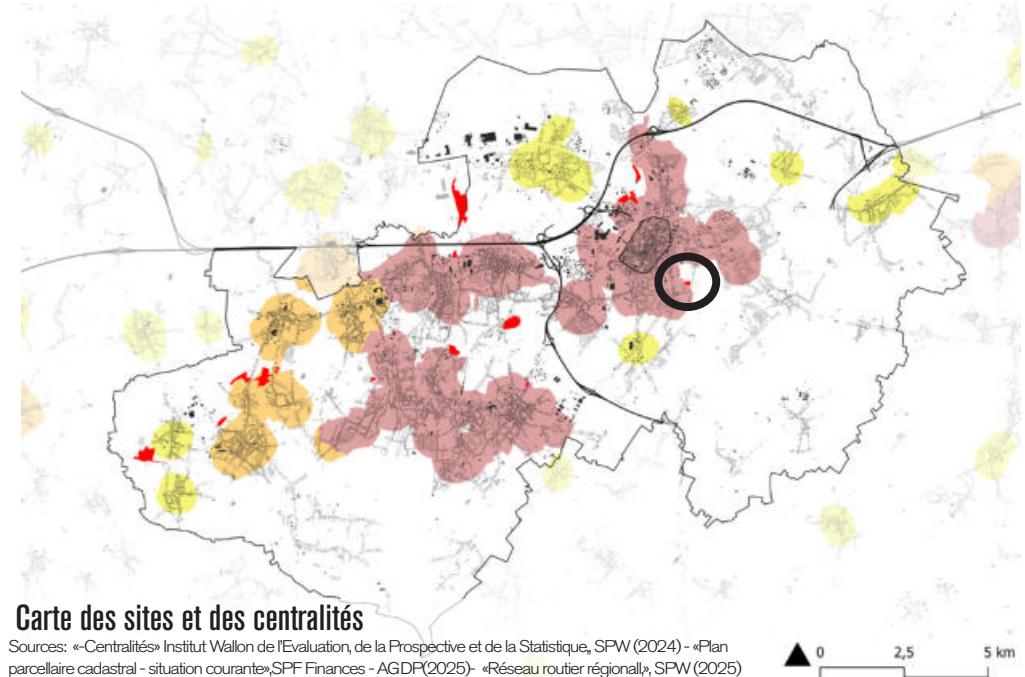
Objectifs d'aménagements : L'objectif principal est urbanistique, plutôt économique voire résidentiel. L'objectif secondaire est biologique (présence d'espèces menacées). Un projet peut se formuler comme une urbanisation mixte avec corridor écologique intersticiel. Une production de biomasse ou agrivoltaïque serait également possible.

DÉPÔT COMMUNAL D'IMMONDICES PICHEPOTS

Agglomération de Mons	
Équivalent habitant à 500m	578
Superficie totale	1,84ha
Larges feuillus	1,42ha
Conifères	0,001ha
Petits feuillus et arbustes	0,046ha
Petits conifères	0,006ha
Couvert herbacé et broussaille	0,28ha
Couvert herbacé à rotation annuelle	0,042ha
Couvert herbacé en gestion intensive	0,002ha
Végétation d'une zone récemment perturbée	0,007ha



Source et auteur: ©ULiège



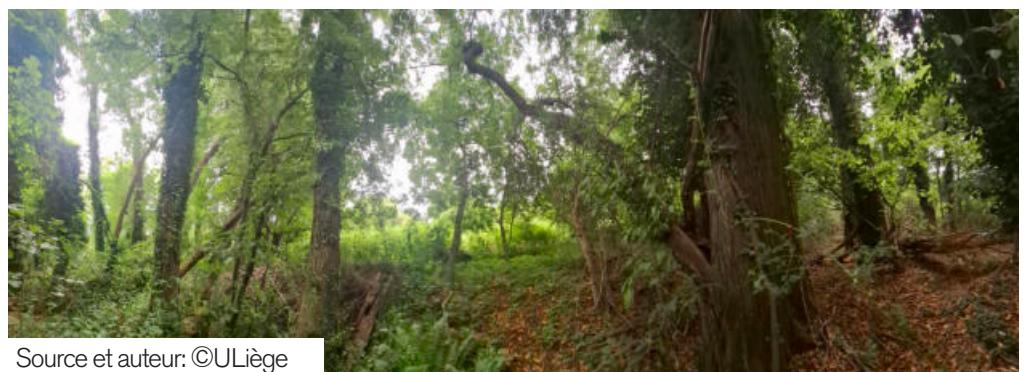
Carte des sites et des centralités

Sources: «Centralités» Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique, SPW (2024) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)- «Réseau routier régional», SPW (2025)

▲ 0 2,5 5 km



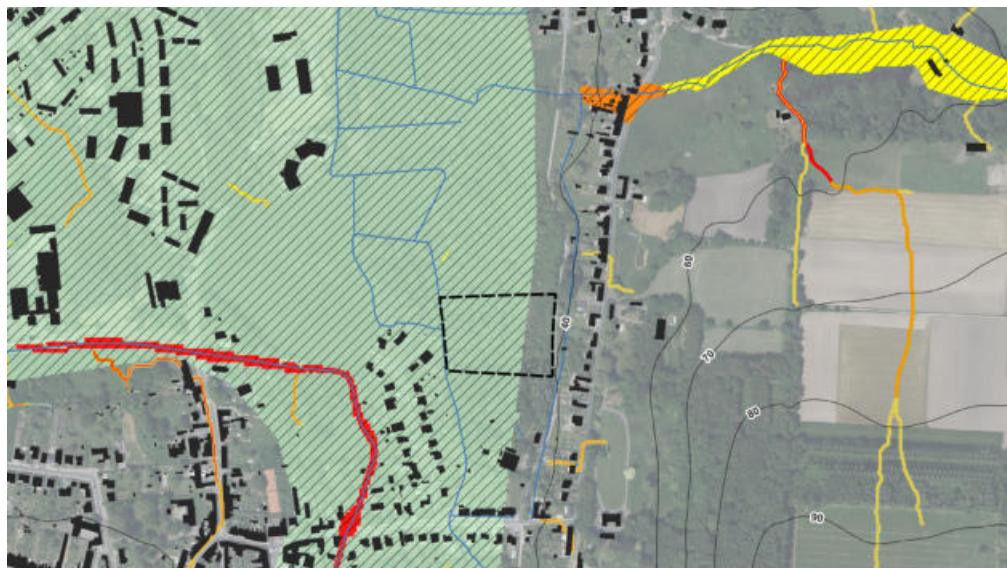
Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège

Services - inondations - îlots de chaleur

Bien que partiellement situé en centralité, le site ne bénéficie d'aucun attracteur à proximité, hormis un arrêt de bus faiblement desservi. Il est compris dans une zone d'aléa d'inondation très faible par débordement, et un axe hydrographique le borde sans le traverser. Il se situe également dans une zone d'aléa de chaleur faible, tout comme son environnement agricole et boisé.



Carte des risques d'inondations

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)- «Aléa de chaleur », ISSeP (2024)



Carte des services à proximité

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)- «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025), - «Type de Bâtiment», OpenStreetMap (03-09-2025) - «fréquence de passage des bus TEC aux différents arrêts», TEC (2022)



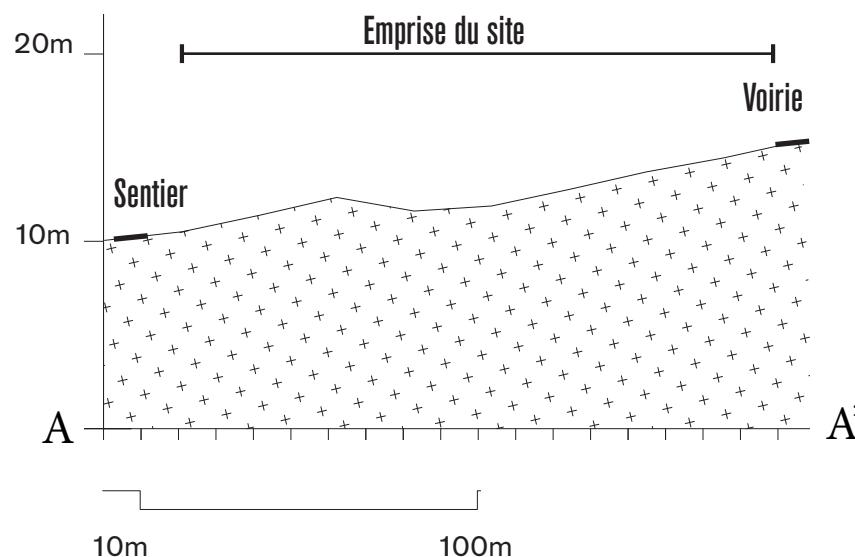
Carte des aléas de chaleur

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)- «Aléa de chaleur », ISSeP (2024)



Strates, vues et utilisations du site

Le site, largement boisé, entoure une vaste étendue ouverte d'herbes hautes. Cette configuration limite les vues depuis l'extérieur, bien que des percées visuelles existent par transparence depuis la rue adjacente. Le site est peu fréquenté, étant occupé par un propriétaire privé. Des traces de passage sont visibles dans les herbes hautes, probablement dues à la faune issue des boisements voisins. Un riverain mentionne le passage occasionnel de scouts.



Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5

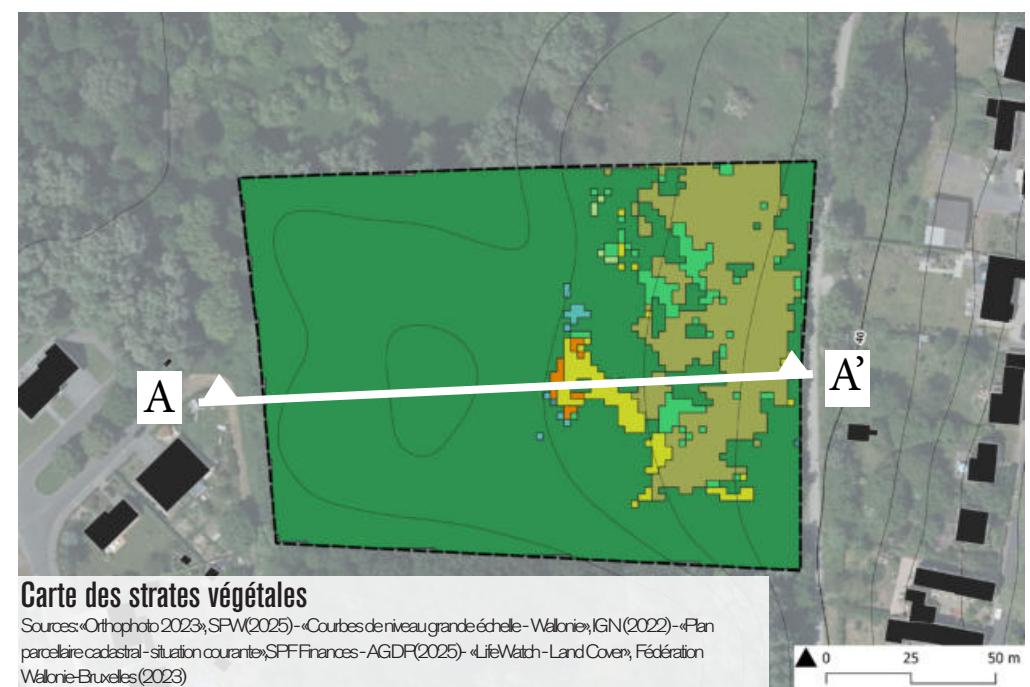
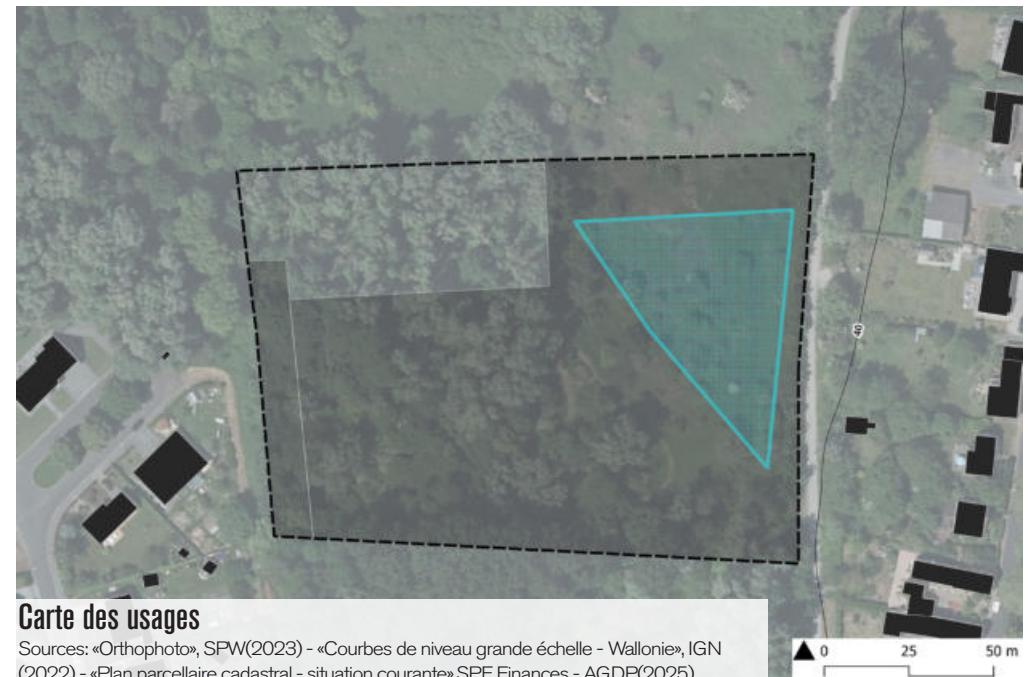
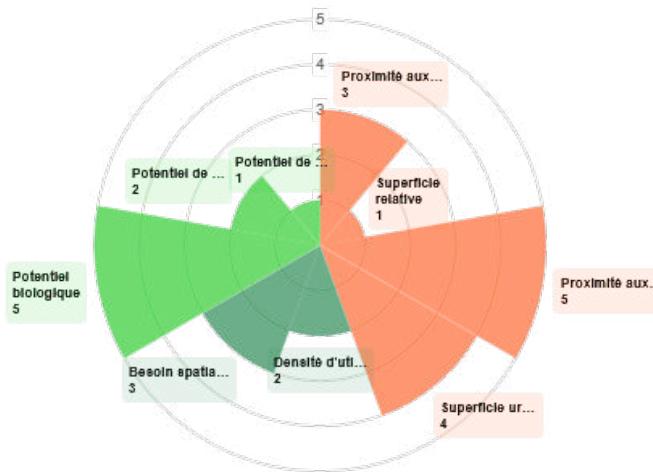


Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental : 2,6

Le potentiel est modéré: le potentiel biologique est très élevé, tandis que les potentiels de régulation thermique et hydrologique sont faibles. De petits axes hydrographiques sont indiqués à proximité, mais il s'agit de canaux très réduits.

Potentiel d'espace vert : 2,5

Le potentiel est modéré: la population environnante est faible et le besoin spatial modéré.

Potentiel urbanistique : 3,25

La majeure partie du site est en ZACC ou en zone d'habitat : il est donc très urbanisable au plan de secteur. De plus, la proximité des centralités et des voies de communication renforce ce potentiel élevé. Néanmoins, sa superficie est réduite.

Potentielles pollutions :

Le site intègre uniquement des parcelles potentiellement polluées concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation dans la BDES et aucun bâtiment n'est visible sur les cartes historiques.

Options de phytomanagement

Potentiel de régulation des aléas d'inondation	1
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2
Potentiel biologique	5
Besoin spatial en espaces verts	3
Densité d'utilisateur potentiel	2
Superficie urbanisable sans contraintes	4
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	5
Superficie relative	1
Proximité aux voies de communication principales	3

Réserve naturelle / biodiversité	+ Le niveau de connaissance biologique est faible, mais le potentiel biologique maximal : au moins une espèce protégée est présente, sans espèce menacée connue. Le site comprend une zone de grand intérêt biologique et une partie est déjà classée en zone naturelle au plan de secteur.
Espace vert récréatif (parc)	± Le potentiel est modéré, mais le nombre d'usagers potentiels reste faible.
Agrivoltaïsme	+ - Moins d'un demi-hectare est ouvert, ce qui peut permettre de soutenir le réseau électrique locale.
Espace productif de biomasse	- Plus d'un hectare de boisement est présent sur des pentes de moins de 10° et pourrait être exploité. Moins d'un demi-hectare est ouvert, ce qui ne permet pas l'implantation d'une culture. La densité de population est faible, avec un équivalent habitant de 578 à 500m.
Culture hors-sol	- Il n'y a dalles, ni bâtiments.

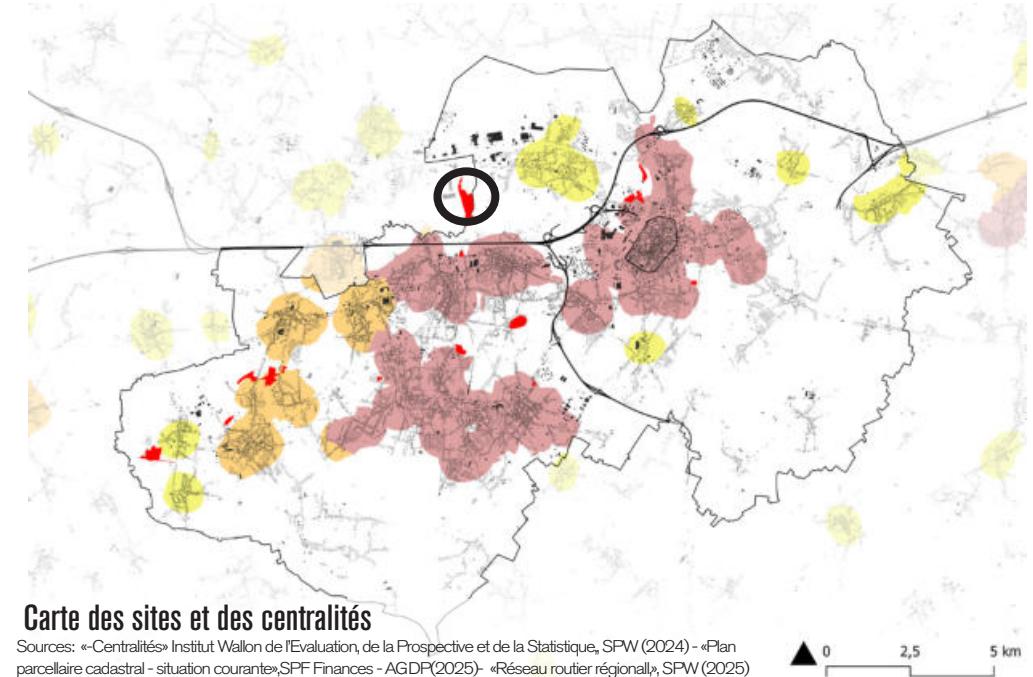
Objectifs d'aménagements : Au vu des potentiels identifiés, les objectifs principaux sont biologiques et urbanistique. Un projet pourrait se formuler comme une urbanisation résidentielle intégrant des corridors écologiques ou partiellement classés en réserve.

ZAE PIC ET PLAT

Agglomération de Mons	
Équivalent habitant à 500m	65
Superficie totale	29,2ha
Larges arbres feuillus	18ha
Petits feuillus et arbustes	2,93ha
Petits conifères	0,13ha
Couvert herbacé et broussailles d'intérêt biologique	1,471ha
Couvert herbacé en gestion intensive	4,174ha
Herbacées en rotation annuelle	0,083ha
Végétation d'une zone récemment perturbée	0,66ha
Sol artificiel imperméabilisé	0,87ha
Plans d'eau	0,306ha



Source et auteur: ©ULiège



Carte des sites et des centralités



Source et auteur: ©ULiège



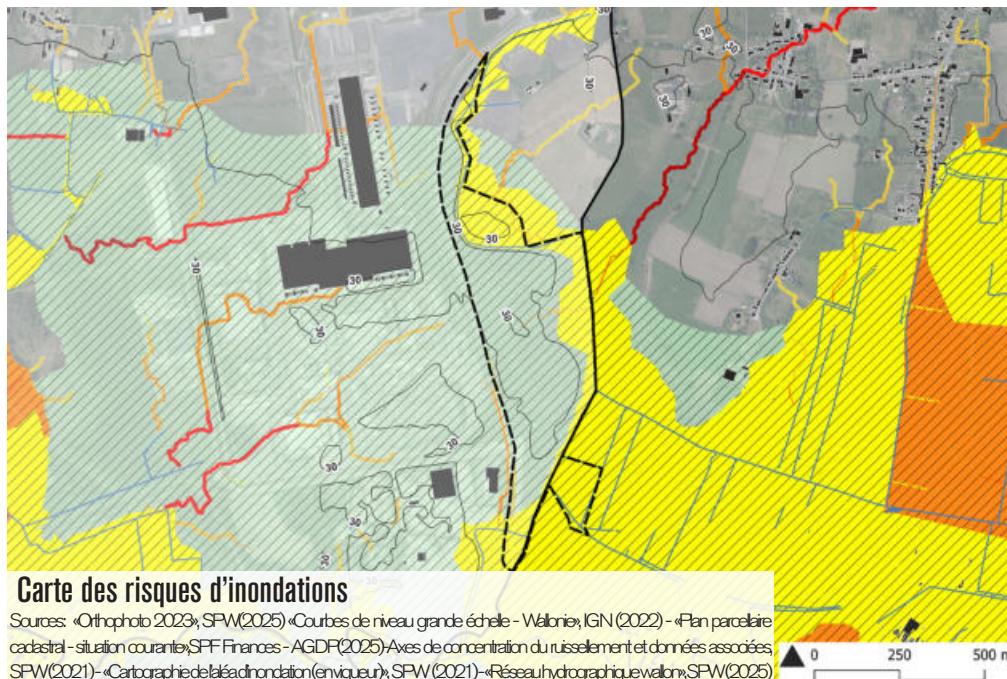
Source et auteur: ©ULiège

Services - inondations - îlots de chaleur

Le site est situé en dehors de toute centralité et relativement éloigné de celle de Quaregnon. En dehors d'un terrain de sport à 400 m, il n'existe pas d'attracteur ou de réseau de transport à proximité.

Il comprend un axe hydrographique se jetant dans la plaine agricole. Ce cours d'eau et ses ramifications canalisées induisent de larges zones inondables hors du site, qui est lui classé en aléa d'inondation très faible à faible.

La ZAE et son contexte paysager agricole sont situés en aléa de chaleur faible.



Strates, vues et utilisations du site

En 2022, lors du relevé LifeWatch, le site était indiqué comme largement boisé. Depuis, il a été défriché et est désormais principalement occupé par un sol nu naturel ou artificialisé imperméable. Ce paysage ouvert donne sur la plaine agricole.

Ce défrichement précède un projet d'aménagement économique, *a priori* porté par l'entreprise Google.

Aucun habitant ne réside à proximité, il n'a donc pas été possible d'interroger des usagers locaux.

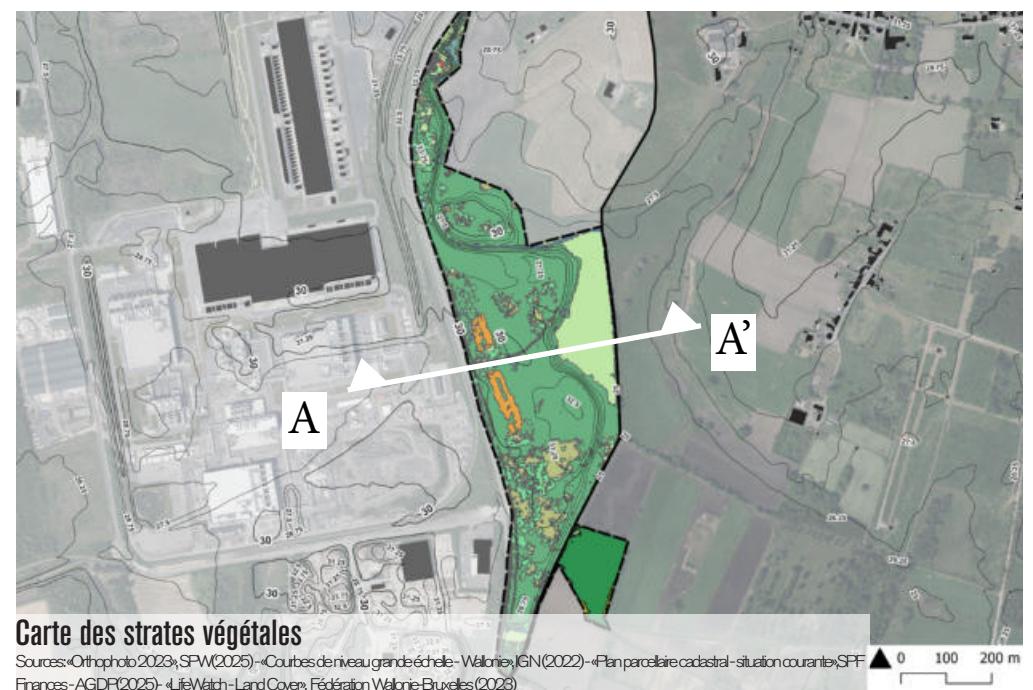
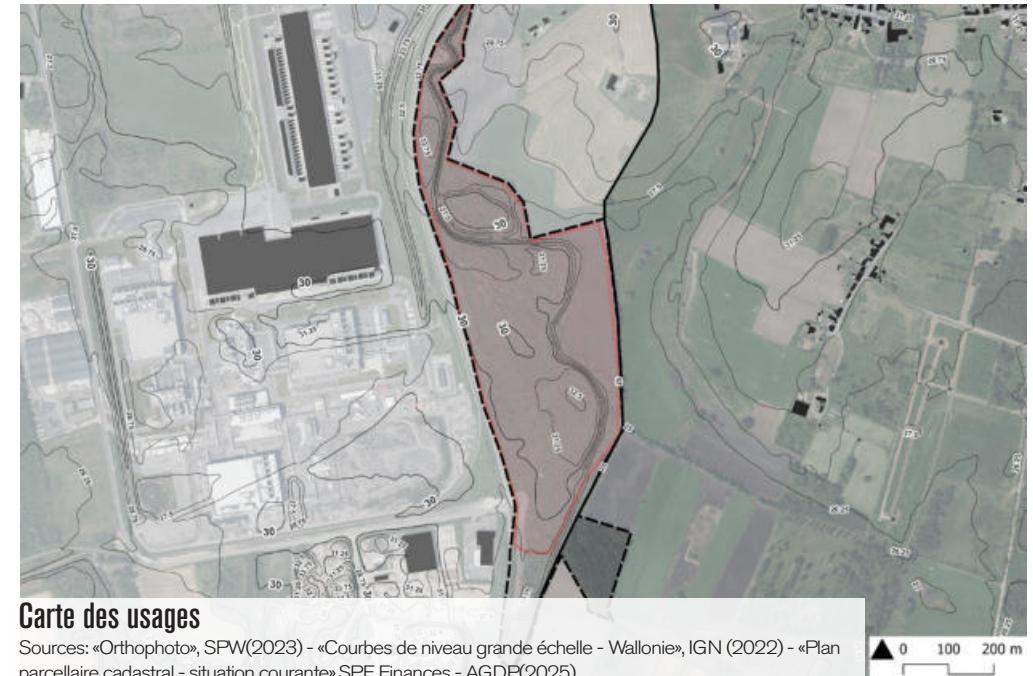
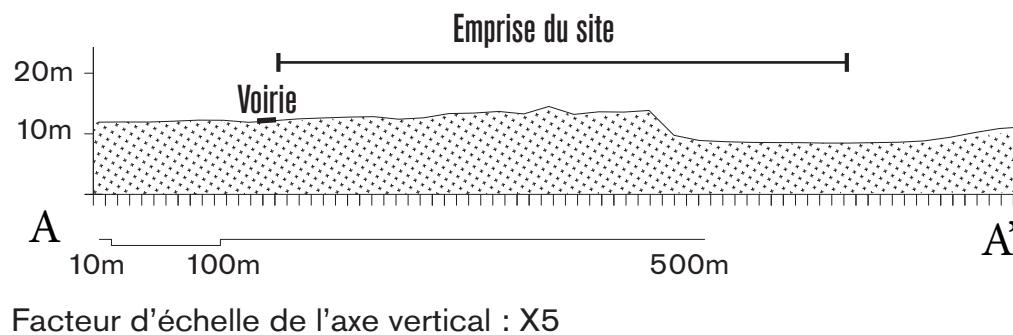
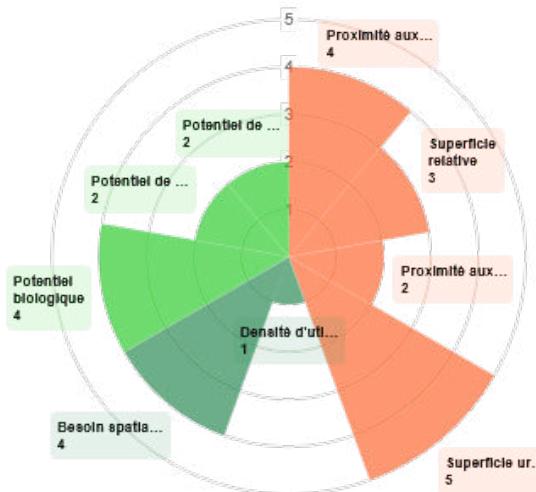


Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental : 2,6

Le site présente un potentiel biologique initialement élevé (avant défrichement), mais des potentiels de régulations hydrologique et thermique faibles.

Potentiel d'espace vert : 2,5

Le potentiel est modéré, compte tenu d'une densité de population très faible et d'un fort besoin spatial.

Potentiel urbanistique : 3,5

Le site est entièrement urbanisable, en zone d'activité économique, et son éloignement des centralités réduit quelque peu son potentiel urbanistique. Proche des voies de transport et de superficie importante, il est lui-même dans la PAE Ghlin-Baudour Sud : un potentiel d'urbanisation économique est donc important.

Potentielles pollutions :

Le site contient intégralement des parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols sont à prévoir dans la BDES et aucun bâtiment n'est visible sur les cartes historiques. Dès lors, il convient de vérifier la présence de traces de pollutions liées aux anciennes activités.

Potentiel de régulation des aléas d'inondation	2
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2
Potentiel biologique	4
Besoin spatial en espaces verts	4
Densité d'utilisateur potentiel	1
Superficie urbanisable sans contraintes	5
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	2
Superficie relative	3
Proximité aux voies de communication principales	4

Options de phytomanagement

Réserve naturelle / biodiversité	+ Niveau de connaissance biologique faible, mais au moins une espèce protégée et une espèce menacée sont présentes. Un site de grand intérêt biologique est présent et son potentiel biologique est de 4. Ceci doit être réévaluer en raison du défrichement.
Espace vert récréatif (parc)	- Potentiel modéré en espace vert, mais absence d'usagers potentiels.
Agrivoltaïsme	+ Environ 15 ha sont ouverts et ont une pente inférieure à 15°: une production d'énergie serait profitable aux entreprises voisines ou prochainement installées sur site.
Espace productif de biomasse	+-- Cette quinzaine d'hectares pourrait également servir pour la production de biomasse pouvant être utilisé sur site. Cependant, plusieurs millions ont été investis pour que le site accueille des entreprises, la superficie nécessaire à une production minimum serait trop importante.
Culture hors-sol	- Il n'y a ni dalle ni bâtiment

Objectifs d'aménagements : L'objectif principal est urbanistique. Un objectif secondaire, biologique, est présent en raison des espèces menacées. Le projet peut se formuler comme une urbanisation économique, voire mixte, avec des corridors écologiques interstitiels. De l'agrivoltaïsme pourrait soutenir les infrastructures

USINE MÉTALLURGIQUE CANON-LEGRAND

Agglomération de Mons

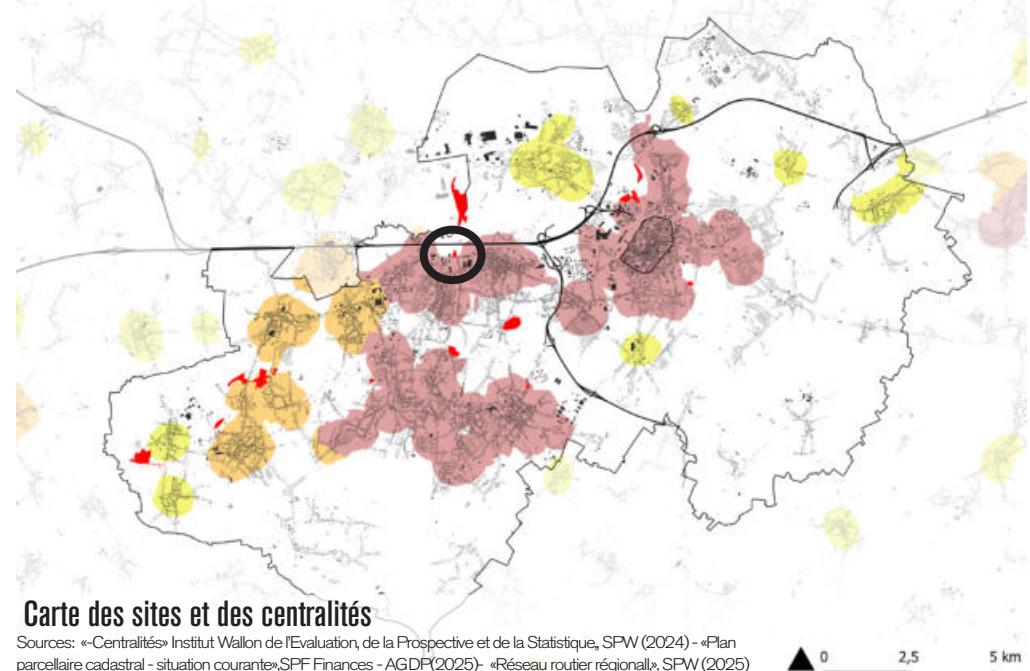
Équivalent habitant à 500m	410
Superficie totale	2ha
Bâtiment	1ha
Larges feuillus	0,4ha
Conifères	0,033ha
Petits feuillus et arbustes	0,03ha
Couvert herbacé en gestion intensive	0,09ha
Sols naturels	0,014ha
Sol artificiel imperméabilisé	0,43ha



Source et auteur: ©ULiège



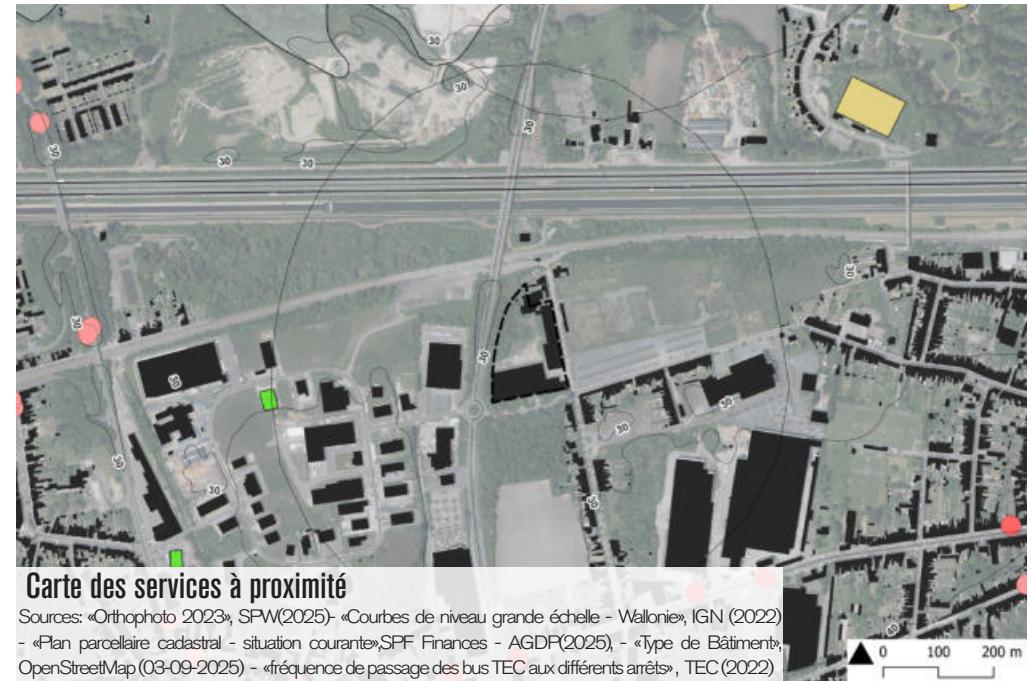
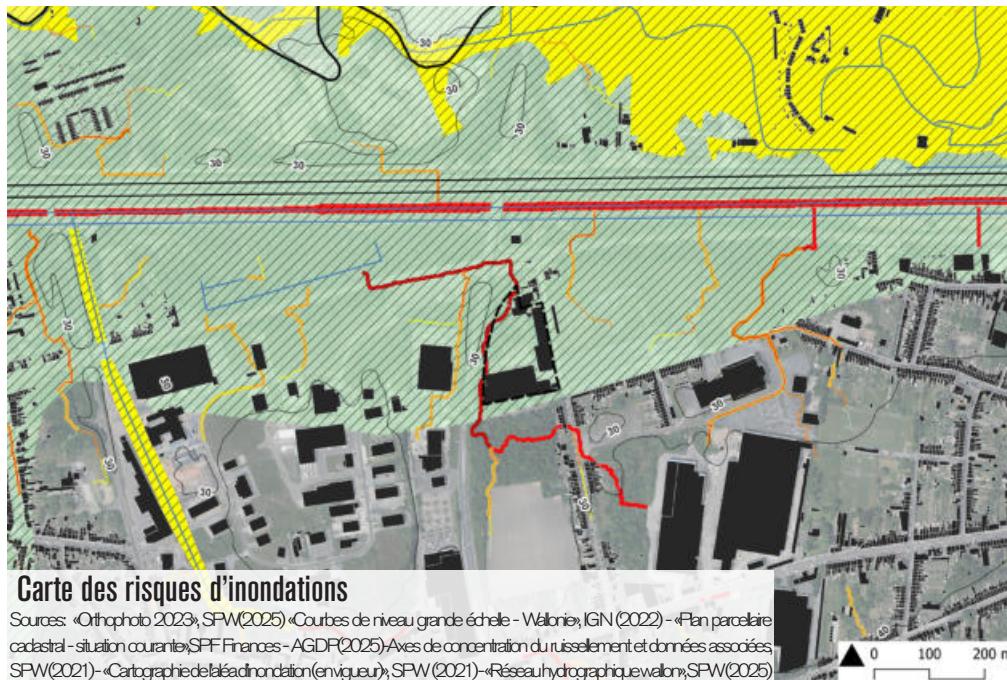
Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège

Services - inondations - îlots de chaleur

Le site est bordé par un zoning commercial comprenant plusieurs supermarché. Il est traversé par un axe de ruissellement qui se déverse dans le canal et rejoint une zone d'aléa d'inondation très faible. Il est situé dans une zone d'aléa de chaleur faible, comme la majorité de son contexte urbain, bien que des îlots modérés soient présents vers les centres urbains.

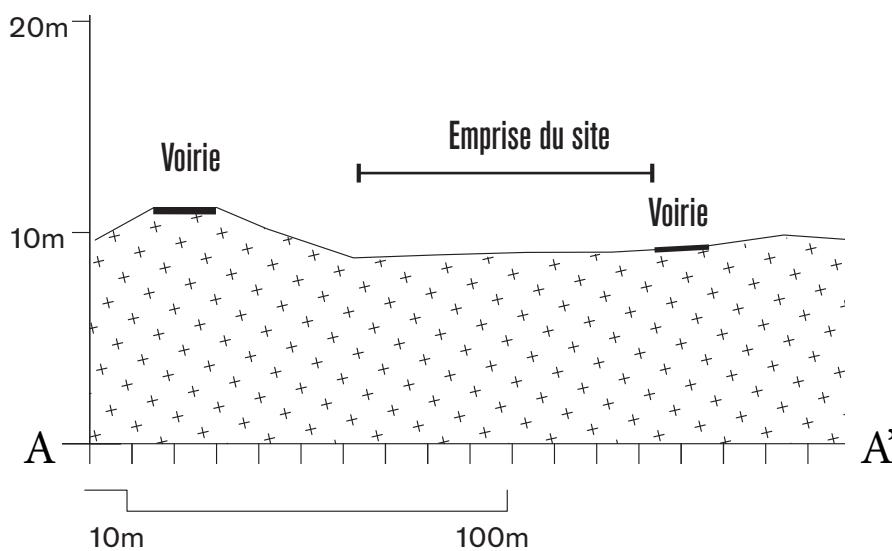


Strates, vues et utilisations du site

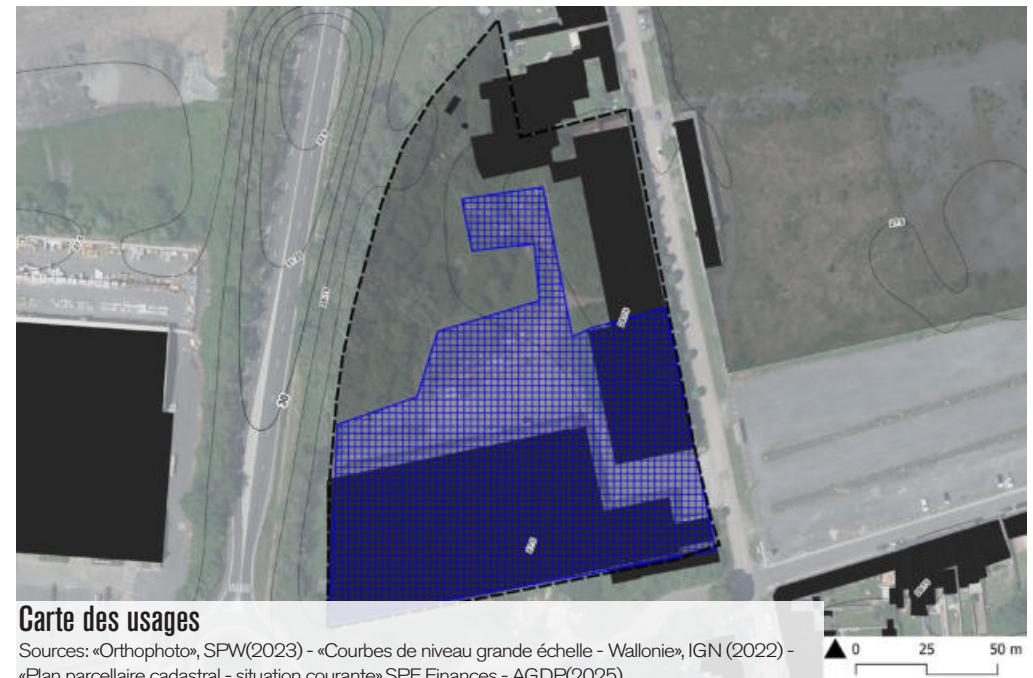
Le site est largement occupé par des bâtiments (en activité ou non) et par des sols artificialisés. L'espace restant est constitué d'un massif boisé ponctué de clairières, où des machines de garage sont entreposées.

Cette configuration limite les vues entre l'intérieur et l'extérieur ; le seul point de vue notable se situe depuis la N545.

Le site est actuellement utilisé par un garage, « Le Manuel de l'Automobile ». Les riverains ne mentionnent pas d'utilisation récente en dehors de cette activité.

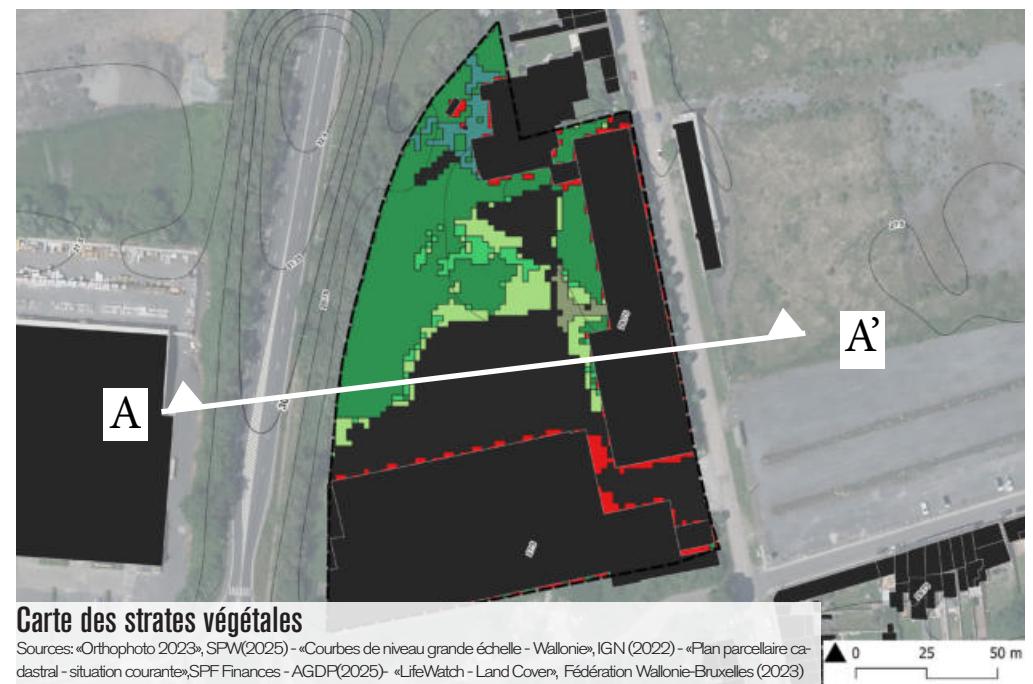


Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5



Carte des usages

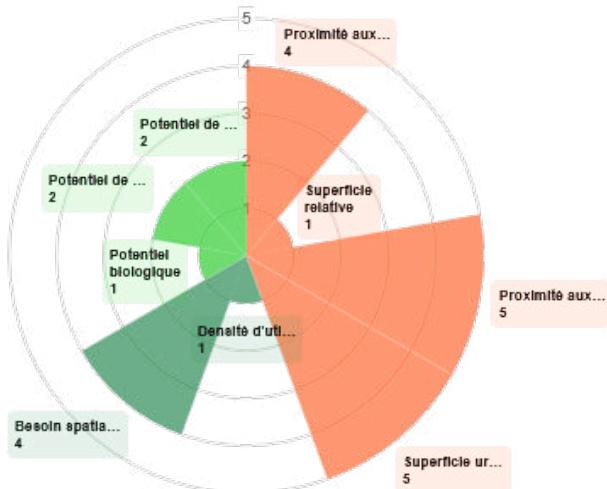
Sources: «Orthophoto», SPW(2023) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)



Carte des strates végétales

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)- «LifeWatch - Land Cover», Fédération Wallonie-Bruxelles (2023)

Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental : 1,6

Le potentiel environnemental est faible en raison des potentiels biologiques et de régulations bas.

Potentiel d'espace vert : 2,5

Le potentiel est modéré en raison de la densité de population faible mais d'un besoin spatial élevé.

Potentiel urbanistique : 3,75

Le potentiel est élevé car le site est totalement urbanisable, en zone d'activité économique industrielle au plan de secteur, proche des voies de transport et en centralité. Sa capacité d'accueil est cependant limitée.

Potentielles pollutions :

Le site contient presque intégralement des parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols sont à prévoir dans la BDÉS. Une faible partie du site aux abords nord n'est que potentiellement polluée et concernée par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation. Des infrastructures supplémentaires semblent présentes sur l'orthophotoplan de 1971.

Dès lors, il convient de vérifier la présence de substructures, de remblais pollués ou d'autres traces de pollution liés aux anciennes activités.

Options de phytomanagement

Réserve naturelle / biodiversité	- Le niveau de connaissance biologique est nul, aucune espèce protégée ou menacée ne sont connues. Il n'y a pas de SGIB et le potentiel biologique est de 2.
Espace vert récréatif (parc)	+ - Le potentiel d'espace vert est bas en raison de la densité de population faible mais celle-ci pourrait augmenter avec un lotissement construit sur l'ancien laminoir à côté du site. D'après un témoignage, il y aurait peu d'infrastructures pour les jeunes dans cette zone.
Agrivoltaïsme	+ - Moins d'un demi-hectare est ouvert, une petite production local est techniquement possible.
Espace productif de biomasse	- La surface potentielle est trop réduite, moins d'un dixième d'hectare, et fragmentée.
Culture hors-sol	+ Il y a des surfaces imperméabilisées et un ancien bâtiment.

Objectifs d'aménagements : L'objectif est urbanistique, plutôt économique, et paysager dans une moindre mesure. Le projet devrait être formulé comme un aménagement économique intégrant des espaces verts récréatifs.

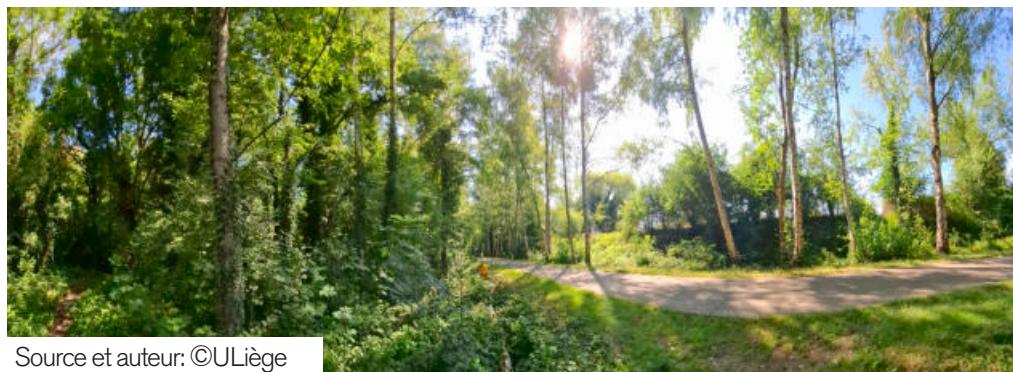
CHARBONNAGE LEVANT PUITS N°16

Agglomération de Mons

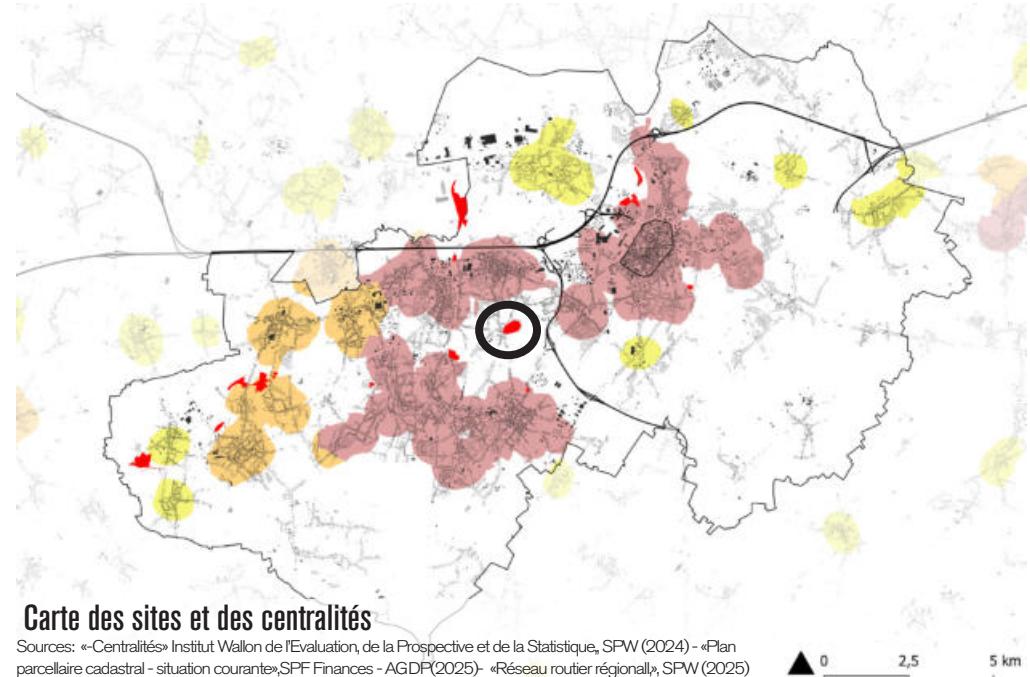
Équivalent habitant à 500m	1163
Superficie totale	14,69ha
Bâtiment	0,008ha
Larges feuillus	14,12ha
Conifères	0,182ha
Petits feuillus et arbustes	0,056ha
Petits conifères	0,005ha
Couvert herbacé en gestion intensive	0,124ha
Végétation d'une zone récemment perturbée	0,05ha
Sol artificiel imperméabilisé	0,107ha



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège



Carte des sites et des centralités

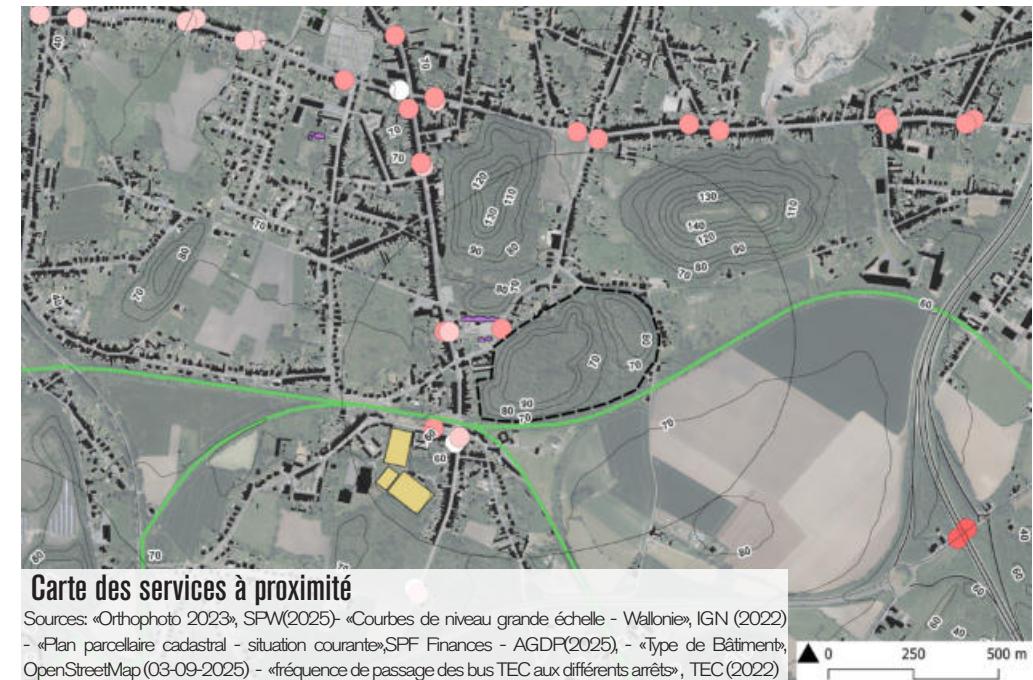
Sources: «Centralités» Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique, SPW (2024) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)- «Réseau routier régional», SPW (2025)



Source et auteur: ©ULiège

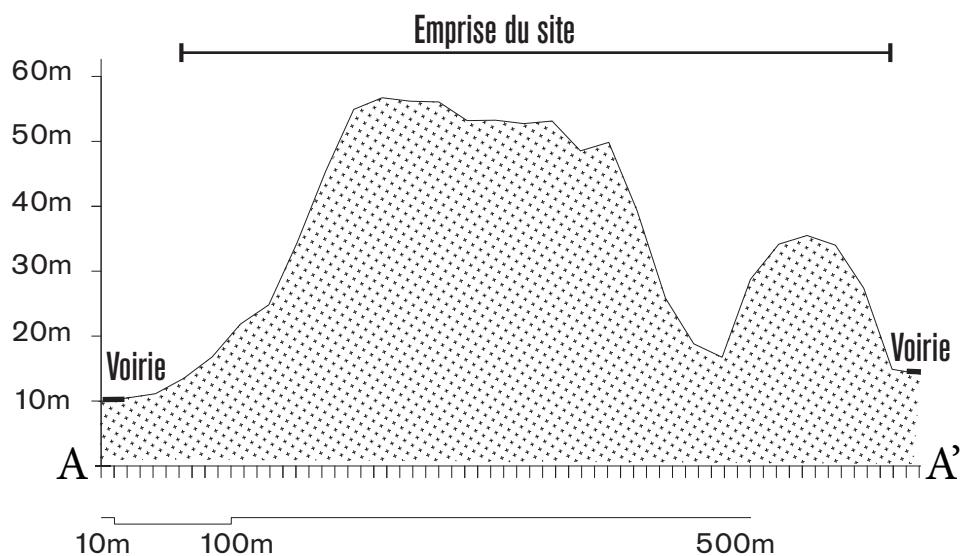
Services - inondations - îlots de chaleur

Le site est hors de toute centralité, mais bordé par des RAVeL et des terrains de sport. Il ne comprend pas d'axe de ruissellement et son environnement, faiblement urbanisé, est constitué d'habitations bordant le site, de terrils voisins, de champs et du RAVeL arboré. Des axes de ruissellement existent toutefois à proximité immédiate, le long des voiries.

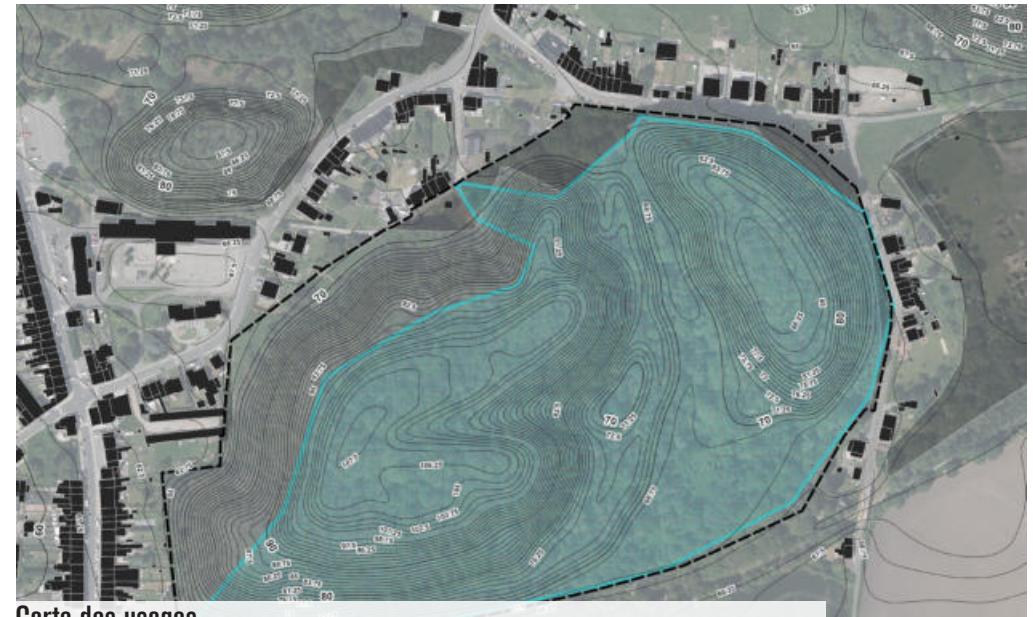


Strates, vues et utilisations du site

Le terril est largement arboré, limitant les vues entre l'intérieur et l'extérieur. Les abords plus ouverts sont loués par la commune à des riverains qui les entretiennent. Le site est fréquemment utilisé pour la promenade, notamment par des vététistes. Il profite directement de la fréquentation du RAVeL.



Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5



Carte des usages

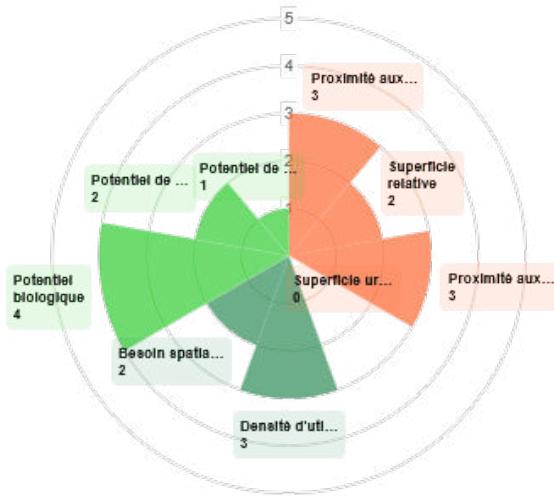
Sources: «Orthophoto», SPW(2023) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)



Carte des strates végétales

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025) - «LifeWatch - Land Cover», Fédération Wallonie-Bruxelles (2023)

Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel de régulation des aléas d'inondation	1
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2
Potentiel biologique	4
Besoin spatial en espaces verts	2
Densité d'utilisateur potentiel	3
Superficie urbanisable sans contraintes	0
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	3
Superficie relative	2
Proximité aux voies de communication principales	3

Potentiel environnemental : 2,3

Le potentiel est moyen en raison du potentiel biologique très élevé, tandis que les potentiels de régulation thermique et hydrologique sont faibles.

Potentiel d'espace vert : 2,5

Le potentiel est moyen : la population environnante est faible et le besoin spatial modéré.

Potentiel urbanistique : 2

Le potentiel est faible, la superficie du site étant réduite, et la part urbanisable très faible: celle-ci est en zone forestière, en zone de parc et dans une moindre mesure en zone d'habitat. Le site étant ici un double terril conique, il n'est pas urbanisable. Il est en revanche proche des centralités et des voies de communications.

Potentielles pollutions :

Le site intègre uniquement des parcelles potentiellement polluée concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation dans la BDES. Sur l'orthophotoplan de 1971, des constructions étaient présentes entre les terrils. Il serait donc nécessaire de vérifier la présence de substructures pour une réhabilitation.

Options de phytomanagement

Réserve naturelle / biodiversité	+ Bien que le site ne comprenne pas de SGIB, son potentiel biologique est de 3. Au moins une espèce protégée et une espèce menacée y sont connues. La plupart du site est en zone forestière au plan de secteur. En raison du relief, une exploitation est complexe : un classement en réserve serait pertinent.
Espace vert récréatif (parc)	± La demande en espace vert est moyenne : bien que le besoin spatial soit faible, le nombre d'usagers potentiels est important, d'autant plus avec les promeneurs et sportifs du RAVeL.
Agrivoltaïsme	- Les surfaces libres au sein de la friches sont très réduites: Les pentes sont supérieur à 15° sur la plupart du site qui est par ailleurs presque intégralement boisé. Un tel aménagement pourrait impacter négativement le potentiel biologique.
Espace productif de biomasse	- Même contrainte que ci-dessus : le relief et la couverture boisée limiteraient fortement une implantation. 9 ha de boisements sont sur des pentes <20°, il pourrait être rentable pour une exploitation et permettrait de réouvrir des portions du terrils. La densité de population est faible à proximité (équivalent habitant de 1163 à 500m). Le site est entouré par des habitations et par le RAVeL, rendant très contraignante une extraction, même localement.
Culture hors-sol	- Il n'y a ni dalle, ni bâtiment

Objectifs d'aménagements : Les objectifs principaux sont biologiques et paysagers. Le site pourrait être classé en réserve tout en préservant des passages pour les promeneurs et vététistes.

BOULANGERIE GODEFROID

Agglomération de Mons

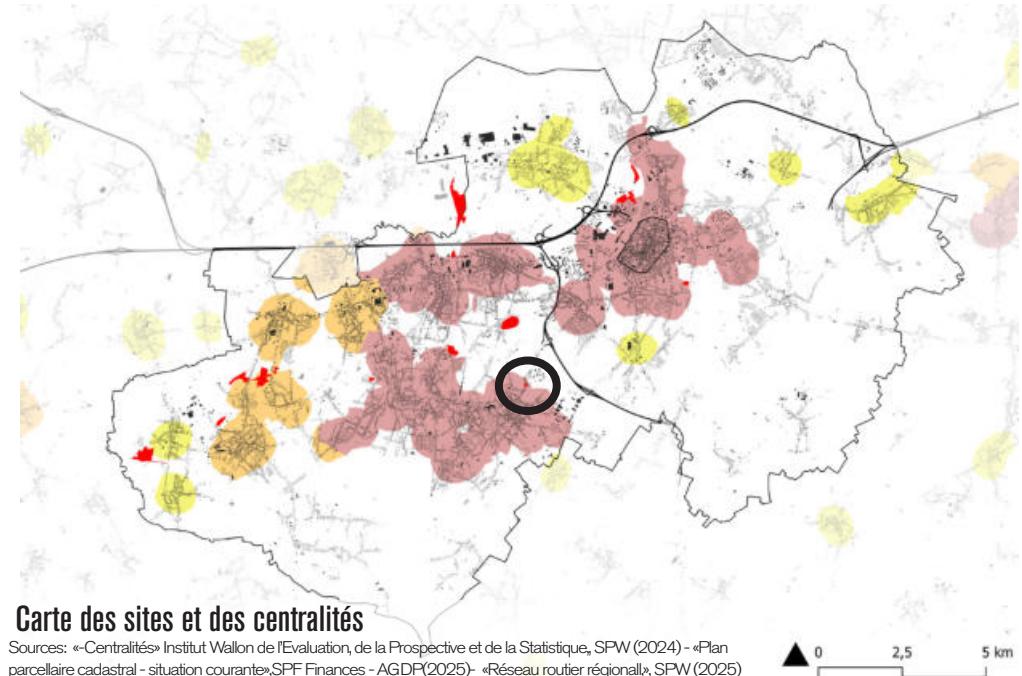
Équivalent habitant à 500m	667
Superficie totale	1,02ha
Bâtiment	0,001ha
Larges feuillus	0,2ha
Petits feuillus et arbustes	0,005ha
Couvert herbacé en gestion intensive	0,69ha
Sol artificiel imperméabilisé	0,2ha
Sols naturels	0,002ha



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège



Carte des sites et des centralités

Sources: «Centralités» Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique, SPW (2024) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)- «Réseau routier régional», SPW (2025)

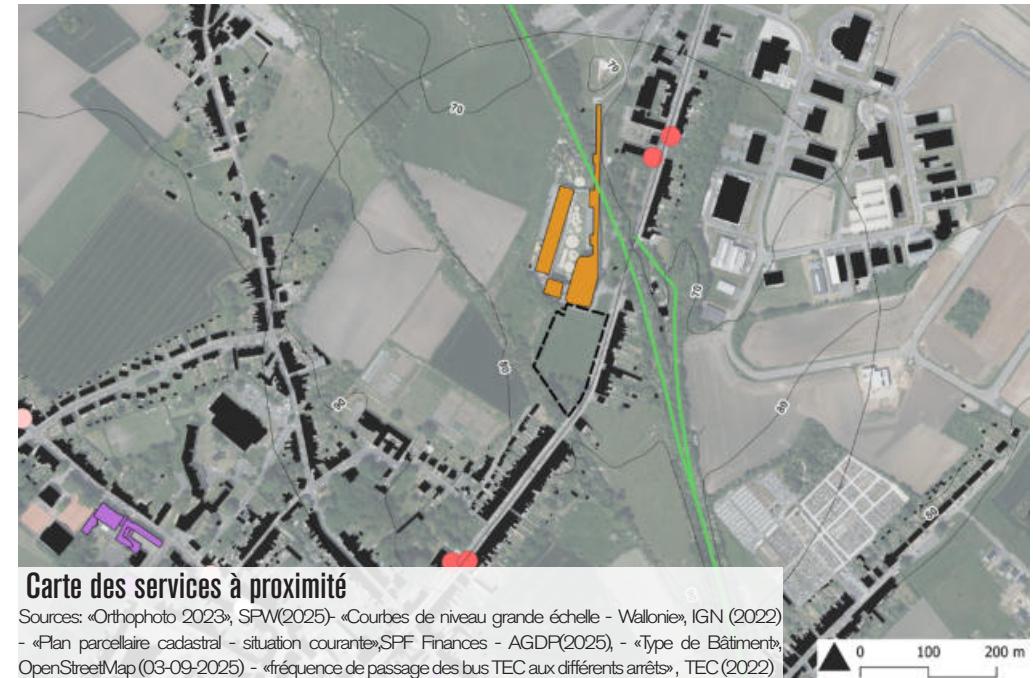
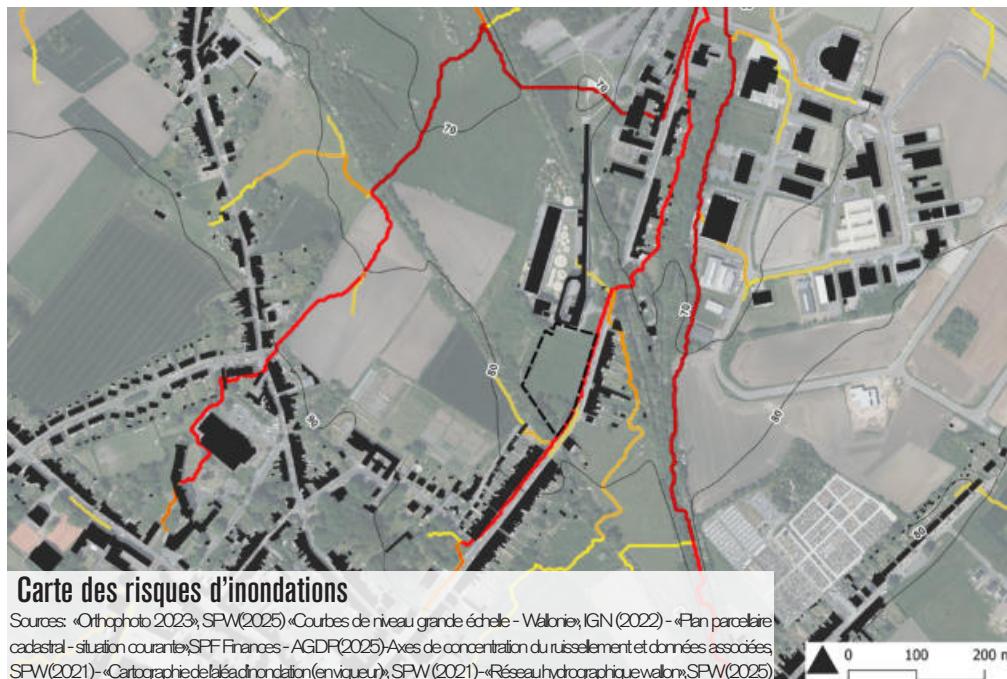
▲ 0 2,5 5 km



Source et auteur: ©ULiège

Services - inondations - îlots de chaleur

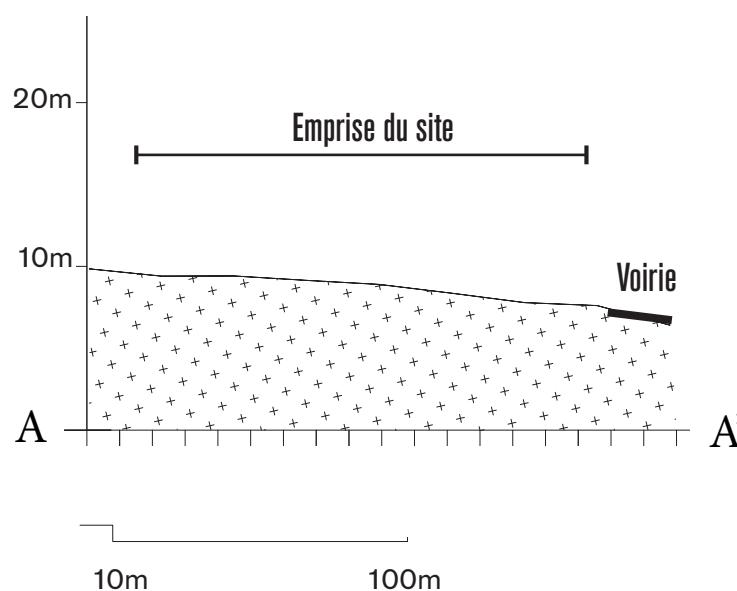
Le site est en bordure de centralité et bordé par un RAVeL. Un élément majeur est la présence du musée « Sparkoh ! », ancien charbonnage réaménagé par Jean Nouvel. Un axe de ruissellement concentrant 20 à 50 ha suit la voirie et traverse brièvement le site avant de déboucher sur plusieurs habitations. L'aléa de chaleur du site et de son contexte urbain est faible, l'environnement étant faiblement urbanisé, avec une part importante de champs.



Strates, vues et utilisations du site

Le site est largement couvert d'herbe haute, formant un paysage ouvert sur la rue adjacente et sur les bâtiments de « Sparkoh !», autrefois le «PASS». Le chevalement de ce dernier occupe d'ailleurs une place prépondérante dans le paysage du site.

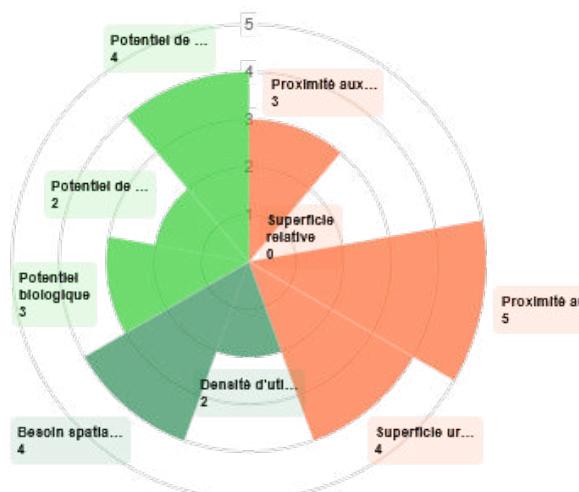
Les riverains interrogés ne mentionnent pas d'utilisations visibles et aucun sentier ou trace anthropique n'est visible. Ils ne verront d'ailleurs pas forcément de mal à un aménagement du site. Celui-ci semble néanmoins entretenue par la commune.



Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5



Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental : 3

Le potentiel général est moyen, cependant le site présente un haut potentiel en régulation des aléas d'inondation. Un axe passant partiellement sur le site avant de déboucher sur des habitations, il serait pertinent d'aménager une noue, voire une ZIT.

Potentiel d'espace vert : 3

Le potentiel est moyen car la densité de population à proximité est faible, mais le besoin spatial en espaces verts est élevée.

Potentiel urbanistique : 3

Le site est urbanisable et dans la centralité de Frameries, principalement en activité économique mixte au plan de secteur. Le potentiel général est réduit par sa superficie très réduite.

Potentielles pollutions :

Le site contient presque intégralement des parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols sont à prévoir dans la BDES, une partie réduite potentiellement polluée et concernée par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation est présente au sud du site. Des bâtiments sont visibles sur les cartes historiques et orthophotoplan jusqu'au moins 2006. Dès lors, il conviendrait de vérifier la présence de traces de pollutions, de remblais pollués ou de substructures liés aux anciennes activités mais il faut spécifier que le site a été assaini depuis.

Options de phytomanagement

Potentiel de régulation des aléas d'inondation	4
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2
Potentiel biologique	3
Besoin spatial en espaces verts	4
Densité d'utilisateur potentiel	2
Superficie urbanisable sans contraintes	4
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	5
Superficie relative	0
Proximité aux voies de communication principales	3

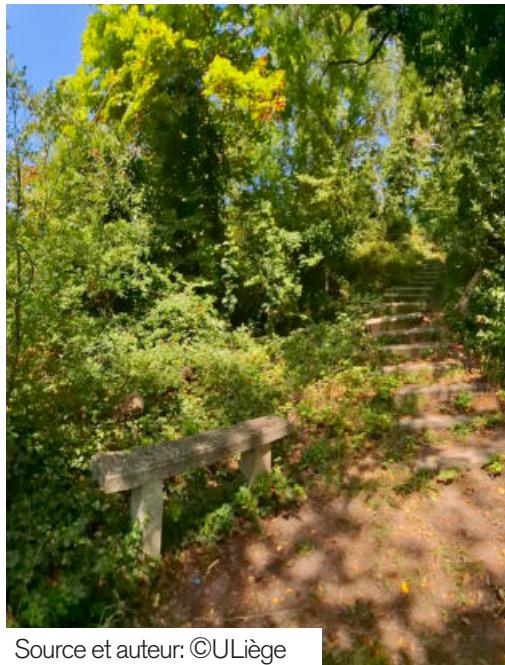
Réserve naturelle/biodiversité	± Le potentiel écologique est moyen et le niveau de connaissance est nul : aucune espèce protégée ou menacée n'est connue.
Espace vert récréatif (parc)	+ Un espace vert pourrait connecter le site avec l'aménagement paysager déjà présent de « Sparkoh ! ».
Agrivoltaïsme	+ Environ 0,7ha est ouvert sur une pente de moins de 10°: ceci permettrait de soutenir localement des bâtiments, par exemple ceux de « Sparkoh ! ».
Espace productif de biomasse	- Le site est plate et ouvert sur 0,7ha, une production de miscanthus ou de chanvre est possible mais l'espace potentiel est trop réduit. Il pourrait cependant être mutualisable avec des espaces potentiels dans les friches environnantes. Les boisements présents sont plantés autour d'un mémorial donc non exploitable.
Culture hors-sol	- Le site permettrait une culture de pleine terre plus productive.

Objectifs d'aménagements : Au vu des potentiels, il y a un objectif urbanistique, habitat et/ou PME. Il y a un objectif de régulation hydraulique assez élevé, donc une partie devrait être utilisée pour stocker. Il y a également des objectifs d'aménagements écologiques et paysagers présents, une partie de l'espace peut donc être utilisée comme espace vert en gestion différenciée, potentiellement autour d'une noue ou d'une ZIT. Ceux-ci seraient en connexion avec le parc de « Sparkoh ! ». L'agrivoltaïsme seraient également possibles et pourraient soutenir les autres aménagements.

CHARBONNAGE RIEU DU COEUR

Agglomération de Mons

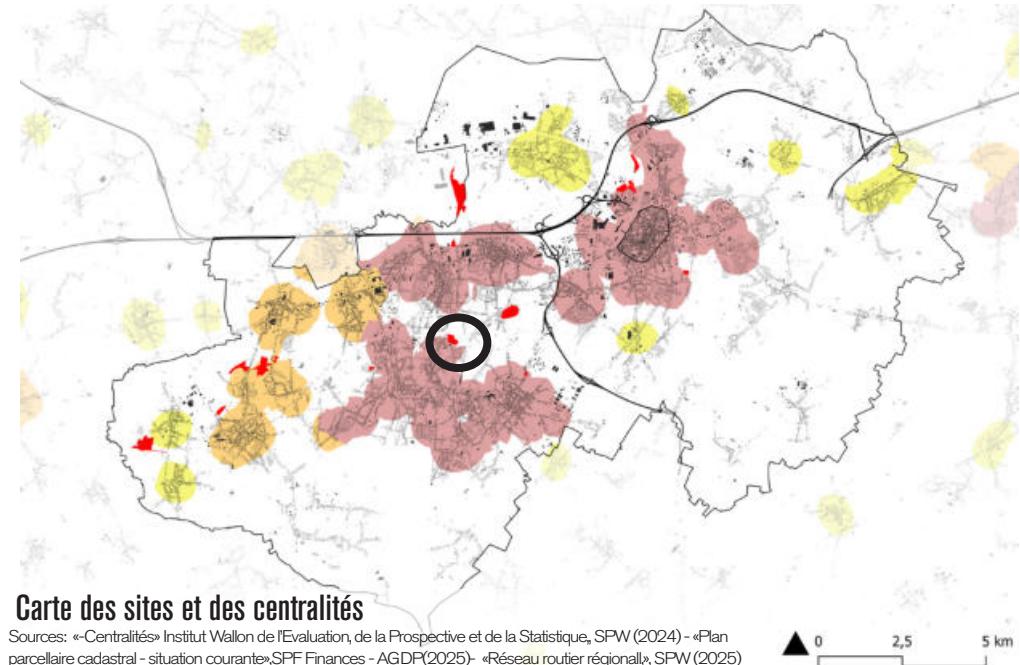
Équivalent habitant à 500m	1132
Superficie totale	6,47ha
Bâtiment	0,1ha
Larges feuillus	6,015ha
Conifères	0,004ha
Petits feuillus et arbustes	0,04ha
Couvert herbacé en gestion intensive	0,08a
Sol artificiel imperméabilisé	0,22ha



Source et auteur: ©ULiège



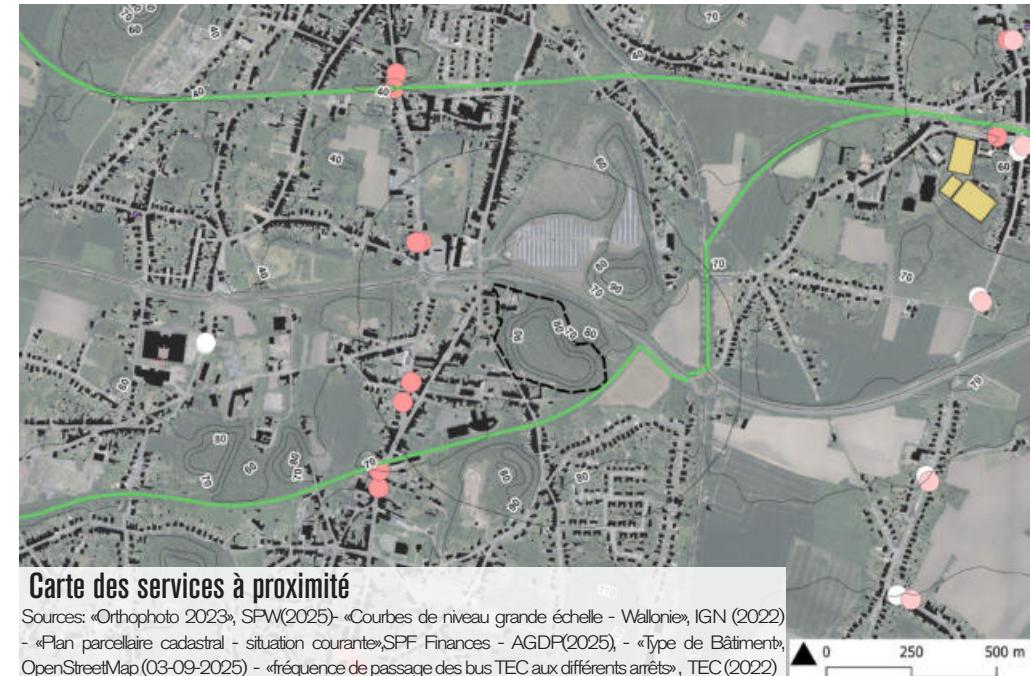
Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège

Services - inondations - îlots de chaleur

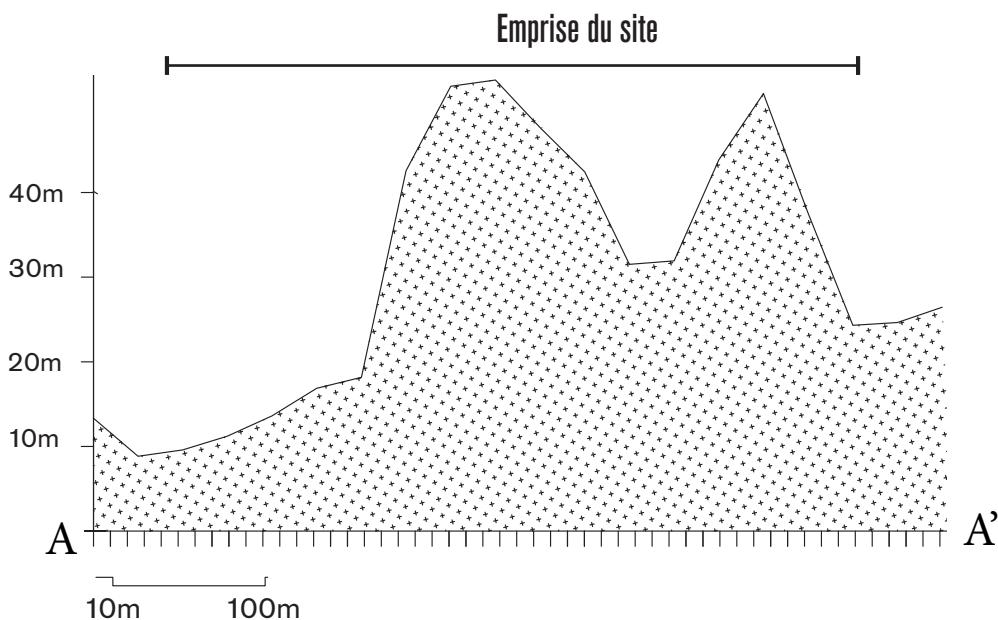
Le site est partiellement compris dans une centralité, mais n'a pas d'attracteur à proximité à part le RAVeL qui le borde. Il est également bordé par des axes de ruissellement importants qui suivent le RAVeL, la voirie puis une série d'habitations. Le site et son environnement sont en aléa de chaleur faible.



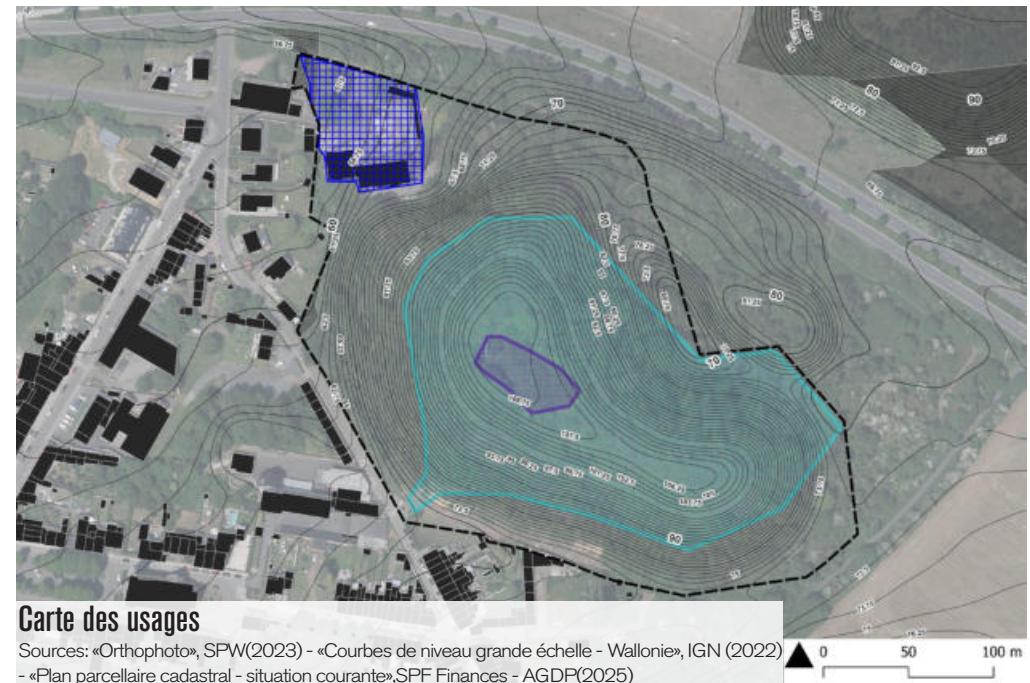
Strates, vues et utilisations du site

Le site est largement boisé avec une petite clairière au sommet. Ces boisements limitent les vues entre l'intérieur et l'extérieur du terril.

Celui-ci est surtout fréquenté pour de la promenade et une procession annuelle se déroule jusqu'au sommet. Une partie du site est toutefois à part au nord-ouest : d'anciens bâtiments ont été réinvestis par un atelier d'art où divers ateliers sont donnés.

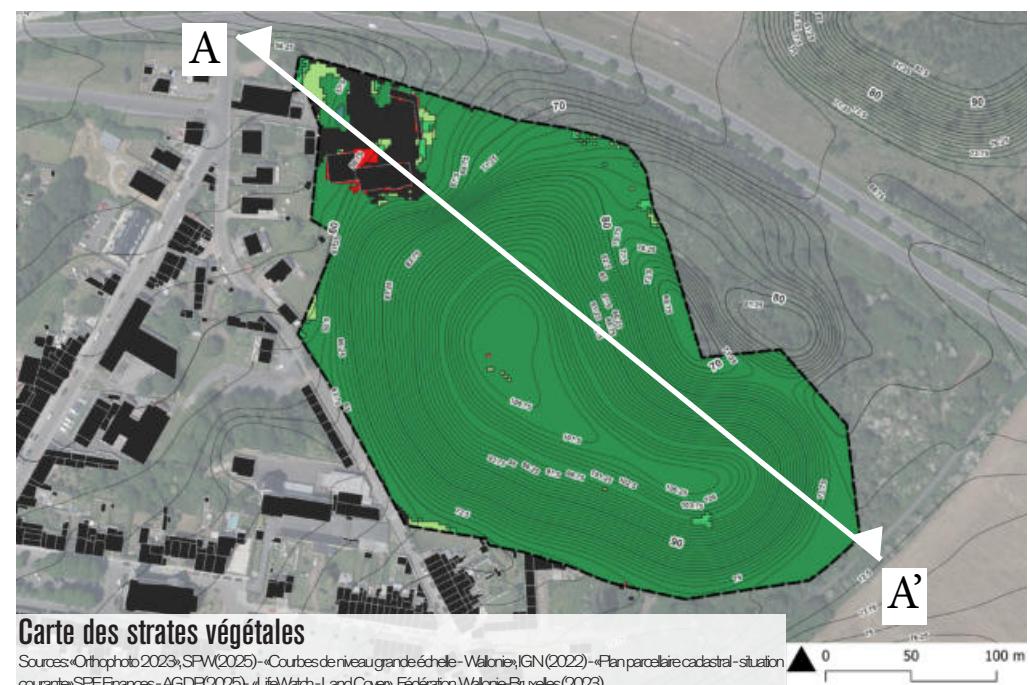


Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5



Carte des usages

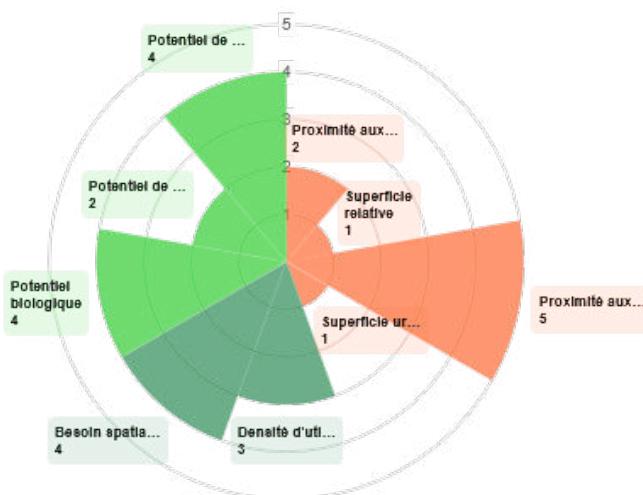
Sources: «Orthophoto», SPW(2023) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)



Carte des strates végétales

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025) - «LifeWatch - Land Cover», Fédération Wallonie-Bruxelles (2023)

Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental : 3,3

Le potentiel est relativement élevé notamment car les potentiels biologiques et de régulation des aléas d'inondation sont élevés. Le site pourrait servir à réduire le débit de ruissellement qui circule à proximité et qui débouche sur le tissu urbain.

Potentiel d'espace vert : 3,5

Le potentiel est surtout élevé en raison du besoin spatial en espaces verts autour du site tandis que la densité d'utilisateurs potentiels est moyenne.

Potentiel urbanistique : 2,25

Le potentiel est faible car le site a une superficie réduite, est éloigné des axes de transport et n'est pratiquement pas urbanisable au plan de secteur. Il est cependant inclus dans une centralité. Le site étant ici un terril conique, il n'est pas urbanisable dans tous les cas.

Potentielles pollutions :

Le site contient uniquement des parcelles potentiellement polluées, concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation dans la BDES. Aucun bâtiment autre que ceux encore visibles n'est visible sur les cartes anciennes ou orthophotoplans.

Options de phytomanagement

Potentiel de régulation des aléas d'inondation	4	Réserve naturelle / biodiversité	+ Le site ne comprend pas de SGIB et aucune espèce protégée ou menacée n'est connue mais le niveau de connaissance biologique est très faible et le potentiel biologique est de 4.
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2	Espace vert récréatif (parc)	+ Malgré la densité de population faible, le RAVeL amène régulièrement des usagers potentiels et des regroupements se font annuellement. De plus, il y a un besoin spatial en espaces verts important et le site est d'ailleurs déjà en zone de parc au plan de secteur.
Potentiel biologique	4	Agrivoltaïsme	- Le terril est presque intégralement boisé. Un tel aménagement réduirait fortement le potentiel biologique et impacterait l'utilisation qui est faite du site.
Besoin spatial en espaces verts	4	Espace productif de biomasse	+ - Il n'y a pas d'espace ouvert propice à une production de biomasse. 4,3 ha des 6,4 ha de boisements sont présents sur des pentes de plus de 20°, ils peuvent être partiellement accessible au sud-ouest. La densité de population est faible à proximité (équivalent habitant de 1132 à 500m).
Densité d'utilisateur potentiel	3	Culture hors-sol	+ Il n'y a pas de dalle mais il reste un bâtiment inutilisé.
Superficie urbanisable sans contraintes	1		
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	5		
Superficie relative	1		
Proximité aux voies de communication principales	2		

Objectifs d'aménagements : Il y a des objectifs biologiques et paysagers sur le site. Le site pourrait soit être classé en réserve avec des chemins encadrant la circulation ou être considéré comme un espace vert en gestion différenciée. Dans cette optique, le sommet pourrait être aménagé avec du mobilier plus récent. Il y a un objectif d'aménagement hydraulique, les abords du terril peuvent donc être aménagés par des fossés à redents pour limiter les ruissellements vers Quaregnon.

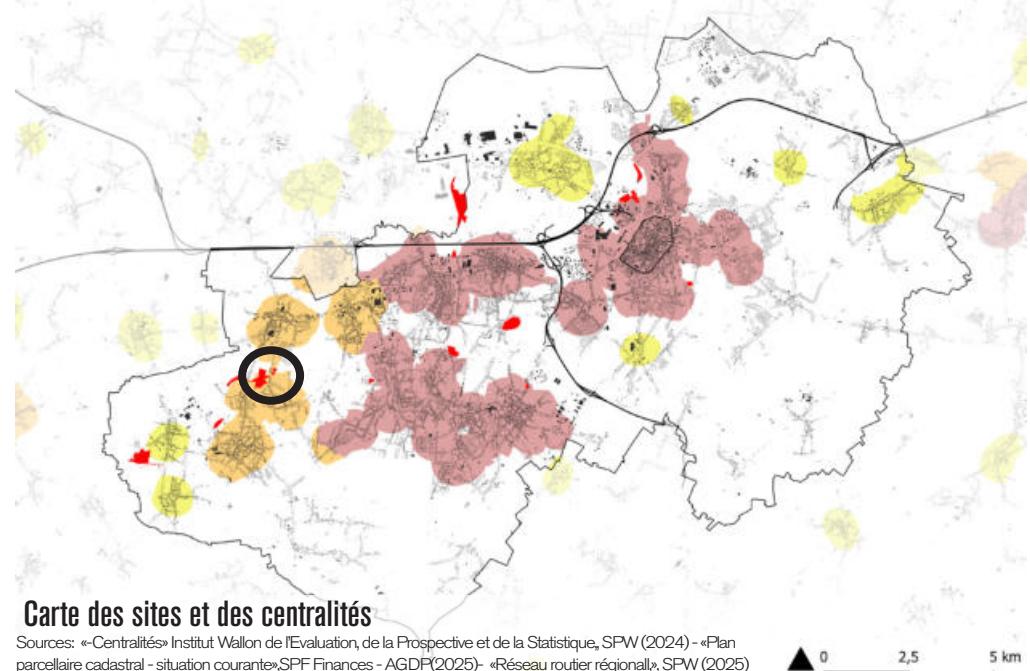
CHARBONNAGE SENTINELLE PUIT N°5

Agglomération de Mons

Équivalent habitant à 500m	1825
Superficie	16,25ha
Larges arbres feuillus (≥ 3 m)	4,51ha
Conifères (≥ 3 m)	0,07ha
Petits arbres feuillus (< 3 m) et arbustes	3,07ha
Petits conifères	0,34ha
Couvert herbacé et broussaille d'intérêt biologique	6,6ha
Couvert herbacé en gestion intensive	1,15ha
Sol artificiel imperméabilisé	0,36ha



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège



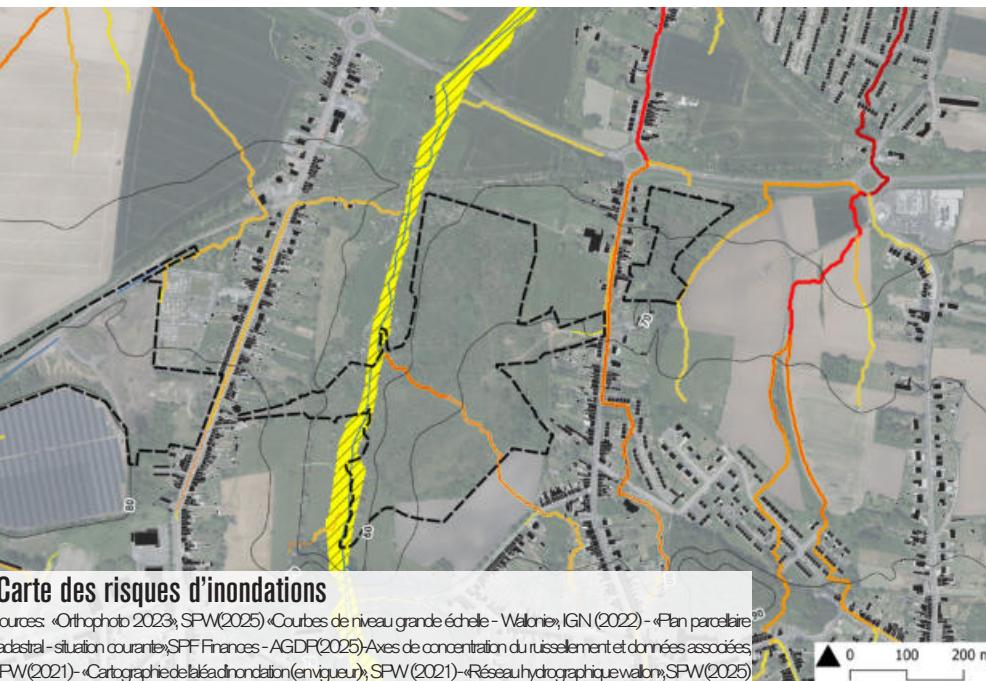
Source et auteur: ©ULiège

Services - inondations - îlots de chaleur

Le site est essentiellement situé dans la centralité de Dour. À proximité se trouvent des terrains de sport, un supermarché, un RAVeL et des arrêts de bus à fréquence modérée.

Il est traversé par le ruisseau « Hanneton », voûté sur une partie de son tracé, ainsi que par un axe de ruissellement rejoignant ce cours d'eau. Une zone d'aléa d'inondation faible est présente autour de ce dernier, sans impacter directement des habitations.

La friche et son environnement paysager, peu urbanisés, sont inclus dans un aléa de chaleur faible.



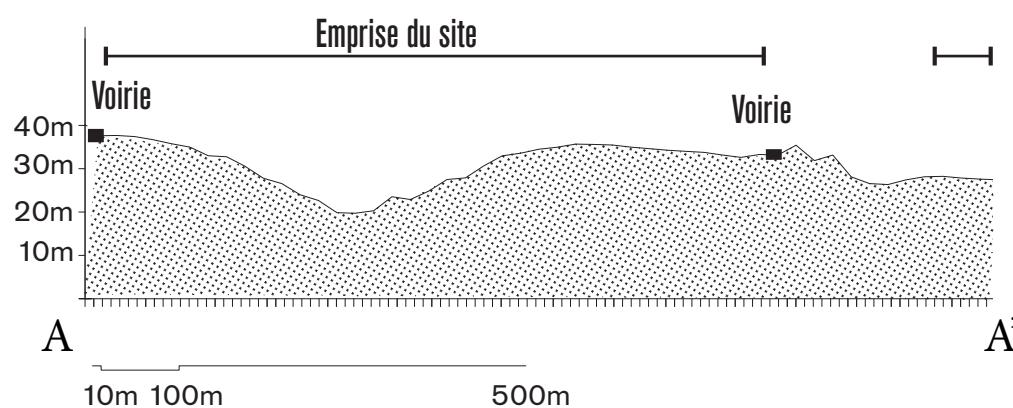
Strates, vues et utilisations du site

Le site présente une mosaïque d'habitats : de larges prairies entrecoupées de bosquets et de broussailles. Ces paysages offrent de grandes perspectives au sein de la friche et sur le fond de vallée.

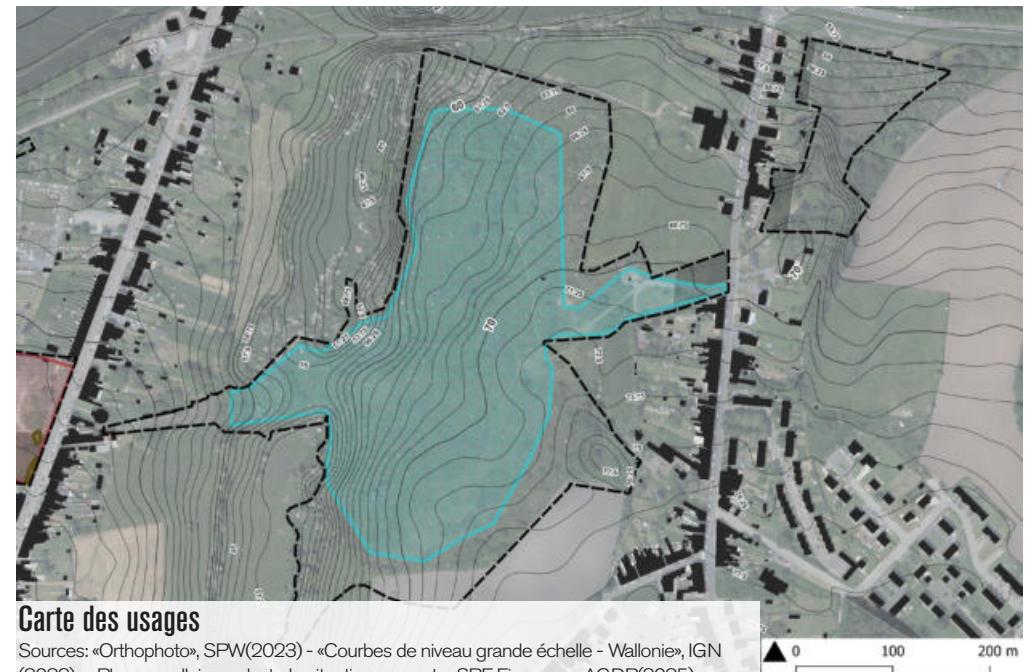
Le lieu est particulièrement fréquenté par les riverains et les habitants de Boussu. Depuis la fin de son activité industrielle, un verger accessible y a été implanté et il est régulièrement débroussaillé. Celui-ci est référencé comme le parc « Le Verger » sur Google Maps.

Un festival du même nom s'y est tenu annuellement de 2019 à 2023.

Les usagers interrogés se montrent particulièrement opposés à tout projet d'urbanisation ou d'aménagement qui viendrait dénaturer le site.



Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5



Carte des usages

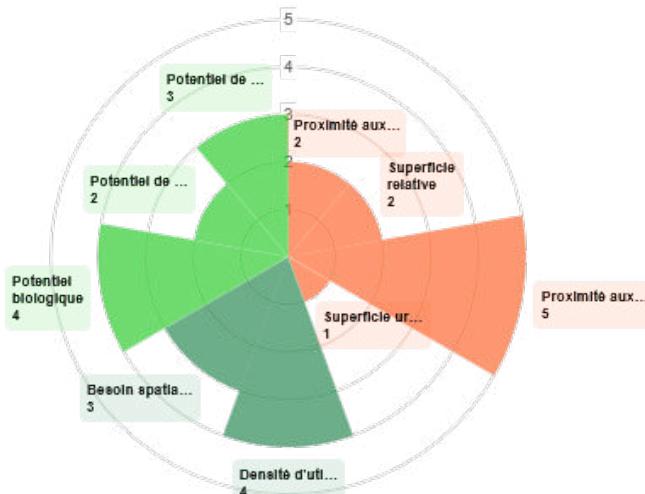
Sources: «Orthophoto», SPW(2023) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)



Carte des strates végétales

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025) - «LifeWatch - Land Cover», Fédération Wallonie-Bruxelles (2023)

Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental : 3

Le potentiel biologique est élevé, le potentiel de régulation des aléas d'inondation est modéré. La circulation d'un ruisseau en fait un site potentiel pour une ZEC.

Potentiel d'espace vert : 3,5

Le potentiel élevé en raison d'une forte densité de population et d'un besoin spatial modéré.

Potentiel urbanistique : 2,5

Le site est proche de la centralité de Dour mais est éloigné des voies de transport et présente une faible surface, une partie réduite est urbanisable en zone d'habitat mais l'essentiel est en zone d'espaces vert au plan de secteur.

Potentielles pollutions :

Le site intègre uniquement des parcelles potentiellement polluées concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation dans la BDES. Sur orthophotoplans ou cartes anciennes aucune construction n'est présente.

Options de phytomanagement

Réserve naturelle / biodiversité	+ Le niveau de connaissance biologique est modéré ; au moins une espèce protégée et une espèce menacée sont connues. Il ne comprend pas de site de grand intérêt biologique et son potentiel biologique est de 4.
Espace vert récréatif (parc)	+ Le potentiel d'espace vert est dans une moyenne haute mais sur terrain le site est particulièrement fréquenté. D'après les usagers interrogés, le site est un lieu privilégié pour promener et lâcher son chien. Les habitués ne viennent pas spécifiquement du voisinage mais d'un peu partout dans l'agglomération: Quaregnon, Boussu, Dour.
Agrivoltaïsme	- L'implantation de panneaux solaires risqueraient de dénaturer le paysage, particulièrement utilisé par la population et limiterait l'accès. De plus le mélange de strates du site (pelouses, brousailles et bosquets) est entretenue : un changement de traitement du lieu impactera largement le potentiel biologique et les habitats des espèces connues.
Espace productif de biomasse	- Pourrait s'intégrer dans la structure actuelle et valoriser une biomasse mais nécessiterait de modifier de façon importante les strates en place pour atteindre des superficies rentable. De plus le site n'est, a priori, pas pollué donc une phytoremédiation n'est pas adéquat. Les boisements sont très fragmentés à travers le site.
Culture hors-sol	- Le sol est perméable, il n'y a ni dalle, ni bâtiment.

Objectifs d'aménagements : Les objectifs principaux sont biologiques et paysagers. Un projet prendrait forme comme un espace vert en gestion différenciée similaire à ce qui peut être actuellement observé. Au-delà de ça, le site peut accueillir un aménagement hydraulique et certaines zones peuvent être aménagées pour la production de biomasse.

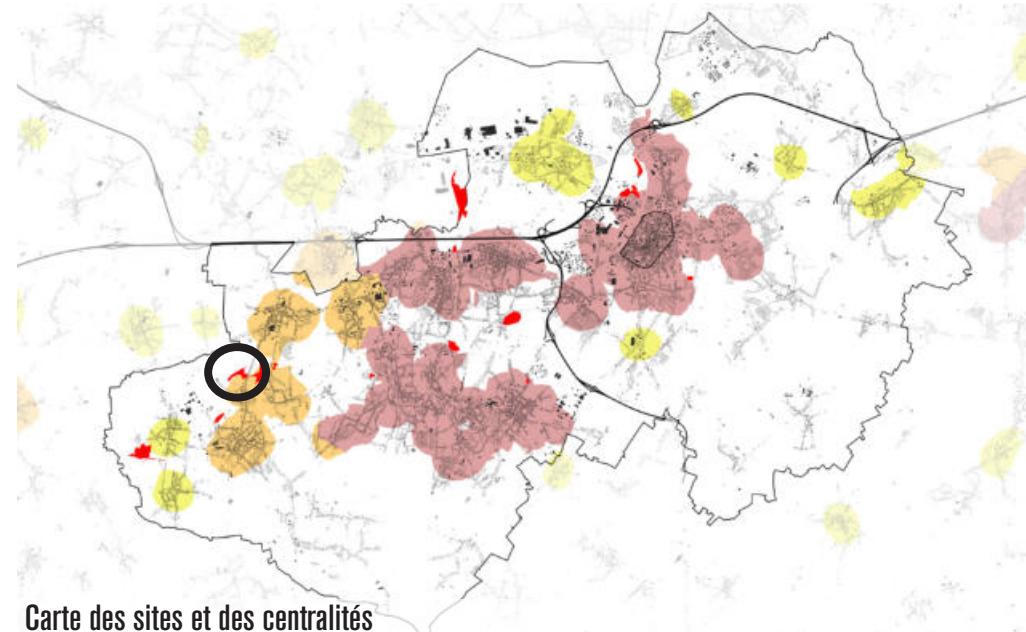
SIEGE N°1 VEDETTE

Agglomération de Mons

Équivalent habitant à 500m	703
Superficie totale	8,09ha
Larges arbres à feuilles	4,72ha
Conifères	1,14ha
Petits arbres feuillus et arbustes	0,03ha
Couvert herbacé et broussaille d'intérêt biologique	1,61ha
Couvert herbacé en gestion intensive	0,13ha
Végétation d'une zone récemment perturbée	0,024ha
Sol artificiel imperméabilisé	0,73ha



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège

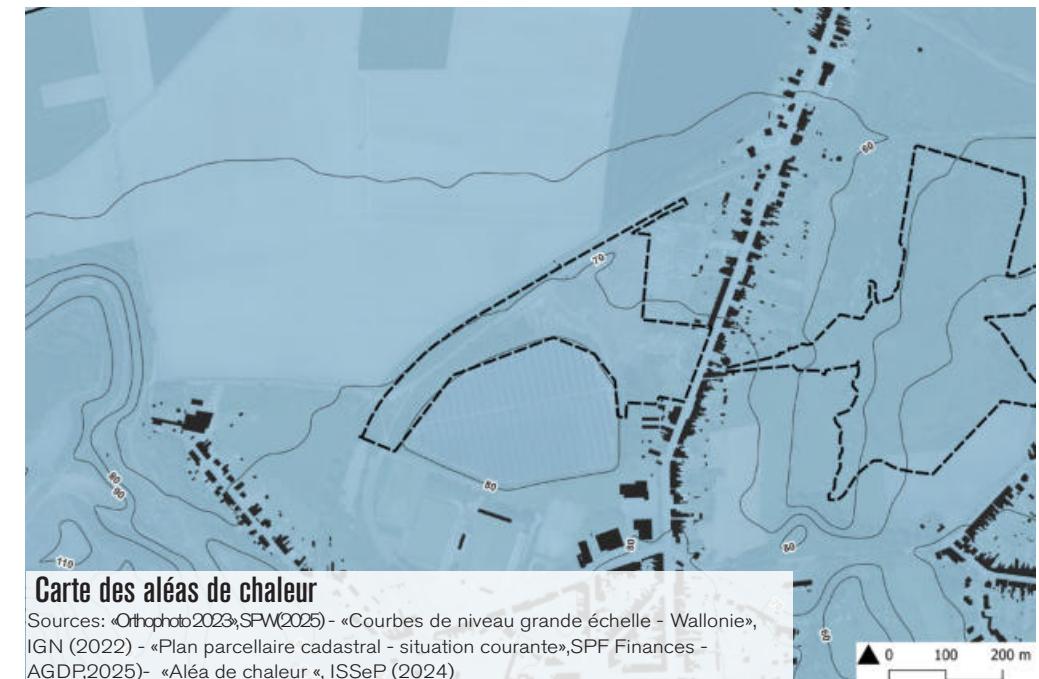
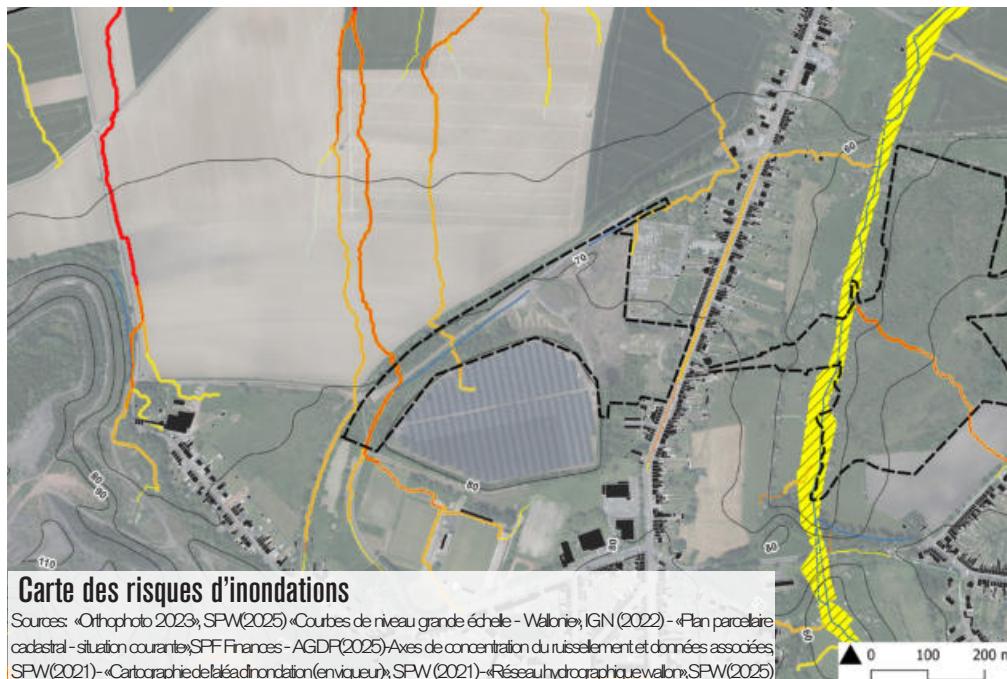
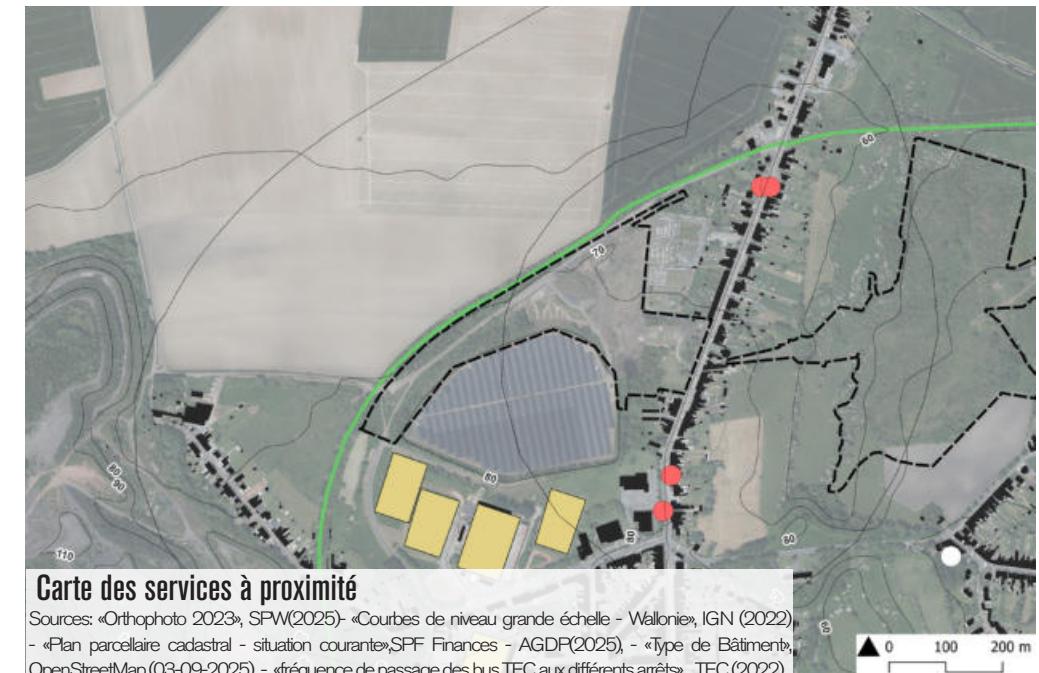


Source et auteur: ©ULiège

Services - inondations - îlots de chaleur

Le site est essentiellement situé dans la centralité de Dour. À proximité immédiate se trouvent des terrains de sport, un supermarché, un RAVeL et des arrêts de bus à fréquence modérée.

Il est traversé par plusieurs axes de ruissellement qui se déversent sur des habitations. La friche et son environnement paysager, peu urbanisés, sont également situés en aléa de chaleur faible.

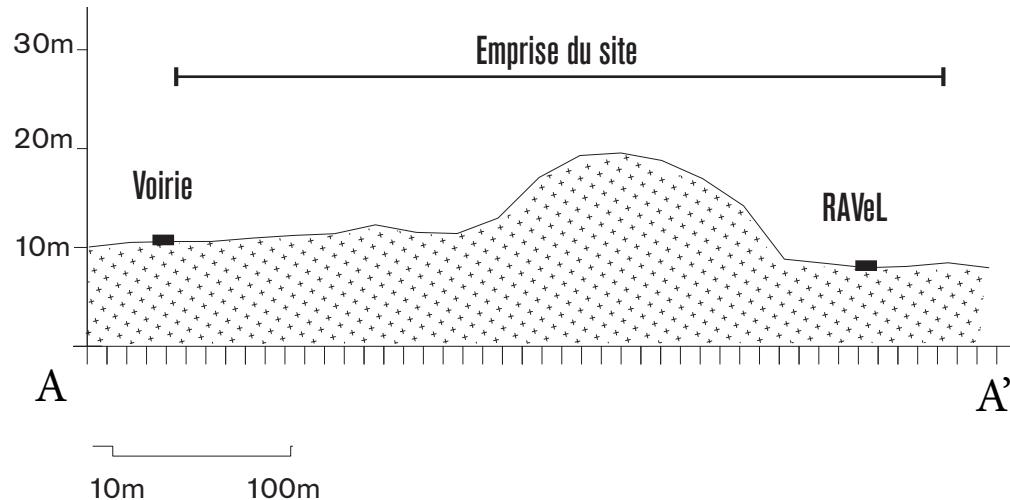


Strates, vues et utilisations du site

Lors du relevé Lifewatch 2022, le site était boisé, avec des clairières enherbées et embroussaillées. Depuis, un chantier de construction a entraîné le défrichement de la majorité de l'espace, laissant place à un sol nu. Des massifs boisés subsistent toutefois autour du RAVeL.

Cette occupation du sol propose un paysage très ouvert, visible depuis le RAVeL et les anciennes entrées du site.

En dehors du chantier, de nombreux déchets sont présents, témoignant de dépôts fréquents. Les riverains interrogés n'utilisaient pas le site et n'y observaient pas d'usagers. Ils ne voient pas d'inconvénient à un projet d'urbanisation, mais certains apprécieraient la création d'un espace vert permettant de conserver un cadre naturel.



Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5

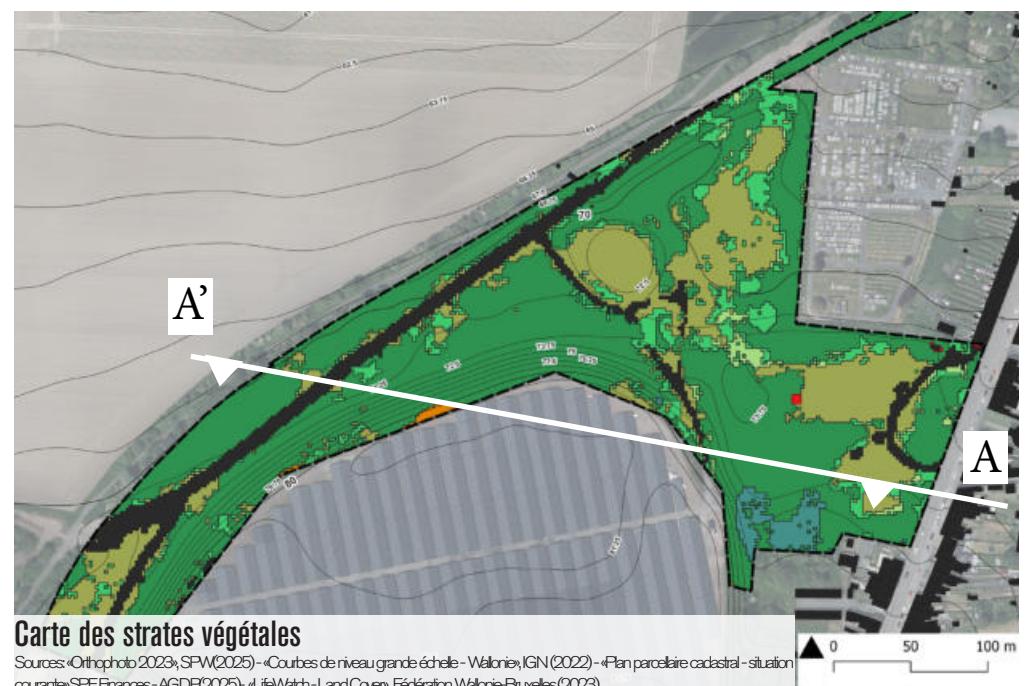
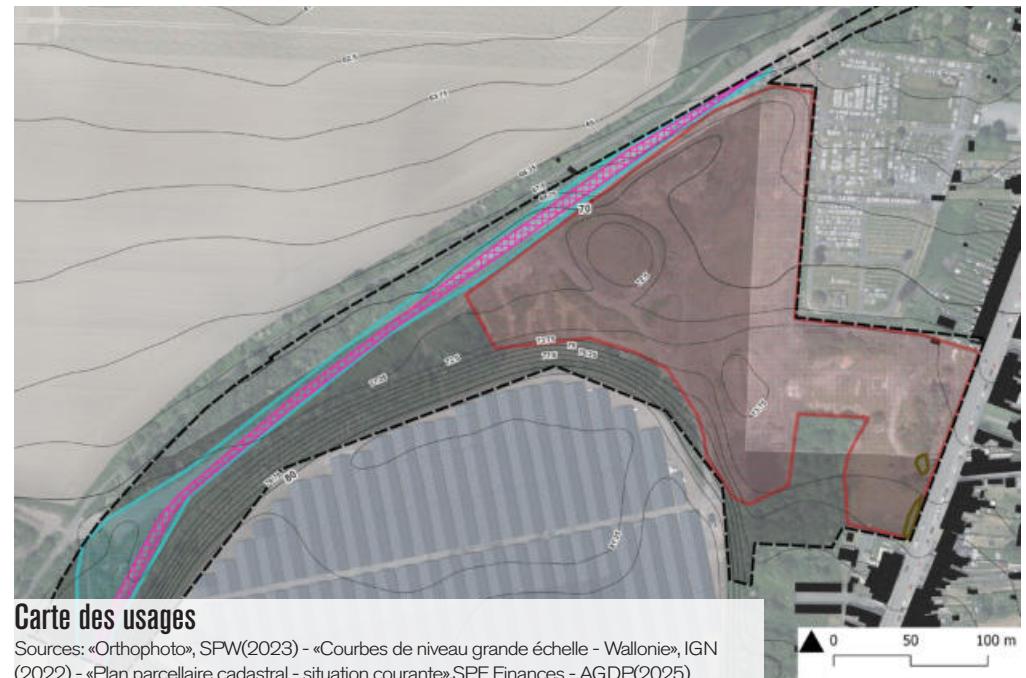
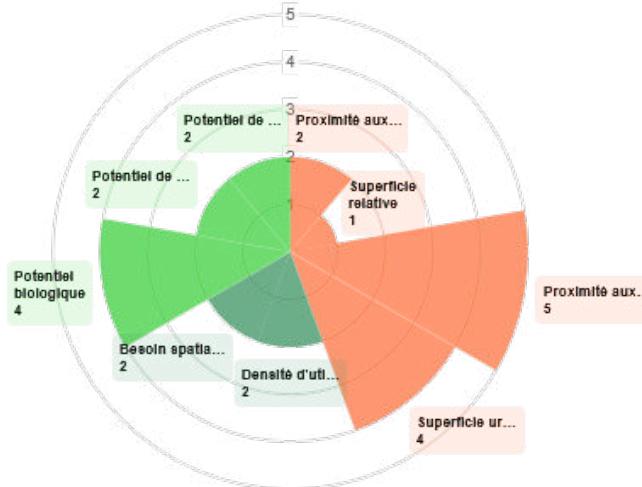


Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental : 2,6

Le potentiel biologique est élevé mais les potentiels de régulations sont faibles.

Potentiel d'espace vert : 2

Le potentiel est faible en raison d'une faible densité et d'un besoin spatial réduit.

Potentiel urbanistique : 3

Le site est urbanisable, étant en zone d'habitat et d'activité économique mixte au plan de secteur, et proche des centralités. Cependant, l'éloignement des voies de transport et la superficie réduite du site amenuisent quelque peu la moyenne.

Potentielles pollutions :

Le site intègre uniquement des parcelles potentiellement polluées concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation dans la BDÉS. Sur l'orthophotoplan de 1971, des constructions et bâtiments étaient présents. Il serait donc nécessaire de vérifier la présence de substructures pour une réhabilitation.

Options de phytomanagement

Potentiel de régulation des aléas d'inondation	2
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2
Potentiel biologique	4
Besoin spatial en espaces verts	2
Densité d'utilisateur potentiel	2
Superficie urbanisable sans contraintes	4
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	5
Superficie relative	1
Proximité aux voies de communication principales	2

Réserve naturelle / biodiversité	+ Le niveau de connaissance biologique est faible ; au moins une espèce protégée et une espèce menacée sont toutefois connues. Il ne comprend pas de site de grand intérêt biologique mais son potentiel biologique est de 4. Toutefois, le site a été défriché, une vérification est nécessaire.
Espace vert récréatif (parc)	+ - Peu d'usagers potentiels mais le RAVeL traverse le périmètre du site. Une partie étant déjà en zone d'espaces verts au plan de secteur.
Agrivoltaïsme	+ Il y a déjà une production solaire implantée à proximité donc possible synergie avec les infrastructures existantes. Au vu des travaux en cours, il est difficile d'estimer une surface potentielle une fois le réaménagement fini, mais à l'heure actuelle au moins 3ha pourrait correspondre.
Espace productif de biomasse	+ - Plus de 3 ha sont actuellement disponibles : S'il y a un temps suffisant avant le début des constructions et s'il est possible d'implanter une culture éphémère et de la mutualiser avec d'autres espaces potentiels de production dans les friches à proximité, un tel aménagement peut être pertinent.
Culture hors-sol	- Il n'y a pas de dalle, ni de bâtiment sur le site

Objectifs d'aménagements : Les objectifs principaux sont biologique et urbanistique. Le projet peut prendre la forme d'urbanisation résidentielle, voire mixte, avec corridor écologique interstitiel, complété par agrivoltaïsme. Un aménagement paysager localisé peut être aménagé autour du RAVeL pour faire une jonction avec le site. Si la temporalité du projet le permet, il serait également possible de faire une production de biomasse.

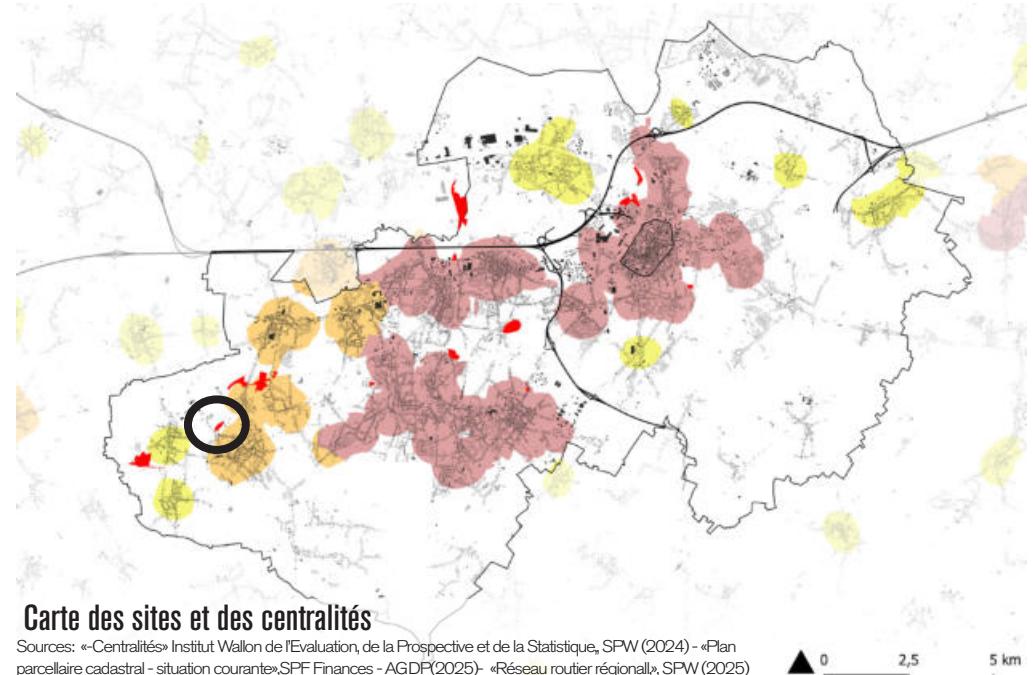
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUE PATTES

Agglomération de Mons

Équivalent habitant à 500m	592
Superficie totale	3,6ha
Bâtiment	0,01ha
Larges arbres à feuilles	1,34ha
Conifère	0,036ha
Petits arbres feuillus et arbustes	0,085ha
Petits conifères	0,006ha
Couvert herbacé en gestion intensive	1,514ha
Végétation d'une zone récemment perturbée	0,043ha
Sol artificiel imperméabilisé	0,54ha



Source et auteur: ©ULiège



Carte des sites et des centralités

Sources: «Centralités» Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique, SPW (2024) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)- «Réseau routier régional», SPW (2025)

▲ 0 2,5 5 km



Source et auteur: ©ULiège

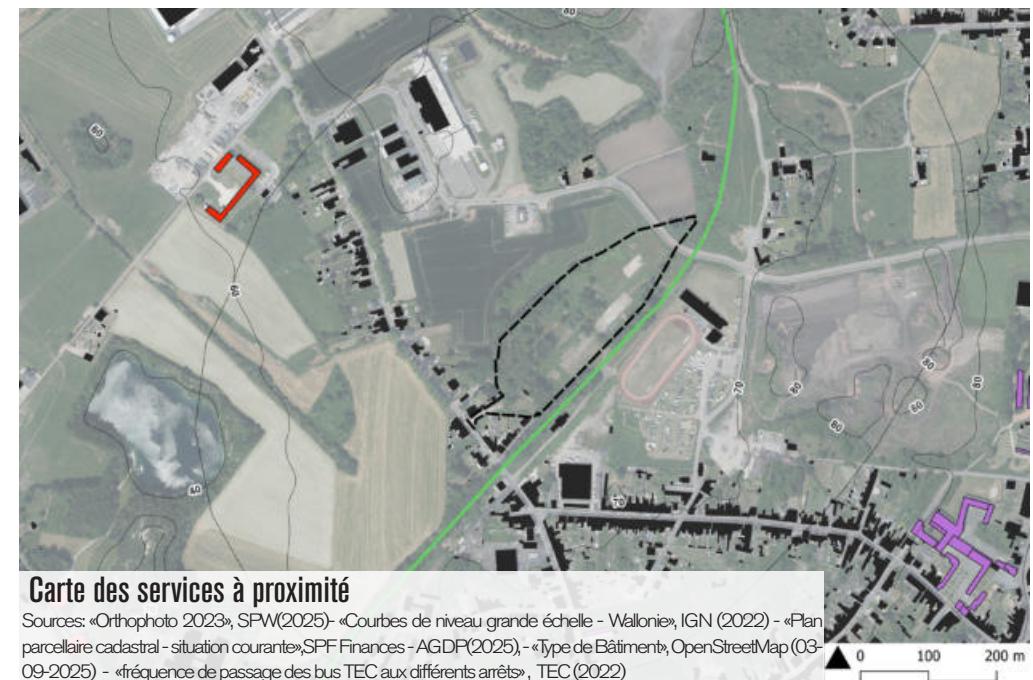
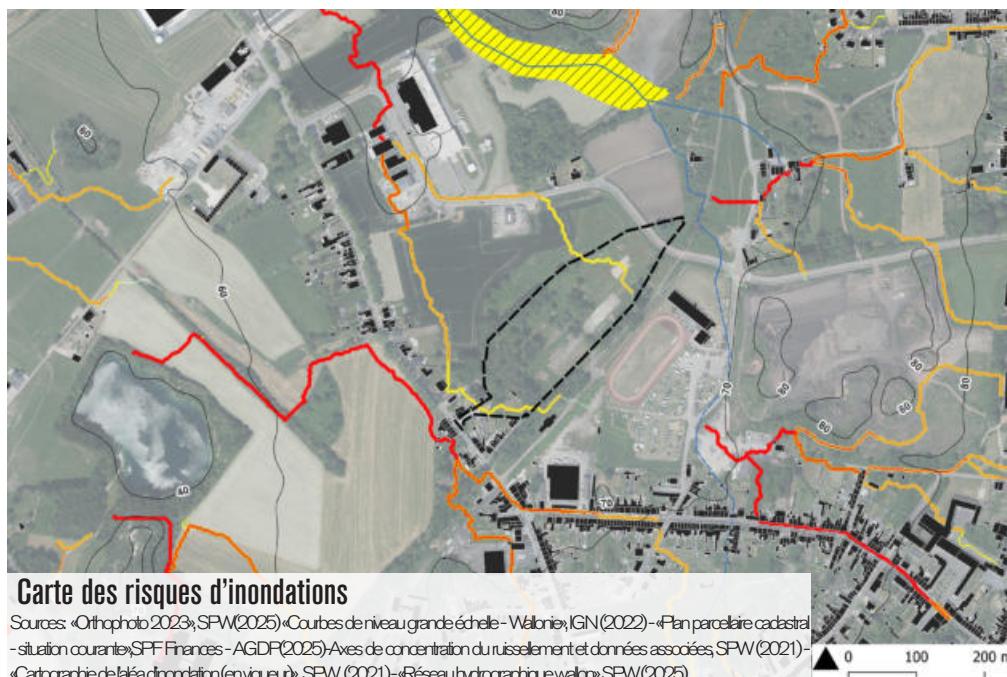


Source et auteur: ©ULiège

Services - inondations - îlots de chaleur

Le site n'est pas inclus dans une centralité. Il est toutefois directement bordé par un RAVeL et proche de l'école communale de Dour (« école de la gare »). Plus loin se trouvent l'athénée de Dour, le commissariat central des Hauts-Pays et la crèche « Les Doux Rêveurs ».

Il est traversé par des axes de ruissellement, sans impact direct sur les habitations. Le site et son environnement paysager, peu urbanisés, sont inclus dans un aléa de chaleur faible.

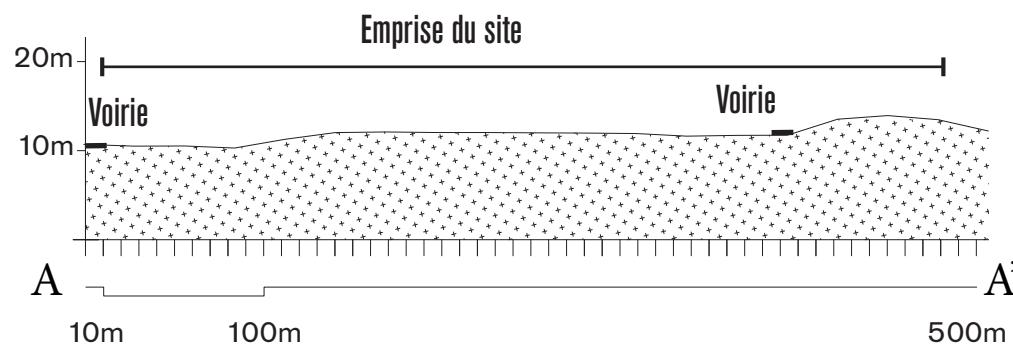


Strates, vues et utilisations du site

Le site comprend un massif boisé à l'ouest et de grandes prairies entourant des dalles de béton issues de l'ancienne exploitation charbonnière. Depuis 2022, une route a été aménagée sur son extrémité est, au niveau de la rue « de la Machine à Feu ».

Ce paysage offre diverses vues depuis le RAVeL.

Les usagers du RAVeL et les riverains interrogés n'utilisent pas directement le site et n'y observent pas d'usagers quotidiens. Le lieu est toutefois occupé ponctuellement lors de la fête d'Halloween, et des traces de passages rectilignes relient la rue « de la Machine à Feu » au RAVeL. Le site a également été utilisé durant plusieurs années dans le cadre du festival de Dour.



Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5

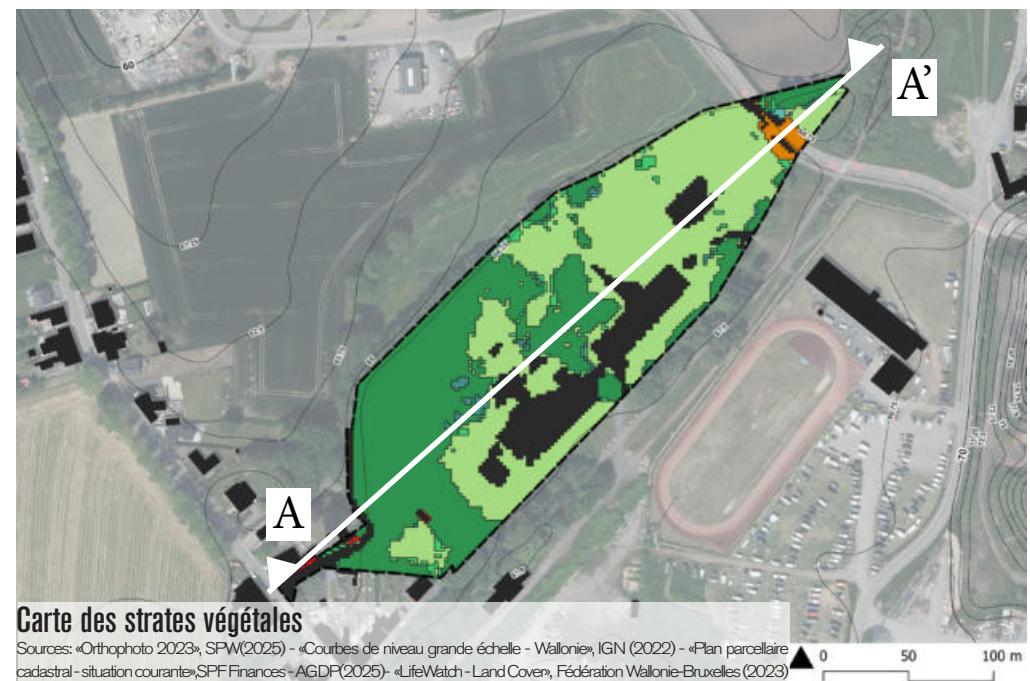
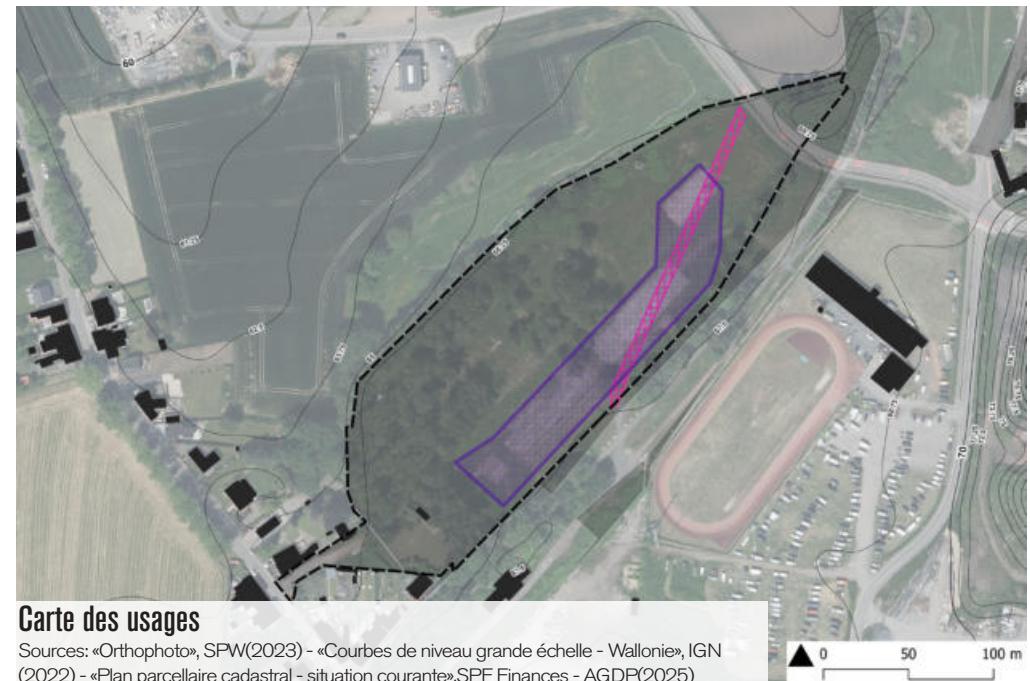
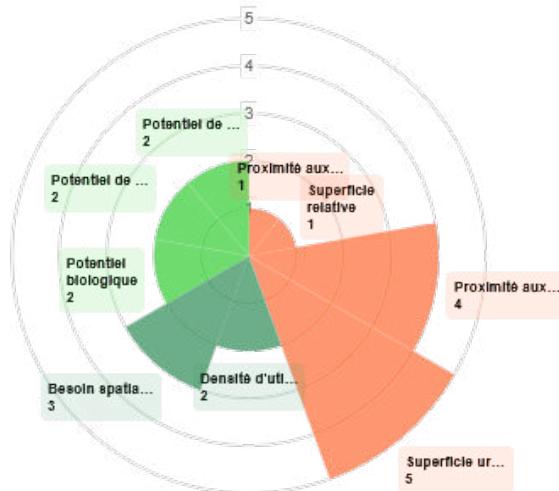


Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental : 2

Les potentiels biologiques, hydrologiques et de régulation des aléas de chaleur sont faibles. Deux axes de ruissellement passent à travers le site, permettant tout de même un aménagement, par exemple une ZIT.

Potentiel d'espace vert : 2,5

Le potentiel est faible en raison d'un besoin spatial modéré mais d'une densité de population est assez faible.

Potentiel urbanistique : 2,75

Le potentiel global est modéré car le site est largement urbanisable malgré sa superficie réduite. Il est également proche de la centralité de Dour et très éloigné des voies de transport.

Potentielles pollutions :

Le site intègre uniquement des parcelles potentiellement polluées concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation dans la BDES. Sur l'orthophotoplan de 1971, des bâtiments étaient présents, notamment au niveau des surfaces bétonnées encore présentes. Il serait donc nécessaire de vérifier la présence de substructures pour une réhabilitation.

Options de phytomanagement

Potentiel de régulation des aléas d'inondation	2
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2
Potentiel biologique	2
Besoin spatial en espaces verts	3
Densité d'utilisateur potentiel	2
Superficie urbanisable sans contraintes	5
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	4
Superficie relative	1
Proximité aux voies de communication principales	1

Réserve naturelle / biodiversité	- Le niveau de connaissance biologique du site est faible et aucune espèce protégée ou menacée ne sont connues. Il ne comprend pas de site de grand intérêt biologique et son potentiel biologique est de 2.
Espace vert récréatif (parc)	+ Le potentiel est assez bas. Toutefois, le RAVeL passe à proximité et le site est annuellement utilisé pour des rassemblements.
Agrivoltaiisme	+ Plus d'un hectare et demi sont ouverts sur des pentes de moins de 10°. Ceci pourrait être intéressant pour alimenter partiellement des nouvelles constructions.
Espace productif de biomasse	+ Un peu plus d'un hectare pourrait être utilisé pour la production de miscanthus ou de chanvre. Aussi, plus d'un hectare de boisement sont présents sur des surfaces de moins de 10° donc pouvant être exploité. La densité de population est très faible, l'équivalent habitant est de 592 à 500m.
Culture hors-sol	+ le site contient de large dalles de béton où une culture hors sol serait possible.

Objectifs d'aménagements : Un objectif urbanistique, plutôt résidentiel, est visible. Celui-ci peut se formuler par un habitat avec un espace vert récréatif puisque le potentiel paysager reste modéré, sans prendre en compte les activités déjà présentes.

COCKERILL PROVIDENCE - MOULIN À SCORIES

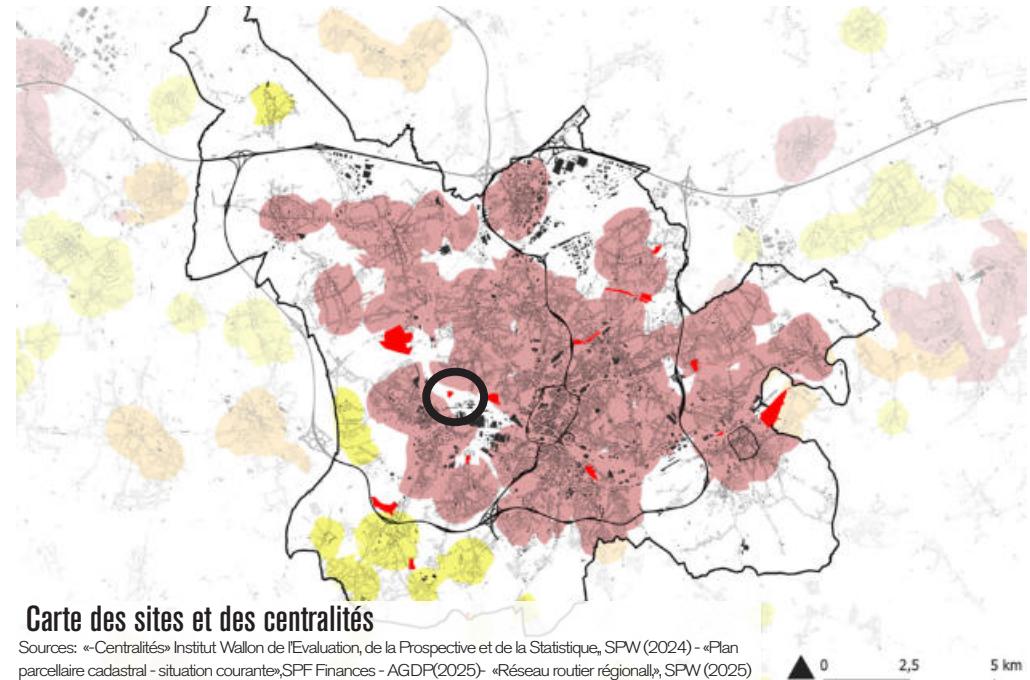
Agglomération de Charleroi	
Équivalent habitant à 500m	122
Superficie totale	2,34ha
Bâtiment	0,6ha
Larges arbres feuillus	0,54ha
Conifères	0,01 ha
Petits arbres feuillus (<3m) et arbustes	0,09ha
Couvert herbacé et broussaille d'intérêt biologique	0,18ha
Couvert herbacé en gestion intensive	0,06ha
Sol anthropisé impénétrable	2ha
Sol naturel	0,53ha
Sol artificiel imperméable	0,48 ha



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège



Carte des sites et des centralités

Sources: «Centralités» Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique, SPW (2024) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)- «Réseau routier régional», SPW (2025)



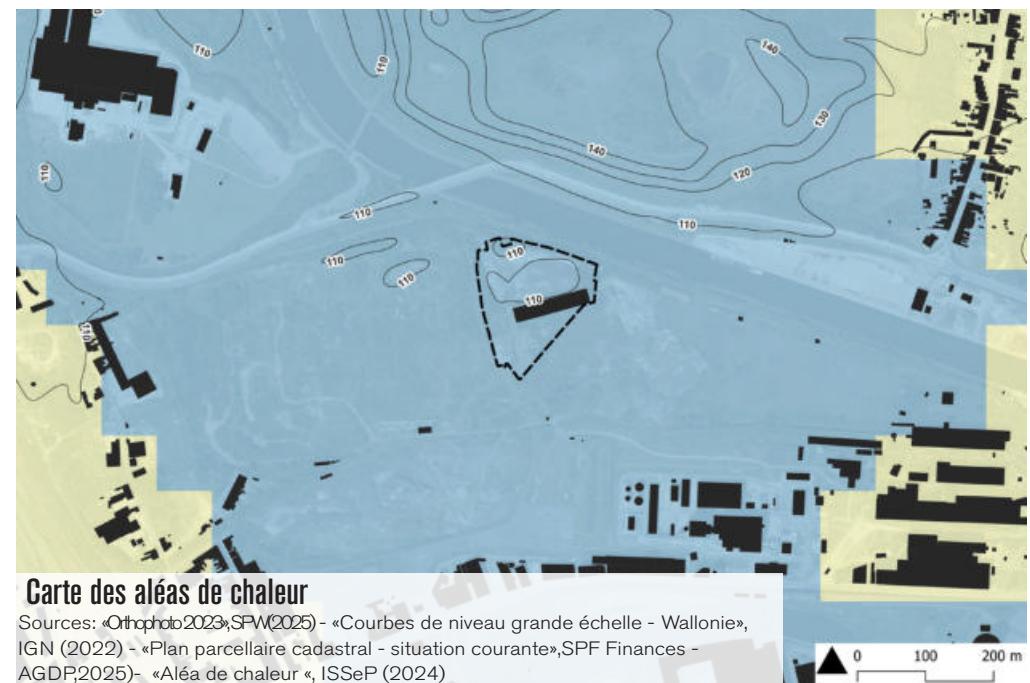
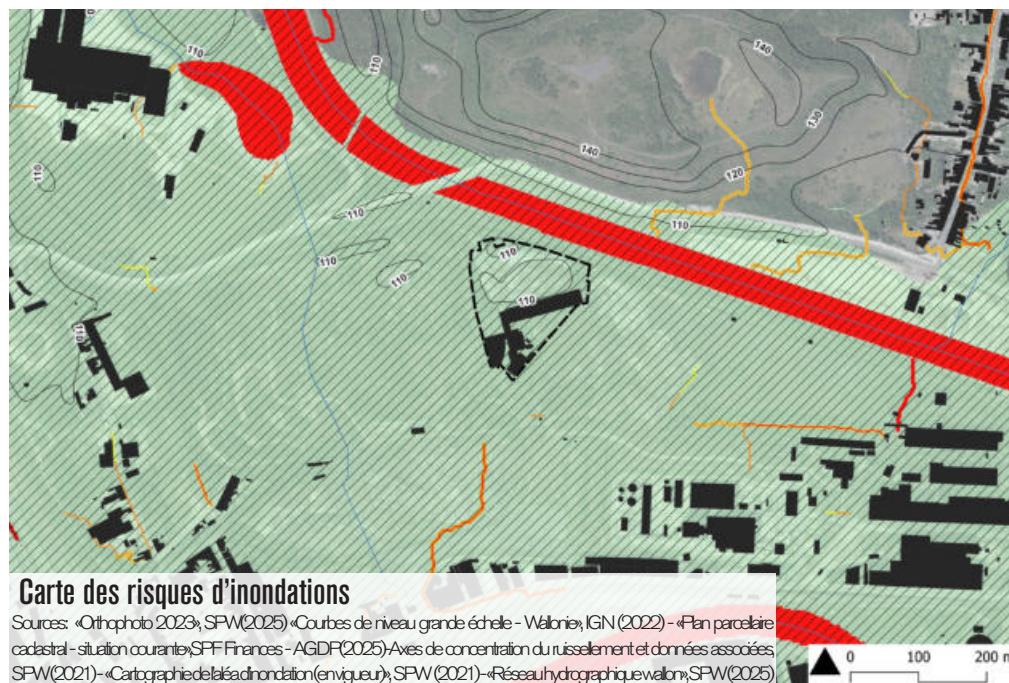
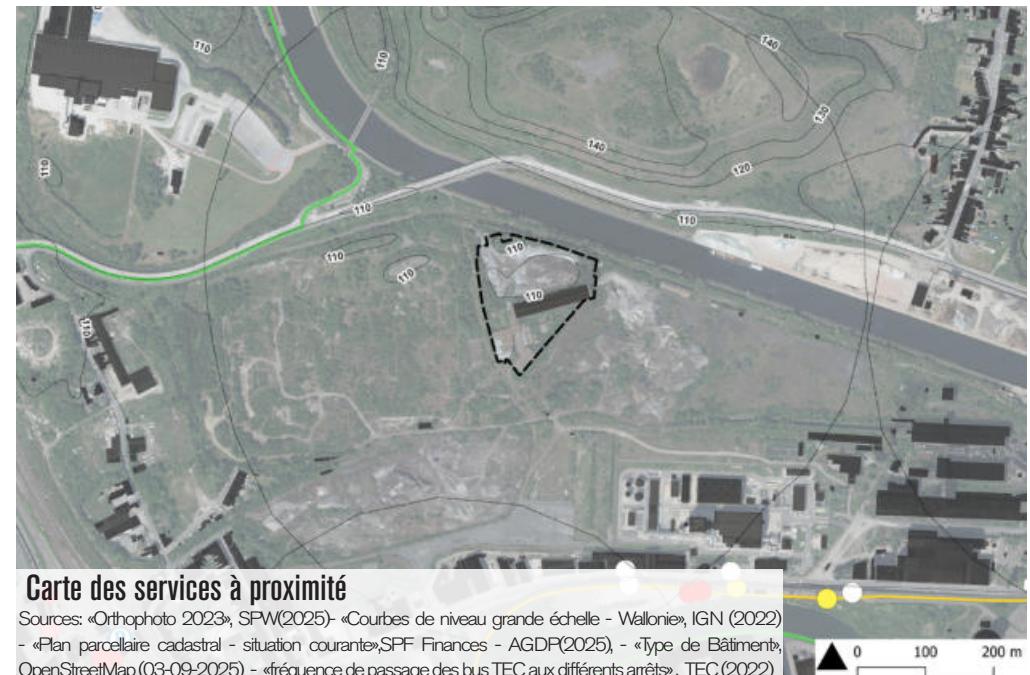
Source et auteur: ©ULiège

Service - inondations - îlots de chaleur

Le site est éloigné de tout service et particulièrement isolé du tissu urbain.

Il est en aléa d'inondation très faible par débordement, mais il est en proximité directe du canal Charleroi-Bruxelles.

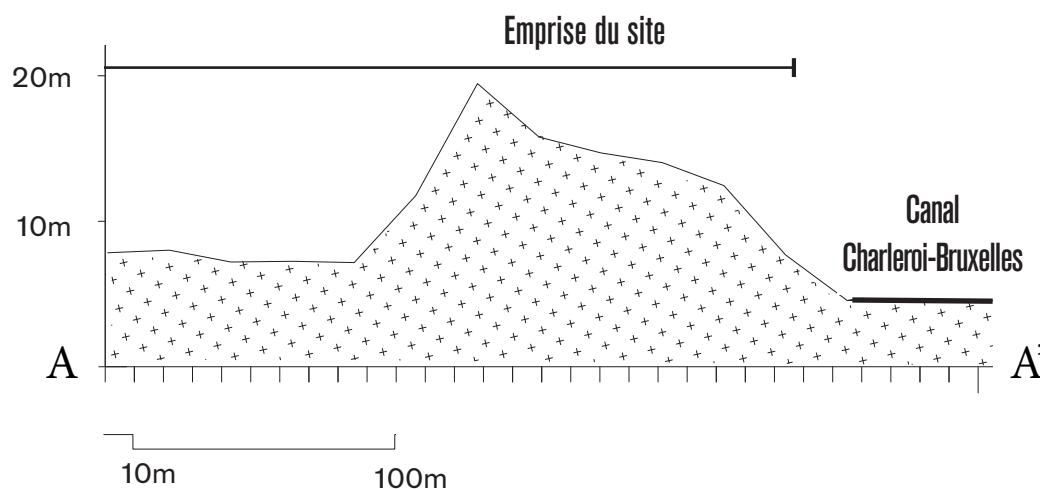
Il est situé en aléa de chaleur faible, les zones d'aléas modérés étant éloignées, à plus de 400 mètres.



Strates, vues et utilisations du site

Le site est clairsemé de bosquets et de tas d'inertes autour du bâtiment, visité comme site d'urbex. Cependant, depuis quelques mois, la plupart des bâtiments ont été rasés pour la future construction du Masterplan de la Porte Ouest.

Seul un ancien hangar est toujours présent: on y trouve des déchets et des restes de feu, indiquant une fréquentation du site. D'après le Masterplan, ce bâtiment semble préservé et intégré dans les futurs aménagements. Le site est visible depuis la chaîne de terrils au nord, malgré le muret qui l'isole.



Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5

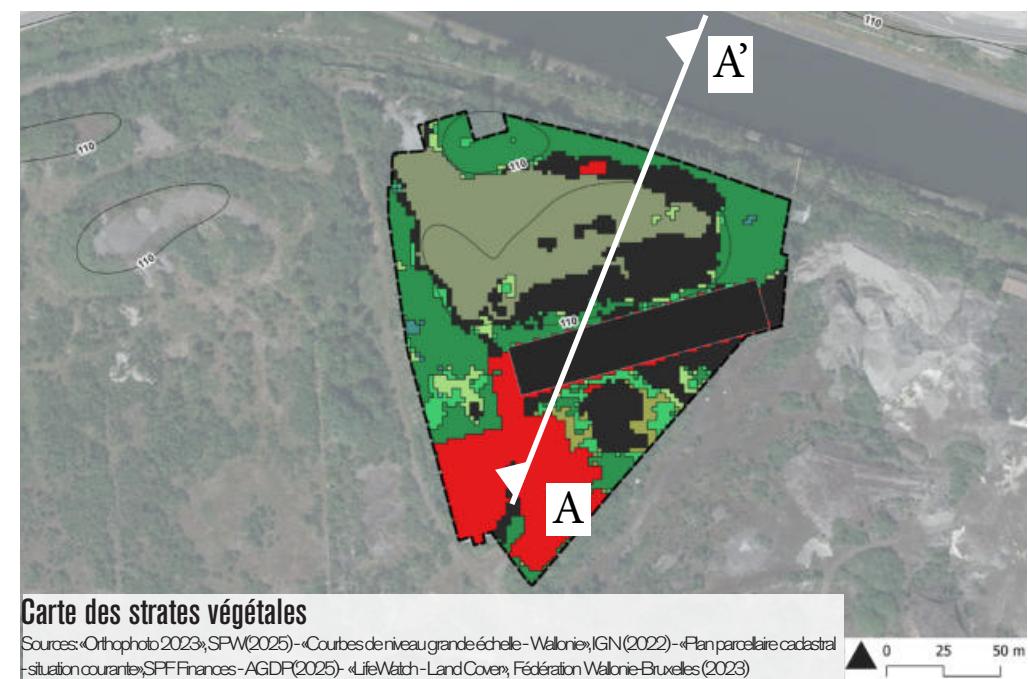
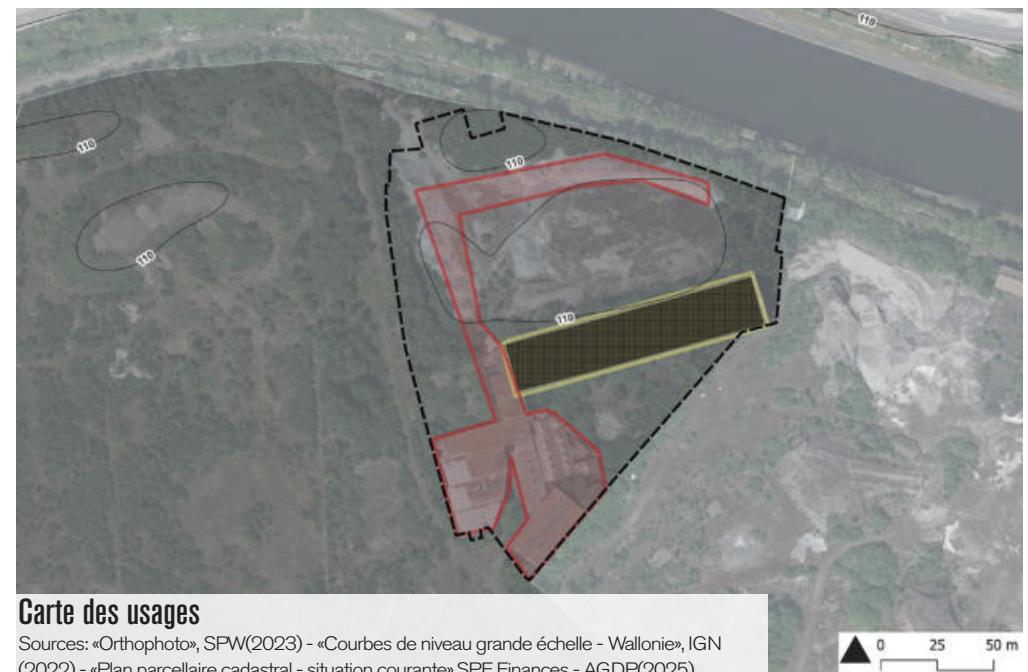
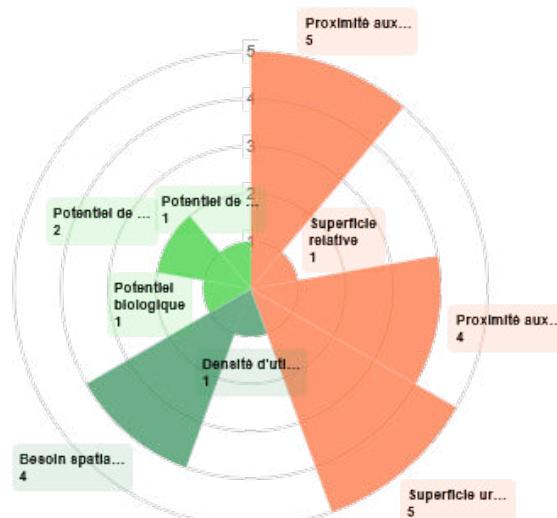


Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel de régulation des aléas d'inondation	1
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2
Potentiel biologique	1
Besoin spatial en espaces verts	4
Densité d'utilisateur potentiel	1
Superficie urbanisable sans contraintes	5
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	4
Superficie relative	1
Proximité aux voies de communication principales	5

Potentiel environnemental : 1,3

Le site a des potentiels biologiques et de régulations faibles. Il est simplement repris dans un aléa d'inondation par débordement très faible. Des aléas d'inondation moyen à élevé par ruissellement sont en revanche présents à proximité.

Potentiel espace vert : 2,5

Au vu du contexte urbain du site, le score est modéré en raison d'une densité de population environnante très faible et d'un besoin spatial très élevé.

Potentiel urbanistique : 3,75

Le site est situé à proximité du centre de Charleroi mais loin de tout service. En revanche il est proche de la N598 et des chemins de halages. En raison de cette proximité avec la nationale et du canal Charleroi-Bruxelles, de son utilisation encore récente et des autres industries encore en activité à proximité, le site est particulièrement propice à un relancement économique. Il est d'ailleurs repris en zone d'activité économique industrielle au plan de secteur. Sa superficie réduit la moyenne globale.

Potentielles pollutions :

Le site contient des parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols sont à prévoir (Art. 12 §2 et 3 du Décret Sols). Aussi, outre les bâtiments fraîchement détruits, d'autres étaient présents dans les années 1970. Dès lors, il convient de vérifier la présence de substructures, de remblais pollués ou d'autres traces de pollutions liés aux anciennes activités.

Options de phytomanagements

Réserve naturelle / biodiversité	- Le niveau de connaissance biologique du site est faible et il n'y a pas d'espèce protégée ou menacée connues. Il ne comprend pas de site de grand intérêt biologique et son potentiel biologique est de 1.
Espace vert récréatif (parc)	+ La plupart des espaces aux alentours sont urbanisables et voués à cette occupation dans le Masterplan porte-Ouest. Un espace vert pourrait servir de connexion avec les halages mais il convient de surveiller le risque de pollution.
Agrivoltaïsme	+ - La production d'énergie peut alimenter les futurs bâtiments de la porte ouest, un hectare étant ouvert et pollué.
Espace productif de biomasse	- Le site est relativement plat en dehors des tas de stérile, et une végétation spontanée est présente, une production de biomasse serait donc possible sur un demi-hectare. La superficie est donc trop faible.
Culture hors-sol	+ Un des bâtiments est encore en place, une culture hors-sol y serait possible.

Objectifs d'aménagements : Au vu des potentiels d'espace vert et urbanistique, l'objectif d'aménagement principal est la mise en place d'une urbanisation, plutôt économique, avec un espace vert récréatif. De l'agrivoltaïsme pourrait soutenir ces infrastructures.

TERRIL DES RAMPARTS

Agglomération de Charleroi

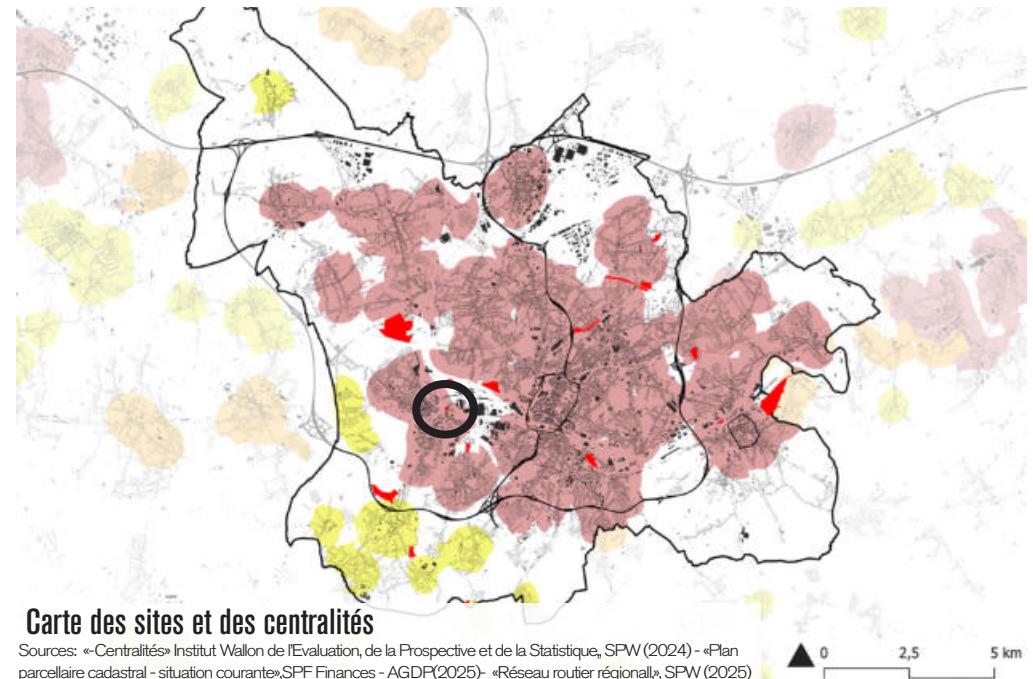
Équivalent habitant à 500m	1313
Superficie totale	1ha
Larges arbres feuillus (>=3m)	0,63ha
Petits arbres feuillus (<3m) et broussaille	0,06ha
Couvert herbacé à gestion intensive	0,25ha



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège

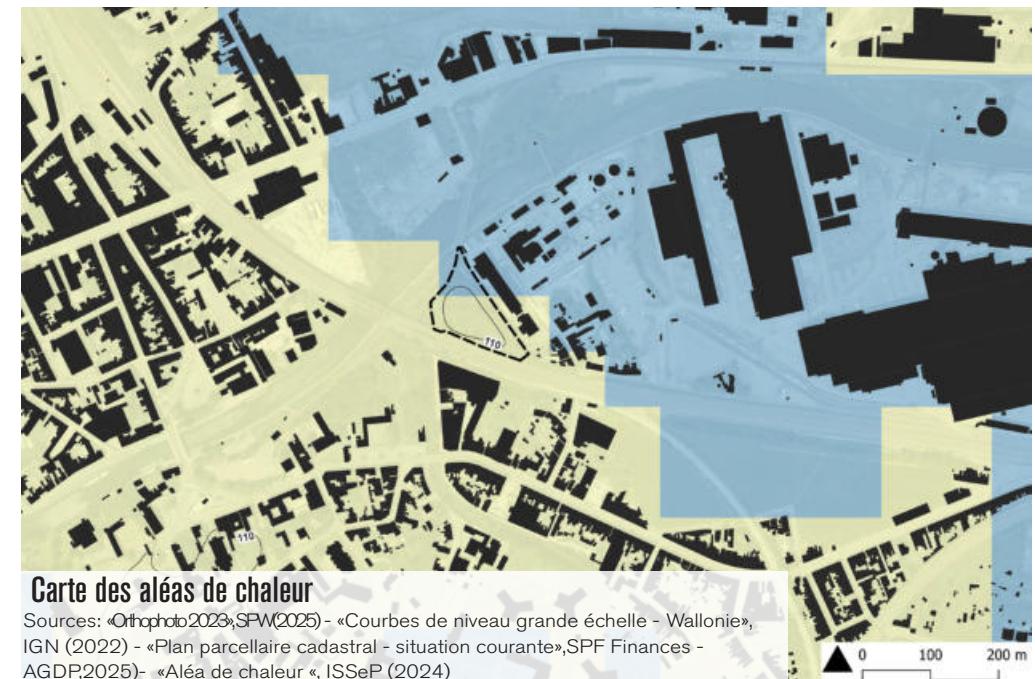
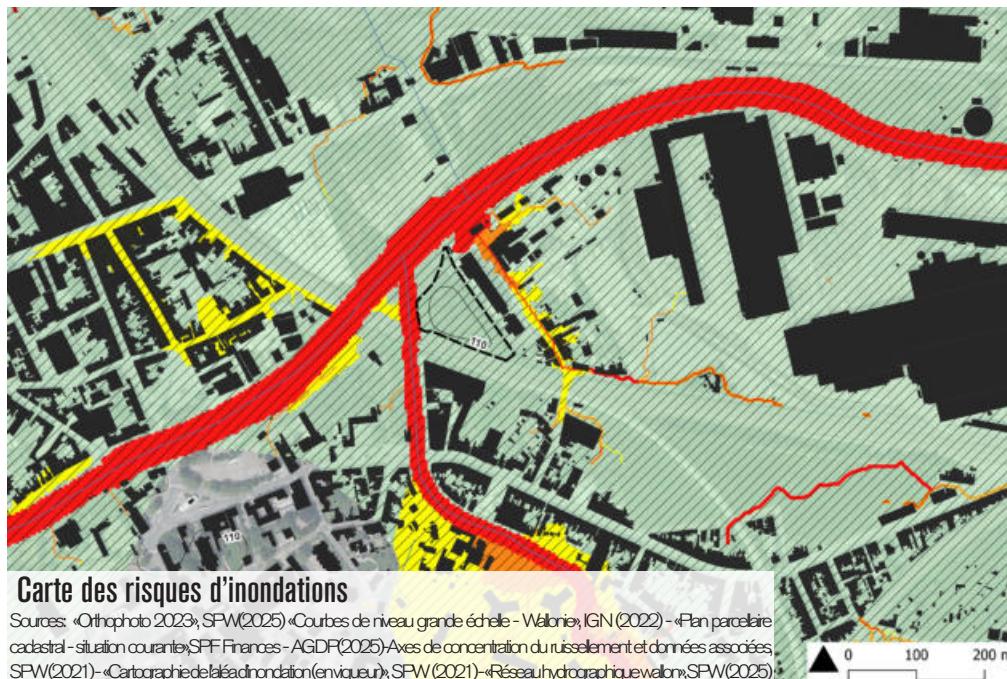
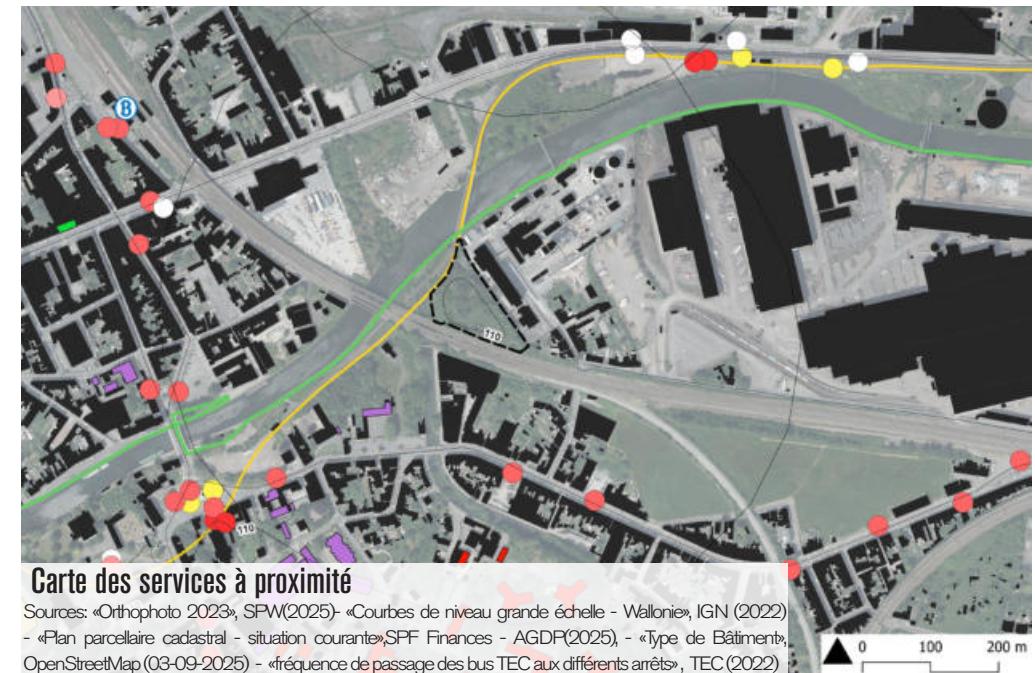


Source et auteur: ©ULiège

Service - inondations - îlots de chaleur

Le site est particulièrement isolé malgré sa proximité avec le tissu urbain. En effet, il est entouré par la Sambre, l'Eau d'Heure et par des industries. Cependant, il est à proximité directe d'une voie cyclable située le long du halage.

De l'autre côté de la voie ferrée, le site est proche d'arrêts de bus avec des dessertes fréquentes. On y trouve également des cliniques médicales, un commissariat et des écoles. Comme une partie importante de Marchienne-au-Pont, le site est repris dans un aléa d'inondation très faible. Il est également concerné par un aléa de chaleur modéré.

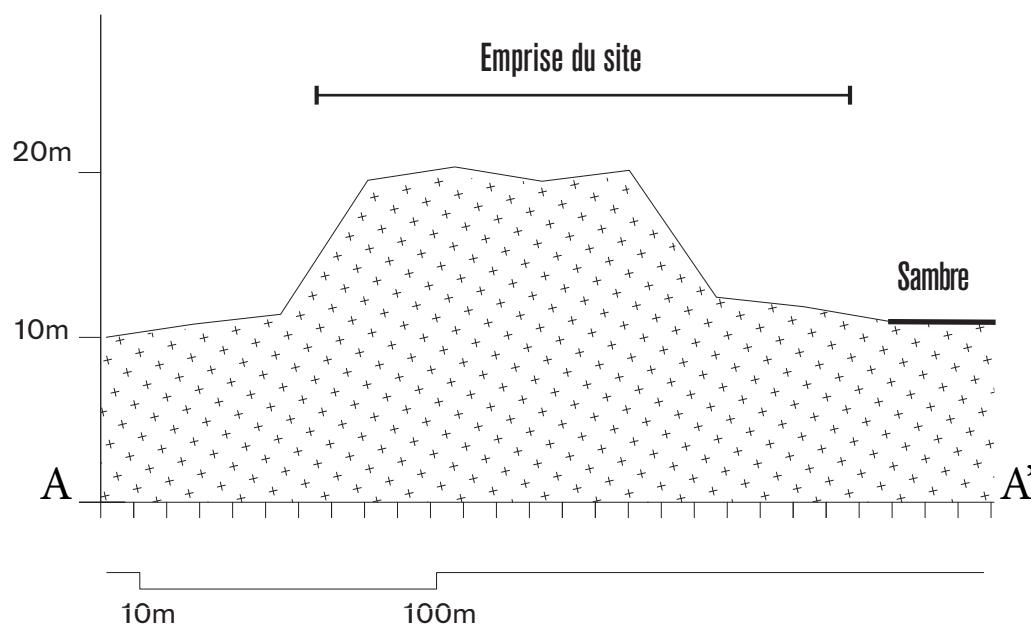


Strates, vues et utilisations du site

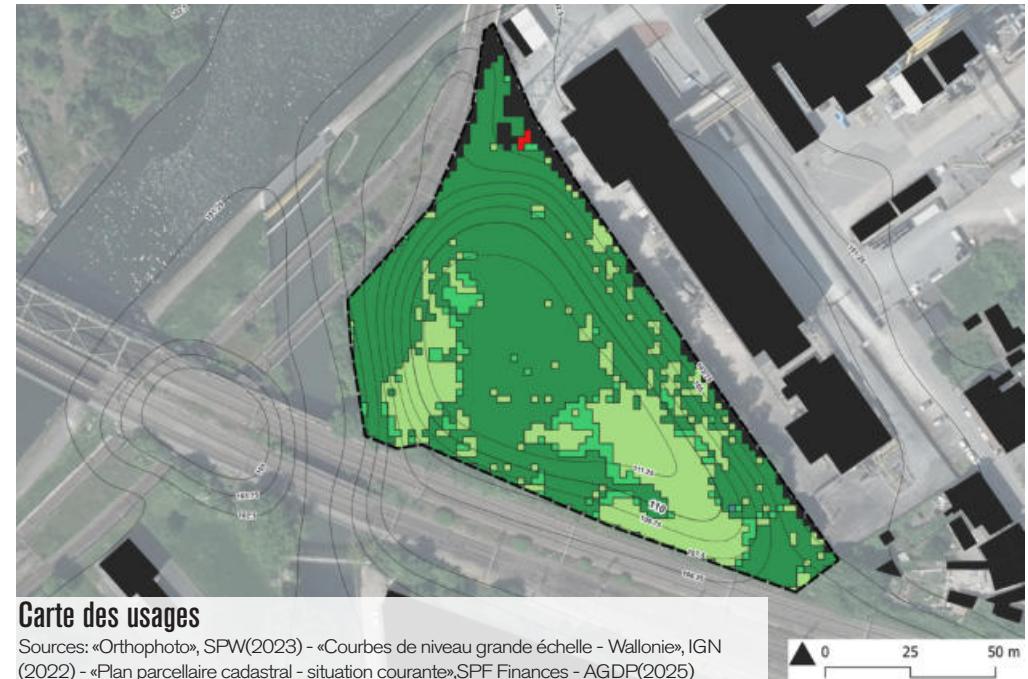
Le site est majoritairement boisé, avec une clairière et un versant ouest plus ouvert. Le site est peu visible depuis l'extérieur ; les seuls points de vue sont possibles depuis le halage.

Au sud et à l'est, il est masqué par la voie ferrée et les industries. Il est utilisé comme espace de circulation entre les halages et le tissu urbain de Marchienne-au-Pont.

Des cordes sont présentes sur les arbres à flanc de terril, et des sentiers sont visibles dans les hautes herbes et fourrés, indiquant un passage régulier. Beaucoup de déchets ont également été jetés en contrebas du site.

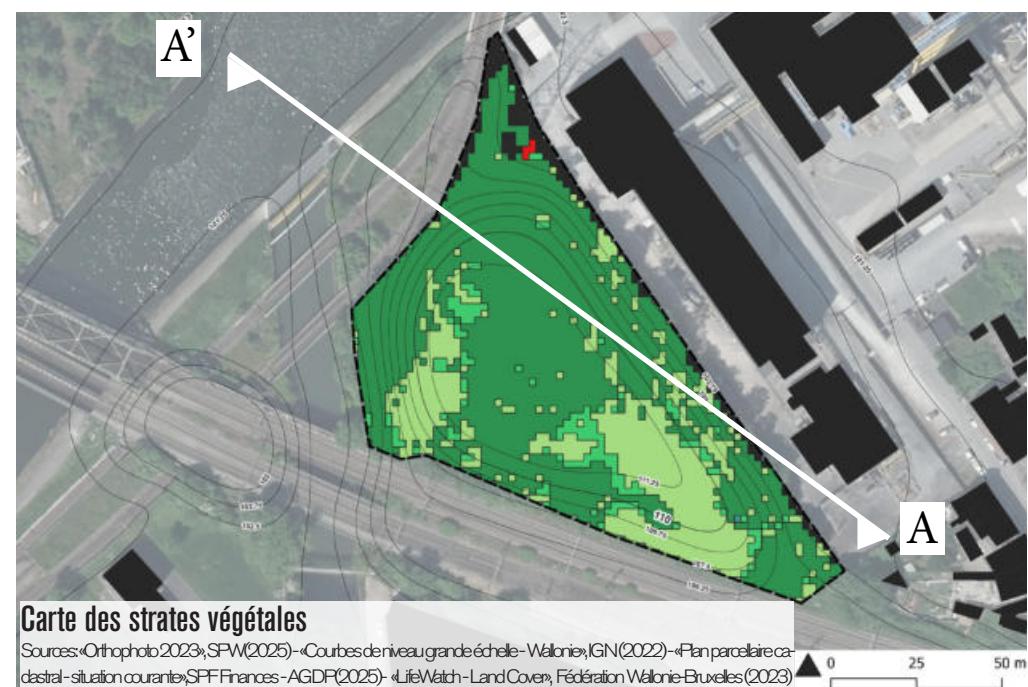


Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5



Carte des usages

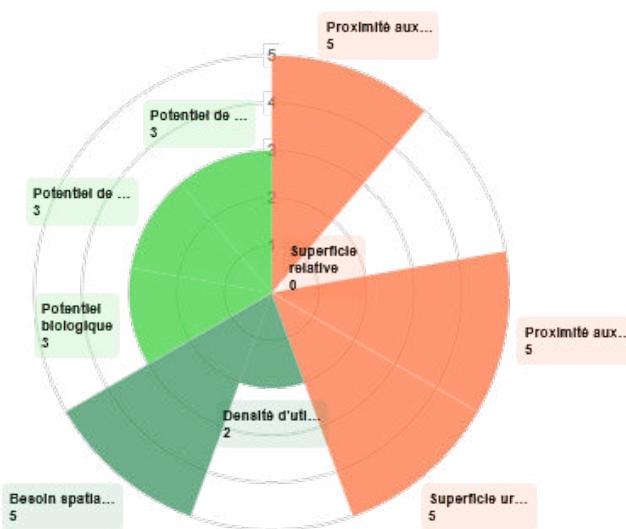
Sources: «Orthophoto», SPW(2023) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDR(2025)



Carte des strates végétales

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN(2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDR(2025) - «LifeWatch - Land Cover», Fédération Wallonie-Bruxelles (2023)

Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel de régulation des aléas d'inondation	3
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	3
Potentiel biologique	3
Besoin spatial en espaces verts	5
Densité d'utilisateur potentiel	2
Superficie urbanisable sans contraintes	5
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	5
Superficie relative	0
Proximité aux voies de communication principales	5

Potentiel environnemental : 3

Le site présente des potentiels biologiques et de régulations modérés. Il est situé dans une zone d'aléa d'inondation très faible par débordement et n'est pas traversé par un axe de ruissellement. Cependant, sa proximité avec la Sambre peut en faire un site potentiel pour une ZEC, afin de préserver la voie ferrée adjacente.

Potentiel en espace vert : 3,5

Son potentiel est moyen, en raison d'une densité de population environnante réduite et d'un besoin spatial élevé.

Potentiel urbanistique : 3,75

Le potentiel du site est relativement élevé en raison de sa proximité aux voies de transports, notamment la Sambre qui le borde, et à sa position dans la centralité de Marchienne-au-Pont. Le site est classé en activité économique industrielle au plan de secteur, donc potentiellement industrialisable, bien que le site soit de petite taille et a un relief contraignant. Il est également repris comme site SE-VESO et n'est donc pas urbanisable pour l'habitat.

Potentielles pollutions :

Le site ne contient que des parcelles potentiellement polluées concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation dans la BDES et aucun bâtiment n'est visible sur les cartes historiques.

Options de phytomanagement

Réserve naturelle / biodiversité	+ - Le niveau de connaissance biologique du site est nul et aucune espèce protégée ou menacée ne sont connues. Il ne comprend pas de site de grand intérêt biologique mais son potentiel biologique est de 3.
Espace vert récréatif (parc)	+ - Le potentiel d'espace vert du site est surtout faible en raison de sa densité de population faible. Le site est isolé mais pourrait être mis en avant avec les halages.
Agrivoltaïsme	+ - L'accès est complexe mais 0,1 ha d'espace ouvert pourrait être utilisé pour soutenir les industries à proximité.
Espace productif de biomasse	- Les pentes et les infrastructures qui entourent le site le rendent inaccessible. Une production ou une exploitation des boisements présents sont difficiles.
Culture hors-sol	- Le sol permet une culture de pleine terre plus rentable.

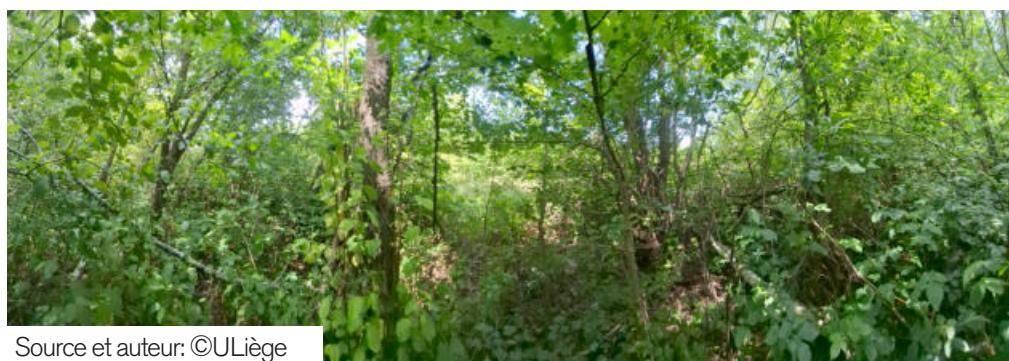
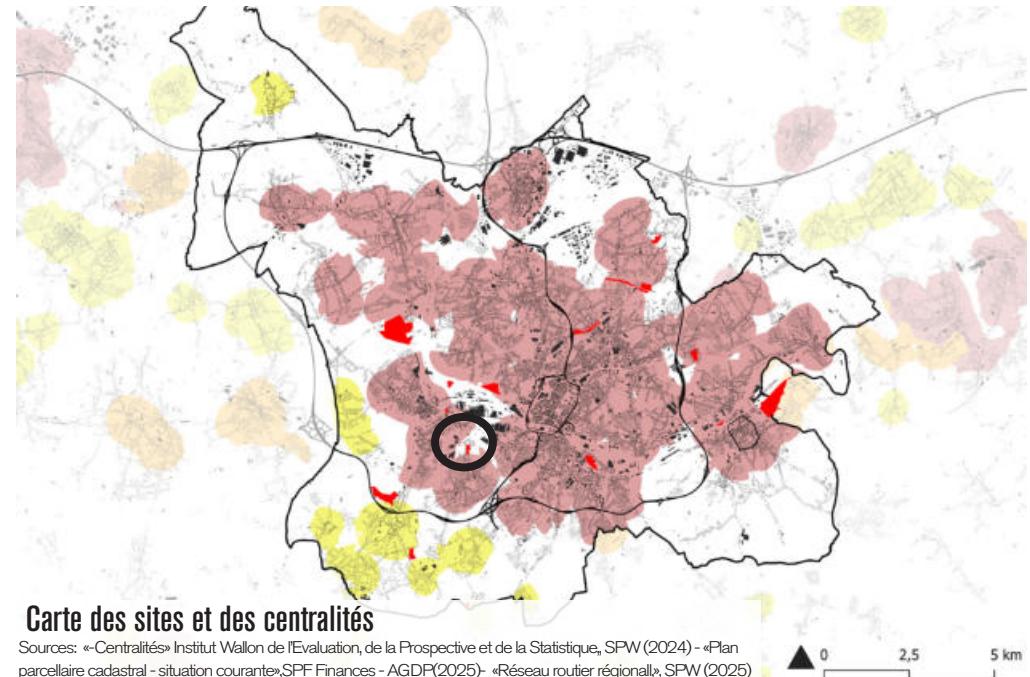
Objectifs d'aménagements : Le site peut se tourner vers un objectif d'aménagement urbanistique, paysager et/ou écologique. La première option d'aménagement pourrait donc se formuler comme un simple prolongement des industries adjacentes. La seconde consisterait en un espace vert en gestion différenciée.

TERRIL CONCEPTION

Agglomération de Charleroi	
Équivalent habitant à 500m	1149
Superficie totale	2,54ha
Bâtiment	0,006ha
Larges arbres feuillus (>=3m)	1,6ha
Conifères	0,026ha
Petits arbres feuillus (<3m) et arbuste	0,37ha
Petits conifères (<3m)	0,05ha
Couvert herbacé à gestion intensive	0,417ha
Sol artificiel imperméabilisé	0,05ha



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège



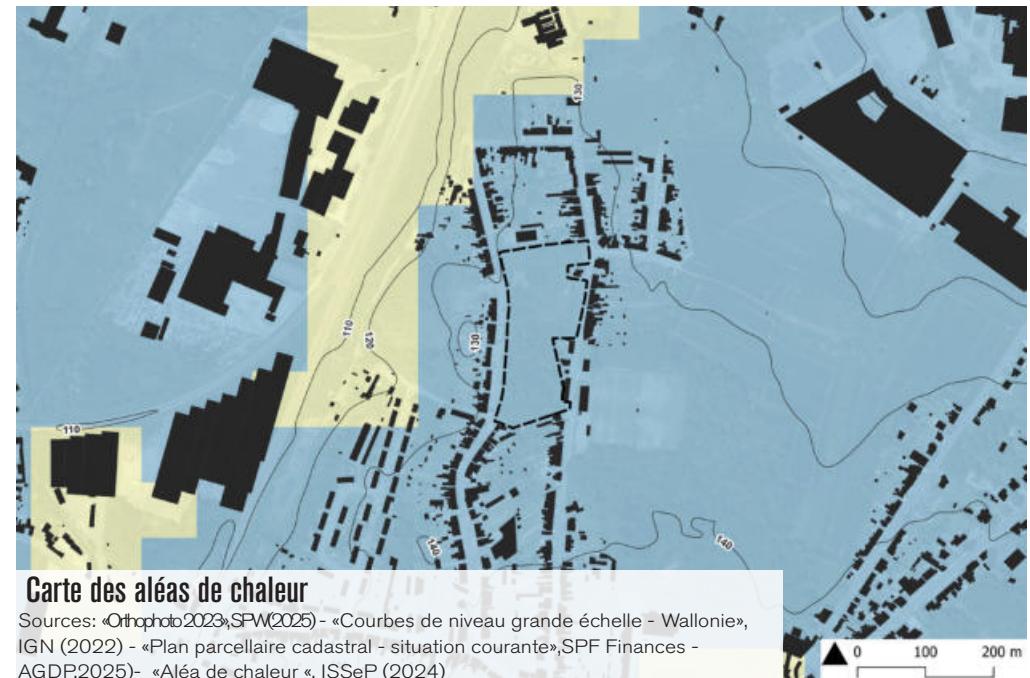
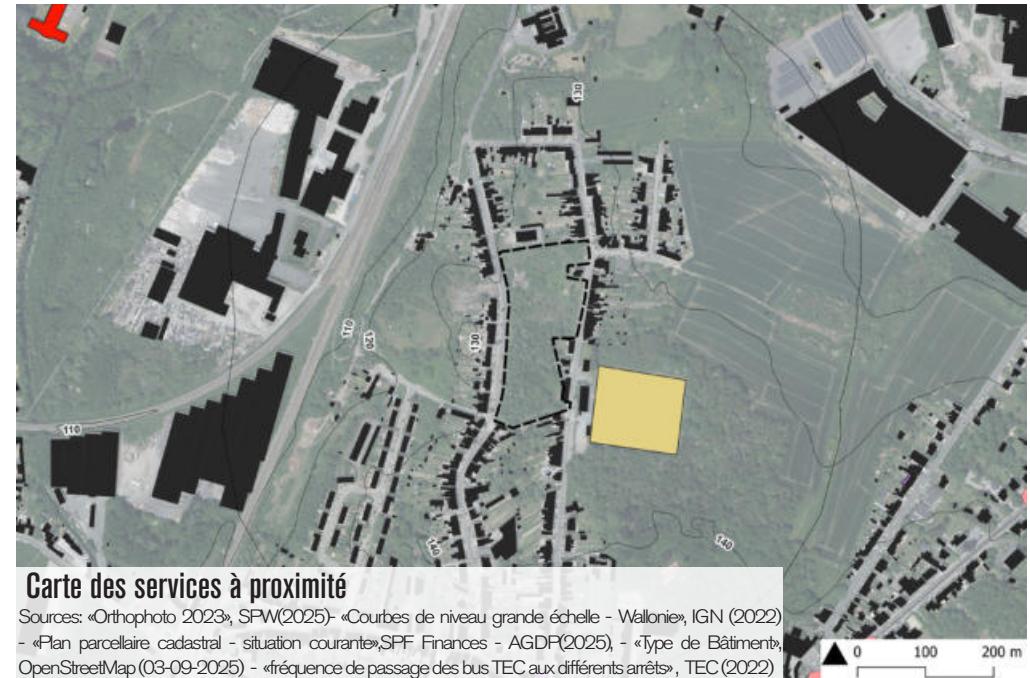
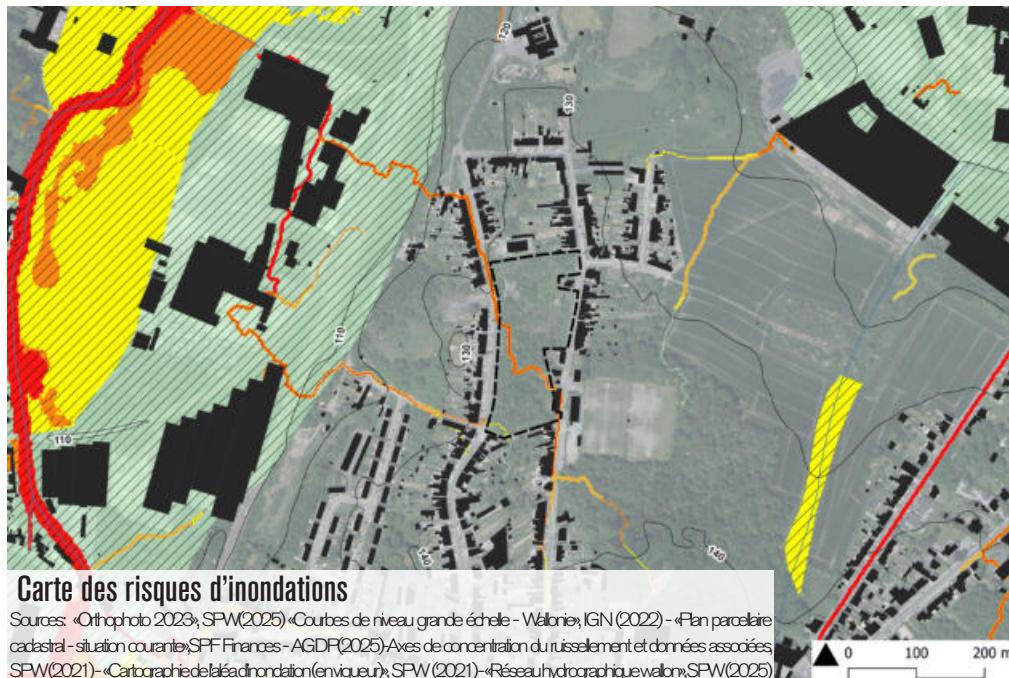
Source et auteur: ©ULiège

Service - inondations - îlots de chaleur

Le site n'a aucune connexion avec un transport en commun à proximité. Il y a cependant un terrain de sport voisin.

Un axe de ruissellement traverse le site et se jette vers des habitations et des entreprises comprises dans une zone d'aléa d'inondation par débordement.

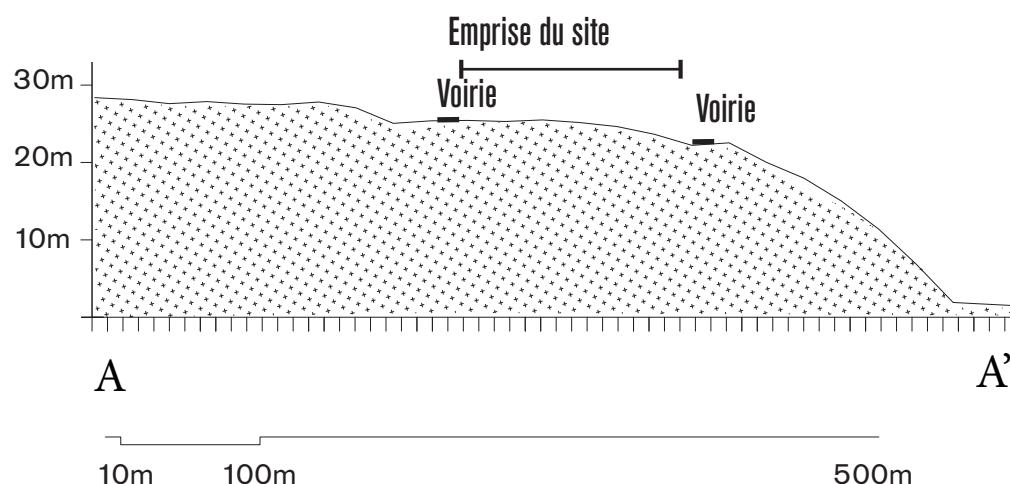
Le site est situé en zone d'aléa de chaleur faible, mais des zones d'aléa de chaleur modéré sont présentes à une centaine de mètres.



Strates, vues et utilisations du site

La plupart du site est recouverte par un boisement. La partie nord se reboise d'ailleurs progressivement. Les quelques zones enherbées sont ouvertes, mais les vues depuis l'extérieur restent très limitées. Une partie du site est utilisée comme dépôt et des traces de passage très localisées sont visibles en bordure du massif boisé.

Les riverains interrogés décrivent une utilisation peu fréquente et généralement très brève ; les seuls utilisateurs rencontrés emploient le site comme raccourci pour passer d'une rue à l'autre.



Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5

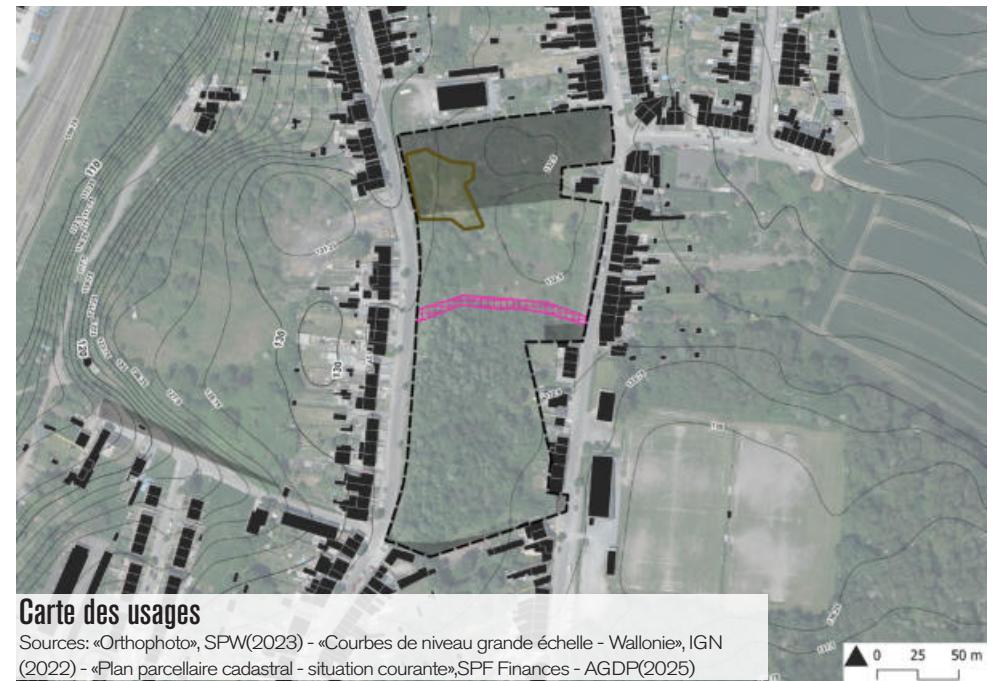
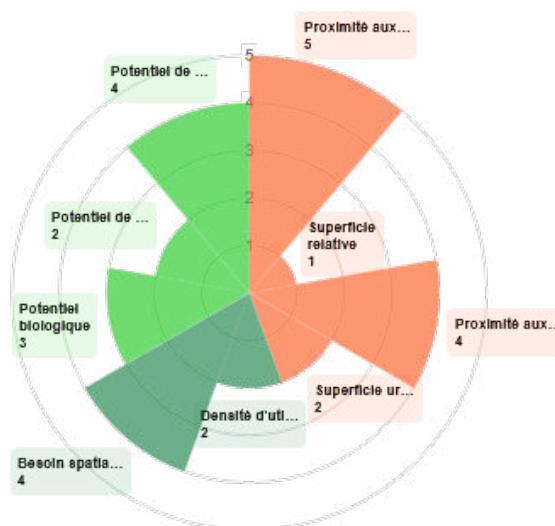


Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental : 3

Le site présente un potentiel biologique moyen. Le potentiel hydrologique est élevé en raison de la présence d'un axe de ruissellement débouchant sur des habitations amène à envisager une ZIT.

Potentiel en espace vert : 3

Son potentiel est moyen en raison d'une population environnante faible et un besoin spatial élevé dû au manque d'espace non urbanisable à proximité. Il est majoritairement en espace vert au plan de secteur.

Potentiel urbanistique : 3

Le site n'est pas proche d'aucun attracteur malgré sa proximité aux centralités. La partie urbanisable, en zone d'habitat, est cependant partiellement mise en vente pour construire. Le site est proche des axes de transport mais la partie urbanisable est particulièrement réduite.

Potentielles pollutions :

Le site contient uniquement des parcelles potentiellement polluées concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation dans la BDES et aucun bâtiment industriel n'est visible sur les cartes historiques.

Options de phytomanagement

Réserve naturelle / biodiversité	+ - Le niveau de connaissance biologique du site est nul. Il ne comprend pas de site de grand intérêt biologique mais son potentiel biologique est de 3.
Espace vert récréatif (parc)	- Le potentiel d'espace vert du site est moyen surtout en raison de sa densité de population faible. Il n'est actuellement pas exploité comme tel par les riverains qui ont pour la plupart un jardin et un parc pour se balader à proximité. La plupart du site est cependant en zone d'espaces verts
Agrivoltaïsme	+ - Moins d'un demi-hectare est ouvert au sein du site, la surface potentielle est donc réduite.
Espace productif de biomasse	+ Le site est plat, perméable et accessible. Celui-ci est majoritairement boisé, 1ha et demi pourrait être exploité. L'équivalent habitant à 500m est de 1149, une densité assez faible. Moins d'un demi-hectare est ouvert au sein du site, l'implantation de biomasse serait réduite même si elle pourrait être mutualisée avec une autre friche ouverte sur plusieurs hectares à proximité.
Culture hors-sol	- Il n'y a ni dalles, ni bâtiments.

Objectifs d'aménagements : Le site peut se tourner vers un objectif urbanistique ainsi que vers des objectifs écologiques et de régulation des inondations. La partie urbanisable peut servir de prolongement aux lotissements, tandis que le reste du site peut soit être classé en réserve incluant une ZIT, soit servir d'exploitation locale des boisements, voir de petite implantation locale d'agrivoltaïsme.

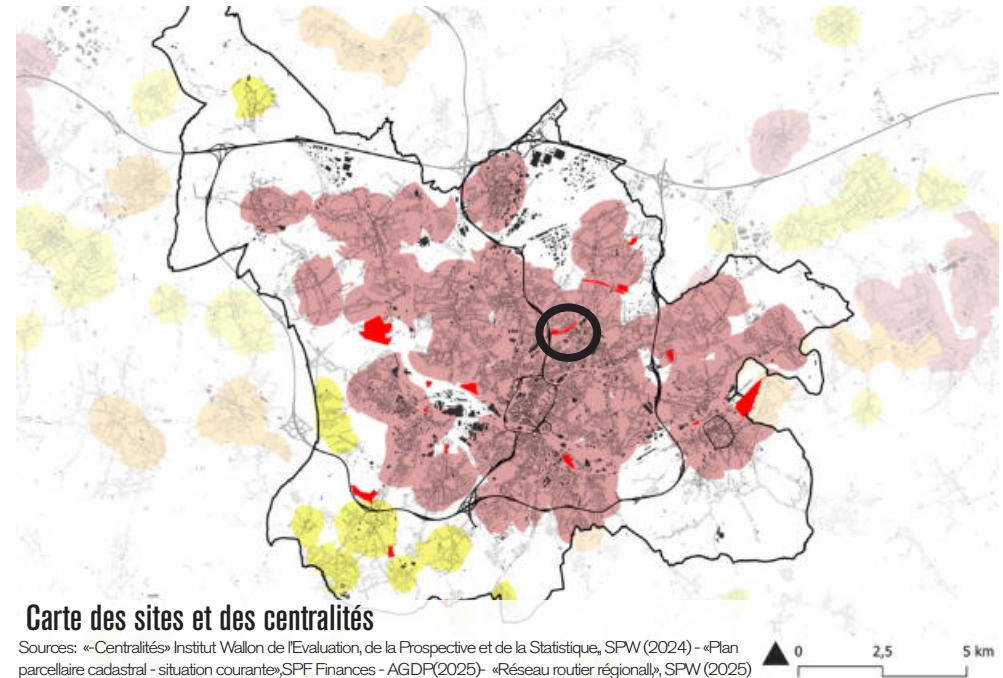
GARE ET ATELIER DE LODELINSART

Agglomération de Charleroi

Équivalent habitant à 500m	3876
Superficie totale	7,12ha
Bâtiment	0,05ha
Larges arbres feuillus	4,77ha
Conifères	0,02ha
Petits arbres feuillus et arbustes	0,28ha
Petits conifères	0,04ha
Couvert herbacé à gestion intensive	0,97ha
Sol naturel	0,01ha
Sol artificiel imperméabilisé	0,89ha



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège

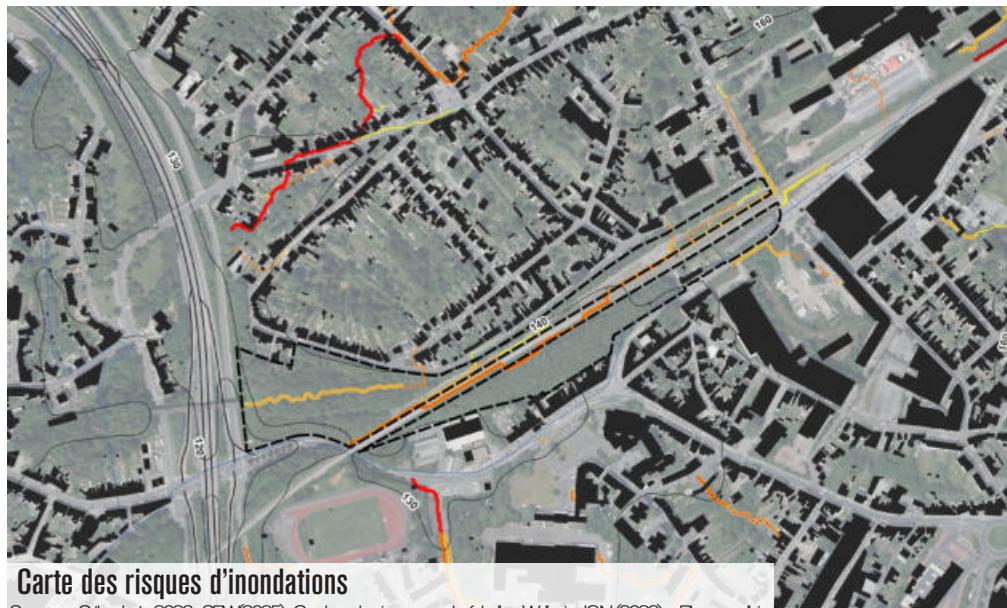


Source et auteur: ©ULiège

Services - inondations - îlots de chaleur

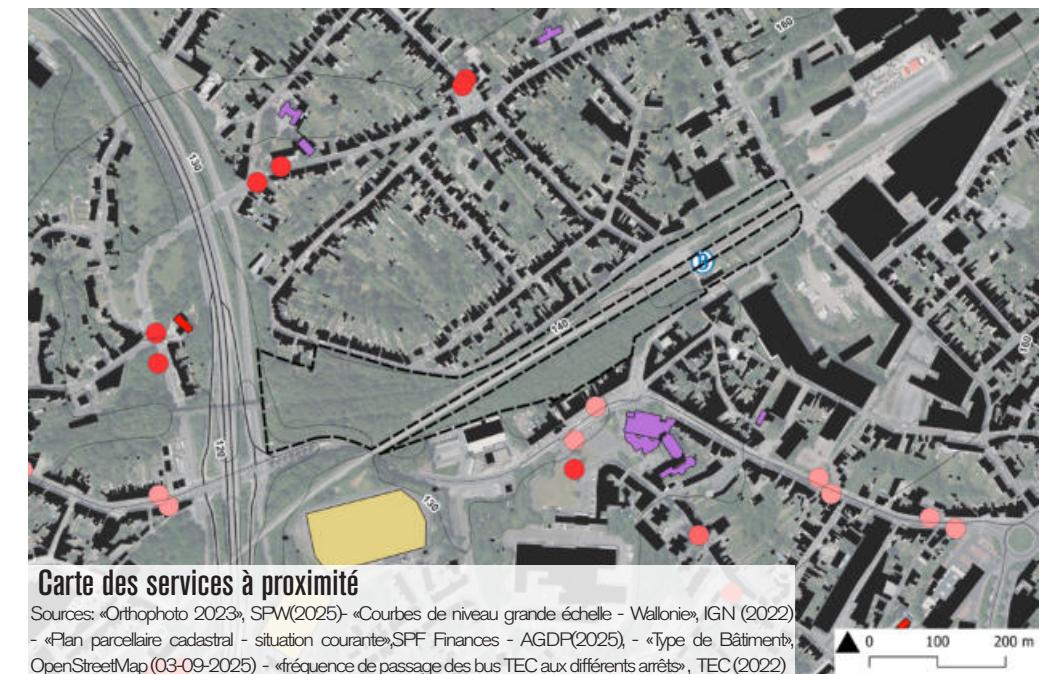
Le site longe la voie ferrée et entoure la gare de Lodelinsart. Il est bordé par un supermarché et non loin se trouve également le stade Jonet et l'IFAPME de Charleroi.

Des arrêts de bus avec des fréquences très élevées sont présents à proximité. Plusieurs axes de ruissellement et le ruisseau de Gilly, voûté, traversent la friche. Le site est repris majoritairement dans une zone d'aléa de chaleur faible mais la partie Est est reprise en zone d'aléa modéré, comme le reste du tissu urbain de Gilly.



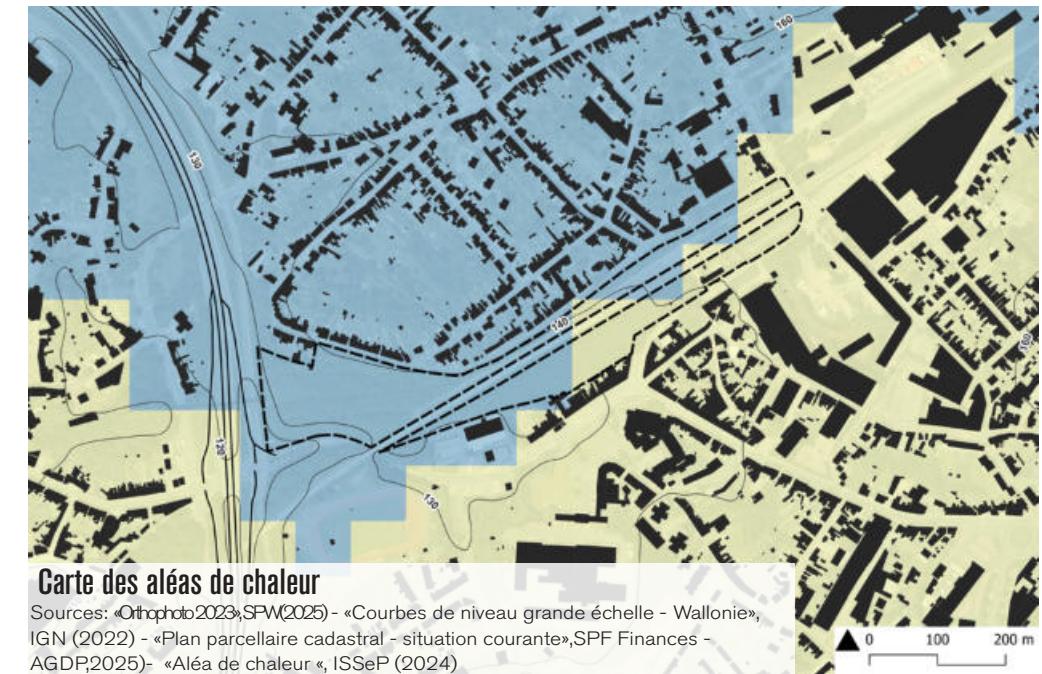
Carte des risques d'inondations

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)-«Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025), - «Type de Bâtiment», OpenStreetMap (03-09-2025) - «fréquence de passage des bus TEC aux différents arrêts», TEC (2022)



Carte des services à proximité

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)-«Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025), - «Type de Bâtiment», OpenStreetMap (03-09-2025) - «fréquence de passage des bus TEC aux différents arrêts», TEC (2022)



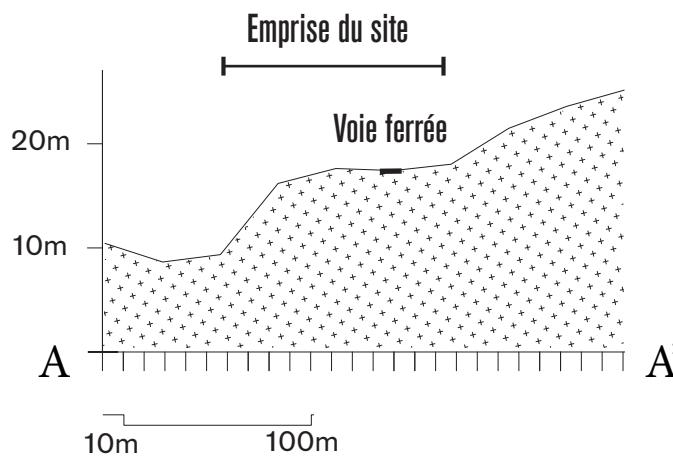
Carte des aléas de chaleur

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)-«Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)- «Aléa de chaleur », ISSeP (2024)

Strates, vues et utilisations du site

Le site est largement arboré. Les seuls espaces non boisés sont liés à la présence de la gare de Lodelinsart (surfaces enherbées autour des quais et surfaces artificialisées sur les anciennes voies de chemin de fer et l'ancien parking). Le relief et les boisements rendent l'intérieur du site peu visible en contre-bas de celui-ci.

Il est principalement utilisé comme décharge sauvage du côté Nord de la voie ferrée. D'après les riverains, il y a régulièrement des arrêts en voiture pour décharger des sacs poubelles ou des encombrants divers. Des traces de passage sont aussi visibles comme raccourcit pour accéder au quai. De l'autre côté des voies il y a également un campement sauvage.



Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5

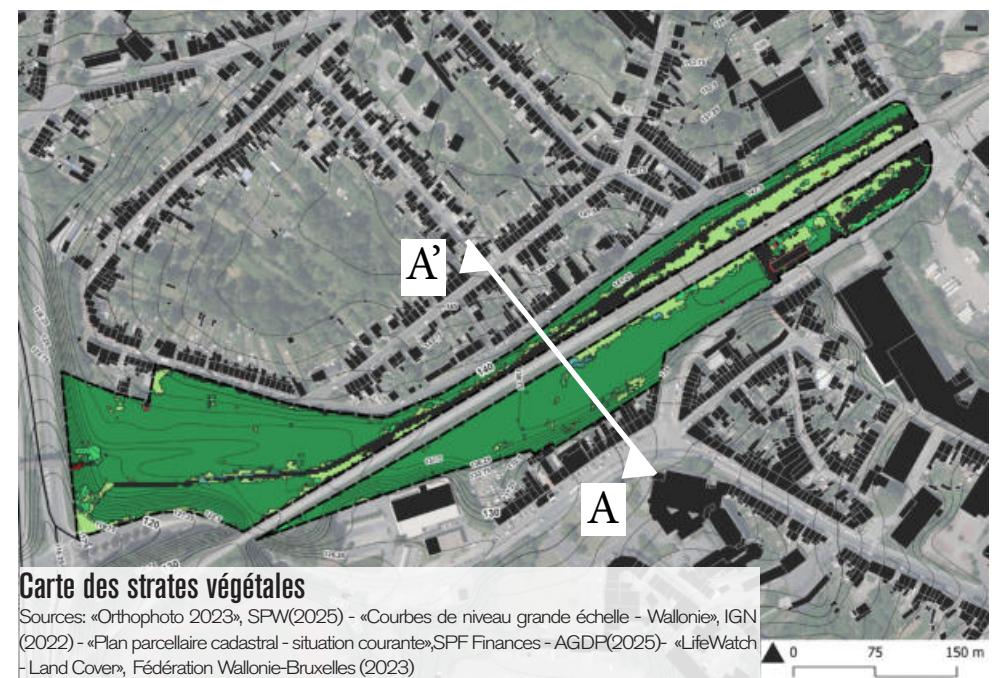
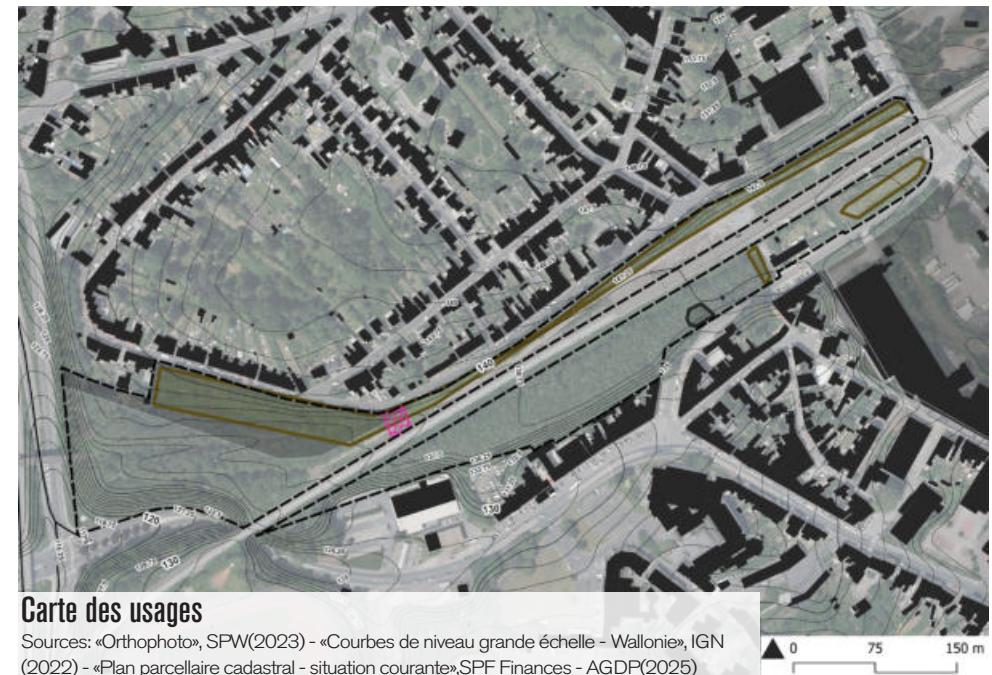
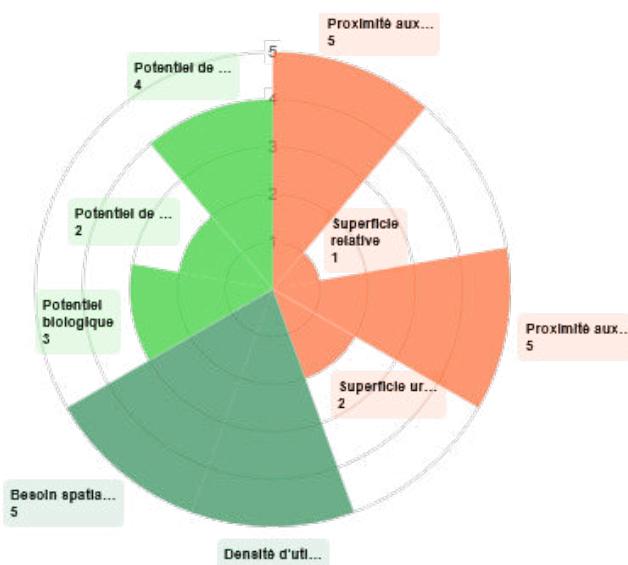


Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental : 3

Le site présente un potentiel biologique moyen. Le passage d'un cours d'eau voûté potentiellement à réouvrir sur l'ancien parking présente une opportunité pour réduire le débit et ainsi les aléas d'inondation en aval via une ZIT au niveau de l'ancien parking détruit. L'environnement urbain de la friche est dans un aléa de chaleur modéré.

Potentiel en espace vert : 5

Le potentiel du site en tant qu'espace vert est maximum en raison d'une population environnante très dense et d'un manque d'espace non urbanisable à proximité.

Potentiel urbanistique : 3,25

Le site est au cœur d'une centralité, proche d'écoles, de supermarchés, de terrains de sports, d'arrêts de bus. Cependant la superficie urbanisable est assez faible. La plupart du site est d'ailleurs en zone blanche ou zone d'espace vert au plan de secteur, avec une faible proportion d'espace en zone d'habitat. Le site est particulièrement proche des axes de circulation, bordants la voie ferrée et la E420.

Potentielles pollutions :

Le site contient uniquement des parcelles potentiellement polluées concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation dans la BDES et aucun bâtiment industriel n'est visible sur les cartes historiques: seule la voie ferrée empruntait anciennement l'actuel emplacement des boisements sur la partie Nord du site.

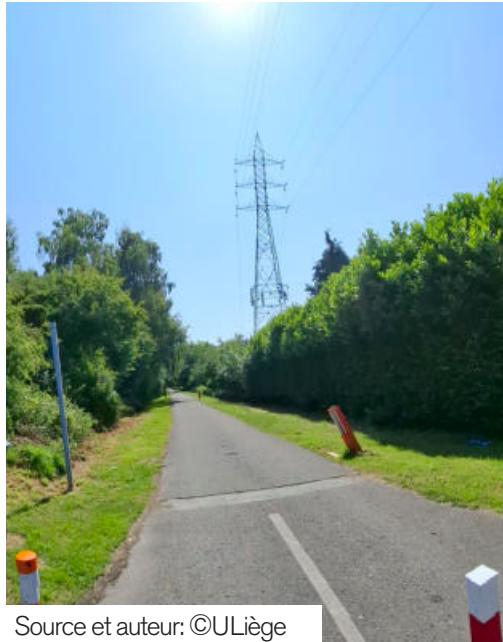
Options de phytomanagement

Potentiel de régulation des aléas d'inondation	4	Réserve naturelle / biodiversité	+- Le niveau de connaissance biologique du site est nul, aucune espèce protégée ou menacée ne sont connues. Il ne comprend pas de site de grand intérêt biologique mais son potentiel biologique est de 3.
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2	Espace vert récréatif (parc)	+ Le potentiel d'espace vert du site est très élevé, étant au cœur du tissu urbain de Lodelinsart et de Gilly. Au vu des aléas de chaleur, le site offre l'opportunité d'apporter un îlot de fraîcheur. Une partie est déjà en zone d'espace vert au plan de secteur.
Potentiel biologique	3	Agrivoltaïsme	+- Le site est presque intégralement boisé et des surfaces ouvertes réduites sont néanmoins présentes à proximité des infrastructures ferroviaires. Seule une petite production locale peut donc être fournie, potentiellement lié aux infrastructures de la gare.
Besoin spatial en espaces verts	5	Espace productif de biomasse	+- La plupart du site présente des pentes entre 5 et 15° principalement boisées, pour environ 4 ha. Ceci présente une ressource ligneuse à exploiter et rend compliqué l'intégration de plantations. La densité de population est très élevée (3876 à 500m). Peu d'espaces sont ouverts sur le site et dans les friches aux alentours pour une plantation de miscanthus ou de chanvre, n'atteignant pas les 8ha visés.
Densité d'utilisateur potentiel	5	Culture hors-sol	- Les seules parties imperméabilisées sont des voies de circulations ou l'ancien parking détruit.
Superficie urbanisable sans contraintes	2		
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	5		
Superficie relative	1		
Proximité aux voies de communication principales	5		

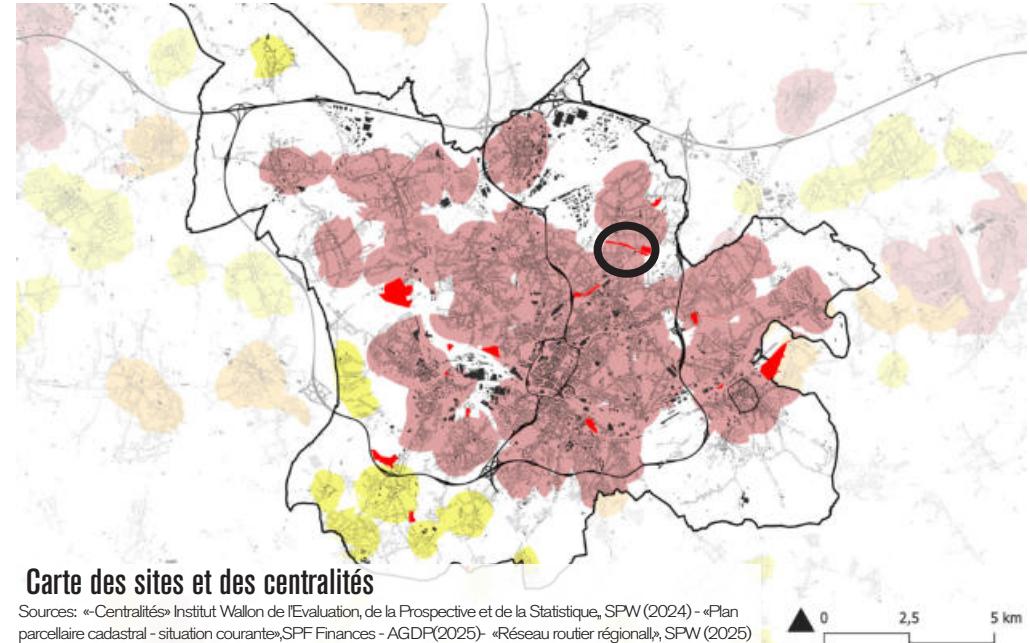
Objectifs d'aménagements : Le site présente un potentiel important comme espace vert, pouvant inclure une ZIT et en gestion différenciée. Cet espace vert peut être accompagné de l'exploitation locale de la biomasse ligneuse et/ou d'agrivoltaïsme sur les surfaces relativement planes.

GARE ET COUR AUX MARCHANDISES DE JUMET HAMENDES

Agglomération de Charleroi	
Équivalent habitant à 500m	1724
Superficie totale	5,12ha
Larges arbres feuillus	3,95ha
Conifères	0,007ha
Petits arbres feuillus et arbustes	0,09ha
Petits conifères	0,57ha
Couvert herbacé à gestion intensive	0,47ha
Sol artificiel imperméabilisé	0,53ha



Source et auteur: ©ULiège

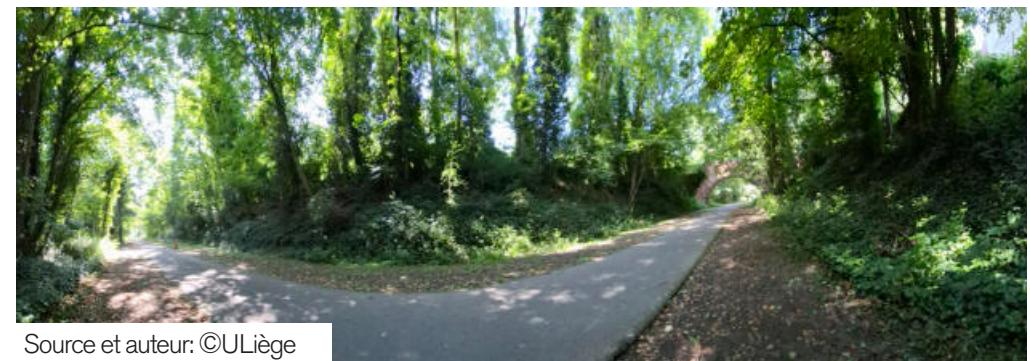


Carte des sites et des centralités

Sources: «Centralités» Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique, SPW (2024) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)- «Réseau routier régional», SPW (2025)



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège

Services - inondations - îlots de chaleur

L'ancienne voie de chemin de fer a été réaménagée en RAVeL. Elle se situe à proximité des écoles primaires et maternelles « Quartier Hamendes » ainsi que du stade André Robert.

Plusieurs arrêts de bus, avec une fréquence relativement faible, sont également présents.

Le site est traversé par quelques axes de ruissellement, dont l'un passe par des habitations et débouche sur une zone d'aléa d'inondation faible par débordement comprenant des logements.

Le site ainsi que son environnement urbain sont en aléa de chaleur faible.



Carte des services à proximité

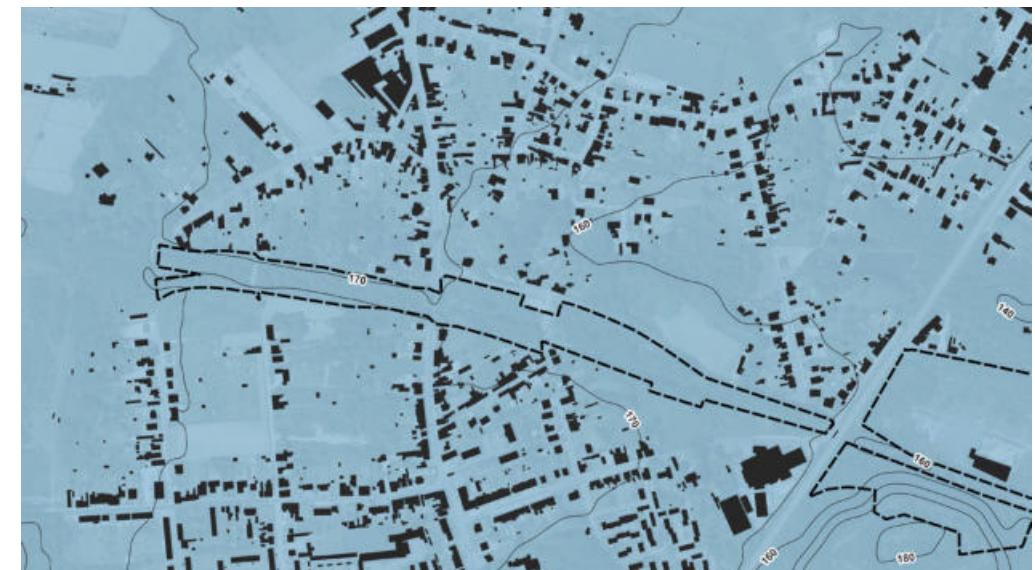
Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)- «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022)

- «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025), - «Type de Bâtiment», OpenStreetMap (03-09-2025) - «fréquence de passage des bus TEC aux différents arrêts», TEC (2022)



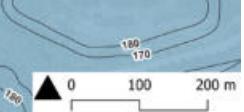
Carte des risques d'inondations

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)- «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)-Axes de concentration du ruissellement et données associées, SPW(2021)-«Cartographie de l'aléa inondation(en vigueur)», SPW (2021)-«Réseau hydrographique wallon», SPW(2025)



Carte des aléas de chaleur

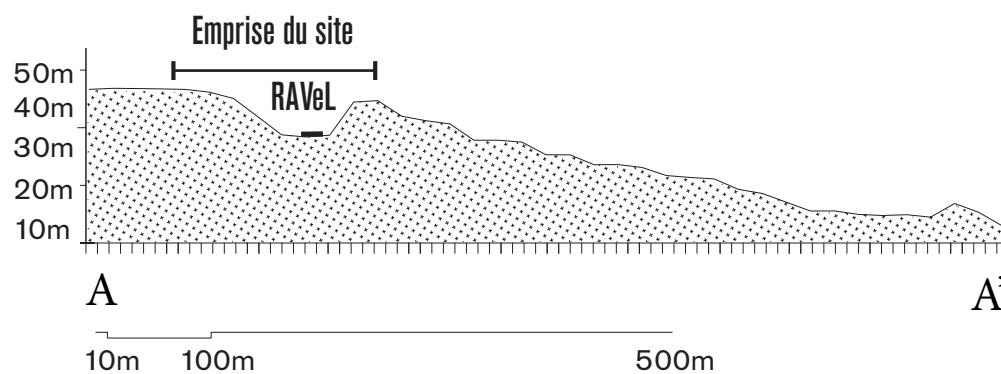
Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)- «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)- «Aléa de chaleur », ISSeP (2024)



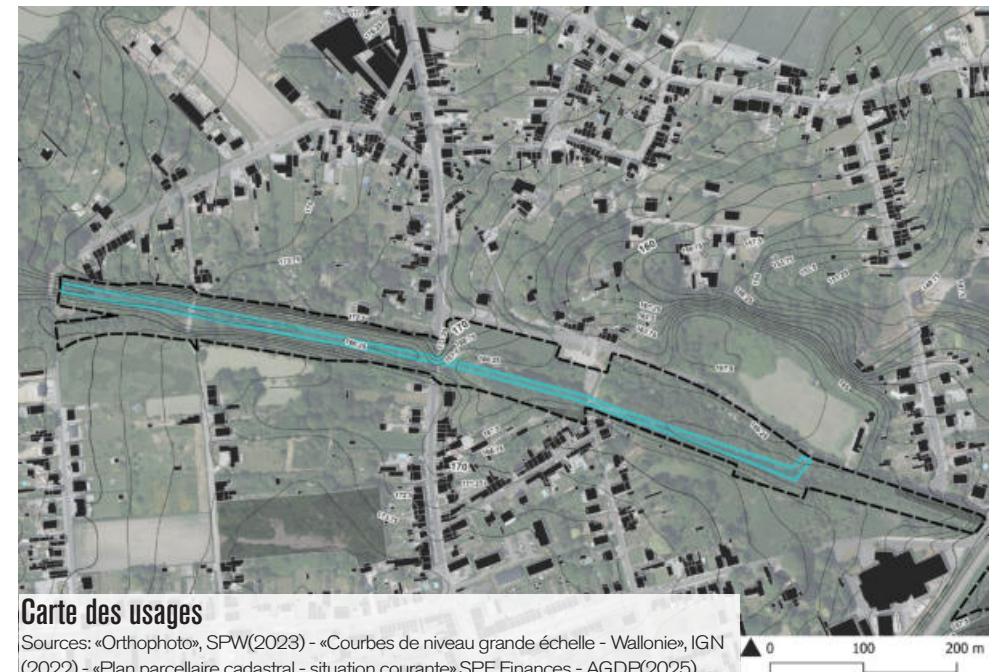
Strates, vues et utilisations du site

Il est occupé par le RAVeL, qui le traverse, et par des boisements qui l'entourent, notamment sur ses versants. Ce relief et cette végétation limitent largement les vues depuis l'extérieur.

Le site est donc surtout utilisé par des promeneurs, des sportifs et des habitants qui y promènent leurs chiens, profitant du cadre boisé.

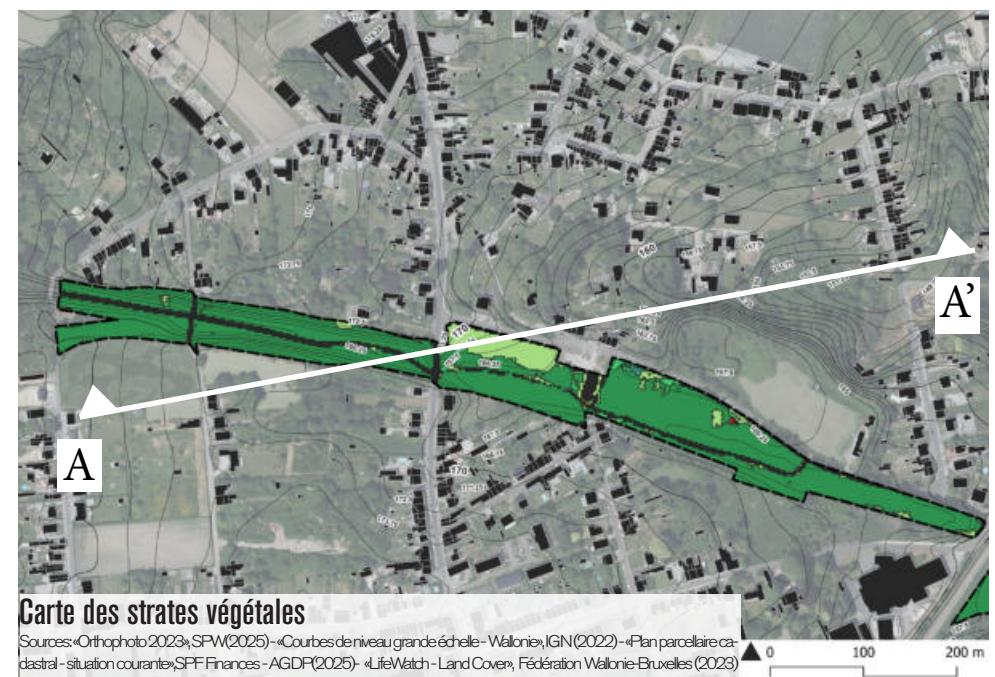


Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5



Carte des usages

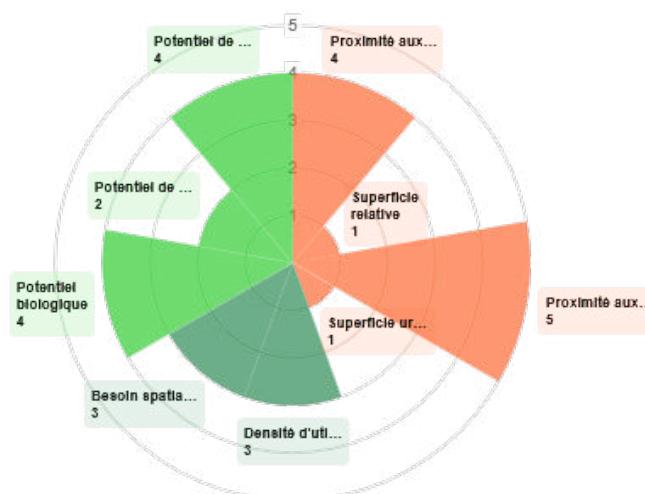
Sources: «Orthophoto», SPW(2023) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)



Carte des strates végétales

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025) - «LifeWatch - Land Cover», Fédération Wallonie-Bruxelles (2023)

Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental : 3,3

Le site présente un potentiel biologique élevé. Le passage des axes de ruissellement offre un potentiel de réduction du débit et donc de diminution des aléas d'inondation en aval, via des fossés à redents par exemple. L'environnement urbain de la friche est en aléa de chaleur faible.

Potentiel en espace vert : 3

Potentiel moyen, lié à une population environnante et à un besoin spatial en espaces verts modéré.

Potentiel urbanistique: 2,75

Le site est au cœur d'une centralité, proche d'écoles, de terrains de sport, d'arrêts de bus et inclut un RAVeL, mais la superficie urbanisable est pratiquement inexistante. Le site est également particulièrement proche des axes de circulation, bordant la voie ferrée et la E420.

Potentielles pollutions :

Le site contient uniquement des parcelles potentiellement polluées concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation dans la BDES et aucun bâtiment industriel n'est visible sur les cartes historiques.

Options de phytomanagements

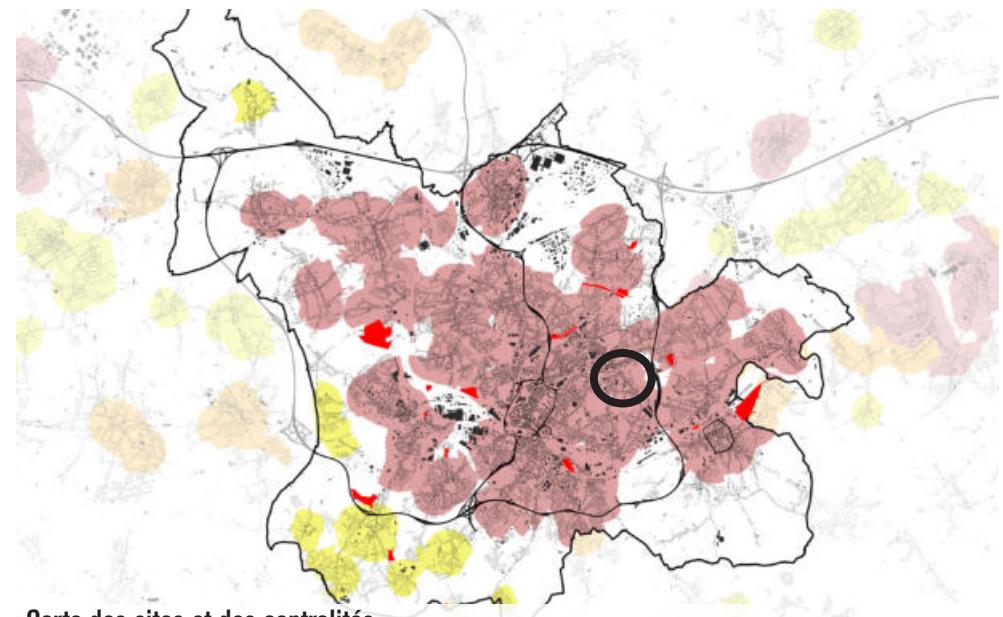
Potentiel de régulation des aléas d'inondation	4	Réserve naturelle / biodiversité	+ Le niveau de connaissance biologique du site est très faible et aucune espèce protégée ou menacée ne sont connues. Il ne comprend pas de site de grand intérêt biologique mais son potentiel biologique est de 4.
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2	Espace vert récréatif (parc)	+ Le potentiel d'espace vert du site est moyen mais il inclus déjà un RAVeL et quelques bancs. Ceci pourrait donc être complété avec plus de mobiliers et d'espaces de repos ou récréatif. Il est, en soit, déjà est en zone d'espaces verts au plan de secteur et utilisé comme tel.
Potentiel biologique	4	Agrivoltaïsme	+ - Le site est principalement boisé mais un espace ouvert et suffisamment plat de moins d'un hectare serait exploitable. Néanmoins ceci pourrait impacter le potentiel biologique élevé du site.
Besoin spatial en espaces verts	3	Espace productif de biomasse	- Environ 3 ha de boisement sont présents sur des pentes de moins de 15° mais ils sont peu accessibles et une exploitation impactera fortement le cadre du RAVeL. La densité de population est modéré (1724 à 500m). Les espaces ouverts et sur une pente de moins de 15° sont particulièrement réduits sur le site et dans les friches aux alentours, n'atteignant pas les 8 ha visés.
Densité d'utilisateur potentiel	3	Culture hors-sol	- Pas de surface imperméable ou de bâtiment .
Superficie urbanisable sans contraintes	1		
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	5		
Superficie relative	1		
Proximité aux voies de communication principales	4		

Objectif d'aménagement : Compte tenu des différents potentiels, il y a un objectif paysager lié au RAVeL, un objectif écologique et un objectif de réduction de ruissellements. Ceci peut se formuler par un espace vert en gestion différenciée venant compléter la situation existante.

VERRERIE DES HAMENDES

Agglomération de Charleroi

Équivalent habitant à 500m	1005
Superficie totale	7,5ha
Bâtiment	0,182ha
Larges arbres feuillus	4,703ha
Conifères	0,02ha
Petits arbres feuillus et arbustes	0,45ha
Petits conifères	0,02ha
Couvert herbacé et broussaille d'intérêt biologique	0,04ha
Couvert herbacé en gestion intensive	0,723ha
Végétations d'une zone récemment perturbée	0,01ha
Sol naturel	0,02ha
Sol artificiel imperméabilisé	1,28ha

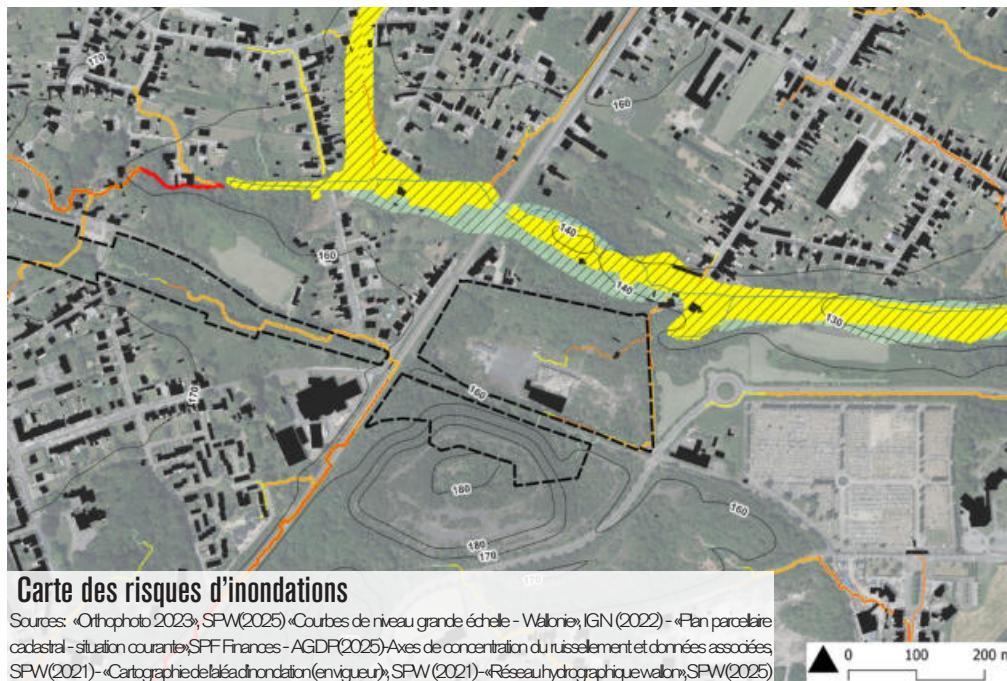
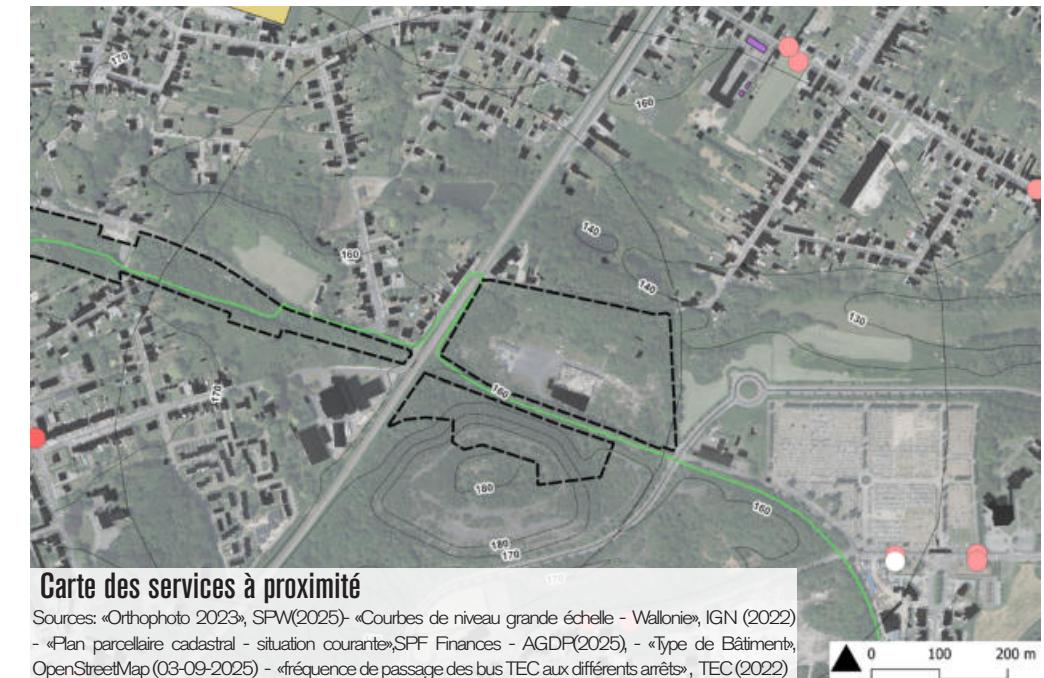


Services - inondations - îlots de chaleur

Le site est directement traversé par un RAVeL et s'étend donc sur 2 parties distinctes. Trois rues offrent un accès direct, cependant il y a seulement un arrêt de bus peu desservis à proximité.

Il a un potentiel de régulation des aléas d'inondation, étant traversé par un axe qui se jette directement dans une zone d'aléa élevé par débordement.

Il est situé en aléa de chaleur faible.



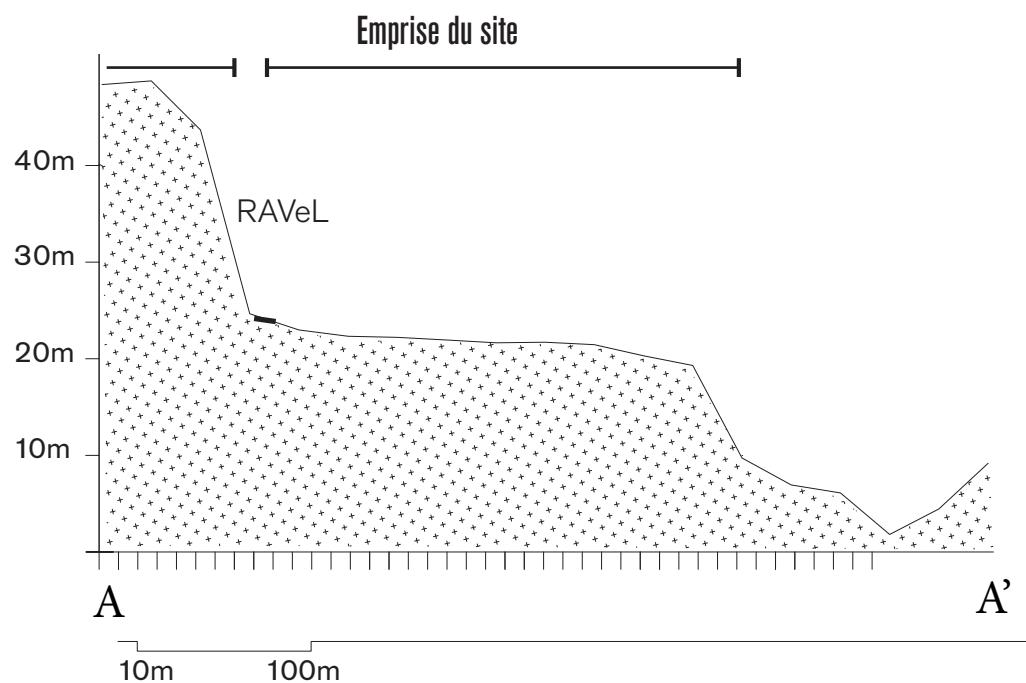
Strates, vues et utilisations du site

Le site est divisé en deux parties distinctes :

la première correspond à l'ancienne verrerie des Hamendes, la seconde au terril Saint Xavier 3.

La plupart du site est boisé et ne permet pas de distinguer clairement les paysages plus ouverts présents dans la verrerie, même si ceux-ci restent ponctuellement visibles depuis le RAVeL. Les paysages du terril sont relativement visibles, mais pas sur la face comprise dans le périmètre.

Même si le site est traversé par un RAVeL, celui-ci n'est pas fréquenté sur la partie « verrerie », contrairement au terril. Le site de la verrerie semble avoir été investi par des habitats légers, et le périmètre est utilisé à des fins privées. De nombreux dépôts sont aussi présents le long du côté est.

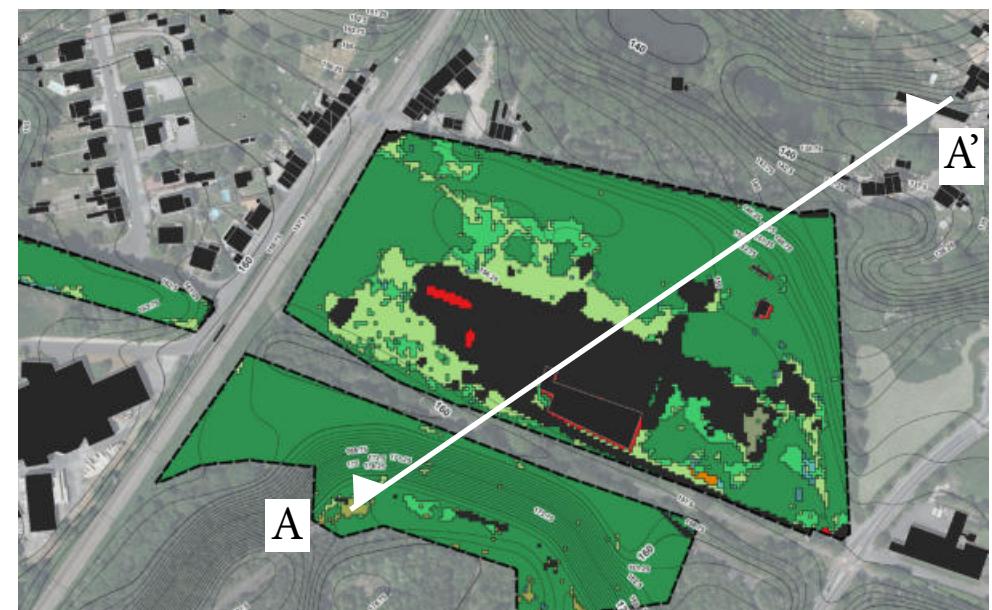


Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5



Carte des usages

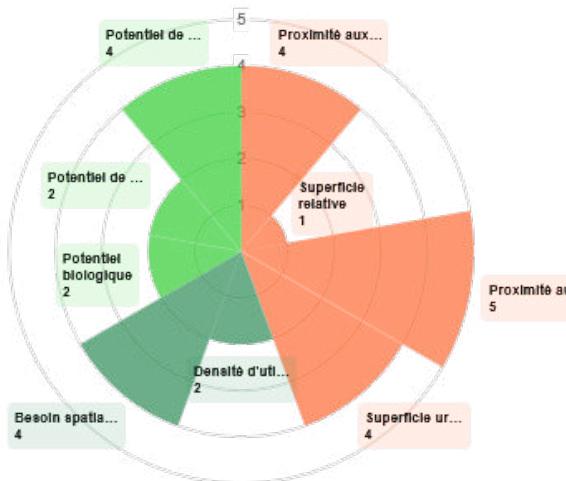
Sources: «Orthophoto», SPW(2023) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)



Carte des strates végétales

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025) - «LifeWatch - Land Cover», Fédération Wallonie-Bruxelles (2023)

Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental : 2,6

Le site présente un potentiel biologique faible. Le passage d'un axe de ruissellement en contrebas du site constitue une opportunité pour planter une ZIT.

Potentiel en espace vert : 3

Potentiel modéré, lié à une faible densité de population environnante et à un besoin spatial en espaces verts élevé.

Potentiel urbanistique : 3,5

Son positionnement dans les centralités et sa surface urbanisable rendraient le site propice à une urbanisation. Le site est proche des axes de transport mais reste relativement petit. L'ancienne verrerie est cependant en zone d'activité économique mixte au plan de secteur. Le terril est, quant à lui, en zone d'espaces verts et en ZACC.

Potentielles pollutions :

Le site contient des parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols sont à prévoir. Aussi, d'autres bâtiments étaient présents dans les années 1970. Dès lors, il convient de vérifier la présence de substructures, de remblais pollués ou d'autres traces de pollution liées aux anciennes activités.

Options de phytomanagement

Potentiel de régulation des aléas d'inondation	4	Réserve naturelle /biodiversité	- Le niveau de connaissance biologique du site est faible et aucune espèce protégée ou menacée ne sont connues. Il ne comprend pas de site de grand intérêt biologique mais son potentiel biologique est de 2.
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2	Espace vert récréatif (parc)	+ Le potentiel d'espace vert du site est moyen mais un RAVeL traverse les deux parties du site. Le terril adjacent est partiellement déjà affecté et utilisé comme espace vert au plan de secteur.
Potentiel biologique	2	Agrivoltaïsme	+ Les parties perméables ou en couvert herbacé peuvent être utilisées, ce qui représente environ 1 ha.
Besoin spatial en espaces verts	4	Espace productif de biomasse	+ Les parties relativement plates peuvent être utilisées pour produire de la biomasse. Les 2 ha de boisements de la partie terril sont difficilement accessibles et près d'un hectare est présent sur des pentes de plus de 20°. Environ 2 ha et demi sont cependant présents sur des pentes de moins de 15° et accessibles. Moins d'un hectare est disponible pour de nouvelles plantations et peu d'espaces le sont dans les friches aux alentours. La densité de population est assez faible à 500m (équi.hab:1005).
Densité d'utilisateur potentiel	2	Culture hors-sol	+ Peut être appliquée sur les dalles de béton.
Superficie urbanisable sans contraintes	4		
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	5		
Superficie relative	1		
Proximité aux voies de communication principales	5		

Objectifs d'aménagements : L'aménagement présenterait des objectifs urbanistiques et paysagers. Celui-ci peut se formuler comme une urbanisation résidentielle ou économique, voir mixte avec PME, et d'un espace vert reliant le projet au RAVeL et au terril adjacent. L'agrivoltaïsme pourrait être lié à cette urbanisation et l'exploitation de biomasse intégrée à un projet paysager.

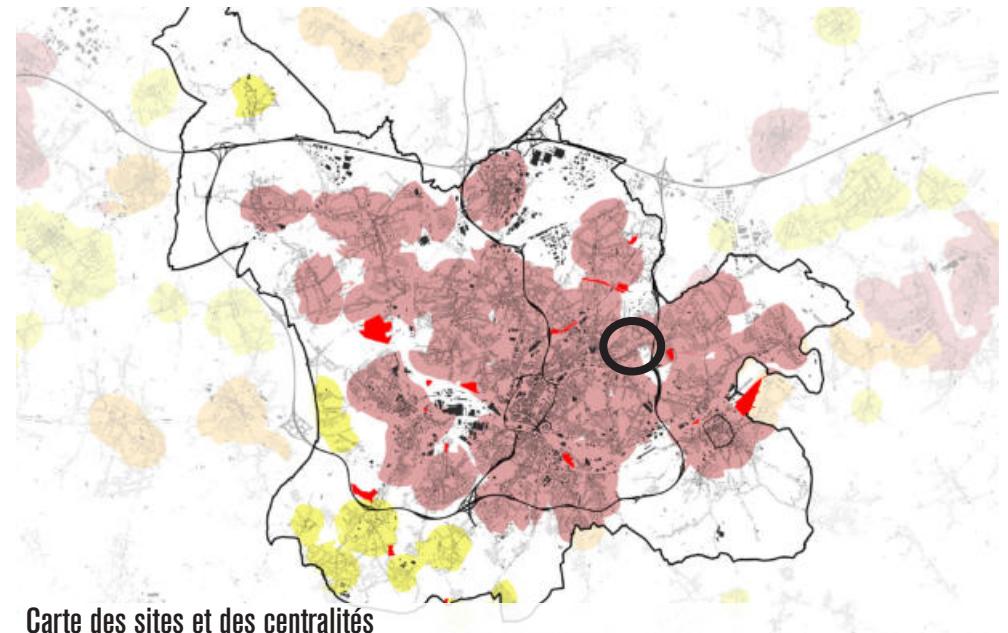
TERRIL SAINT-CHARLES

Agglomération de Charleroi

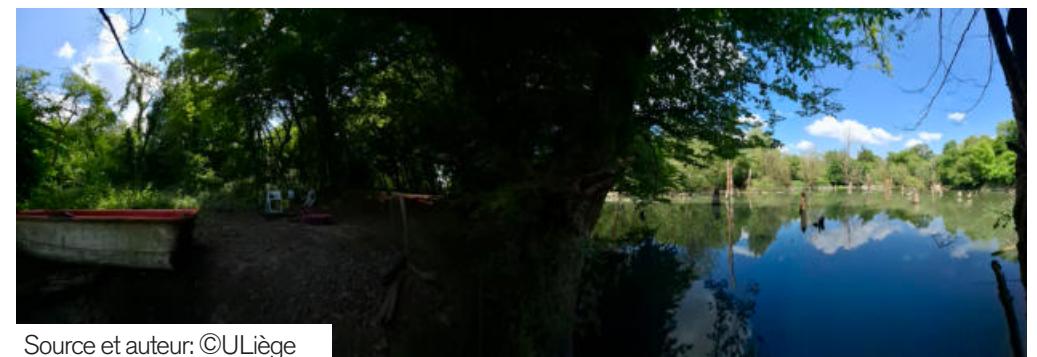
Équivalent habitant à 500m	1469
Superficie totale	4,078ha
Bâtiment	0,08ha
Larges arbres feuillus	2,96ha
Conifères	0,007ha
Petits arbres feuillus et arbustes	0,31ha
Petits conifères	0,006ha
Herbacées à rotations au cours de l'année	0,043ha
Couvert herbacé à gestion intensive	0,42ha
Végétations d'une zone récemment perturbée	0,004ha
Sol artificiel imperméabilisé	0,218ha



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège

Services - inondations - îlots de chaleur

Plusieurs arrêts de bus avec une fréquence de départs moyenne sont à proximité du site. Un sentier balisé borde également le site.

Il comprend des zones d'aléa d'inondation par ruissellement très élevé, correspondant à des axes de ruissellement débouchant sur des habitations. Il inclut également une zone d'aléa d'inondation élevé par débordement, qui n'intègre pas d'habitation.

Son environnement, comme le site lui-même, est inclus dans une zone d'aléa de chaleur faible.



Carte des risques d'inondations

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)-«Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025) - «Axes de concentration du ruissellement et données associées», SPW (2021) - «Cartographie de l'aléa d'inondation(en vigueur)», SPW (2021) - «Réseau hydrographique wallon», SPW(2025)

▲ 0 100 200 m



Carte des services à proximité

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)- «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025) - «Type de Bâtiment», OpenStreetMap (03-09-2025) - «Fréquence de passage des bus TEC aux différents arrêts», TEC (2022)

▲ 0 100 200 m



Carte des aléas de chaleur

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)- «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)- «Aléa de chaleur », ISSeP (2024)

▲ 0 100 200 m

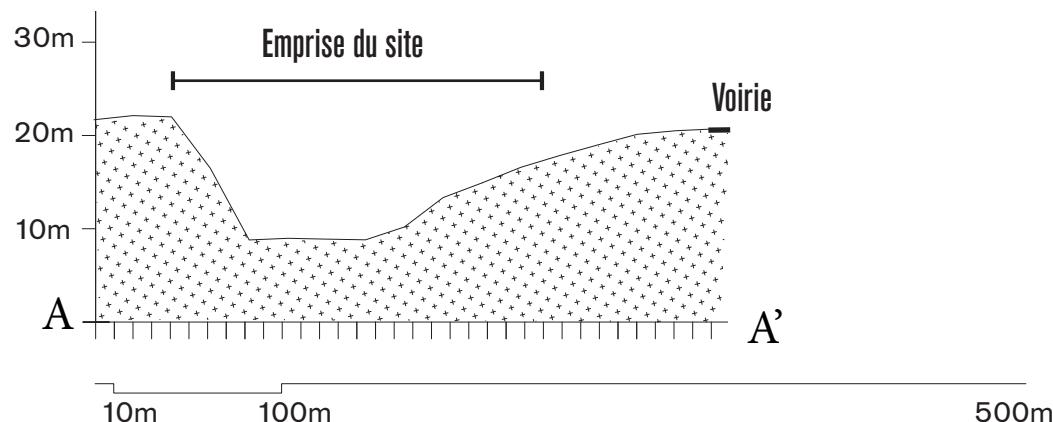
Strates, vues et utilisations du site

Le site est largement boisé avec quelques espaces plus ouverts (sur des terrains privés) et au cœur de celui-ci un plan d'eau qui est indiqué en fond de cuvette par le Landcover 2022 comme un sol artificiel (correspondant sur terrain à un étang).

Ces paysages ne sont pas visibles depuis l'extérieur avec les massifs arboré et les habitations. De même, peu d'éléments sont visibles depuis l'intérieur du site.

L'étang semble avoir été privatisé et différents éléments ont été installés aux abords: panneaux didactiques sur la faune et flore, des chaises et un bateau. Des sacs poubelles et des déchets ménagers ont également été déposés dans les boisements.

D'après le voisinage le site est utilisé pour les promenades, notamment par des jeunes et par des promeneurs de chien mais la privatisation de l'étang restreint la venue à proximité, même sans barrière. Une personne interrogée mentionne que le manque d'entretien lié aux déchets la démotivent à s'y rendre.



Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5

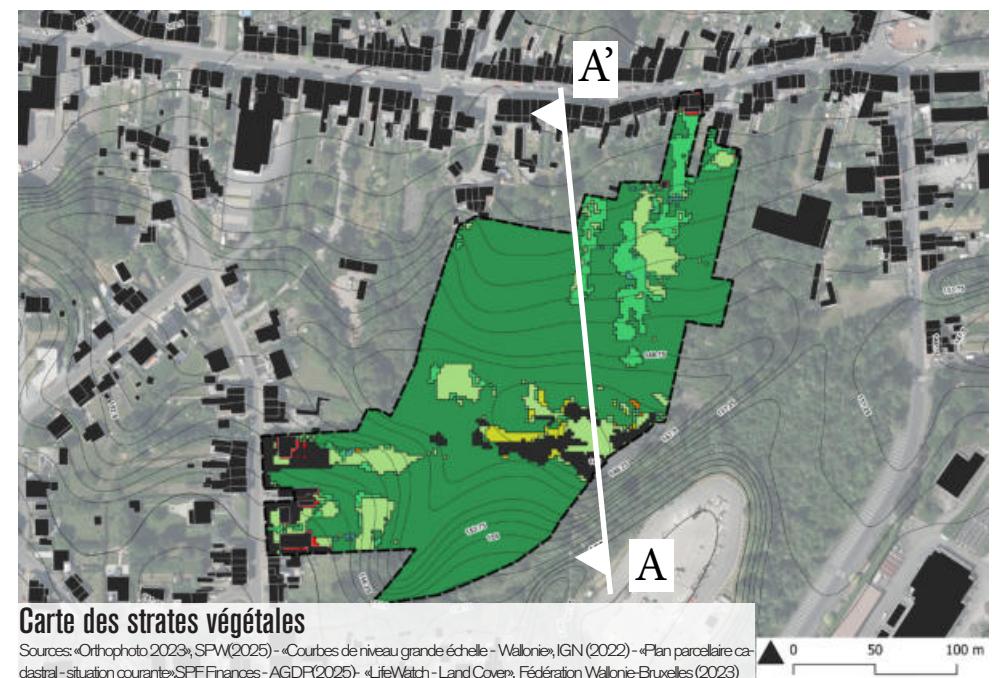
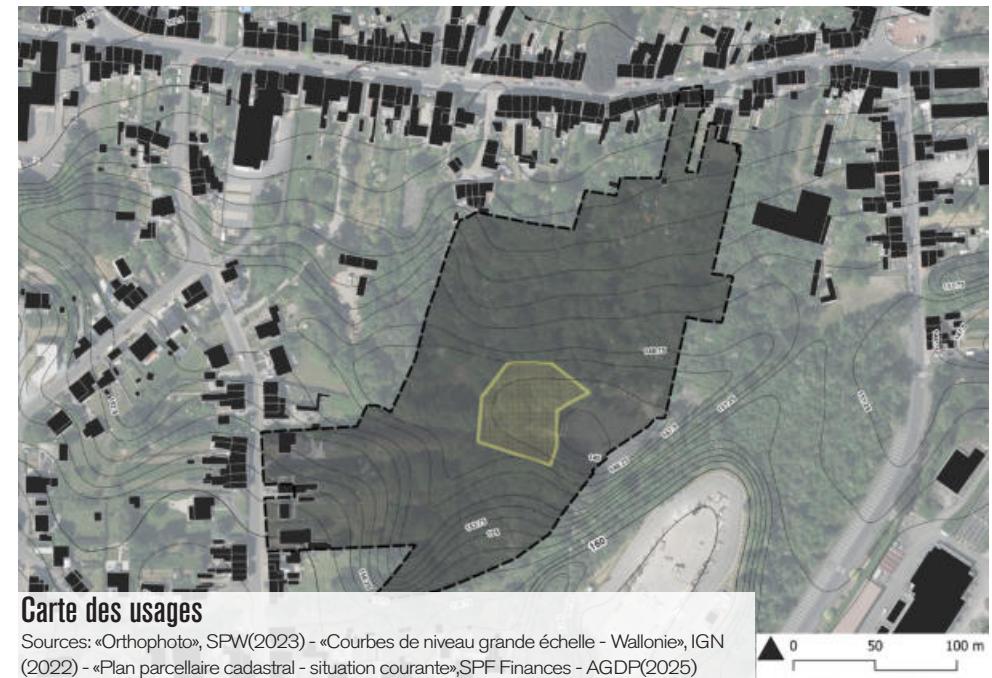
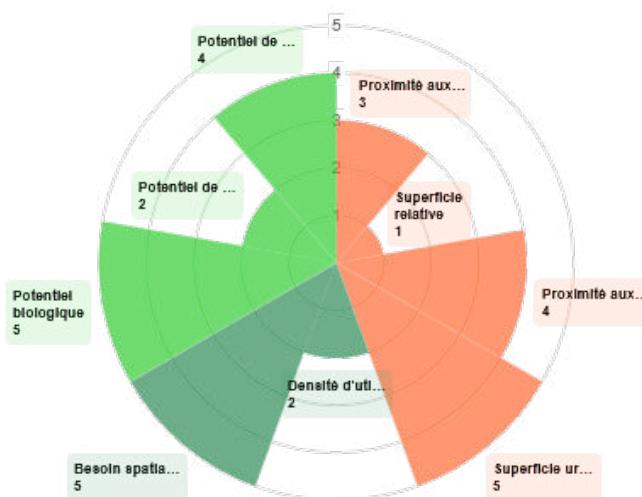


Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel de régulation des aléas d'inondation	4
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2
Potentiel biologique	5
Besoin spatial en espaces verts	5
Densité d'utilisateur potentiel	2
Superficie urbanisable sans contraintes	5
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	4
Superficie relative	1
Proximité aux voies de communication principales	3

Potentiel environnemental : 3,6

Le site présente un potentiel biologique très élevé. Il joue également un rôle important en matière de stockage et de régulation du débit.

Potentiel d'espace vert : 3,5

Ce potentiel est moyen, en raison d'une population environnante relativement faible et d'un besoin spatial en espaces verts élevé.

Potentiel urbanistique: 3,25

Le site a un potentiel relativement élevé grâce à sa localisation dans la centralité et à sa surface urbanisable, étant en ZACC au plan de secteur. Cependant, sa disposition dans le tissu urbain, derrière le centre TIBI et entre des habitations privées, rend une construction très contraignante. La forme en cuvette, avec un étang au centre, est également un facteur limitant.

Potentielles pollutions :

Le site contient uniquement des parcelles potentiellement polluées concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation dans la BDES et aucun bâtiment industriel n'est visible sur les cartes historiques.

Options de phytomanagement

Réserve naturelle / biodiversité	+ Le niveau de connaissance biologique du site est très élevé et au moins une espèce protégée et au moins une espèce menacée sont connues. Il ne comprend pas de site de grand intérêt biologique mais son potentiel biologique est de 5.
Espace vert récréatif (parc)	+ - Le potentiel d'espace vert du site est moyen car la densité de population est faible mais le besoin spatial est élevé.
Agrivoltaïsme	- Peu d'espaces ouverts sont présents et sont couverts par les boisements. De plus ceci impacterait fortement les populations d'espèces présentes.
Espace productif de biomasse	- Les boisements présents pourraient être exploités mais sont très peu accessibles. La densité de population est assez élevée, avec un équivalent habitant à 500m de 1469.
Culture hors-sol	- Pas d'espace imperméabilisé.

Objectifs d'aménagements : Compte tenu du potentiel environnemental (écologique et de régulation des inondations) et d'espace vert, l'aménagement aurait comme objectif principal l'établissement d'un espace vert en gestion différenciée, voire d'une réserve.

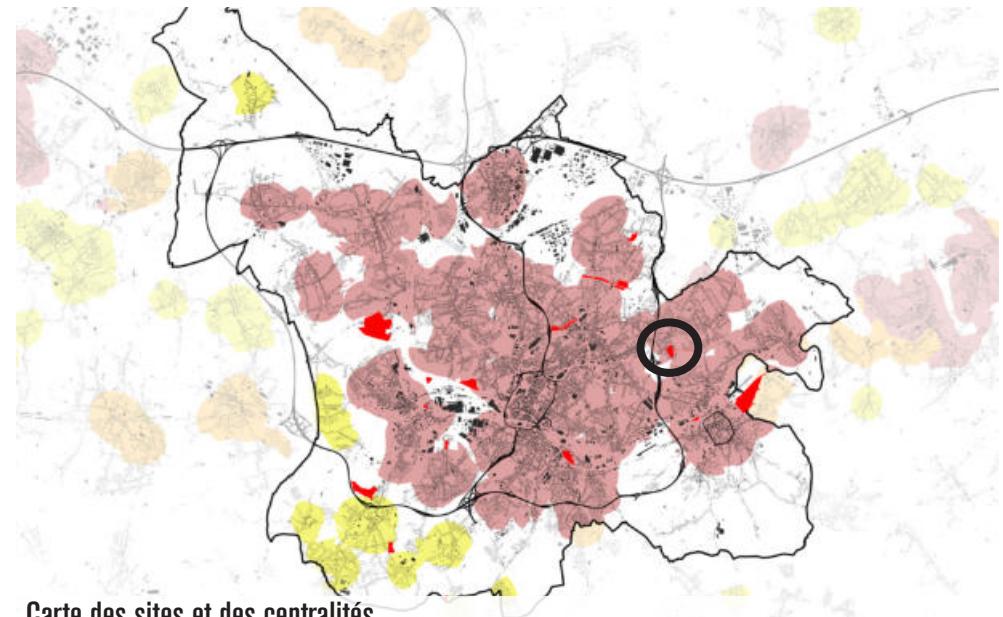
TERRIL DU GOUFFRE - PUIS N°10

Agglomération de Charleroi

Population à 500m	2555
Supéficie totale	6ha
Bâtiment	0,08ha
Larges arbres feuillus	2,37ha
Conifères	0,08ha
Petits arbres feuillus et arbustes	0,64ha
Petits conifères	0,07ha
Couvert herbacé et broussaille d'intérêt biologique	1,83ha
Couvert herbacé à gestion intensive	0,46ha
Sol artificiel impénétrable	0,2ha



Source et auteur: ©ULiège



Carte des sites et des centralités

Sources: «Centralités» Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique, SPW (2024) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)- «Réseau routier régional», SPW (2025)

▲ 0 2,5 5 km



Source et auteur: ©ULiège

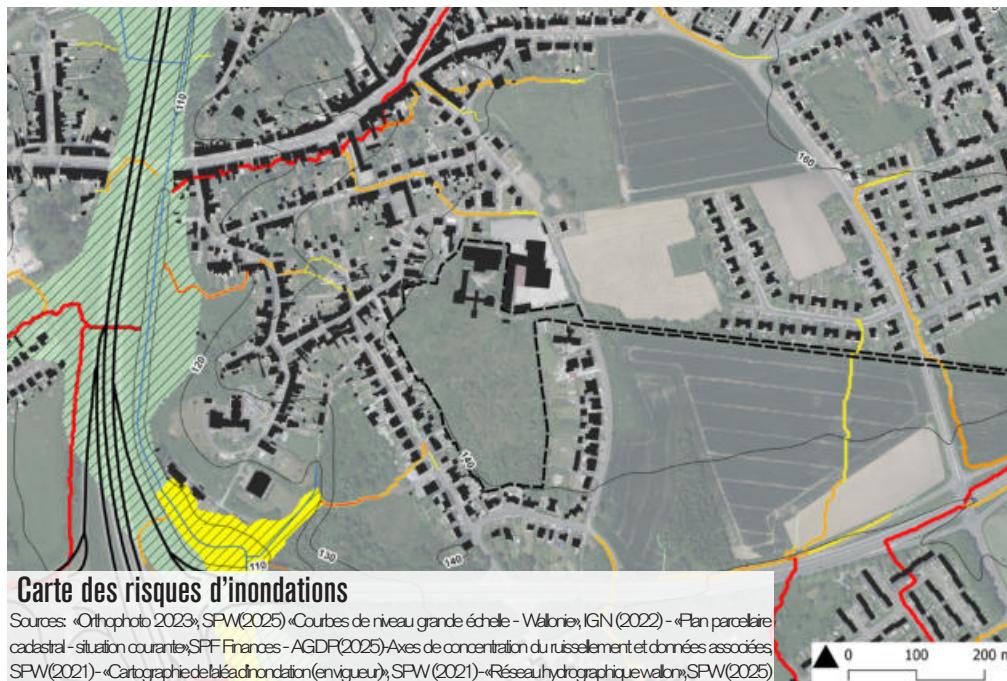


Source et auteur: ©ULiège

Services - inondations - îlots de chaleur

Le site est accessible par les voiries qui l'entourent et via plusieurs arrêts de bus offrant des départs très fréquents, situés à proximité de l'école libre du Sacré-Cœur Sart-Allet. Il n'est ni en zone d'aléa d'inondation ni traversé par un axe de ruissellement ou un cours d'eau. Il ne présente donc pas de potentiel de régulation des inondations, hormis l'infiltration naturelle de l'eau dans le sol.

Du point de vue des îlots de chaleur, le site et son environnement urbain sont inclus dans une zone d'aléa de chaleur faible.

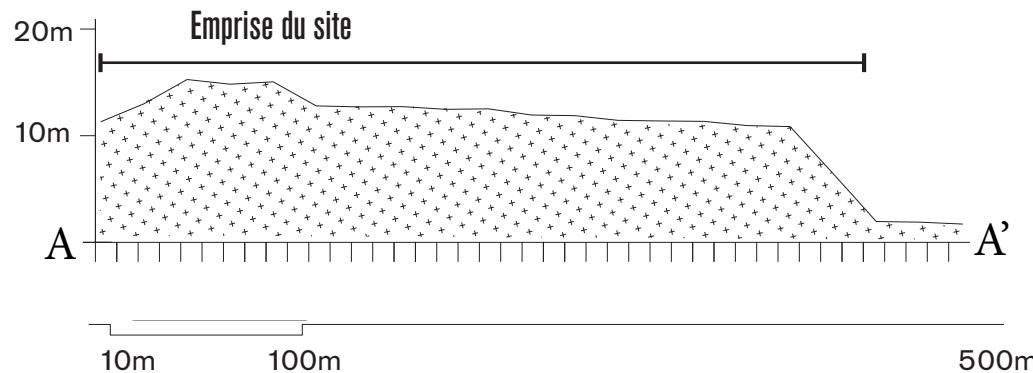


Strates, vues et utilisations du site

La répartition des strates du site est étroitement liée à son relief : la partie plates est occupée par un paysage très ouvert, formé de pelouses en gestion intensive, clairsemées de bosquets et massifs arbustifs.

Hormis ce paysage ouvert, les anciens bâtiments de charbonnage occupent visuellement une place importante, partiellement masqués par les massifs arborés environnants. Les versants sont plus fermés, principalement couverts de boisements.

Le cœur du site est peu visible depuis l'extérieur, masqué par les arbres et les habitations qui le bordent. Selon les riverains interrogés, les abords de l'entrée sont régulièrement utilisés comme dépôt de déchets divers, notamment des sacs poubelles ménagers. Le site, accessible à pied et à vélo, et dont les bâtiments sont relativement bien conservés, est un lieu d'urbex populaire, régulièrement fréquenté par des touristes. Dans le paysage enherbé, de nombreux sentiers sont visibles, témoignant de passages fréquents.

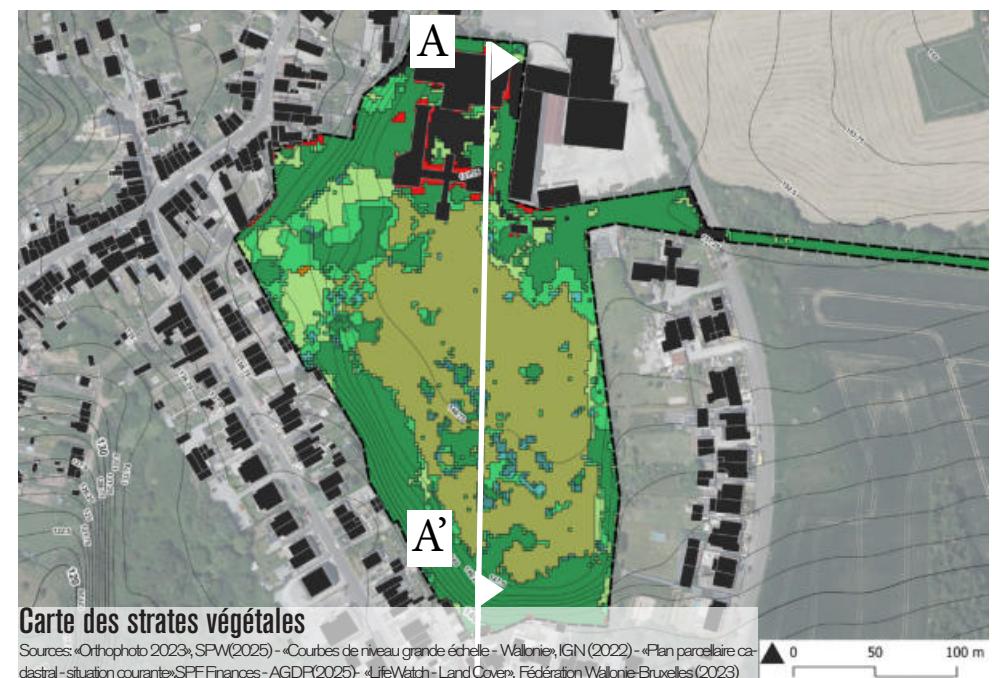


Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5



Carte des usages

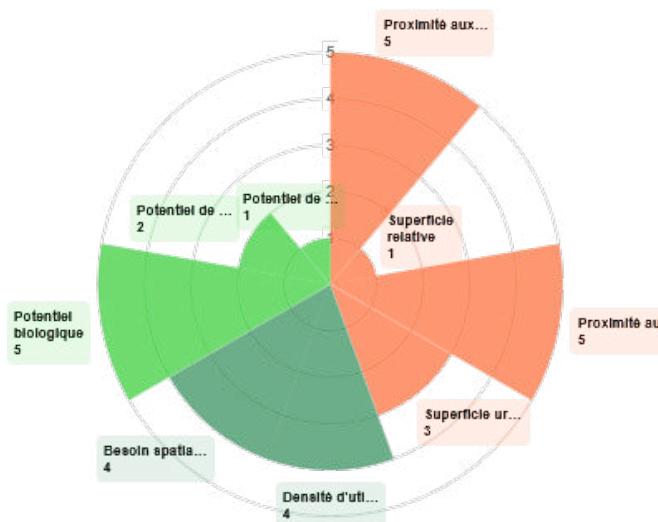
Sources: «Orthophoto», SPW(2023) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDR(2025)



Carte des strates végétales

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDR(2025) - «LifeWatch - Land Cover», Fédération Wallonie-Bruxelles (2023)

Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental : 2,6

Le site présente un potentiel biologique très élevé, mais il n'est pas concerné par des aléa d'inondation ou à du ruissellement, et son environnement se situe dans une zone d'aléa de chaleur faible.

Potentiel en espace vert : 4

Ce potentiel est élevé, du fait d'une densité de population environnante importante et d'un besoin spatial en espaces verts élevé.

Potentiel urbanistique: 3,5

Situé au cœur de centralités, entre Gilly et Châtelineau, le site a une taille réduite et est modérément urbanisable. Ces surfaces sont très exiguës et localisées autour des anciens charbonnages. Elles sont en zone d'activité économique mixte au plan de secteur.

Potentielles pollutions :

Le site contient presque intégralement des parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols sont à prévoir. Aussi, une partie des bâtiments ont été détruits depuis les charbonnages. Dès lors, il convient de vérifier la présence de substructures, de remblais pollués ou d'autres traces de pollution liés aux anciennes activités.

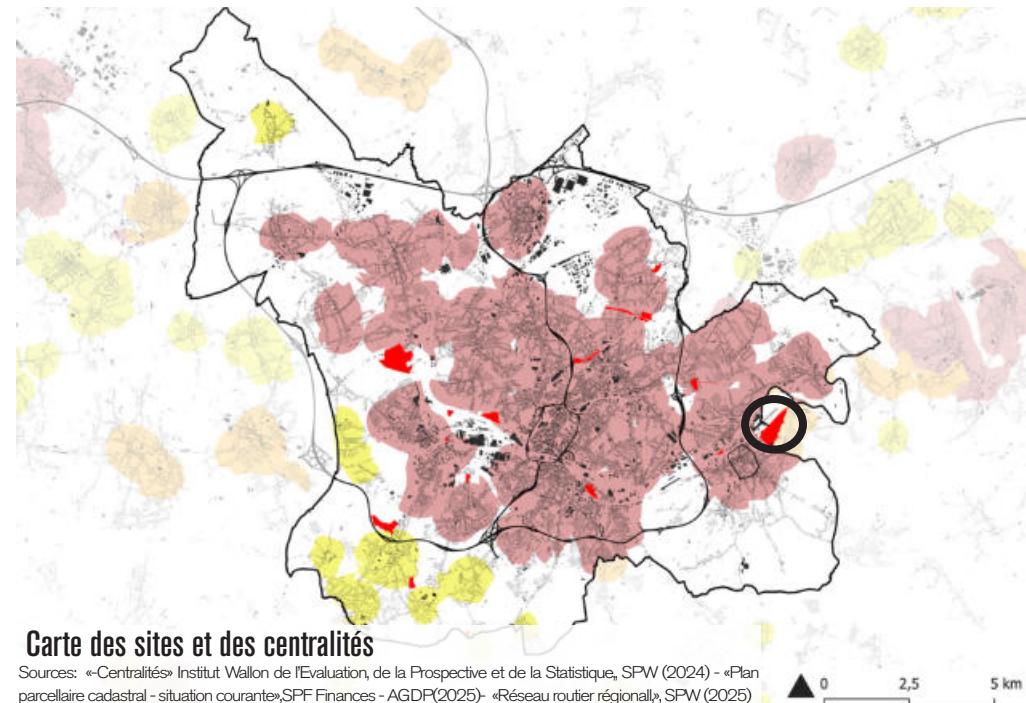
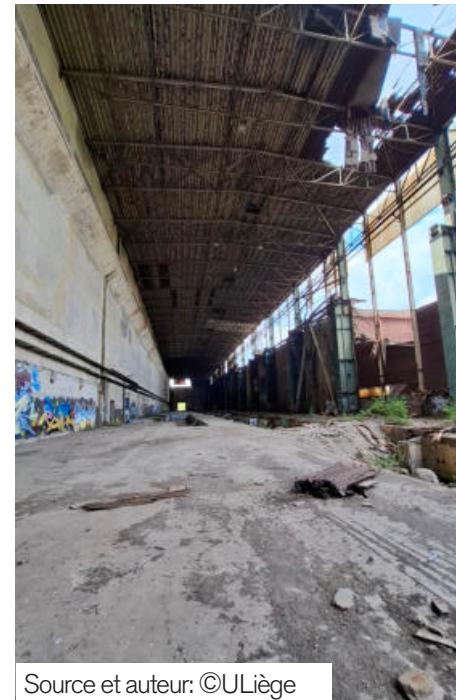
Options de phytomanagement

Potentiel de régulation des aléas d'inondation	1	Réserve naturelle / biodiversité	+ Le niveau de connaissance biologique du site est très élevé, au moins une espèce protégée et au moins une espèce menacée sont connues. Il ne comprend pas de site de grand intérêt biologique mais son potentiel biologique est de 5.
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2	Espace vert récréatif (parc)	+ La densité de population et le besoin spatial d'espaces verts sont élevés. De plus, la conservation des anciens charbonnages fait du site un lieu connu et attractif en dehors du voisinage. Il est d'ailleurs majoritairement en zone d'espaces verts au plan de secteur.
Potentiel biologique	5	Agrivoltaïsme	- La surface potentiel dans le paysage ouvert et suffisamment plat est de moins de 3 ha. Ceci pourrait être utile pour la production d'énergie de bâtiments mais risque de réduire le potentiel biologique.
Besoin spatial en espaces verts	4	Espace productif de biomasse	- Peut être appliquée pour la partie plate et ouverte du terril (près de 2ha) qui est accessible mais risque de réduire le potentiel biologique. Les boisements risquent d'être délicat à exploiter au vu de leur proximité avec les habitations en contrebas. La densité de population est assez élevée, avec un équivalent habitant à 500m de 2555.
Densité d'utilisateur potentiel	4	Culture hors-sol	+ L'option est possible sur les surfaces imperméabilisées et au niveau des bâtiments.
Superficie urbanisable sans contraintes	3		
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	5		
Superficie relative	1		
Proximité aux voies de communication principales	5		

Objectif d'aménagement : D'une part, il présente un potentiel urbanistique localisé autour des anciens charbonnages; d'autre part, un potentiel en espace vert et écologique. Un aménagement pourrait avoir comme objectif la construction d'habitations ou PME voir la réhabilitation des bâtiments, associé à un espaces verts en gestion différenciée.

PRAYE-SUD

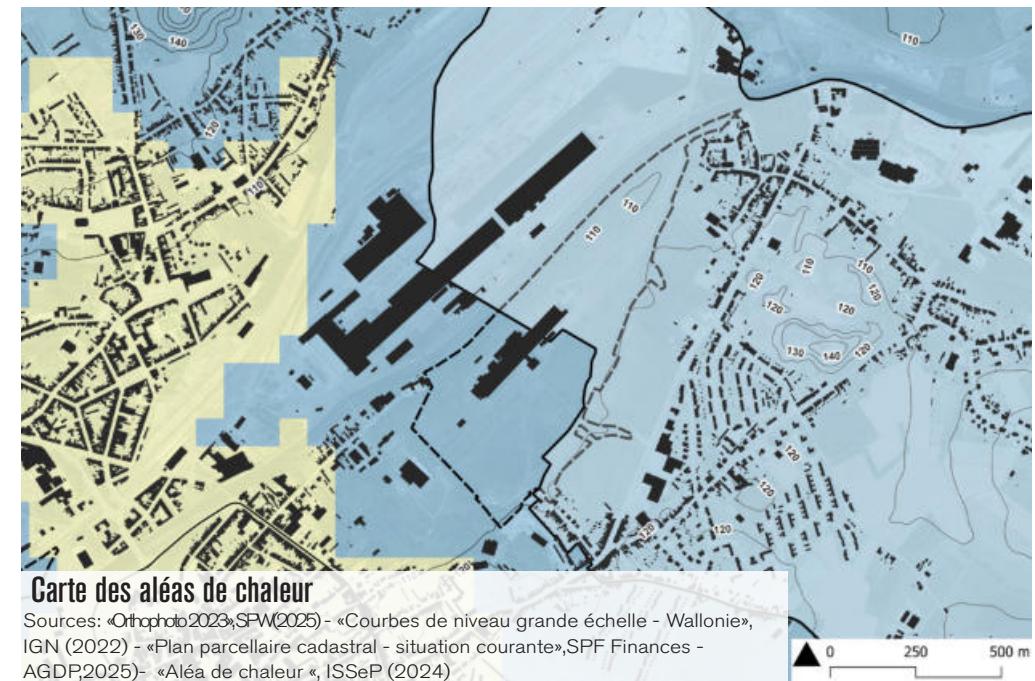
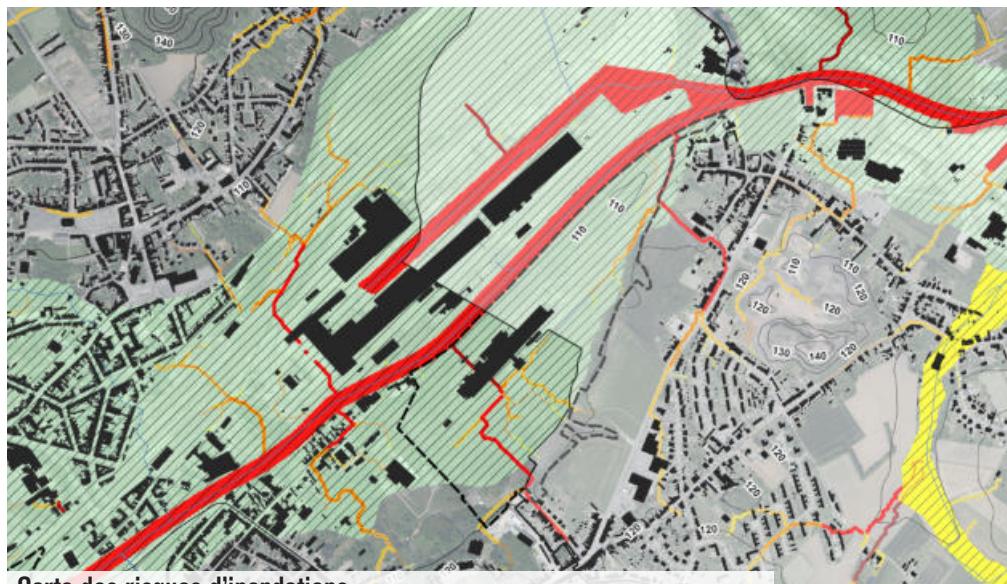
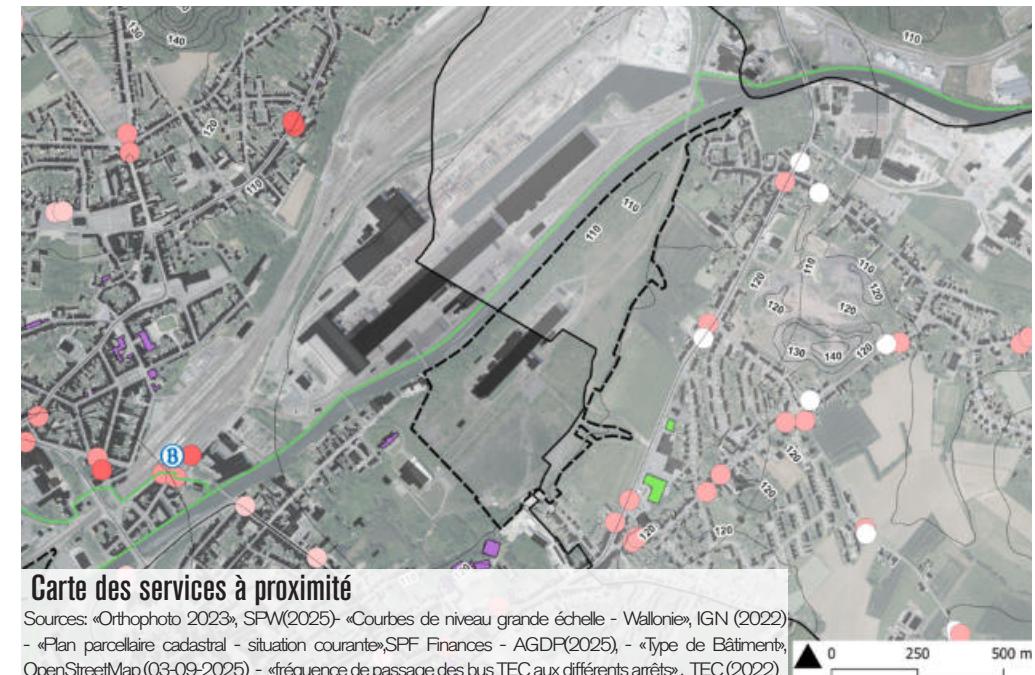
Agglomération de Charleroi	
Équivalent habitant à 500m	2023
Superficie totale	37ha
Bâtiment	2,43ha
Larges arbres feuillus	8,26ha
Conifères	0,59ha
Petits arbres feuillus et arbuste	2,11ha
Petits conifères	0,344ha
Couvert herbacée et broussaille d'intérêt biologique	10,88ha
Herbacées à rotations au cours de l'année	0,105ha
Couvert herbacé à gestion intensive	4,38ha
Végétations d'une zone récemment perturbée	0,276ha
Sol artificiel imperméabilisé	7ha
Sol naturel	0,344ha
Plans d'eau	0,245ha



Services - inondations - îlots de chaleur

Le site est à proximité de l'Athénée Royal Pierre Paulus et son entrée se trouve en face d'un petit zoning commercial comprenant plusieurs supermarchés. Plusieurs arrêts de bus sont également présents, avec une fréquence allant de faible à moyenne selon les lignes.

Il est en contact direct avec la Sambre, qu'il longe, et est traversé par des axes de ruissellement qui s'y déversent directement. Le site ne présente pas de potentiel de régulation direct, ces axes de circulation ne touchant aucun bâtiment résidentiel, mais il peut largement servir de zone d'expansion de crue. Le site se situe dans une zone d'aléa de chaleur faible, tandis que le centre-ville de Châtelet, situé à proximité, est repris en zone d'aléa modéré.



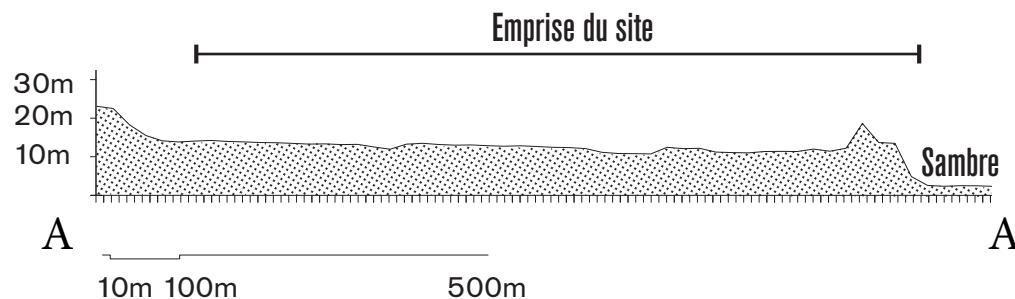
Strates, vues et utilisations du site

Particulièrement vaste par rapport aux autres friches, il est occupé par diverses strates distinctes. Le centre est fortement artificialisé (bâtiments en ruine, routes d'accès goudronnées, ancien parking). Autour, le paysage est relativement ouvert, composé de larges pelouses clairsemées de buissons et de bosquets. Les abords, plus inclinés, sont couverts d'une strate arborée dense.

Depuis l'extérieur, l'ancienne décaperie se distingue clairement du paysage ; depuis l'intérieur, les usines de l'autre rive de la Sambre sont visibles.

Le site, n'étant plus fermé et dont le grillage est ponctuellement ouvert, est régulièrement visité par le voisinage (promeneurs, propriétaires de chiens) ainsi que par des adeptes d'urbex, souvent étrangers (notamment avec plaques d'immatriculation anglaises). Le voisinage s'est d'ailleurs mobilisé pendant des années contre le projet d'installation d'une usine de recyclage.

Les bâtiments sont aussi utilisés comme support pour des graffitis, avec des réalisations de tailles variables.



Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5

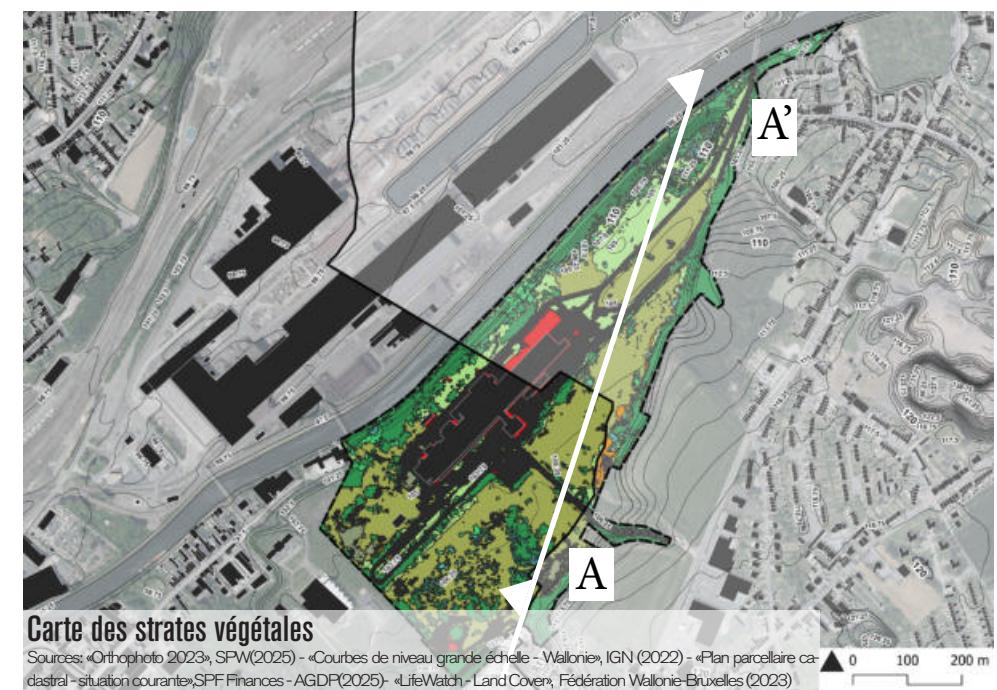
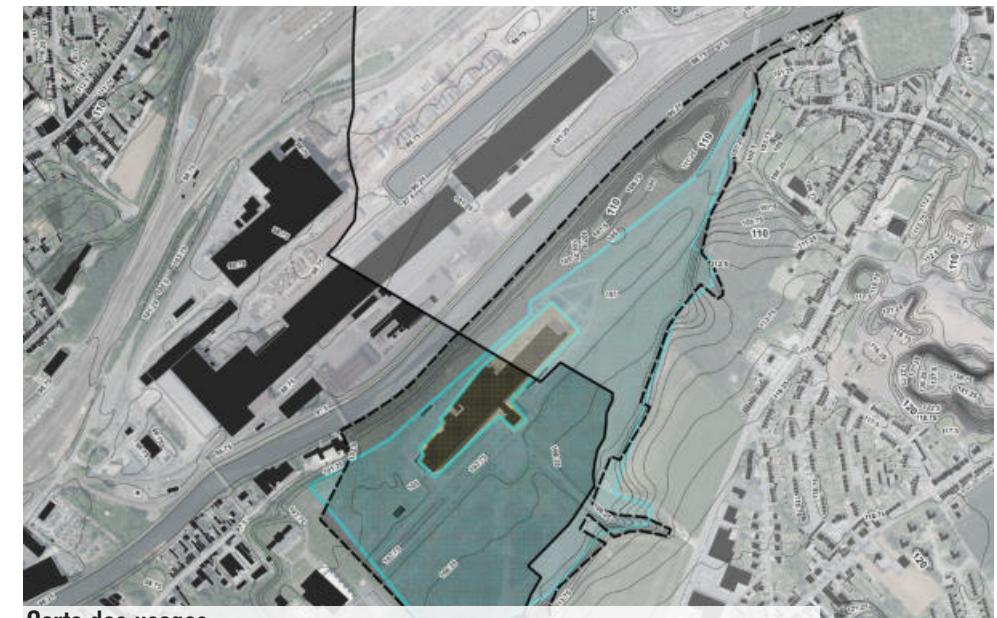
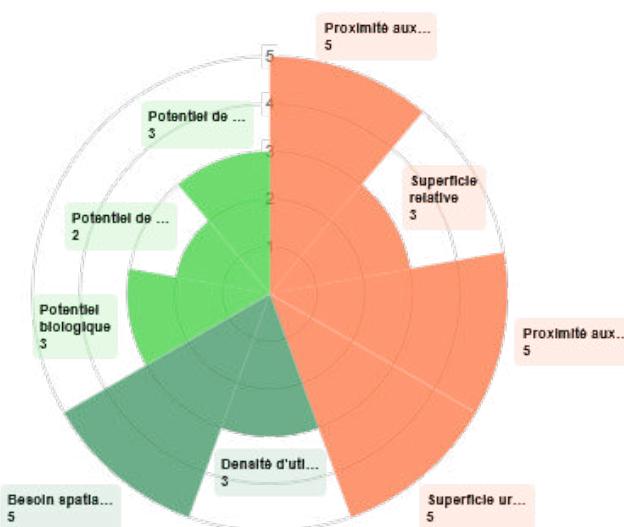


Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental : 2,6

Le site présente un potentiel biologique et hydrologique moyen. Il pourrait servir de ZEC ou intégrer une ZIT.

Potentiel en espace vert : 4

Potentiel élevé, compte tenu d'une population environnante modérée et d'un besoin spatial élevé .

Potentiel urbanistique : 4,5

Le site est intégralement urbanisable et situé en centralité, à deux pas du centre-ville de Châtelet. Gare, RAVeL, écoles et supermarchés bordent directement le site. Le site est particulièrement proche des axes et dans la moyenne de superficie des autres friches. Il est proche d'habitations, or son accessibilité est conditionnée par la traversée de camions, pouvant donc impacter les riverains. Le site était encore en activités il y a quelques années et il est en zone d'activité économique industrielle au plan de secteur.

Potentielles pollutions :

La BDES indique qu'une large partie du site contient des parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols sont à prévoir et, dans une moindre mesure à ses abords, des parcelles potentiellement polluées concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation. Dès lors, il convient de vérifier la présence de traces de pollutions liés aux anciennes activités.

Options de phytomanagement

Potentiel de régulation des aléas d'inondation	3
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2
Potentiel biologique	3
Besoin spatial en espaces verts	5
Densité d'utilisateur potentiel	3
Superficie urbanisable sans contraintes	5
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	5
Superficie relative	3
Proximité aux voies de communication principales	5

Réserve naturelle / biodiversité	+ Le niveau de connaissance biologique du site est modéré et au moins une espèce protégée et une espèce menacée sont présentes. Il ne comprend pas de site de grand intérêt biologique et son potentiel biologique est de 3.
Espace vert récréatif (parc)	+ Il y a très peu d'espace non urbanisés/urbanisables à proximité.
Agrivoltaïsme	+ Autour du bâtiment, environ une quinzaine d'hectares dont la pente est inférieure à 15° sont encore ouverts. Ceux-ci pourraient être liés à de potentiels nouveaux bâtiments industriels.
Espace productif de biomasse	+ Des boisements fragmentés de taille variable (jusqu'à 2ha) sont présents notamment aux abords du site et une dizaine d'hectares ouverts non imperméabilisés sur des surfaces de moins de 15° sont présents. Le dépôt de miscanthus de Héron étant d'ailleurs à moins de 35km à vol d'oiseau du site. La densité de population est modérée, avec un équivalent habitant à 500m de 2023.
Culture hors-sol	+ Peut être utilisé sur les surfaces artificialisées de façon éphémère.

Objectifs d'aménagements : Un projet de réhabilitation aurait des objectifs urbanistiques et paysagers marqués. Ce second objectif doit être mis en place en adéquation avec les espèces protégées ou menacées présentes. Il y a également un objectif de régulation des inondations. Au vu de sa superficie, un projet de réhabilitation pourrait viser une urbanisation économique, voire d'habitat dans les abords non pollués, avec un espace vert en gestion différenciée comprenant une ZIT et pouvant servir de ZEC. Une production agrivoltaïque et une production/exploitation de biomasse pourraient soutenir énergétiquement les infrastructures environnantes.

RIVAGE ET ENTREPOTS DE CHATELINEAU

Agglomération de Charleroi

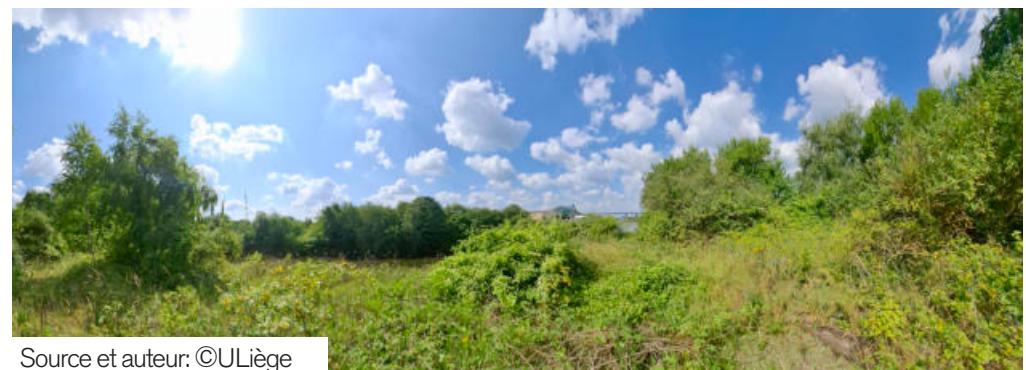
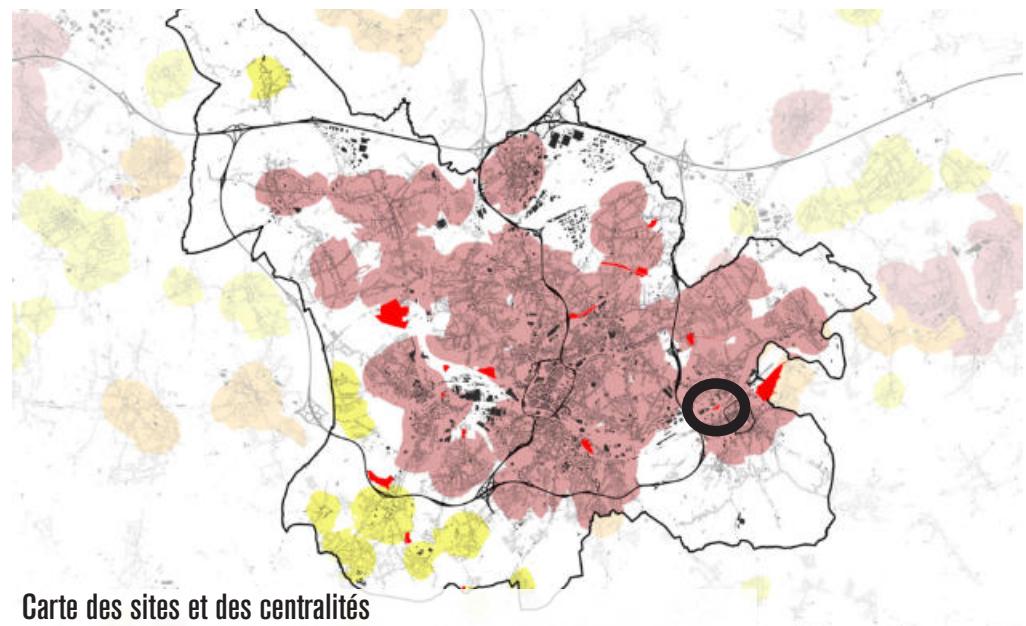
Équivalent habitant à 500m	1935
Superficie totale	1,43ha
Bâtiment	0,44ha
Larges arbres feuillus	0,88ha
Conifères	0,036ha
Petits arbres feuillus (<3m) et arbustes	0,074ha
Petits conifères	0,005ha
Couvert herbacé à gestion intensive	0,34
Sol anthropisé imperméabilisé	0,067ha



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège



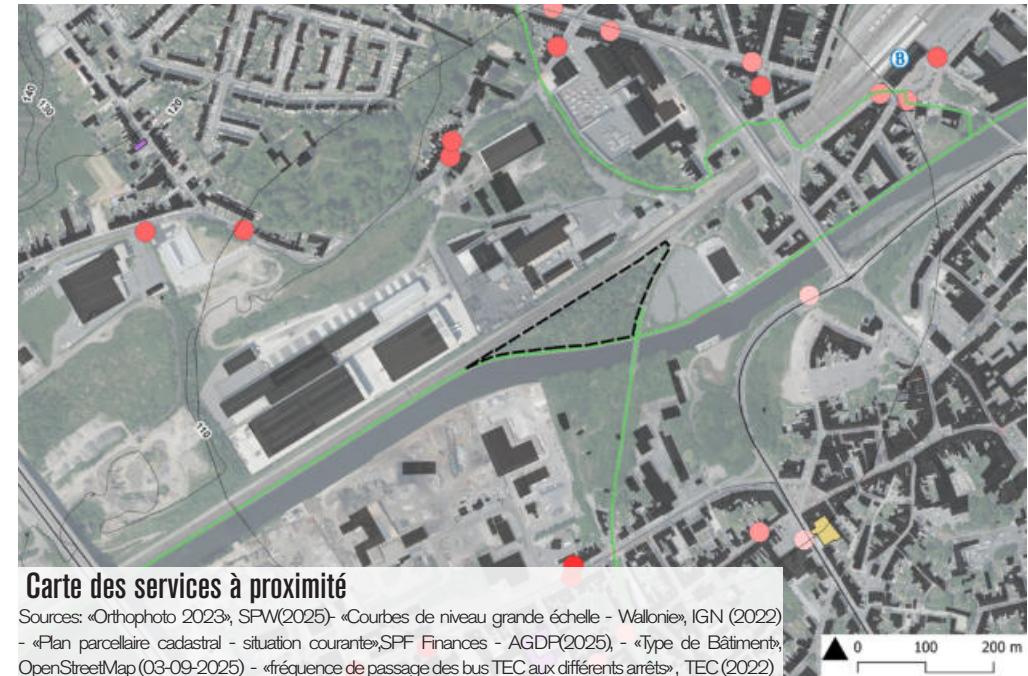
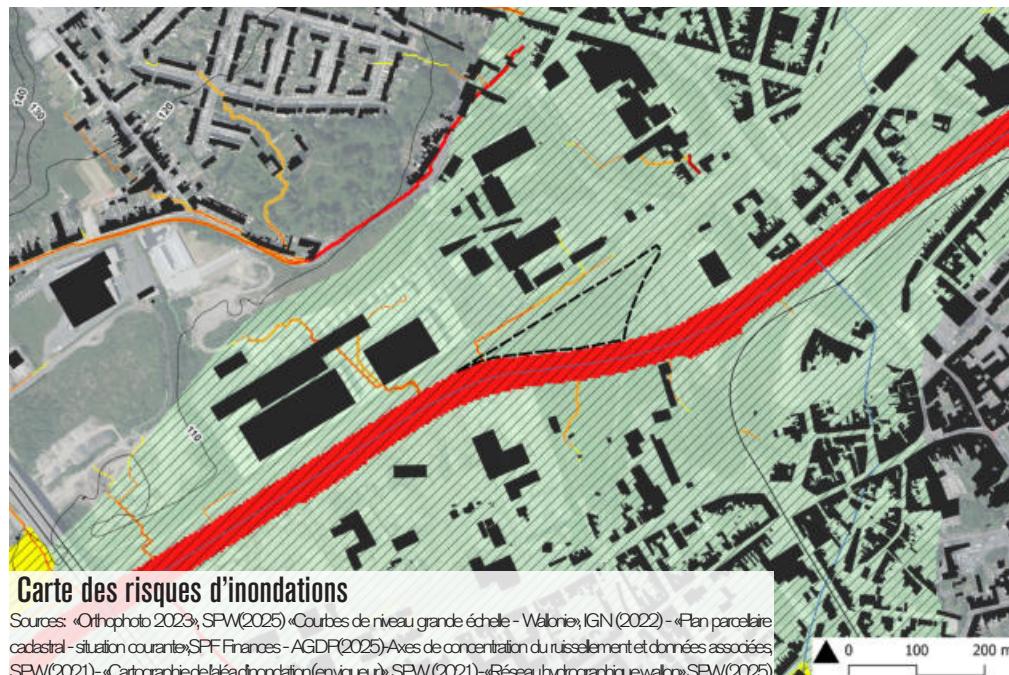
Source et auteur: ©ULiège

Service - inondations - îlots de chaleur

Le site est directement bordé par le RAVeL, aménagé en 2022 et équipé de bancs. Ce dernier constitue le seul accès sécurisé au site. À 400 mètres, on retrouve un arrêt de bus, une école, une partie du centre-ville ainsi que la gare de Châtelineau.

Le site est traversé à l'ouest par un axe de ruissellement et se situe en zone d'aléa d'inondation par débordement très faible (le long de la Sambre).

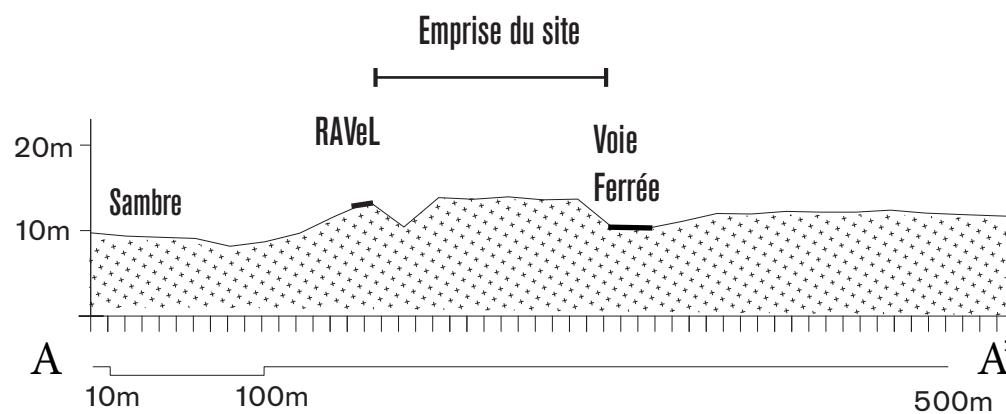
Il est en majorité repris en zone d'aléa de chaleur faible, mais partiellement en zone d'aléa modéré, couvrant le centre urbain de Châtelet et de Châtelineau.



Strates, vues et utilisations du site

Le site est largement boisé, avec des ouvertures enherbées ponctuées d'arbustes. Ces paysages sont invisibles depuis l'extérieur, protégés par les murs d'enceinte et la densité de la végétation. L'espace bordant le RAVeL est fortement jonché de déchets (sacs poubelles, encombrants, ferrailles).

Les espaces ouverts semblent avoir été occupés par des campements (restes de feux, sièges de fortune, déchets divers).



Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5

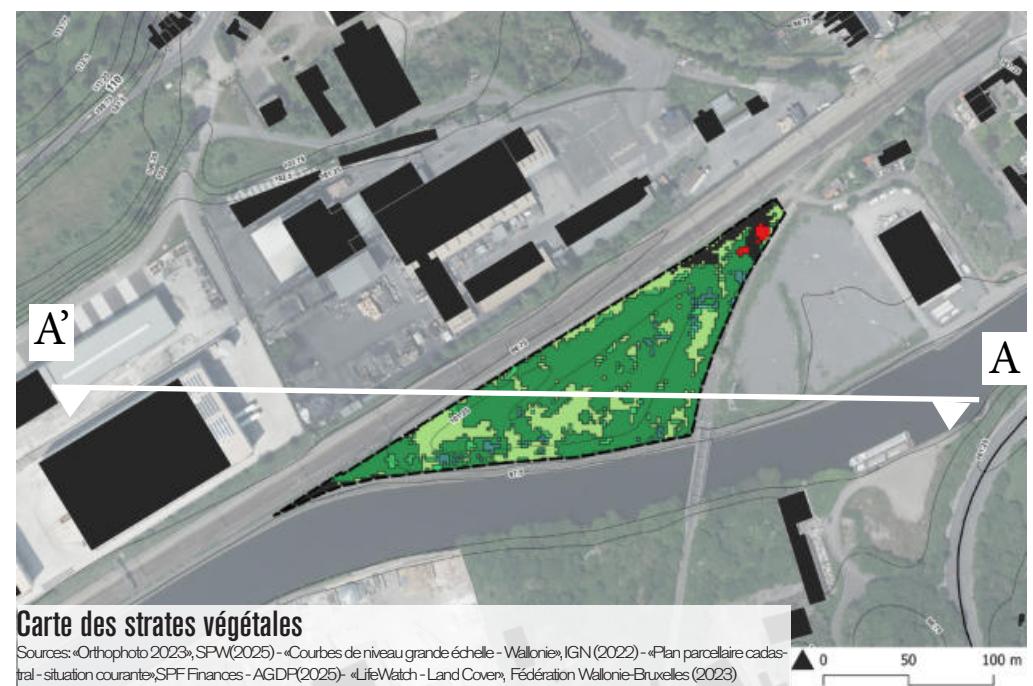
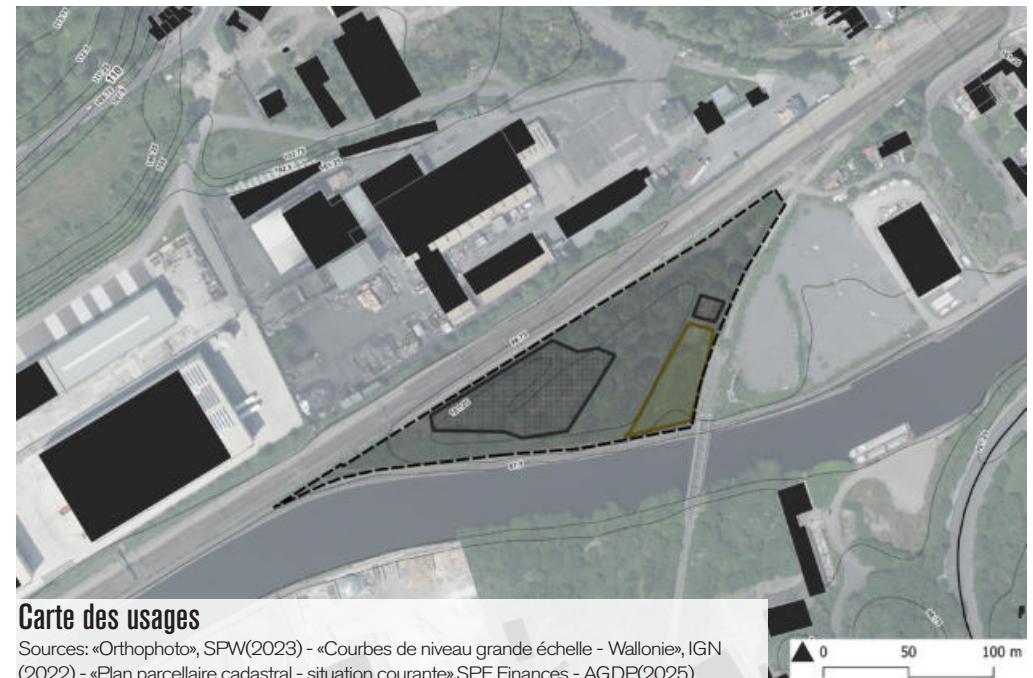
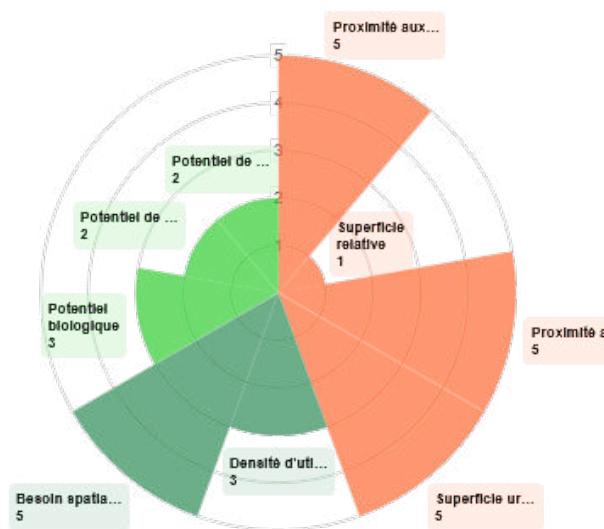


Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental : 2,3

Le site présente un potentiel biologique modéré et des potentiels de régulations faibles. Il peut contribuer à limiter le ruissellement via l'aménagement de fossés à redents, par exemple. La proximité d'une zone d'aléa de chaleur modéré renforce l'intérêt du maintien d'un couvert boisé et de zones humides.

Potentiel en espace vert : 4

Potentiel élevé, compte tenu de la densité de population environnante modérée et du besoin spatial en espaces verts élevé.

Potentiel urbanistique : 4

Le site est intégralement urbanisable, en centralité, à proximité immédiate de la gare, du RAVeL, d'écoles et d'arrêts de bus. Son isolement relatif, entre la voie ferrée et le RAVeL, limite toutefois fortement son accessibilité. Malgré la proximité d'axes de communication, le site serait très réduit pour accueillir une entreprise, même s'il est en zone d'activité économique industrielle au plan de secteur.

Potentielles pollutions :

Le site ne contient aucune parcelle pour laquelle des démarches de gestion des sols sont à prévoir. Sur la carte du dépôt de guerre (1865), des constructions étaient présentes sur la plupart du site. Il serait donc nécessaire de vérifier la présence de substructures pour une réhabilitation.

Options de phytomanagement

Potentiel de régulation des aléas d'inondation	2
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2
Potentiel biologique	3
Besoin spatial en espaces verts	5
Densité d'utilisateur potentiel	3
Superficie urbanisable sans contraintes	5
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	5
Superficie relative	1
Proximité aux voies de communication principales	5

Réserve naturelle / biodiversité	+ - Le niveau de connaissance biologique du site est très faible et au moins une espèce protégée est présente mais pas d'espèce menacée. Il ne comprend pas de site de grand intérêt biologique et son potentiel biologique est de 3.
Espace vert récréatif (parc)	+ Il y a peu d'espace non urbanisé/urbanisable à proximité. De plus le site est à la jonction entre les sections du RAVeL Châtelet-Gerpinnes et Châtelet-Charleroi.
Agrivoltaïsme	+ - La superficie du site et sa part de paysage ouvert sont très réduits mais ceci pourrait servir à un niveau local.
Espace productif de biomasse	- La superficie ouverte au sein du site est particulièrement réduite, quelques dizaines d'ares, et celui-ci est peu accessible. Moins d'un hectare de boisement est présent mais la densité de population est assez élevée, avec un équivalent habitant à 500m de 2023.
Culture hors-sol	+ - Une partie du site est imperméabilisé mais son isolement et son usage actuel risquent d'être propice à une dégradation du matériel.

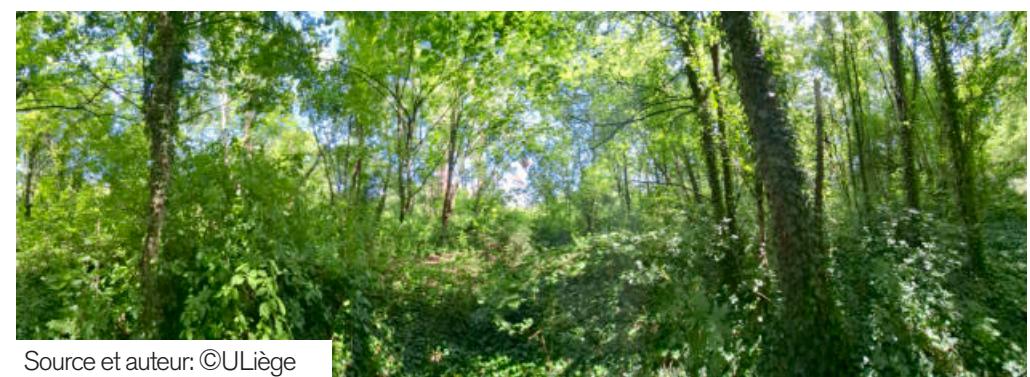
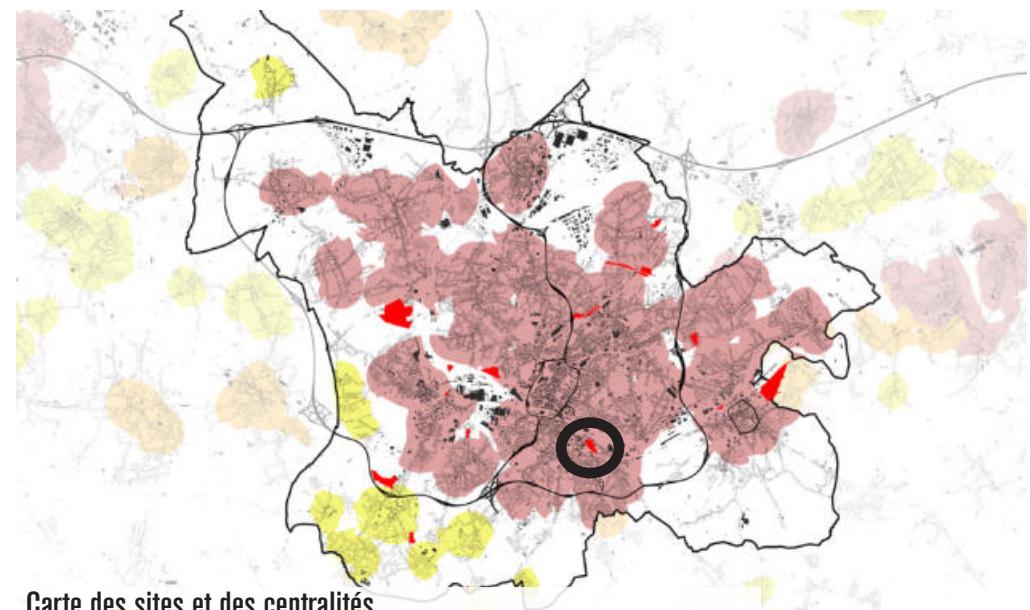
Objectifs d'aménagements : Dans cette configuration, un projet aurait comme principaux objectif une valorisation écologique et paysagère. Ceci peut se formuler en un espace vert en gestion différenciée, lié au RAVeL. Un second objectif pourrait être la réduction du ruissellement par des fossés à redents.

CHARBONNAGE MONCEAU-FONTAINE-SIEGE

N°25-CARREAU

Agglomération de Charleroi

Equivalent hab à 500m	2085
Superficie totale	7,786ha
Bâtiment	0,05ha
Larges arbres feuillus	5,25ha
Petits arbres feuillus et arbustes	0,43ha
Petits conifères	0,06ha
Couvert herbacé à gestion intensive	1,75ha
Sol artificiel impénétrable	0,174ha



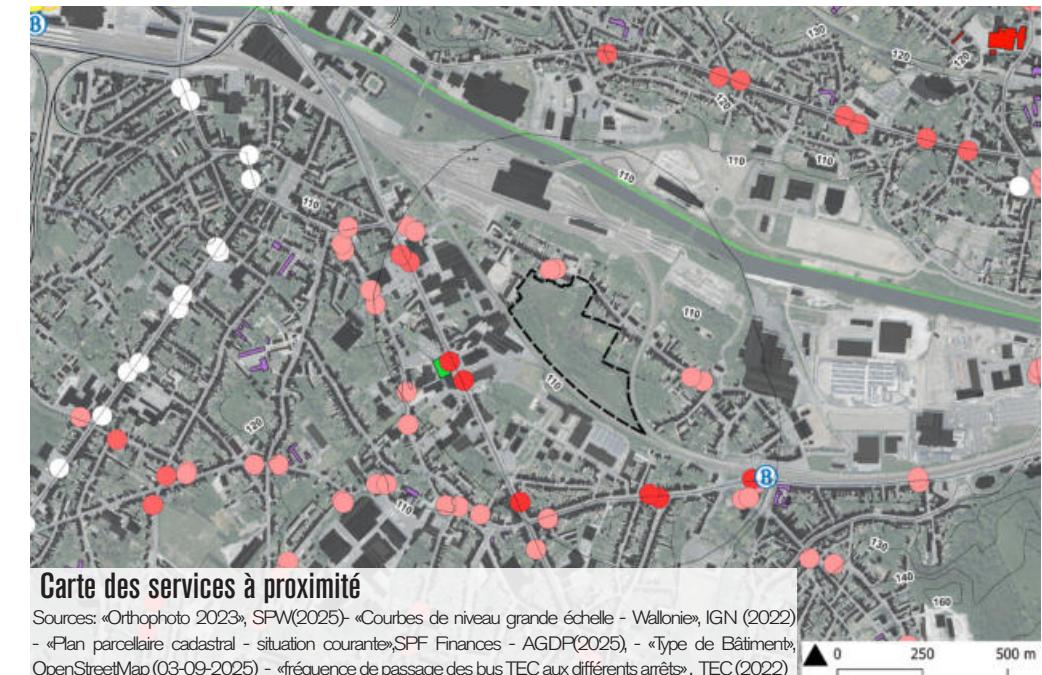
Service - inondations - îlots de chaleur

Bien qu'isolé du reste de Couillet et de Marcinelle par la voie ferrée, le site est à proximité de la gare de Couillet, de plusieurs arrêts de bus bien desservis et de grandes surfaces situées dans le zoning de l'avenue de Philippeville. Il est traversé par un axe hydrographique voûté (ruisseau de 2e catégorie « Fontaine qui bout ») débouchant sur des habitations et sur les voies ferrées. Il est également repris en zone d'aléa d'inondation très faible par débordement. Le site est majoritairement en zone d'aléa de chaleur faible, avec une part en aléa modéré correspondant au tissu urbain plus dense (Couillet, Charleroi, Montigny-sur-Sambre, Marcinelle).



Carte des risques d'inondations

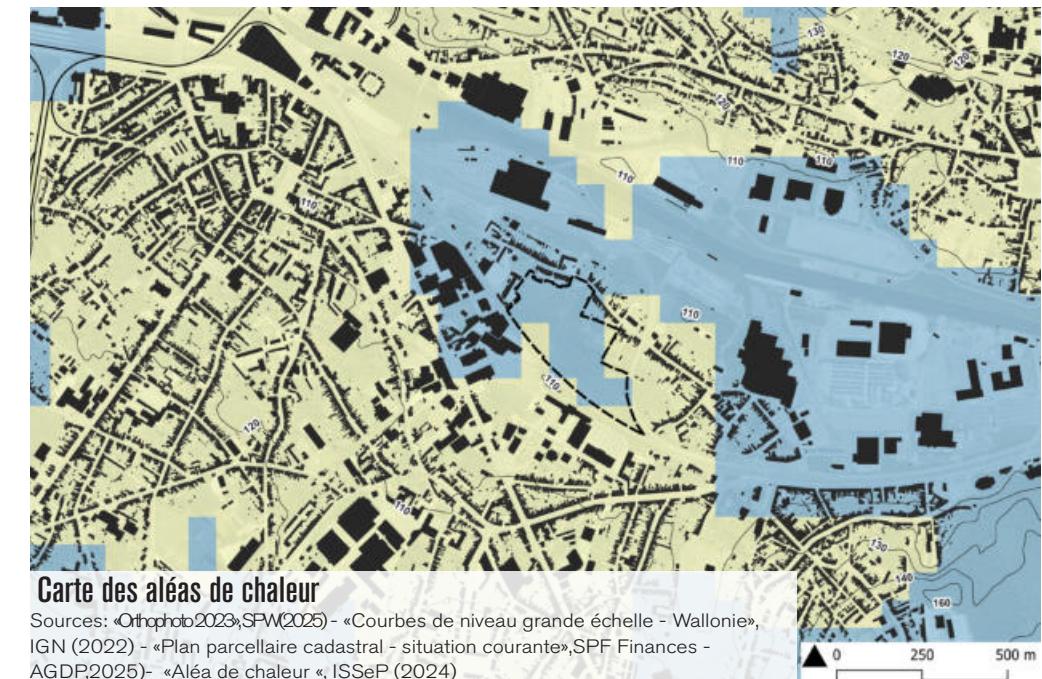
Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)-«Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025) - «Type de Bâtiment», OpenStreetMap (03-09-2025) - «fréquence de passage des bus TEC aux différents arrêts», TEC (2022)



Carte des services à proximité

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)-«Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022)

- «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025) - «Type de Bâtiment», OpenStreetMap (03-09-2025) - «fréquence de passage des bus TEC aux différents arrêts», TEC (2022)



Carte des aléas de chaleur

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025) - «Aléa de chaleur », ISSeP (2024)

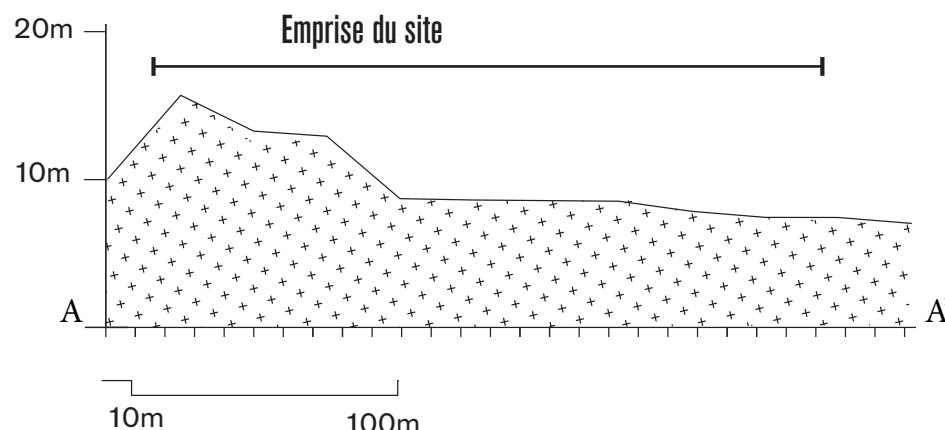
Strates, vues et utilisations du site

Le site est majoritairement boisé avec quelques ensembles paysagers ouverts présents au sein des massifs arborés.

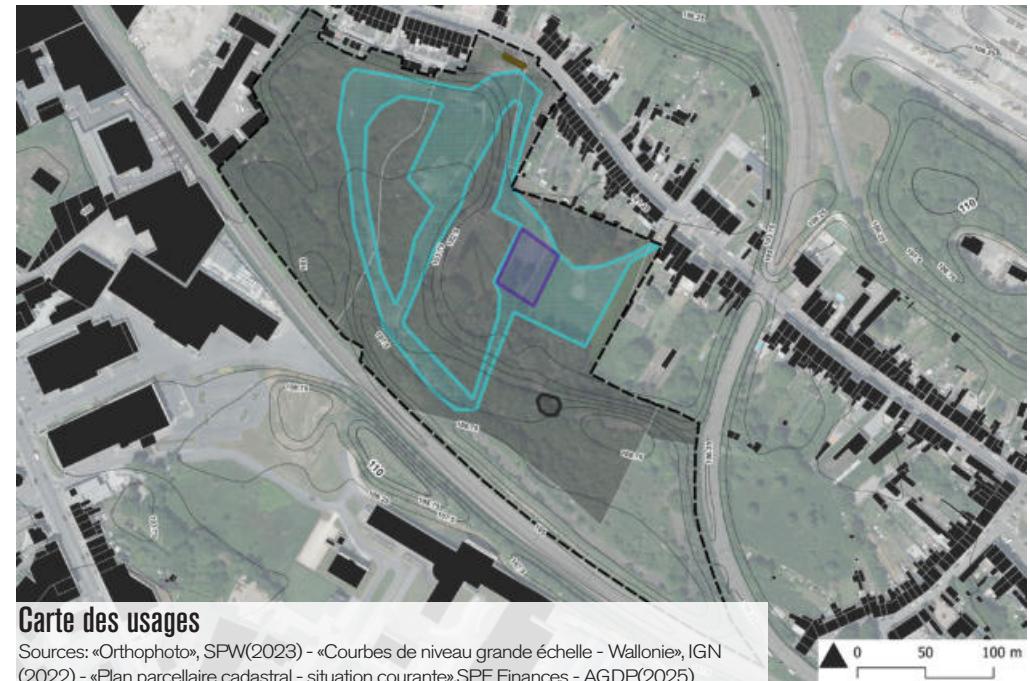
Cette végétation dense et l'urbanisation bordant le site limitent fortement la vue sur ses paysages. En revanche, les chevalements, appelés également « Belles-Fleurs », sont des marqueurs paysagers importants pour la région puisqu'ils sont visibles depuis une longue distance.

Ce site appartient à la Région wallonne et il y a une volonté de préserver ces marqueurs paysagers. Cependant la conservation de ce patrimoine demande un travail et un investissement non négligeable.

Le site est utilisé comme lieu de balade, voir plus rarement comme lieu de rassemblements, notamment en 2022 pour commémorer les catastrophes du 7 juin 1952 et du 7 novembre 1972. Une plaque commémorative y fut installée. Un sentier de grande randonnée passe juste à côté de ces tours d'acier (la balade des Quatre Belles-Fleurs). À la fin des années 90, le site a été réaménagé en espace vert, décrit ainsi par le journal Le Soir : « Un superbe jardin de six hectares, saupoudré de prés fleuris, de pelouses, d'aires de jeux, de coins de repos et de plantations, nervuré de chemins en dolomie et de pistes pour vélos ». Depuis, ces infrastructures sont à peine visibles dû à un manque d'entretien. Des restes des aires de jeux sont visibles en raison des revêtements de sol restants. Cet abandon se traduit aussi par les dépôts clandestins visibles aux abords du site.

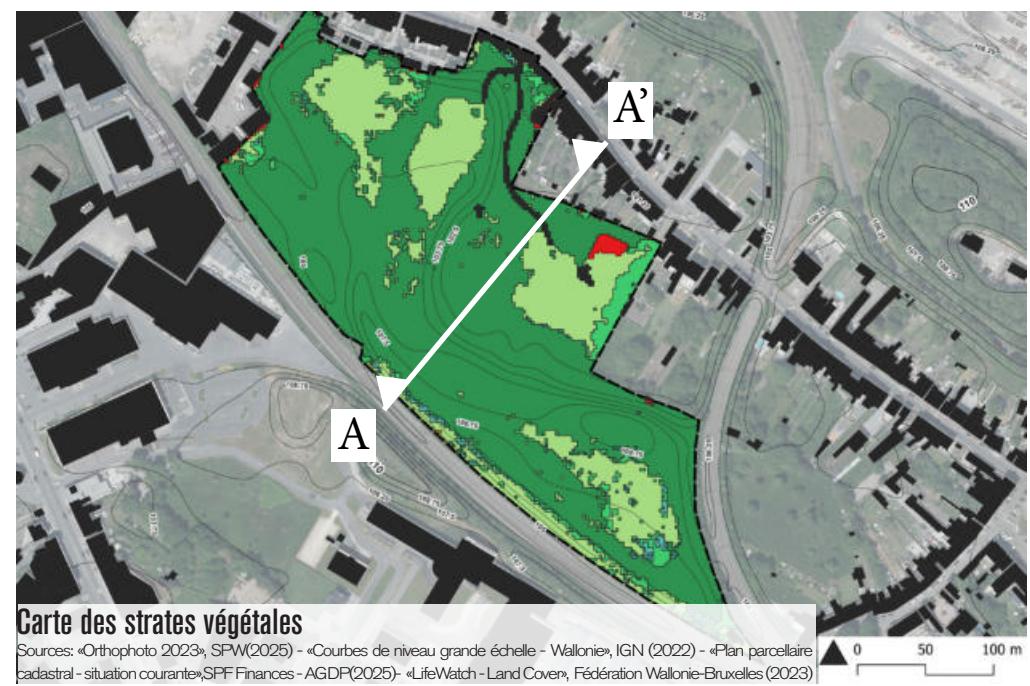


Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5



Carte des usages

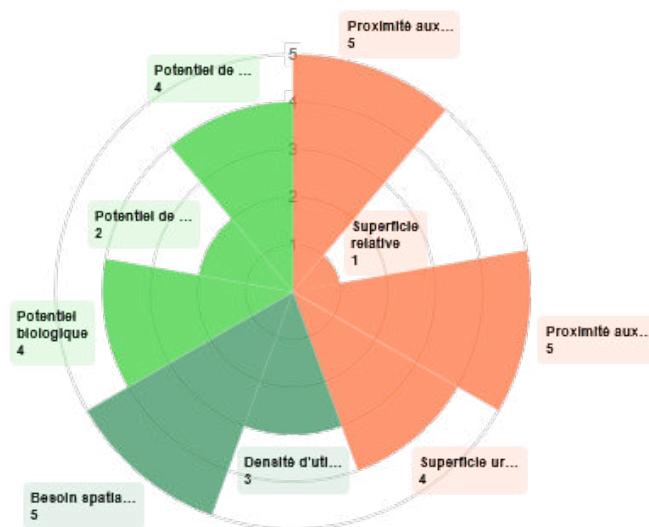
Sources: «Orthophoto», SPW(2023) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante» SPF Finances - AGDP(2025)



Carte des strates végétales

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)- «LifeWatch - Land Cover», Fédération Wallonie-Bruxelles (2023)

Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental : 3,3

Le site présente des potentiels biologiques et hydrologiques élevés. Sa proximité avec un cours d'eau voûté pourrait justifier l'intégration d'une ZIT.

Potentiel en espace vert : 4

Potentiel élevé, lié à une densité de population environnante modérée et à un besoin spatial élevé en espaces vert.

Potentiel urbanistique: 3,75

Le site est proche de grandes surfaces et de moyens de transport, et pourrait servir de prolongement aux lotissements voisins : une partie importante du site, notamment aux abords de la voirie, est d'ailleurs en zone d'habitat au plan de secteur. Le site est presque intégralement urbanisable au plan de secteur, en zone d'habitat et en ZACC, proche d'une voie ferrée et de la Sambre, donc théoriquement industrialisable malgré sa superficie réduite.

Potentielles pollutions :

Le site n'est concerné que par des informations de nature purement indicative ne menant à aucune obligation dans la BDES. Il a d'ailleurs déjà été réhabilité depuis son activité industrielle.

Options de phytomanagement

Potentiel de régulation des aléas d'inondation	4
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2
Potentiel biologique	4
Besoin spatial en espaces verts	5
Densité d'utilisateur potentiel	3
Superficie urbanisable sans contraintes	4
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	5
Superficie relative	1
Proximité aux voies de communication principales	5

Réserve naturelle / biodiversité	+ - Le niveau de connaissance biologique du site est élevé et au moins une espèce protégée et une espèce menacée sont présentes. Il comprend un site de grand intérêt biologique et son potentiel biologique est de 4.
Espace vert récréatif (parc)	+ - Le potentiel d'espace vert du site est moyen surtout en raison de sa densité de population faible. Un tel aménagement permettrait de mettre en valeur les chevalements.
Agrivoltaïsme	+ - La part de paysage ouvert est de plus d'un hectare mais ceci aurait un impact important sur les populations d'espèces présentes.
Espace productif de biomasse	+ - Au total, plus d'un hectare de paysage ouvert est présent, dont trois portions sont présents à proximité des entrées, mais peu de surface disponible sont présentes dans les friches à proximité. 5ha de boisements sont également présent et sont présent sur des pentes égales ou inférieures à 10°. La densité de population est assez élevée, avec un équivalent habitant à 500m de 2085.
Culture hors-sol	- Il n'y a pas de sol imperméabilisé.

Objectif d'aménagement : Au vu des potentiels environnementaux, urbanistiques et d'espace vert, l'objectif principal d'aménagement pourrait viser l'aménagement d'un espace vert en gestion différenciée, pouvant inclure une ZIT, voire la construction de logements en bordure du site. Des panneaux pourraient être installés pour soutenir ces constructions et le bois peut être exploité localement.

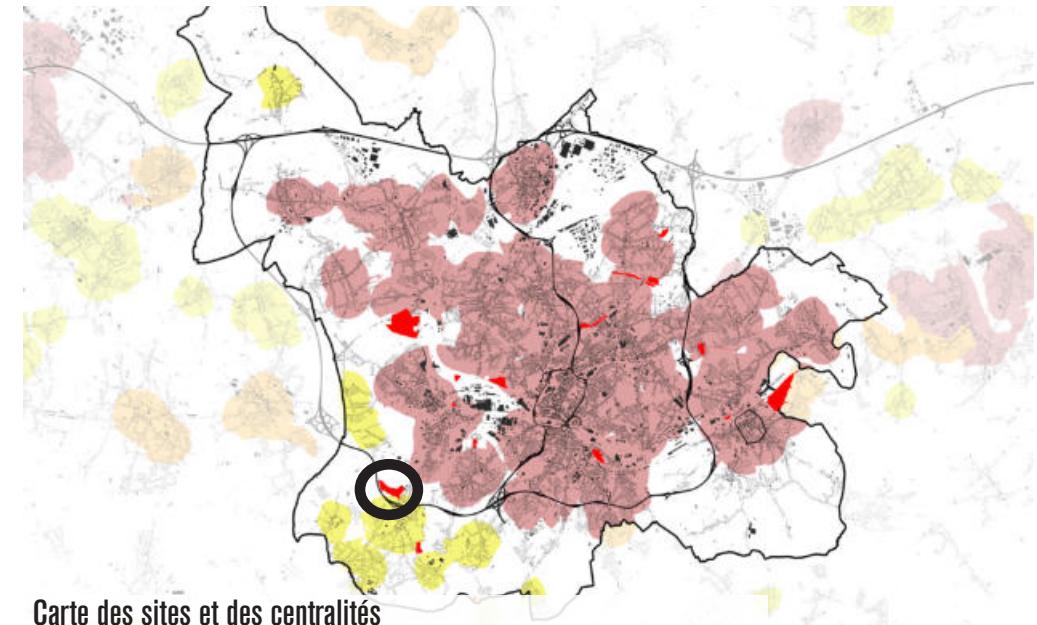
DOMAINE DE FORTE TAILLE

Agglomération de Charleroi

Équivalent habitant à 500m	911
Superficie totale	17,02ha
Bâtiment	0,44ha
Larges arbres feuillus	15,25ha
Conifères	0,211ha
Petits arbres feuillus et arbustes	0,206ha
Petits conifères	0,022ha
Couvert herbacé à gestion intensive	0,576ha
Végétations d'une zone récemment perturbée	0,007ha
Sol anthropisé imperméable	0,21ha



Source et auteur: ©ULiège



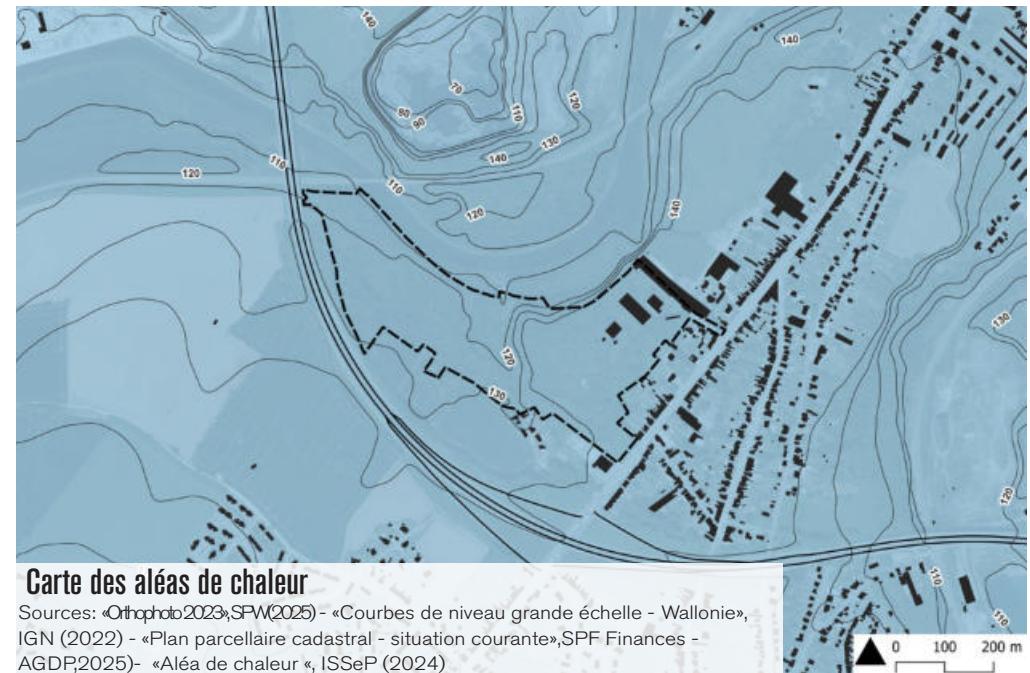
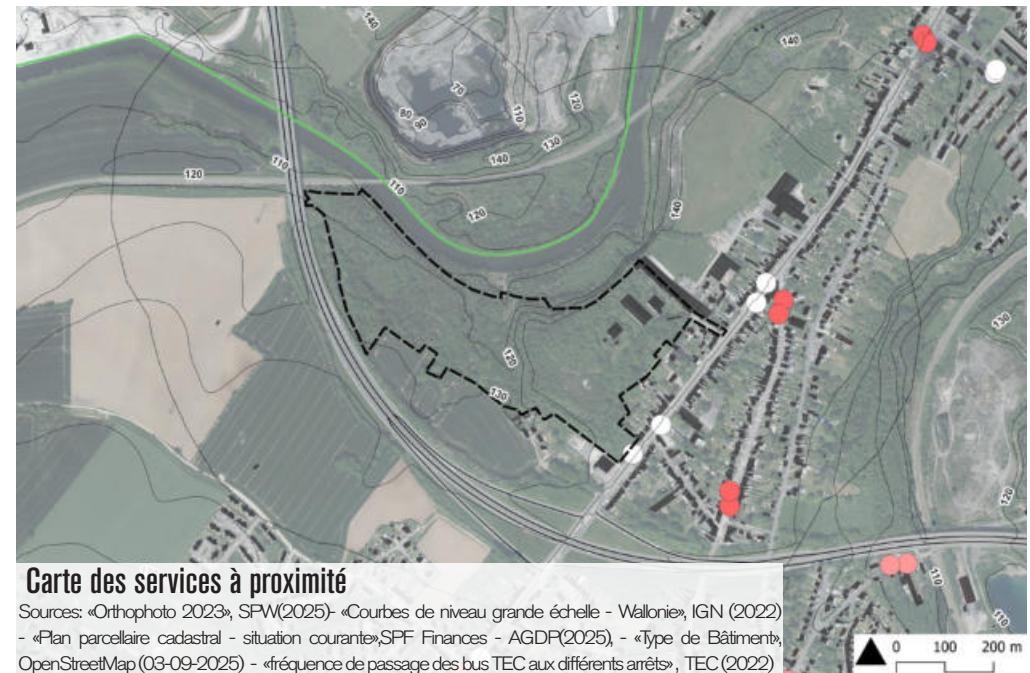
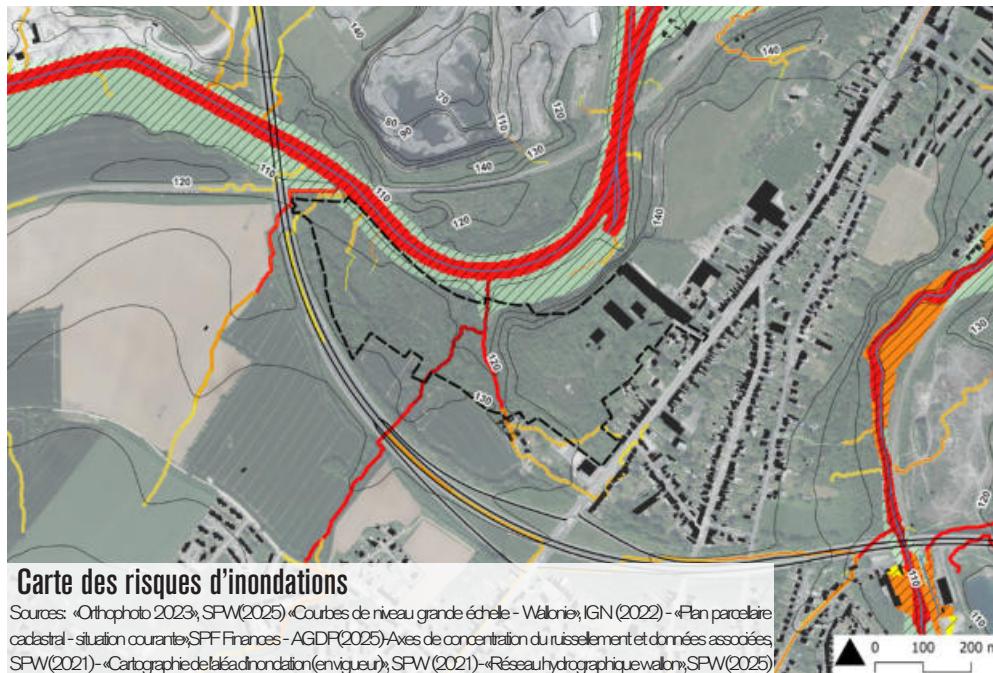
Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège

Service - inondations - îlots de chaleur

Le site est desservi par plusieurs arrêts de bus, avec une fréquence de départs journaliers allant de faible à moyenne selon les lignes. Il est inclus dans une zone d'aléa de chaleur faible et traversé par des axes de ruissellement débouchant sur des zones d'aléa d'inondation par débordement très faible à élevé, sans toutefois concerner d'habitations. L'un de ces axes, longeant la rue de Genly, est classé en aléa d'inondation par ruissellement élevé.



Strates, vues et utilisations du site

Le site est très largement boisé. Les espaces accessibles, touchés par un projet de réhabilitation, présentent un paysage plus diversifié et ouvert, composé de boisements intégrant les anciens bâtiments et d'ouvertures enherbées et embroussaillées.

Les massifs boisés et les habitations environnantes rendent le site peu visible depuis l'extérieur, à l'exception des bâtiments qui émergent à proximité immédiate.

Le site est un lieu de pratique d'urbex très fréquenté, attirant même des visiteurs étrangers. Les anciens bâtiments y sont encore relativement bien conservés.

La SPAQuE y a effectué une dépollution et une première réhabilitation a été initiée.

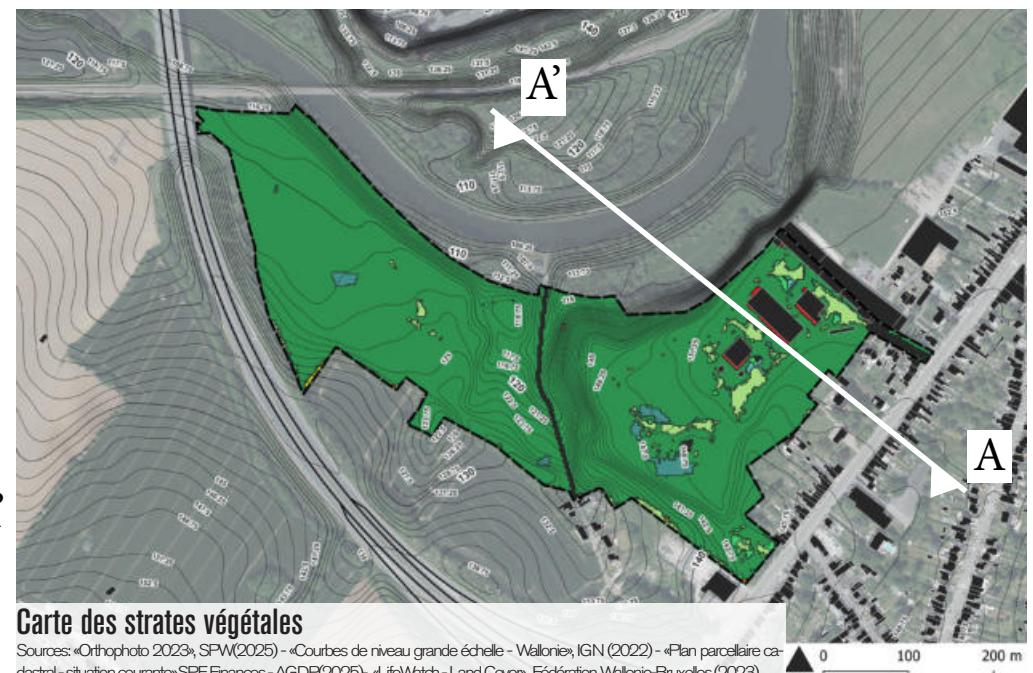
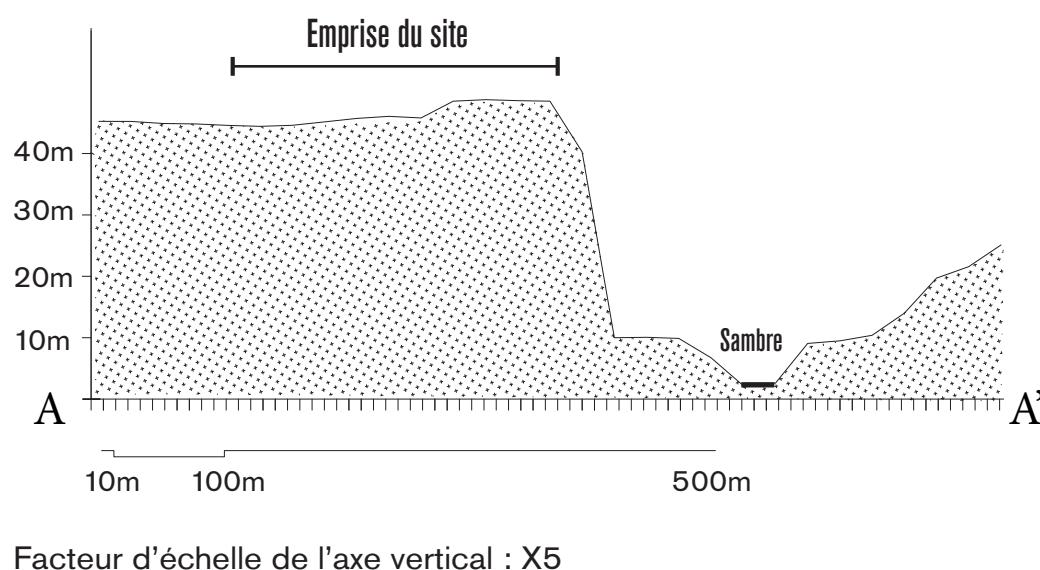
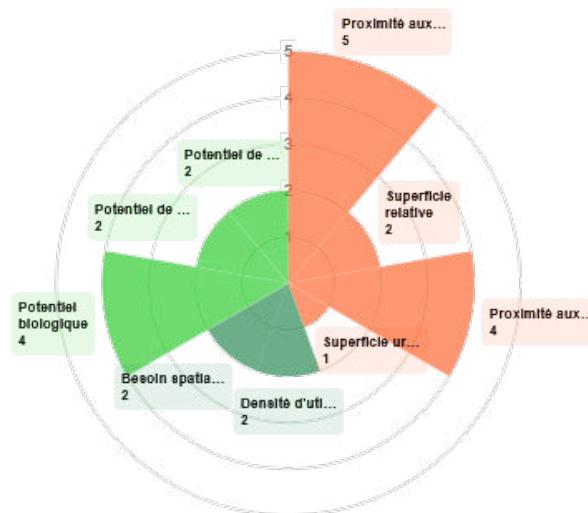


Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental : 2,6

Potentiel biologique élevé. Le site pourrait contribuer à réduire le ruissellement par l'aménagement de fossés à redents par exemple.

Potentiel en espace vert : 2

Potentiel faible, lié à une densité de population environnante réduite et à un faible besoin spatial en espaces verts.

Potentiel urbanistique : 3

Le site est partiellement compris dans la centralité de Montigny-le-Tilleul, et est particulièrement proche des grands axes (Sambre, voie ferrée, R3). Cependant, les zones urbanisables, classées en activités économiques industrielles et en zone d'habitat, sont réduites à des bandes étroites en bordure de la N579.

Potentielles pollutions :

Le site contient intégralement des parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols sont à prévoir. Aussi, une partie des bâtiments ont été détruits depuis les charbonnages. Dès lors, il convient de vérifier la présence de substructures, de remblais pollués ou d'autres traces de pollution liés aux anciennes activités. Cette étude est déjà entreprise par la SPAQuE.

Options de phytomanagement

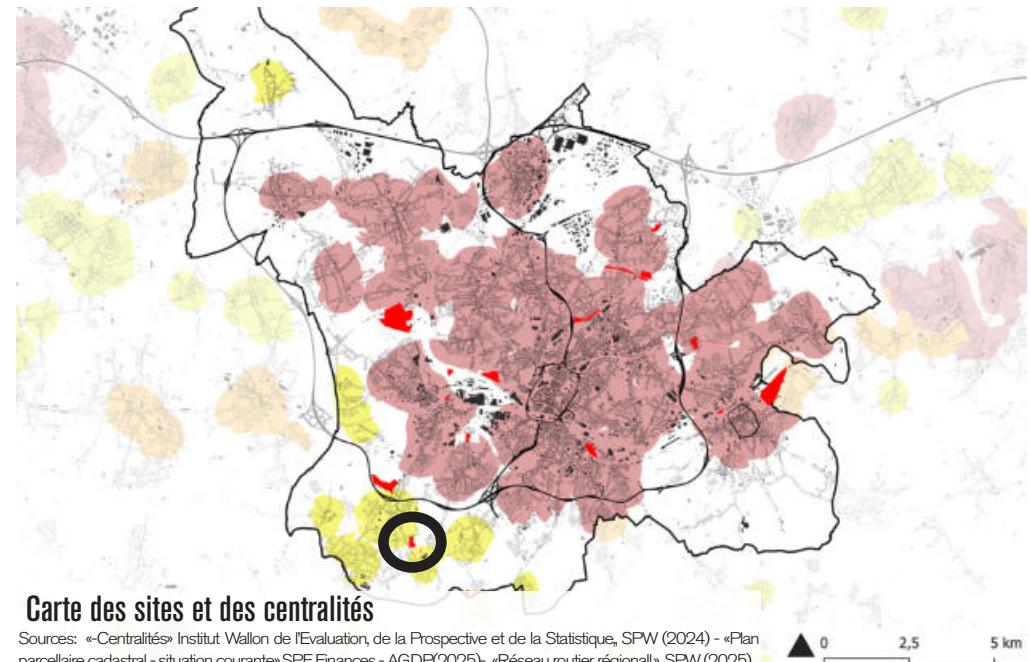
Potentiel de régulation des aléas d'inondation	2
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2
Potentiel biologique	4
Besoin spatial en espaces verts	2
Densité d'utilisateur potentiel	2
Superficie urbanisable sans contraintes	1
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	4
Superficie relative	2
Proximité aux voies de communication principales	5

Réserve naturelle / biodiversité	+ Le niveau de connaissance biologique du site est très faible et aucune espèce protégée ou menacée ne sont connues. Il ne comprend pas de site de grand intérêt biologique mais son potentiel biologique est de 4.
Espace vert récréatif (parc)	- Le potentiel en espace vert est faible même si la friche est un lieu d'urbex connu fréquemment des touristes. Il est cependant principalement en zone d'espaces verts au plan de secteur.
Agrivoltaïsme	+ Moins d'un hectare du site est dans une strate ouverte. Le site étant en cours de réhabilitation, un tel aménagement serait pertinent pour une production d'énergie locale des nouveaux bâtiments. Cependant, ceci impacterait le potentiel biologique élevé du site
Espace productif de biomasse	+ Moins d'un hectare du site est dans une strate ouverte donc trop peu d'espace potentiel. En revanche plusieurs hectares de boisements accessibles sont exploitables autour des anciens bâtiments. L'équivalent habitant à 500m est de 911.
Culture hors-sol	+ Pourrait potentiellement accueillir ce type de production dans les bâtiments en attendant le réaménagement du site

Objectifs d'aménagements : L'objectif principal est une réhabilitation urbanistique localisée sur les parties urbanisables, en cohérence avec le potentiel biologique avec la création de corridors écologiques, voire un classement partiel en réserve naturelle des zones non exploitées. Dans cette réserve, des fossés permettraient de limiter le ruissellement en cas d'inondation. De l'agrivoltaïsme peut permettre de soutenir énergétiquement cette urbanisation et les boisements pourraient être exploités localement ou exportés.

SA FRANCO-BELGE DU CHARBONNAGE DE FORTE TAILLE

Agglomération de Charleroi	
Equivalent habitant à 500m	716
Superficie totale	4,6ha
Bâtiment	0,013ha
Larges arbres feuillus	2,176ha
Conifères	0,007ha
Petits arbres feuillus (<3m) et arbustes	0,08ha
Couvert herbacé à gestion intensive	1,914ha
Végétations d'une zone recemment perturbée	0,007ha
sol anthropisé impénétrable	0,355ha
Sol naturel	0,002 ha
Plans d'eau	0,01ha

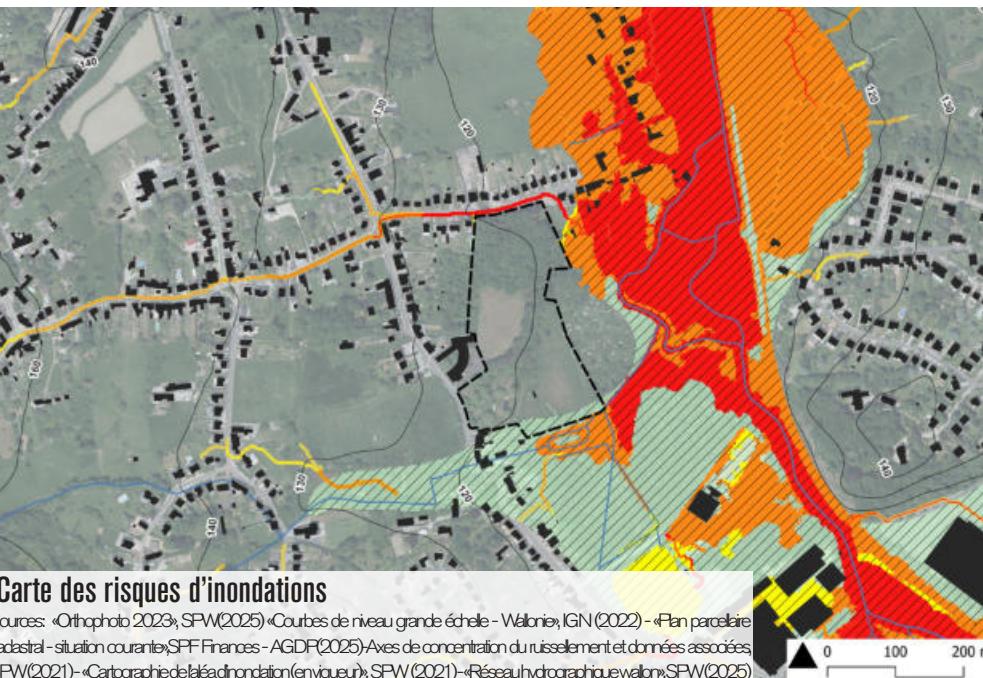


Service - inondations - îlots de chaleur

Le site est hors des centralités, très peu d'attracteurs sont présents à proximité. Il y a quelques arrêts de bus ayant une faible récurrence.

La présence d'un supermarché est tout de même notable à 500m.

Une large zone inondable par débordement est présente à proximité, incluant partiellement le site en aléa très faible. Un axe de ruissellement et un axe hydrographique le bordent sans le traverser. Le contexte paysager est assez rural et le site se situe dans une zone d'aléa de chaleur faible.



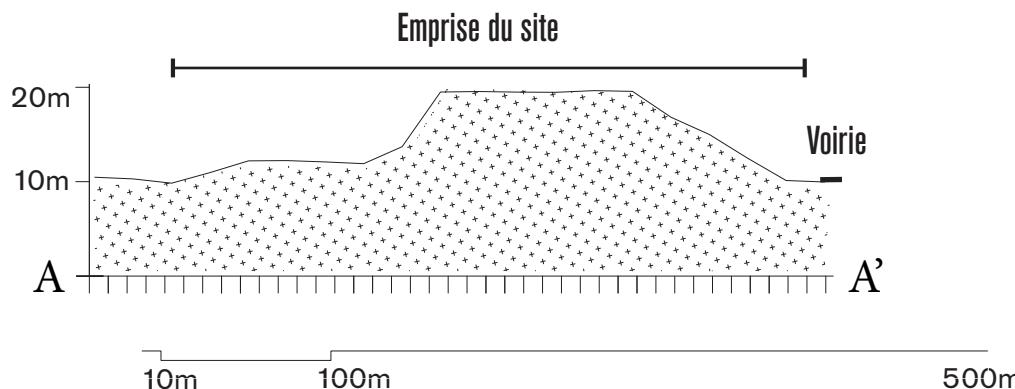
</

Strates et Utilisation du site

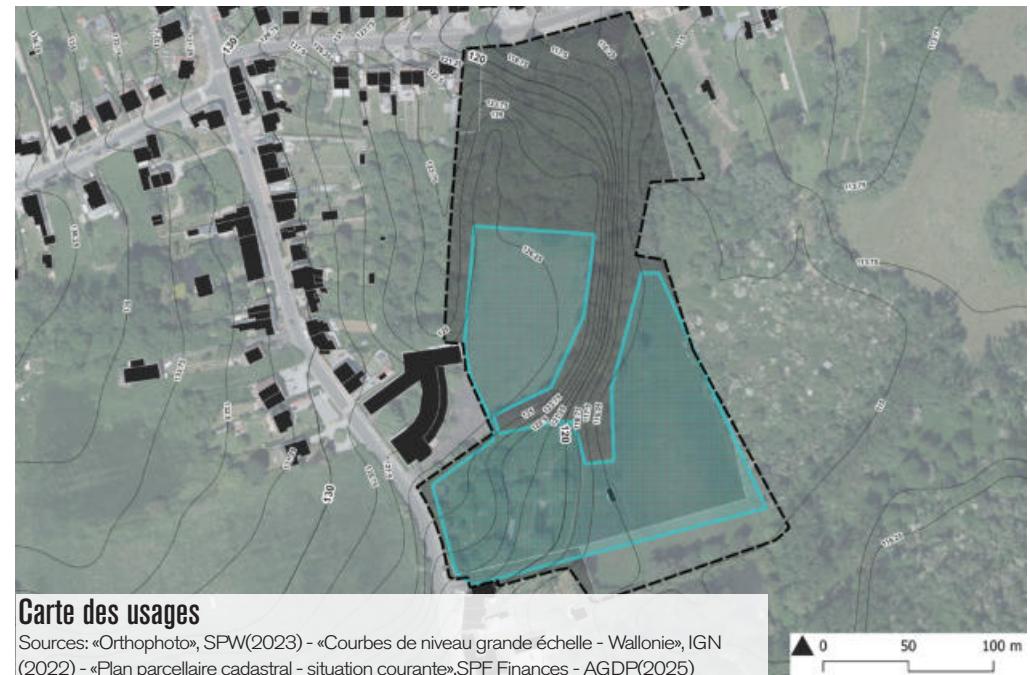
Il fut longtemps connu comme « la plaine de jeux de Bomerée », mais est aujourd’hui abandonné. L'espace est toutefois encore entretenu par la ville de Charleroi, qui est propriétaire, et les accès du bâtiment ont été obstrués pour empêcher le squattage du lieu.

Des anciennes infrastructures sont visibles, des restes de jeux, des poteaux de football dans un terrain enherbé ou des escaliers visibles dans les parties boisées.

Une grande plaine herbeuse subsiste derrière le bâtiment, entourée de massifs boisés qui limitent les vues depuis l'extérieur. Selon le voisinage, le site est peu fréquenté, mais des traces de passages (sentiers dans les hautes herbes) indiquent un usage ponctuel. Un ancien chemin permettait de rejoindre la rue bordant le site au nord, mais cet accès est désormais fermé. Certains habitants exprimeraient le souhait de pouvoir l'utiliser à nouveau. Le site a été mis en vente en mars 2025, avec l'obligation de respecter un master plan prévoyant la construction de maisons, d'appartements et de services à la population (dont une crèche).



Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5



Carte des usages

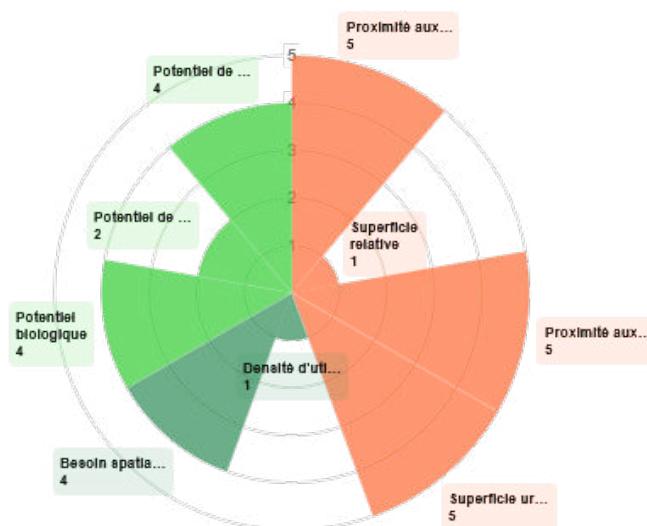
Sources: «Orthophoto», SPW(2023) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)



Carte des strates végétales

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025) - «LifeWatch - Land Cover», Fédération Wallonie-Bruxelles (2023)

Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel de régulation des aléas d'inondation	4
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2
Potentiel biologique	4
Besoin spatial en espaces verts	4
Densité d'utilisateur potentiel	1
Superficie urbanisable sans contraintes	5
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	5
Superficie relative	1
Proximité aux voies de communication principales	5

Potentiel environnemental : 3,3

Les potentiels biologique et de régulation des aléas d'inondations sont élevés, mais le potentiel de régulation des aléas de chaleur est limitée. Maintenir la perméabilité des sols, voire planifier un aménagement hydraulique, est important car le site influence le fond de vallée adjacent, classé en aléa d'inondation élevé par débordement.

Potentiel en espace vert : 2,5

Potentiel modéré, compte tenu d'une densité de population environnante limitée et d'une demande spatiale forte.

Potentiel urbanistique : 4

Le site est partiellement compris dans la centralité de Montigny-le-Tilleul et presque entièrement urbanisable au plan de secteur, étant principalement en zone de services publics et d'équipements communautaires. La friche est également située à proximité des axes (voie ferrée et R3).

Potentielles pollutions :

Le site contient presque intégralement des parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols sont à prévoir. Aucun bâtiment n'est visible sur orthophoto, le site étant déjà réaménagé dans les années 70. Dès lors, il convient de vérifier la présence de traces de pollutions liés aux anciennes activités. La ville se serait déjà occupé de la dépollution du site, un master plan incluant une crèche devant être respecté.

Options de phytomanagement

Réserve naturelle / biodiversité	+ Le niveau de connaissance biologique du site est très faible et aucune espèce protégée ou menacée ne sont connues. Il ne comprend pas de site de grand intérêt biologique mais son potentiel biologique est de 4.
Espace vert récréatif (parc)	+ - Le potentiel en espace vert est moyen en raison de densité de population faible mais il est important de souligner que le site l'a été pendant des décennies et que le master plan prévu fera de facto augmenter la population.
Agrivoltaiisme	- La part du site ouverte est d'un hectare et demi, une tel production pourrait soutenir les futurs bâtiments, d'autant plus que les sols sont potentiellement pollués. Cependant, ceci impactera le potentiel biologique élevé du site
Espace productif de biomasse	+ - Un hectare et demi du site est ouvert, principalement sur des pentes de moins de 5° et au moins un hectare de boisement est exploitable sur une pente égale ou inférieure à 15°. Cependant, il n'y a pas de friche à proximités pour atteindre 8ha de production de miscanthus ou de chanvre. L'équivalent habitant à 500m est de 716, la densité n'étant pas très élevée.
Culture hors-sol	+ Il y a des dalles et un ancien bâtiment donc possible.

Objectifs d'aménagements : L'objectif principal est une urbanisation mixte, résidentielle voire économique. Des objectifs biologiques et hydrologiques doivent aussi être considérés, via un espace vert en gestion différenciée, un objectif paysager étant présent dans une moindre mesure. Celui-ci peut inclure une ZIT.

USINE DE LA FOLIETTE

Agglomération de Charleroi

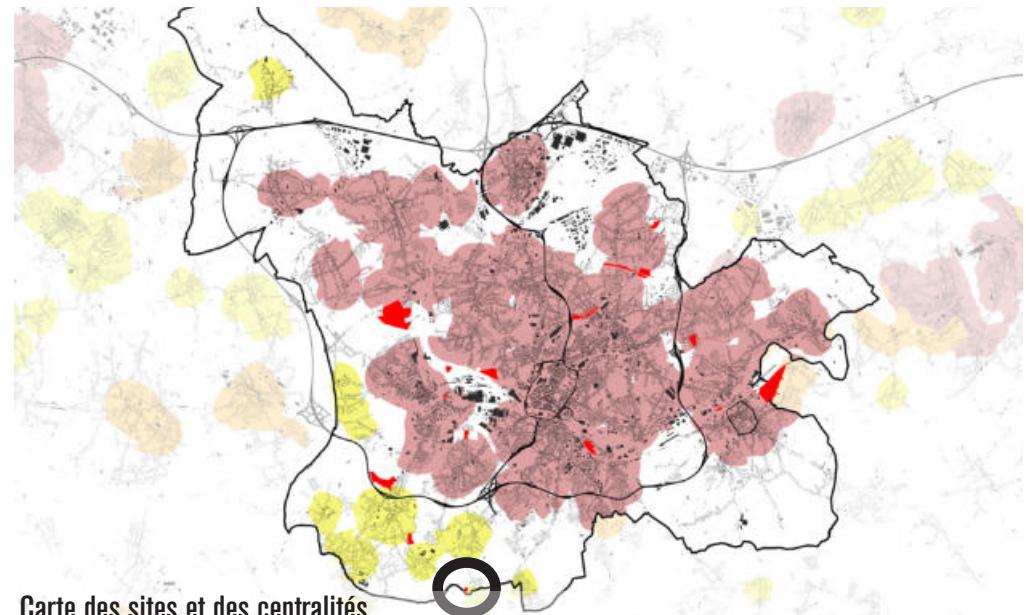
Equivalent habitant à 500m	313
Superficie totale	1,4ha
Bâtiment	0,12ha
Larges arbres feuillus	0,7ha
Conifères	0,001ha
Petits arbres feuillus (<3m) et arbustes	0,03ha
Couvert herbacé à gestion intensive	0,07ha
Végétations d'une zone recemment perturbée	0,33ha
Sol anthropisé impérméable	0,01ha
Plans d'eau	0,155ha



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège



Carte des sites et des centralités

Sources: «Centralités» Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique, SPW (2024) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)- «Réseau routier régional», SPW (2025)

▲ 0 2,5 5 km

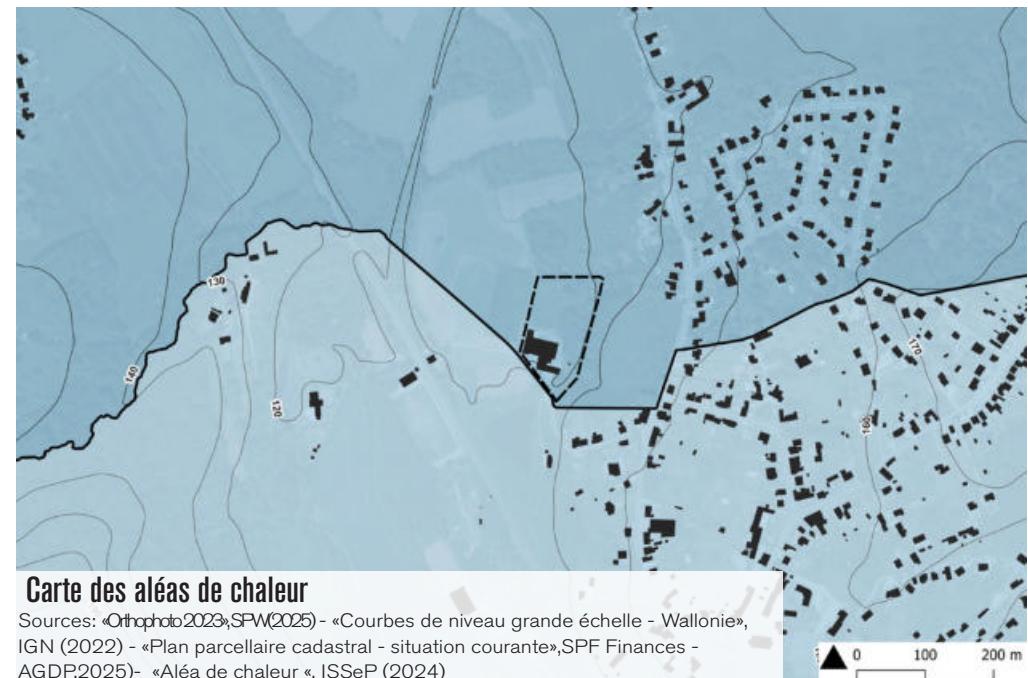
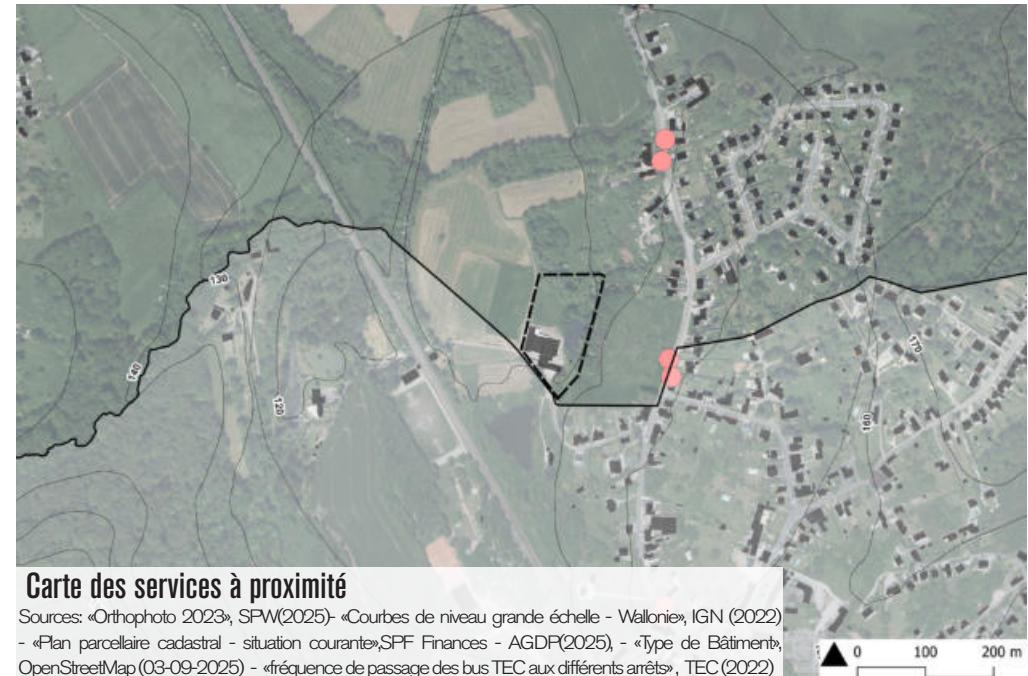
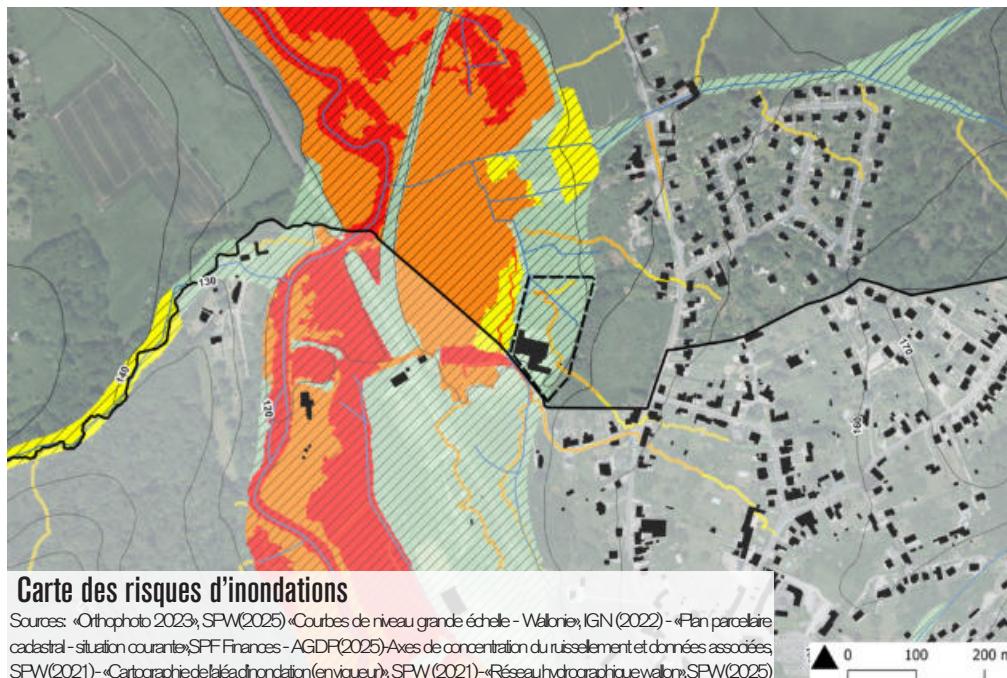


Source et auteur: ©ULiège

Service - inondations - îlots de chaleur

Malgré sa proximité avec les centralités, le site dispose de peu d'attracteurs à proximité. Seuls quelques arrêts de bus sont présents, avec une fréquence de passages faible.

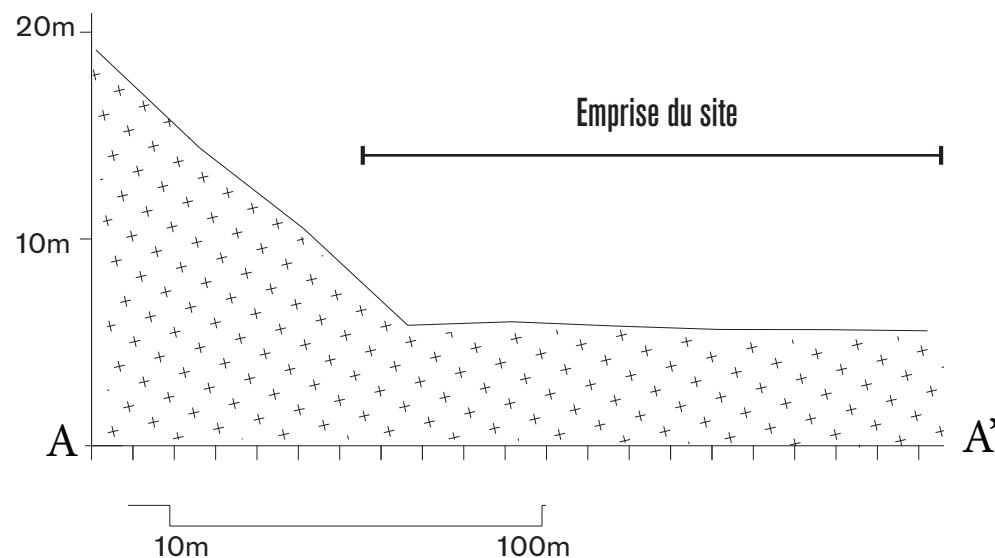
Il est situé à proximité d'une large zone inondable par débordement, qui l'intègre en aléa d'inondation très faible. Il est également traversé par un axe de ruissellement et par un axe hydrographique aérien (à confirmer), débouchant sur cette zone. Le contexte paysager, majoritairement agricole, se situe dans une zone d'aléa de chaleur faible.



Strates, vues et utilisations du site

Le site est actuellement occupé par un chantier de construction d'un projet de 12 appartements de haut standing. Ce projet, situé à Jamioulx (commune de Montigny-le-Tilleul) mais desservi par une voirie communale d'Ham-sur-Heure, a été stoppé en raison d'un litige entre les deux communes.

L'ébauche de la construction est aujourd'hui squattée. Des traces d'occupation sont également visibles autour de la mare. La proximité avec la voirie et le chemin de terre qui le borde à l'ouest offre une vue dégagée sur le site, hormis les massifs boisés englobant la masse d'eau.



Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5

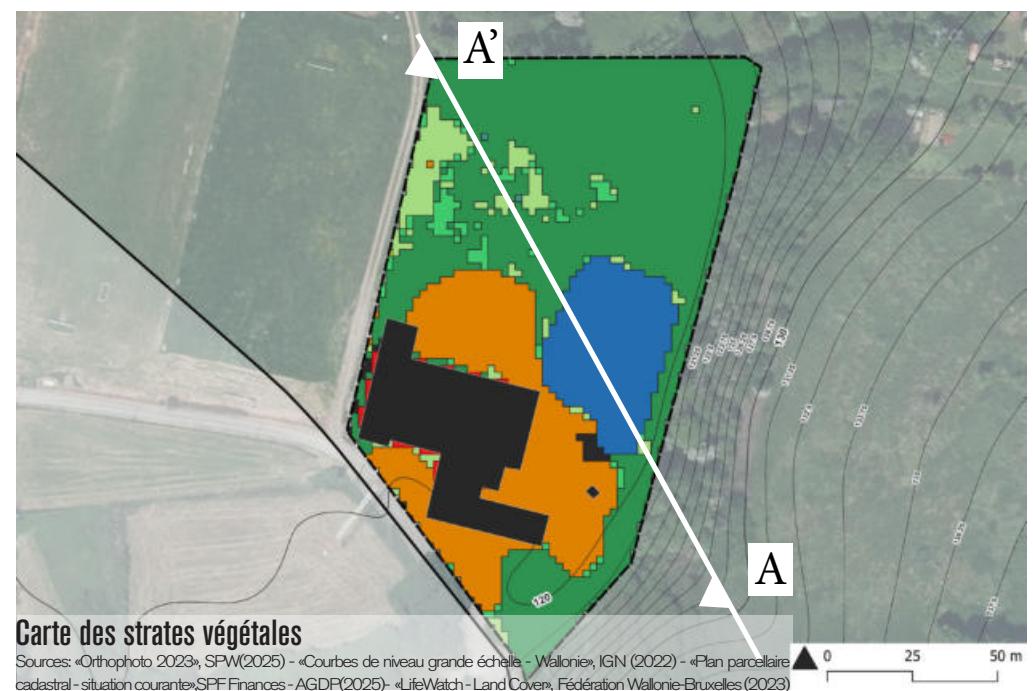
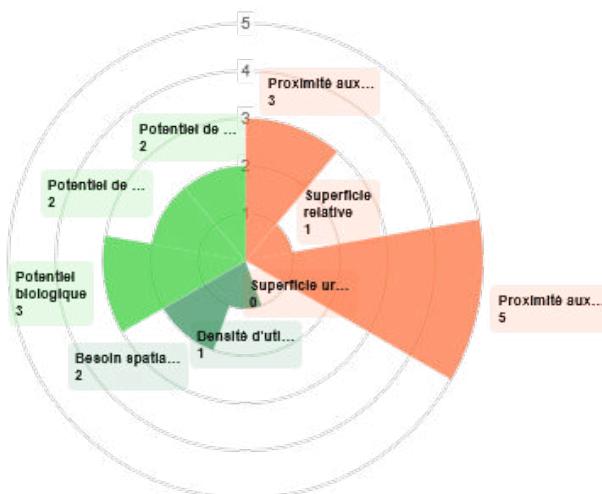


Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental : 2,3

Le site présente un potentiel biologique moyen. Ses potentiels de régulations des inondations et des îlots de chaleur est limité. Toutefois, le maintien d'une bonne perméabilité reste essentiel, car le site est localisé en fond de vallée : même si l'aléa d'inondation par débordement est très faible, la rétention d'eau y joue un rôle important.

Potentiel en espace vert : 1,5

Potentiel faible, compte tenu de la densité de population environnante réduite et d'un besoin spatial en espaces verts faible.

Potentiel urbanistique : 2,25

Le site n'est pas urbanisable au plan de secteur, étant en zone de parc, bien qu'un projet de construction d'appartements ait été initié. Le site est partiellement intégré dans la centralité de Jamioulx et relativement proche des axes.

Potentielles pollutions :

Le site contient intégralement des parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols sont à prévoir. Aussi, des bâtiments ont été détruits depuis l'exploitation industrielle. Dès lors, il convient de vérifier la présence de substructures, de remblais pollués ou d'autres traces de pollutions liés aux anciennes activités. À noter que les vestiges de l'usine ont été détruits pour faire place au projet immobilier.

Options de phytomanagement

Réserve naturelle / biodiversité	+ Le niveau de connaissance biologique du site est très faible mais au moins une espèce protégée et une espèce menacée sont présentes. Il comprend un site de grand intérêt biologique et son potentiel biologique est de 3.
Espace vert récréatif (parc)	- Peu d'habitants sont présents à proximité et le site est dans un paysage agricole où un espace vert récréatif a peu d'intérêt.
Agrivoltaïsme	- Le site est particulièrement réduit, une production dans les strates ouvertes serait marginale mais impactera l'habitat des espèces présentes.
Espace productif de biomasse	- La part de paysage ouvert au sein du site est très réduite et ne permet donc pas l'implantation d'une production de biomasse. Les boisements ne présentent pas non plus la superficie minimal de 1 ha et la densité de population aux alentours est particulièrement réduite (équivalent habitant de 313).
Culture hors-sol	- Le site est perméable, le seul bâtiment présent est en chantier.

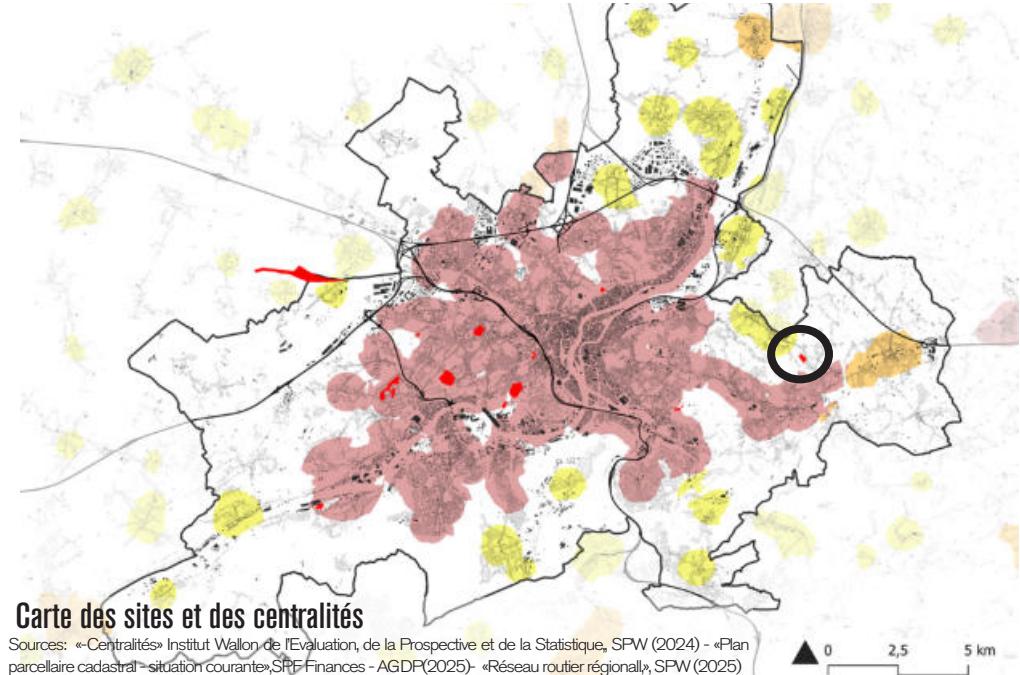
Objectifs d'aménagements : L'objectif prioritaire est biologique, avec la préservation des habitats susceptibles d'abriter les espèces menacées et/ou protégées connues ou potentielles.

CHARBONNAGE DE LONETTE

Agglomération de Liège	
Équivalent habitant à 500m	885
Superficie totale	4,43ha
Bâtiment	0,02ha
Larges arbres à feuilles	3,29ha
Conifères	0,005ha
Petits arbres feuillus (< 3 m) et arbustes	0,124ha
Petits conifères	0,003ha
Couvert herbacé à gestion intensive	0,8ha
Végétation d'une zone récemment perturbée	0,027ha
Sol naturel	0,044ha
Sol artificiel imperméabilisé	0,1ha



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège

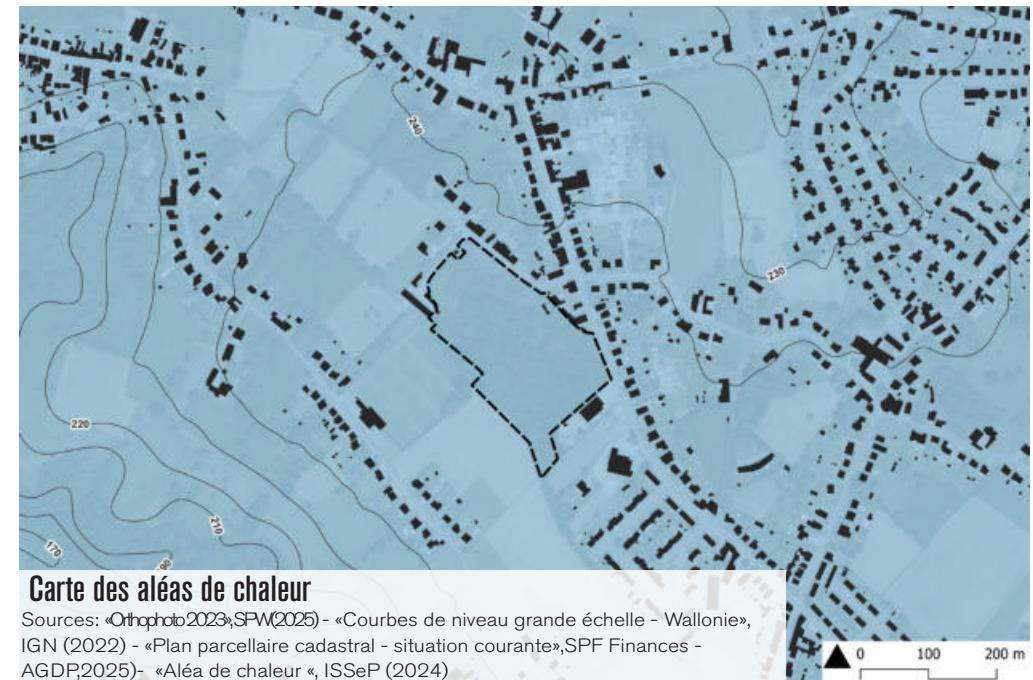
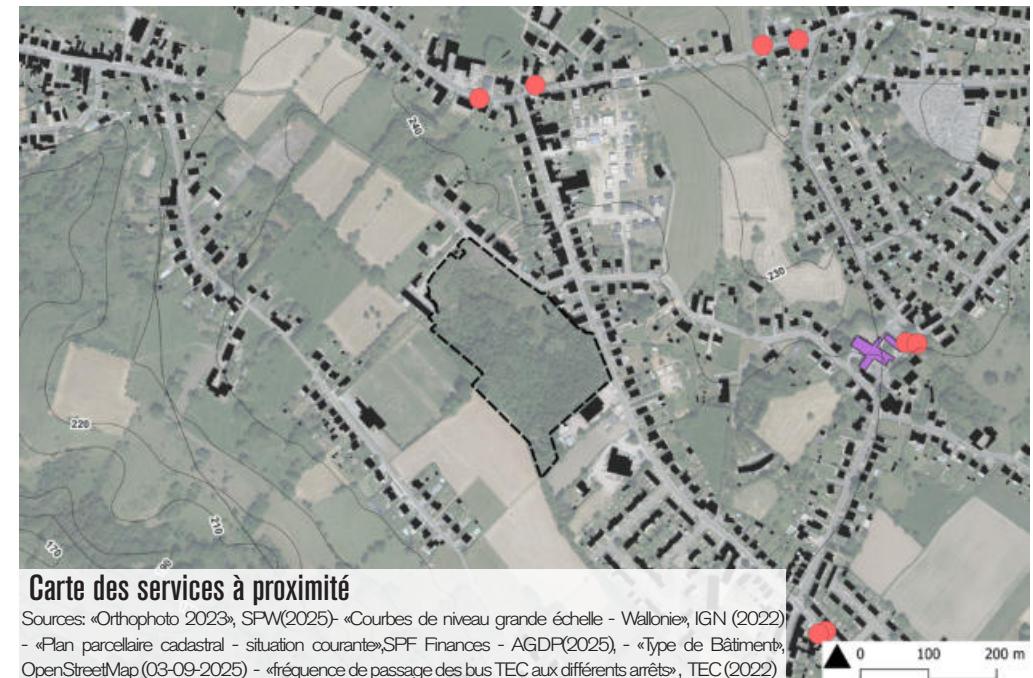
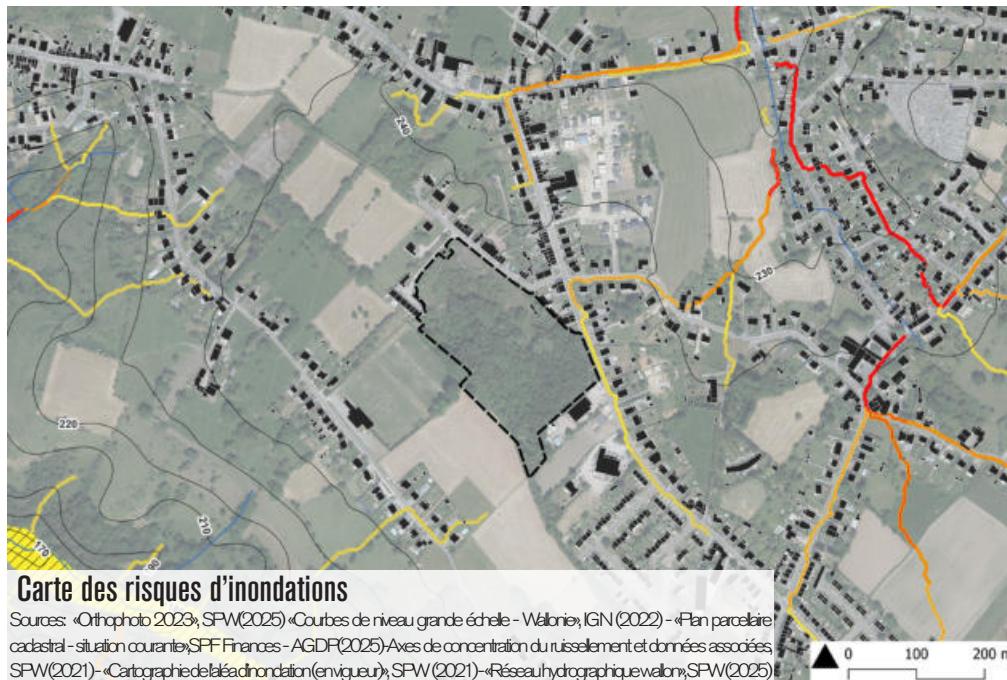


Source et auteur: ©ULiège

Services - inondations - îlots de chaleur

Le site est assez isolé malgré sa proximité aux centralités. Il est toutefois proche d'arrêts de bus avec des récurrences modérées, ainsi que de l'école communale « du Vieux Tilleul ».

Il n'est pas traversé par un axe de ruissellement ou un cours d'eau et n'est pas inclus dans une zone inondable par débordement. Un axe de ruissellement passe néanmoins sur la voirie, à proximité du site, avant de déboucher sur certaines habitations environnantes. La friche et son environnement sont situés dans un aléa de chaleur faible.



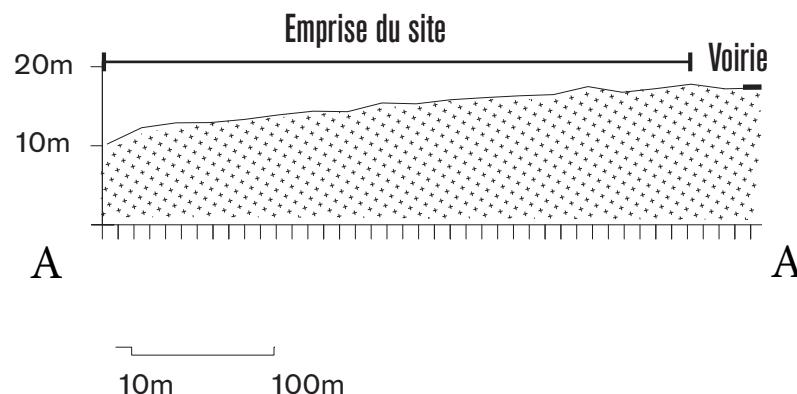
Strates, vues et utilisations du site

Le site est largement arboré, avec un massif dense et ancien au sud, et une ancienne prairie de pâture en cours de boisement. Une jeune boulaié assez dense est également présente.

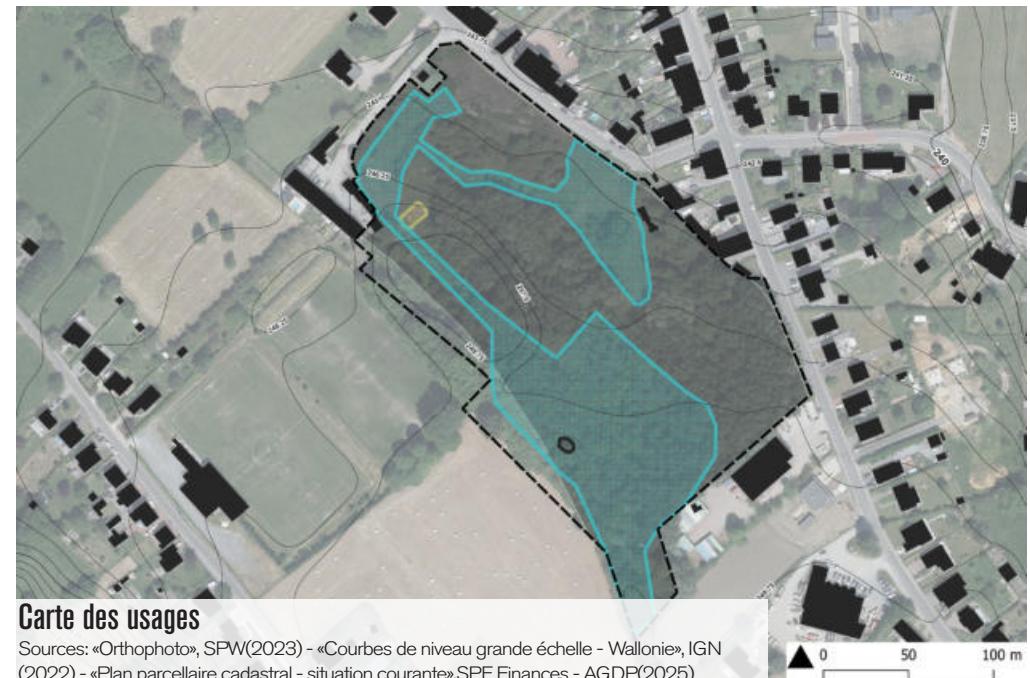
Des vues dégagées sont présentes sur les zones encore enherbées, rapidement refermées par la végétation pionnière ligneuse.

Le site est surtout utilisé ponctuellement par les habitants pour promener leur chien. Le massif arboré constitue un lieu de passage et de balade, où des jeunes ont par ailleurs établi un campement temporaire. Malgré la volonté du propriétaire d'implanter des habitations il y a une quinzaine d'années, le site est peu susceptible d'accueillir un tel projet. Trois puits de mine, dont deux non localisés, rendent en effet le terrain instable et nécessitent des analyses de sol approfondies.

Par ailleurs, la plupart du voisinage s'opposerait à un tel projet, à la fois pour des raisons de stabilité et pour la préservation du cadre offert depuis leur logement. Les habitants considèrent le site comme une poche de vie importante, jouant un rôle essentiel dans le réseau écologique et dans le PCDN.



Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5



Carte des usages

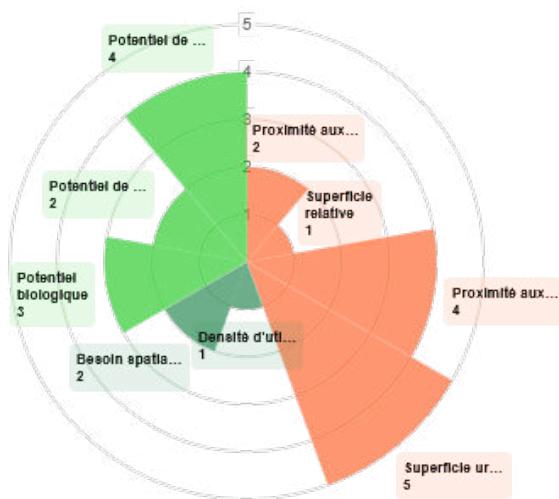
Sources: «Orthophoto», SPW(2023) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)



Carte des strates végétales

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025) - «LifeWatch - Land Cover», Fédération Wallonie-Bruxelles (2023)

Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental: 3

Le potentiel général est modéré : le potentiel biologique est modéré, le potentiel de régulation des aléas de chaleur est bas tandis que le potentiel de régulation des aléas d'inondation est élevé. Ce dernier élément peut motiver, par exemple, l'aménagement de fossés à redents.

Potentiel d'espace vert: 1,5

Potentiel très faible, compte tenu de la densité de population environnante très faible et du faible besoin spatial local en espaces verts.

Potentiel urbanistique: 3

Le site est techniquement urbanisable, étant principalement en ZACC au plan de secteur, et proche des centralités. Cependant, l'instabilité du sol et l'engouement des riverains pour sa sauvegarde rend un tel aménagement complexe. Le potentiel est modéré en raison de la faible superficie et de son éloignement des voies de transport.

Potentielles pollutions :

Le site contient intégralement des parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols sont à prévoir. Des bâtiments semblent présents dans les années 1970. Dès lors, il convient de vérifier la présence de substructures, de remblais pollués ou d'autres traces de pollutions liés aux anciennes activités.

Options de phytomanagement

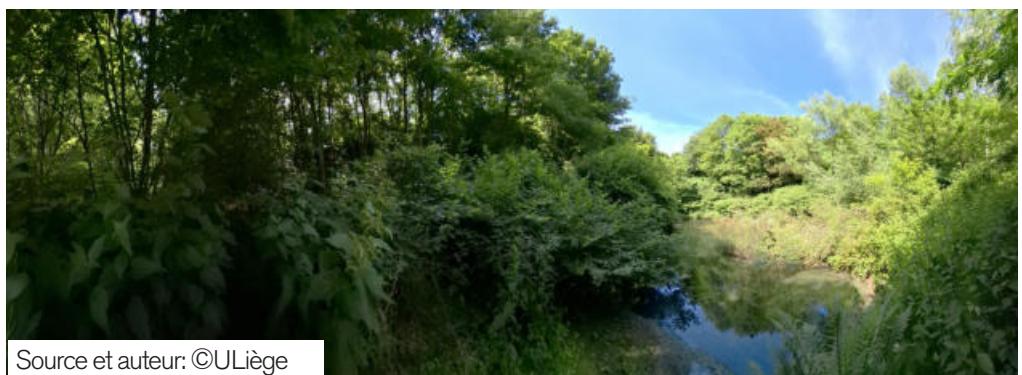
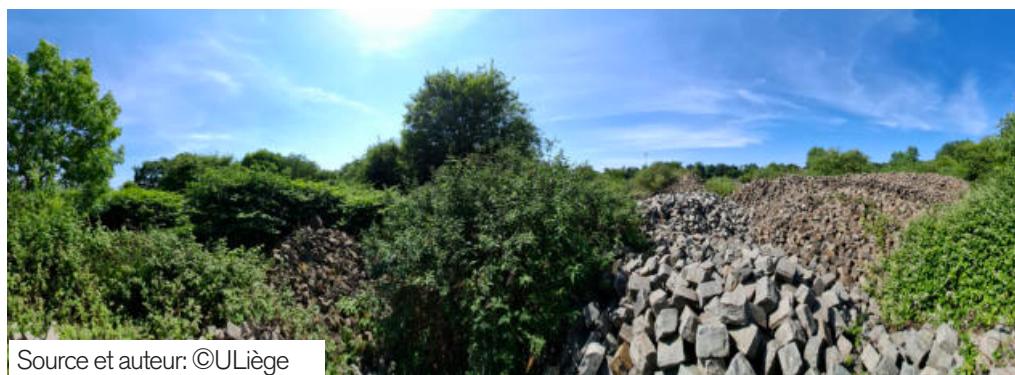
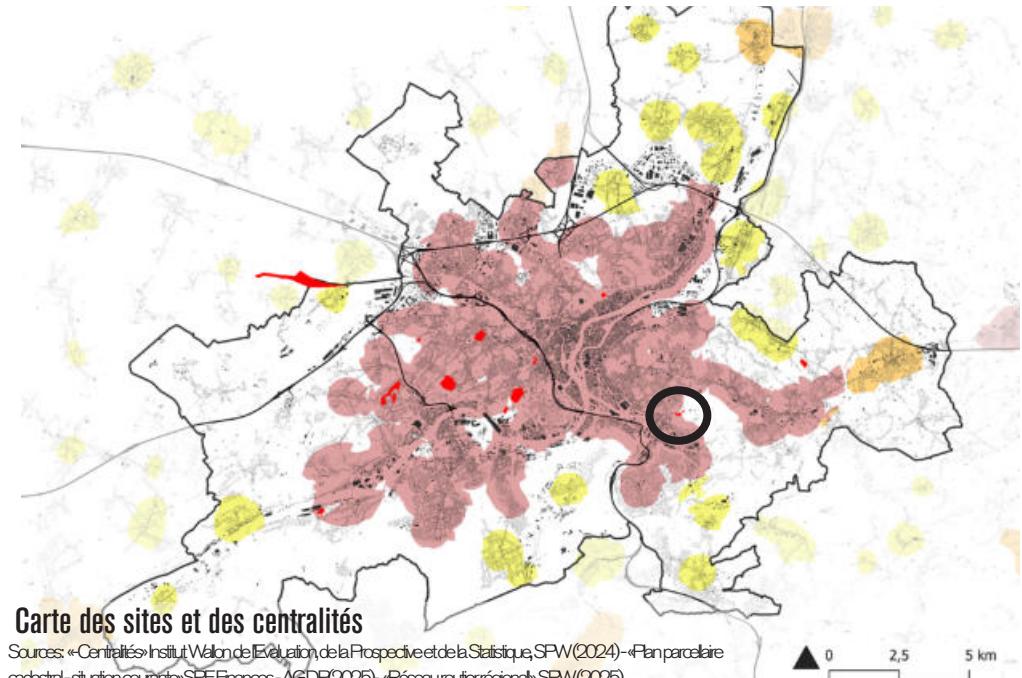
Potentiel de régulation des aléas d'inondation	4
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2
Potentiel biologique	3
Besoin spatial en espaces verts	2
Densité d'utilisateur potentiel	1
Superficie urbanisable sans contraintes	5
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	4
Superficie relative	1
Proximité aux voies de communication principales	2

Réserve naturelle / biodiversité	+- Le niveau de connaissance biologique du site est très faible et au moins une espèce protégée est présente mais pas d'espèces menacées. Il ne comprend pas de site de grand intérêt biologique et son potentiel biologique est de 3
Espace vert récréatif (parc)	+- Les riverains apprécient le site mais l'utilisent peu fréquemment. Un espace vert récréatif profiterait à un nombre limité d'usagers, au détriment de valorisations biologiques ou productives
Agrivoltaïsme	+- Un demi hectare ouvert est présent et le site est pollué. Ceci pourrait soutenir le réseau local.
Espace productif de biomasse	+- Environ 3 ha de boisements sont présents et pourraient être exploités. La densité de population est assez faible avec un équivalent habitant de 885 à 500m. Un demi-hectare ouvert pourrait techniquement être utilisé comme lieu de production. Cependant cette surface est trop réduite, d'autant plus qu'il n'y a pas assez d'espaces potentiels dans les friches aux alentours pour atteindre les 8 ha visés de chanvre ou miscanthus.
Culture hors-sol	- Il n'y a pas de dalles ou de bâtiment suffisamment grand pour accueillir une telle production.

Objectifs d'aménagements : Il pourrait y avoir un objectif urbanistique, cependant limité par la stabilité du sol et l'engouement des riverains. Au vu du potentiel hydrologique et de la présence d'une espèce protégée, un classement avec des fossés à redents peut être pertinent. Les autres potentiels d'aménagement sont faibles, il pourrait donc y avoir un objectif de valorisation énergétique dans un projet de production de biomasse ou d'agrivoltaïsme.

SART MORAY

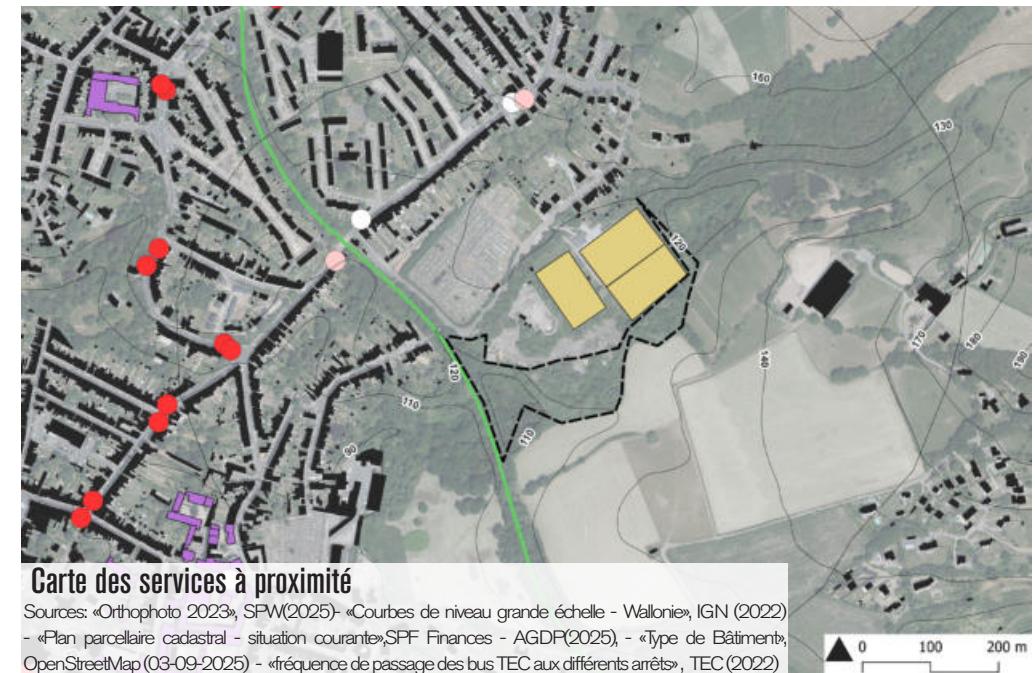
Agglomération de Liège	
Équivalent habitant à 500m	1816
Superficie	2,69ha
Larges arbres à feuilles	2,01ha
Conifères	0,03ha
Petits arbres feuillus et arbustes	0,21ha
Petits conifères	0,016ha
Couvert herbacé à gestion intensive	0,235ha
Végétation d'une zone récemment perturbée	0,003ha
Sol artificiel imperméabilisé	0,06ha
Plan d'eau	0,071ha



Services - inondations - îlots de chaleur

Le site est situé en cœur de centralité, à proximité directe de terrains de foot et de la ligne 38 du RAVeL. Des arrêts de bus assez bien desservis sont présents à quelques centaines de mètres. À environ 500 mètres se trouvent également les écoles fondamentales communales et libres de Chênée, le Collège Saint-Michel, l'Institut Sainte-Thérèse d'Avila et l'école fondamentale communale Victor Heuskin.

Il est traversé par des axes de ruissellement débouchant sur une masse d'eau permanente, au croisement d'un axe hydrographique. Il est situé dans une zone d'aléa de chaleur faible tandis que le centre de Chênée, plus densément urbanisé, est en aléa moyen.



Carte des risques d'inondations

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)- «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)-Axes de concentration du ruissellement et données associées, SPW(2021)-«Cartographie de l'aléa inondation(en vigueur)», SPW (2021)-«Réseau hydrographique wallon», SPW(2025)

0 100 200 m



Carte des aléas de chaleur

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)- «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)- «Aléa de chaleur », ISSeP (2024)

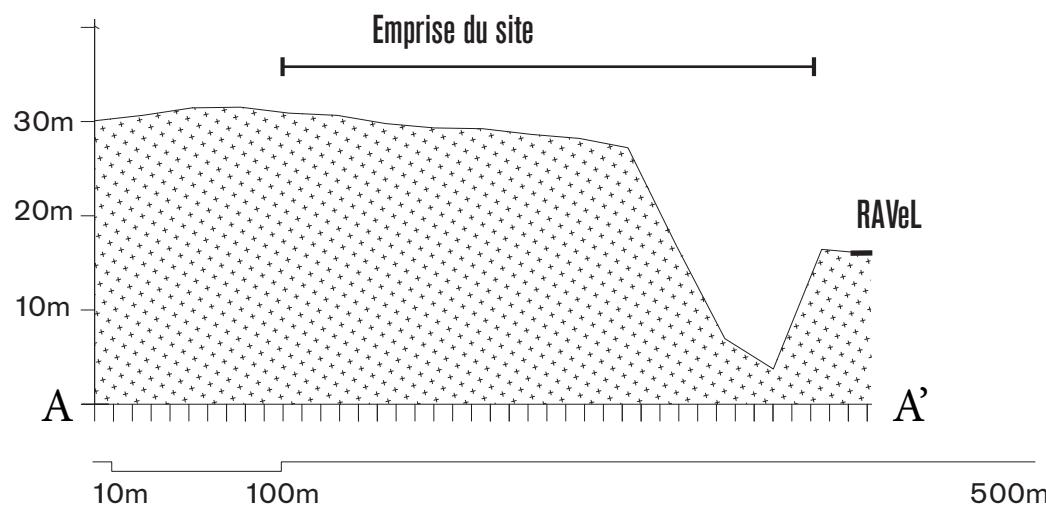
0 100 200 m

Strates, vues et utilisations du site

Le site est largement boisé avec quelques zones plus ouvertes aux abords, occupées par des fourrés et hautes herbes. Une partie bordant le recyparc est également artificialisée et imperméabilisée.

Depuis le RAVeL ou le chemin longeant les champs, le couvert arboré ne limite pas tant les vues sur les boisements et le plan d'eau : le relief en cuvette donne des points de vue vers ce dernier. Vers l'est, le chemin est en revanche surplombé par le site, ce qui limite les vues sur celui-ci.

Son contour se rétrécit fortement au niveau du fond du recyparc : le relief étant plat à cet endroit, la friche est un lieu de passage remarqué par les traces de passage dans la végétation. Les alentours du plan d'eau sont également fréquentés : de multiples traces de passage et des déchets sont visibles et le grillage empêchant l'accès à celle-ci est ponctuellement trouvé. La partie moins visible est visiblement utilisée comme campement ou l'a été par le passé.



Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5

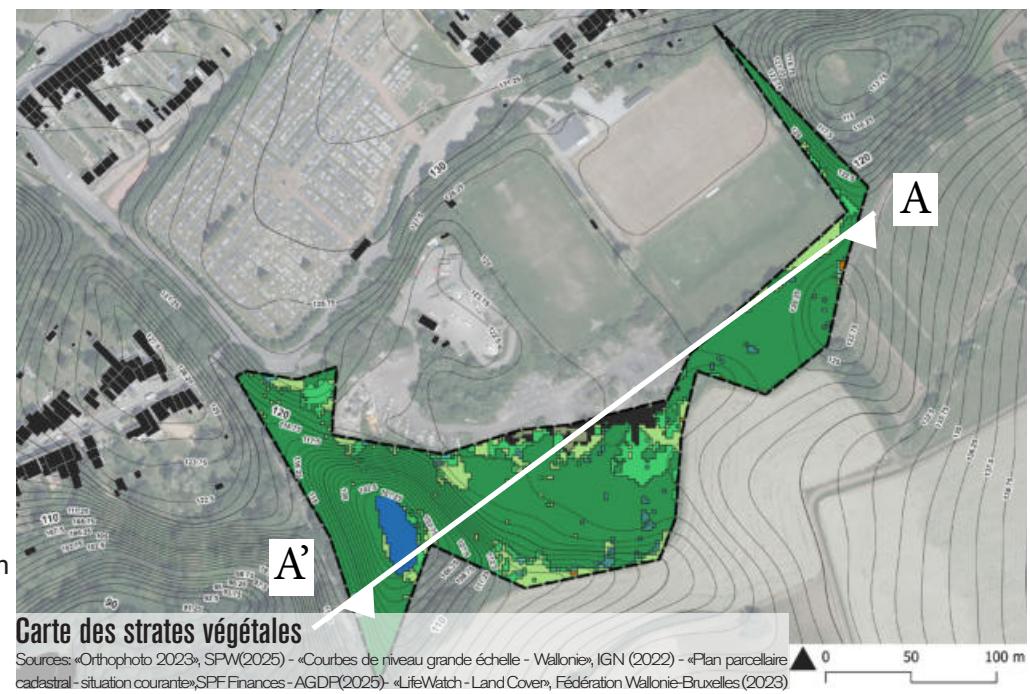
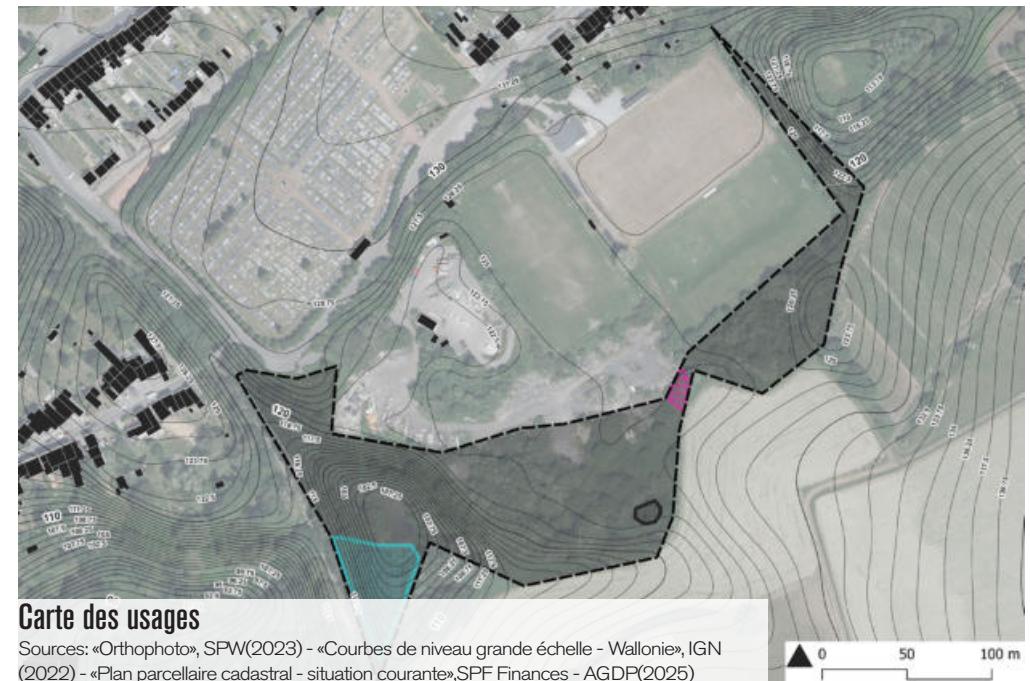
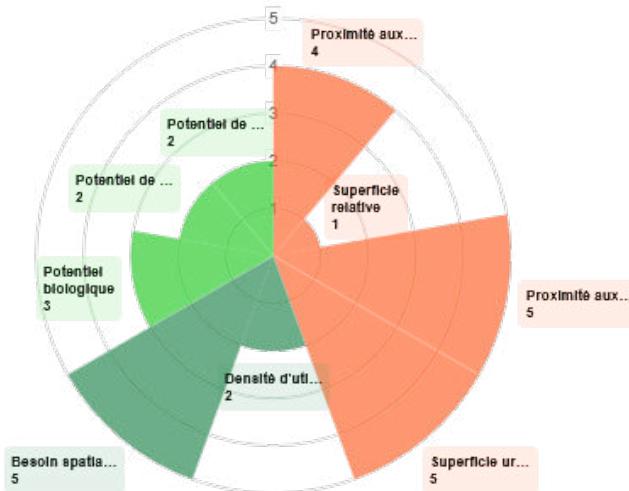


Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental : 2,3

Les potentiels de régulation sont faibles mais le potentiel biologique est moyen.

Potentiel espace vert : 3,5

La plupart des terrains aux alentours sont urbanisables, étant en habitat à caractère rural. Cependant, la densité de population aux alentours est assez faible.

Potentiel urbanistique : 3,75

Le potentiel est relativement élevé car le site est en centralité et est complètement urbanisable pour de l'habitat ou une activité économique lié à la sphère agricole, étant en zone d'habitat à caractère rural au plan de secteur. Le site est également à proximité des axes. La superficie réduite du site diminue quelque peu la moyenne.

Potentielles pollutions :

Le site contient principalement des parcelles potentiellement polluées concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation dans la BDES. Par ailleurs, aucun bâtiment n'est visible sur les cartes historiques.

Potentiel de régulation des aléas d'inondation	2
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2
Potentiel biologique	3
Besoin spatial en espaces verts	5
Densité d'utilisateur potentiel	2
Superficie urbanisable sans contraintes	5
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	5
Superficie relative	1
Proximité aux voies de communication principales	4

Options de phytomanagement

Réserve naturelle / biodiversité	+ - Le site ne comprend pas de SGIB et aucune espèce connue ou menacée n'est connue. Les connaissances biologiques du site sont très faibles et le potentiel biologique est de 3.
Espace vert récréatif (parc)	+ Le potentiel en espace vert est assez élevé et même si la densité d'utilisateur potentiel est faible, un RAVeL borde le site. Il serait pertinent d'y connecter la friche.
Agrivoltaïsme	- Les surfaces ouvertes sont très exigus et réduites.
Espace productif de biomasse	- Le site est difficilement praticable et peu accessible. 1ha de boisements sont présents. La densité de population est modérée avec un équivalent habitant de 1816 à 500m. Une culture de miscanthus pourrait également s'intégrer dans le paysage mais les espaces ouverts sont très réduits.
Culture hors-sol	- Il n'y a pas de dalles ou de bâtiments.

Objectifs d'aménagements : Il y a, d'une part, un objectif urbanistique et d'autre part, des objectifs biologiques et paysagers importants. Ces derniers objectifs peuvent être réalisés autour du plan d'eau qui borde le RAVeL, à condition que celui-ci soit sain.

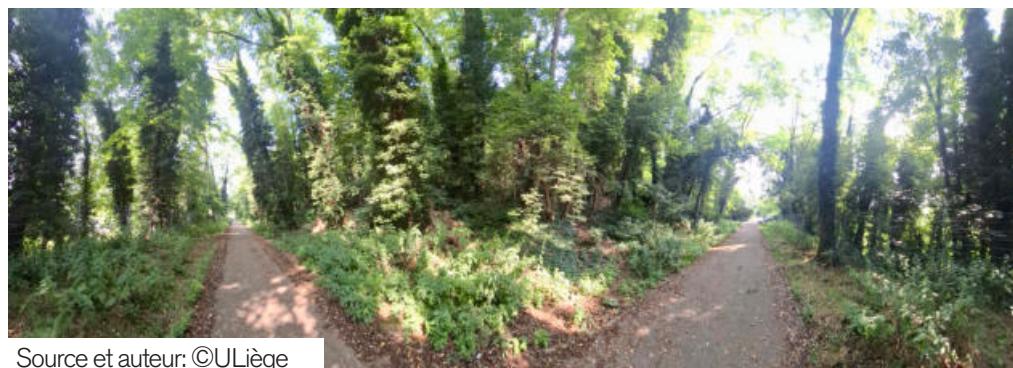
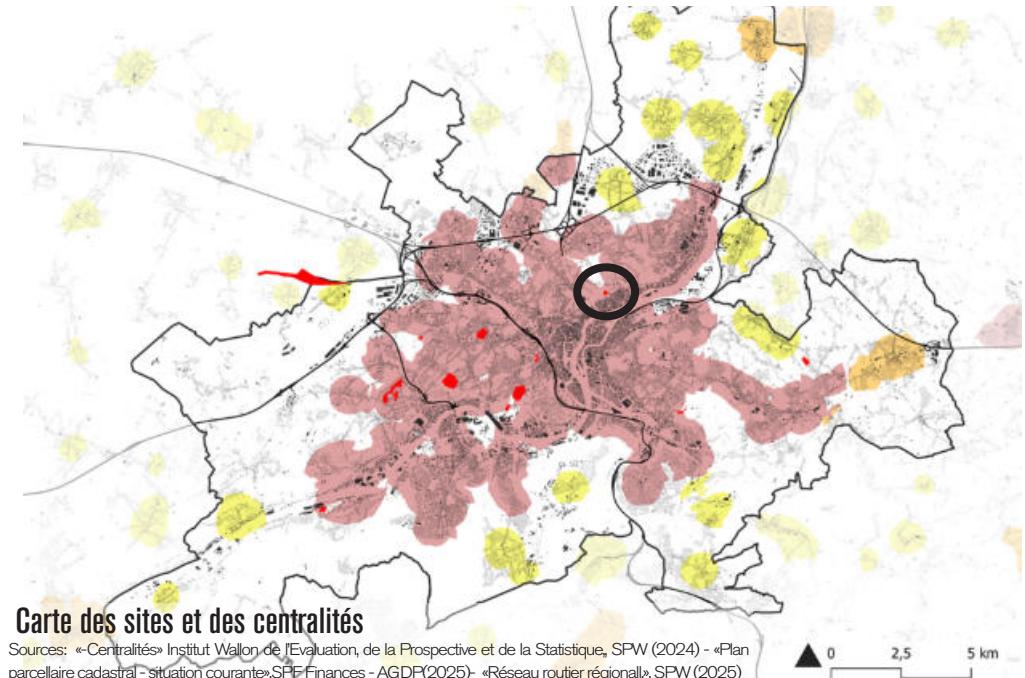
CHARBONNAGES DE BONNE ESPERANCE ET BATTERIE

Agglomération de Liège

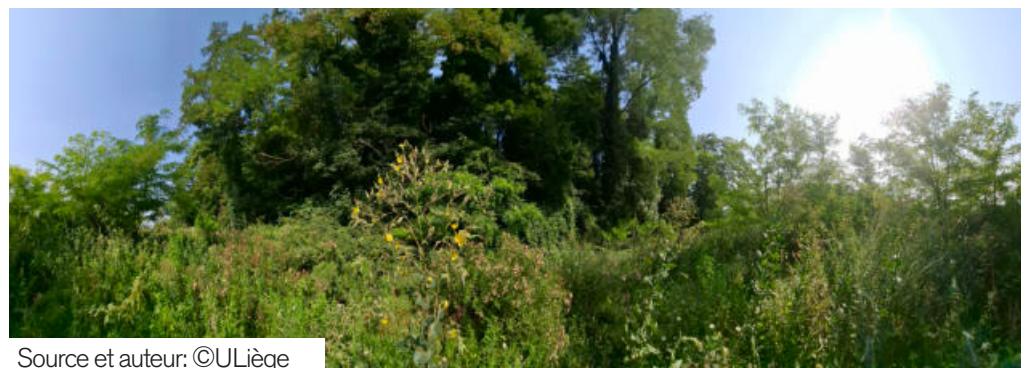
Equivalent habitant à 500m	3743
Superficie totale	2,114ha
Bâtiment	0,005ha
Larges arbres à feuilles	1,89ha
Petits arbres feuillus (< 3 m) et arbustes	0,03ha
Couvert herbacé à gestion intensive:	0,058ha
Végétation d'une zone récemment perturbée	0,001ha
Sol artificiel imperméabilisé	0,13ha



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège

Services - inondations - îlots de chaleur

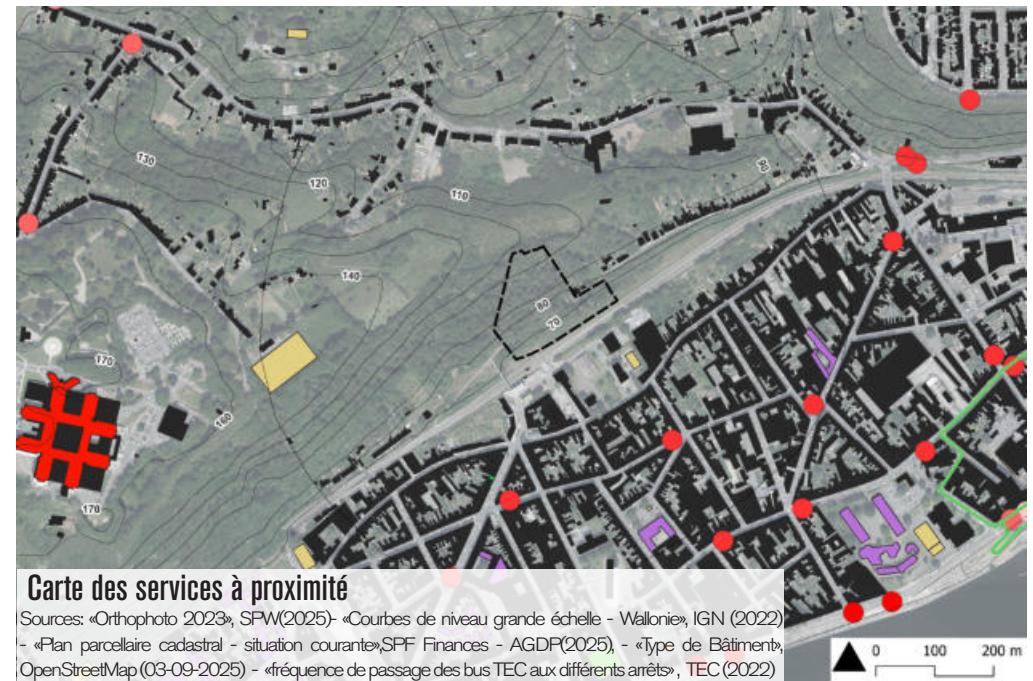
Le site est situé en plein cœur de Liège, à proximité d'arrêts de bus bien desservis, d'un terrain de foot et de diverses écoles : l'école communale Vieille-Montagne – Freinet, l'école fondamentale spécialisée Jeanne Rombaut et l'école d'hôtellerie et de tourisme de la Ville de Liège. Plus loin se trouvent également l'hôpital de la Citadelle (CHR), un supermarché, une salle de concert (« Le Hangar ») et diverses autres écoles.

Le site ne comprend pas d'axe de ruissellement et n'est pas compris dans une zone d'aléa d'inondation par débordement. Il est principalement compris dans une zone d'aléa de chaleur faible, comme le nord de son contexte urbain fortement boisé, mais une zone d'aléa de chaleur moyen comprend le centre plus densément urbanisé de Liège et les abords au sud du site.



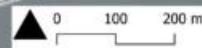
Carte des risques d'inondations

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)-«Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025) - «Axes de concentration du ruissellement et données associées», SPW(2021)-«Cartographie de l'aléa inondation(en vigueur)», SPW (2021)-«Réseau hydrographique wallon», SPW(2025)



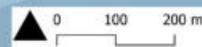
Carte des services à proximité

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)-«Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025) - «Type de Bâtiment», OpenStreetMap (03-09-2025) - «Fréquence de passage des bus TEC aux différents arrêts», TEC (2022)



Carte des aléas de chaleur

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025) - «Aléa de chaleur », ISSeP (2024)



Strates, vues et utilisations du site

Le site est principalement boisé. Les seuls espaces plus ouverts se trouvent aux abords de la voie ferrée, sur l'impasse Macors (artificialisée) et autour du parking. Les paysages ouverts aux abords de la voie ferrée sont visibles de l'autre côté de celle-ci ; le reste du site est difficilement perceptible depuis l'extérieur en raison du couvert arboré.

Il est fréquenté par des promeneurs et autres usagers se rendant vers le centre-ville. Un parking est d'ailleurs présent près des habitations qui le bordent. Des traces de passage sont également visibles en contrebas.

En hauteur, en revanche, de nombreuses traces de campement sont visibles. D'après les riverains, le site est fortement fréquenté dans ce cadre, surtout de nuit.

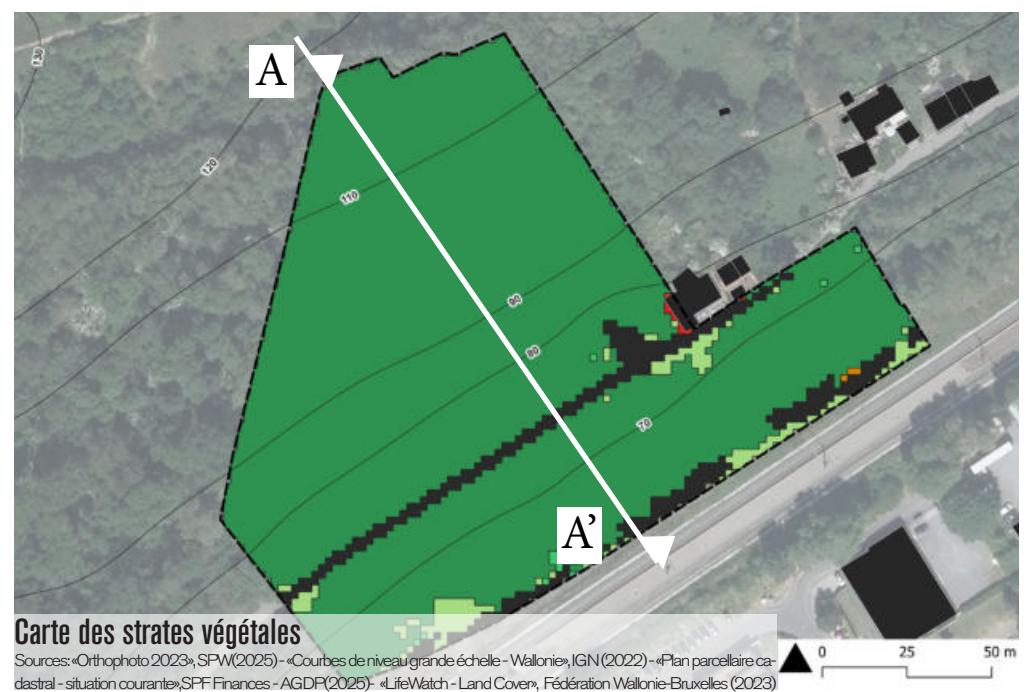
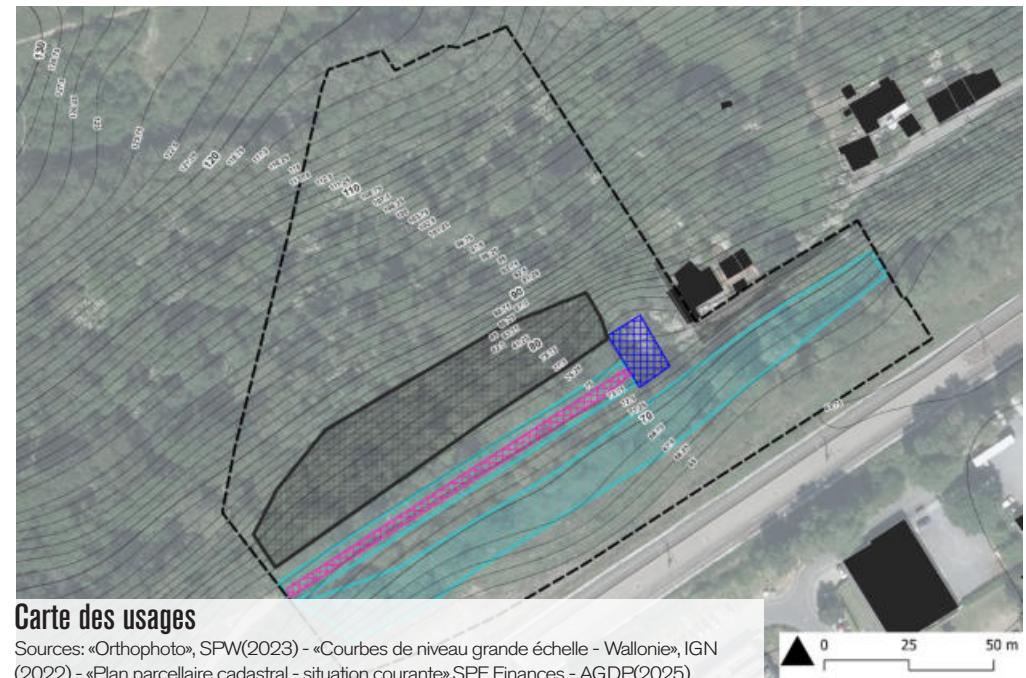
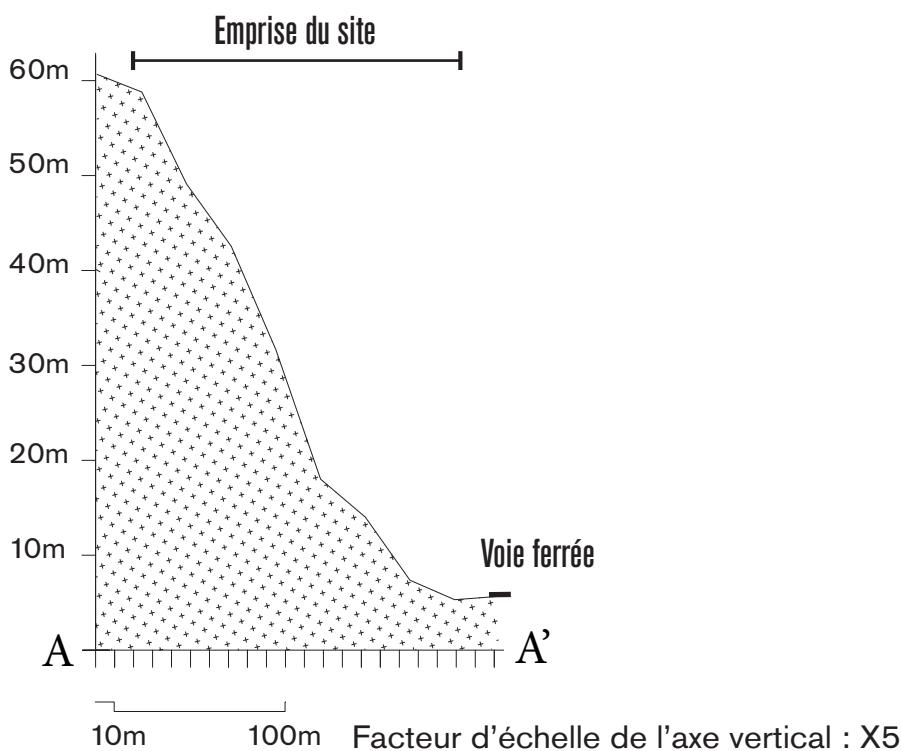
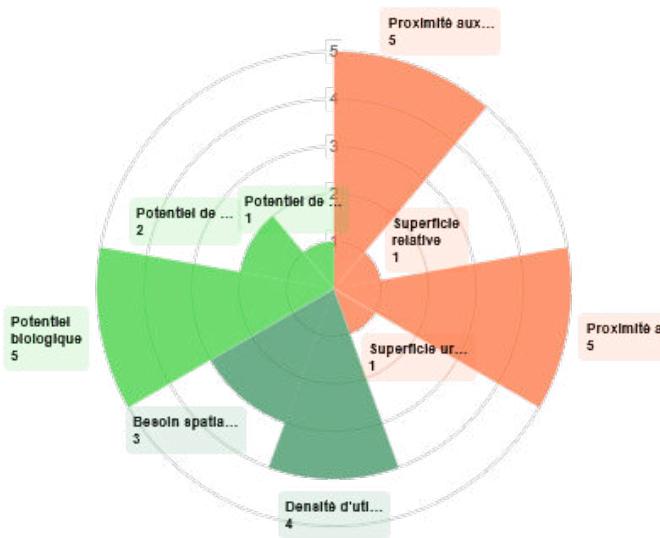


Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental : 2,6

Le potentiel environnemental global est moyen, car le potentiel biologique est maximal et les potentiels de régulation sont faibles.

Potentiel espace vert : 3,5

Le besoin spatial en espace vert est moyen, mais la densité d'utilisateurs potentiels est élevée, le site étant en centre-ville.

Potentiel urbanistique : 3

Le site est en pleine centralité et proche des axes de transport. Néanmoins, seule une faible superficie, correspondant à la voirie, est urbanisable au plan de secteur en plus de la superficie totale réduite du site.

Potentielles pollutions:

Le site contient principalement des parcelles potentiellement polluées concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation dans la BDSE. Des bâtiments semblent présents dans les années 1970. Dès lors, il convient de vérifier la présence de substructures, de remblais pollués ou d'autres traces de pollutions liés aux anciennes activités.

Potentiel de régulation des aléas d'inondation	1
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2
Potentiel biologique	5
Besoin spatial en espaces verts	3
Densité d'utilisateur potentiel	4
Superficie urbanisable sans contraintes	1
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	5
Superficie relative	1
Proximité aux voies de communication principales	5

Options de phytomanagement

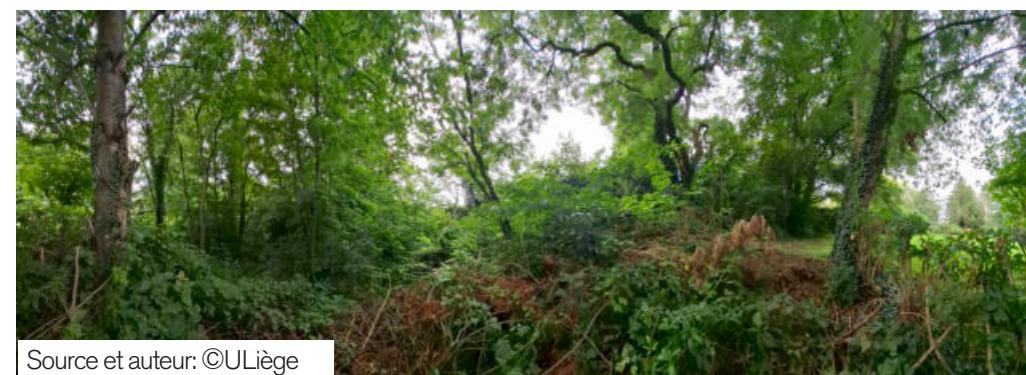
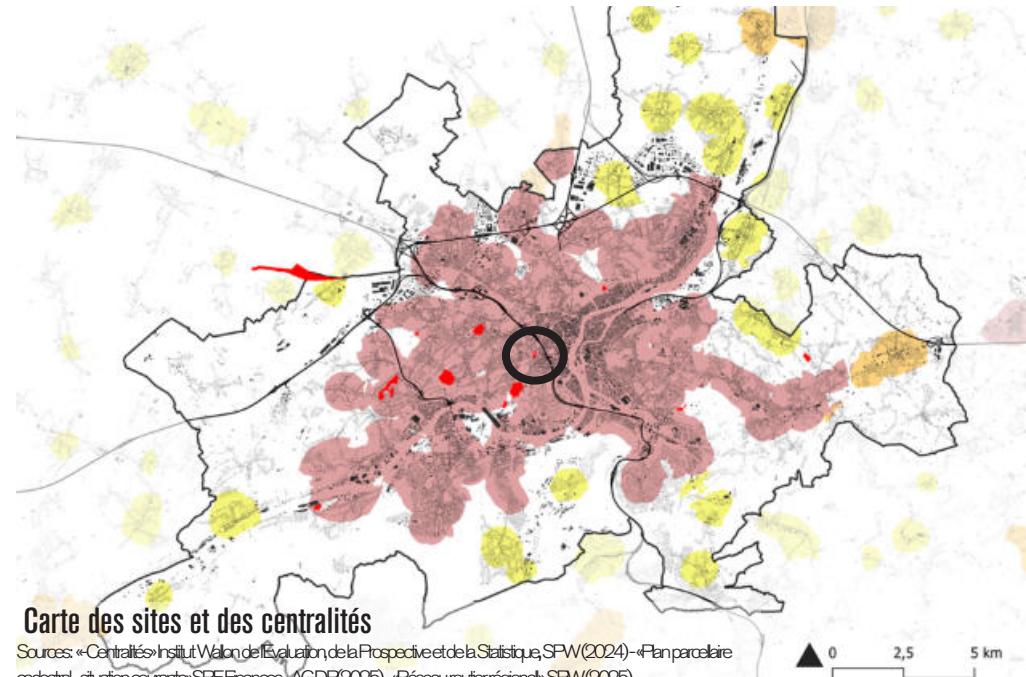
Réserve naturelle / biodiversité	+ Le niveau de connaissance biologique est modéré et au moins une espèce protégée est présente. Le potentiel biologique est maximal et le site comprend une SGIB.
Espace vert récréatif (parc)	+ Le site présente une densité de population très élevée à proximité. Par ailleurs, il est déjà en espace vert au plan de secteur et utilisé comme tel.
Agrivoltaïsme	- Quelques centaines de m ² ont été défrichés en contre-bas du site et pourrait offrir un espace potentiel pour une implantation et une production locale mais un tel aménagement impacterait fortement le potentiel biologique.
Espace productif de biomasse	- Le site est principalement occupé par des boisements, sur moins de 2ha et sur une pente de plus de 20°. Le site est particulièrement peu accessible et praticable.
Culture hors-sol	- Les seules surfaces imperméabilisées correspondent au RAVeL et aux abords de la voie ferrée.

Objectifs d'aménagements : L'objectif principal est biologique, et le site pourrait donc être classé en réserve, tout en préservant le chemin de passage.

SA DES CHARBONNAGES DE LA HAYE - SIEGE ST-GILLES

Agglomération de Liège

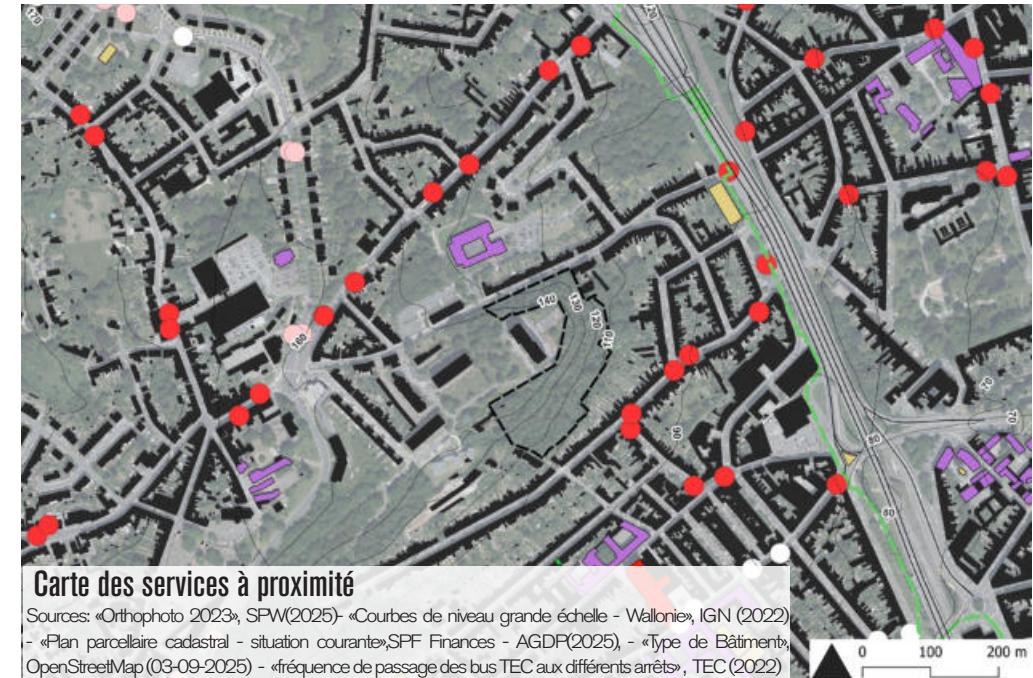
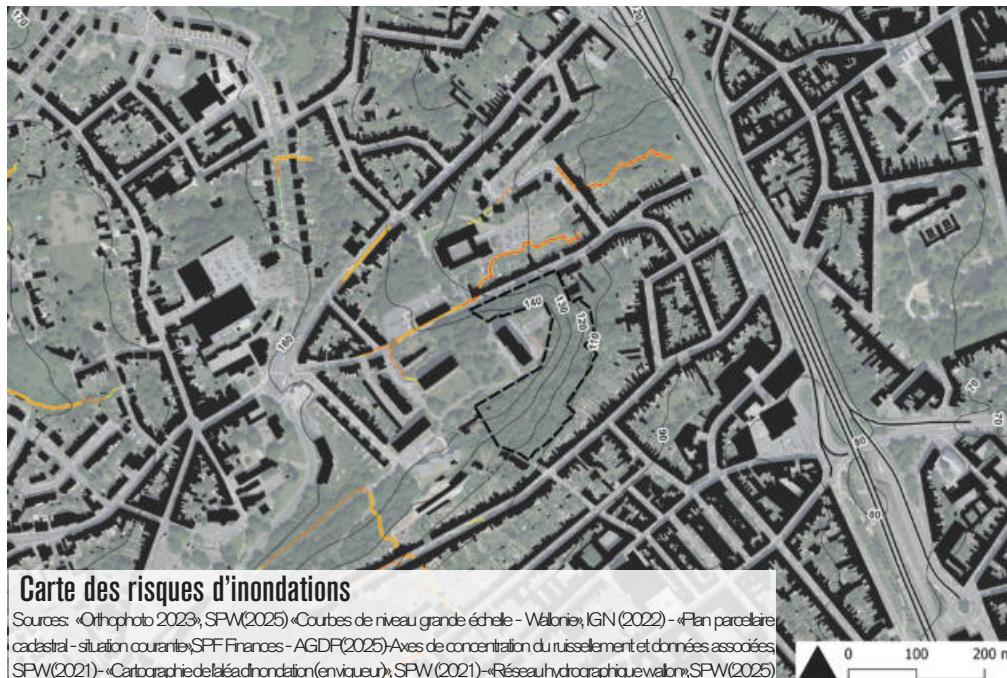
Équivalent habitant à 500m	4944
Superficie	2,35ha
Bâtiment	0,002ha
Larges arbres à feuilles	2,24ha
Petits arbres feuillus et arbustes	0,01ha
Petits conifères	0,001ha
Couvert herbacé à gestion intensive	0,06ha
Sol artificiel imperméabilisé	0,01ha



Services - inondations - îlots de chaleur

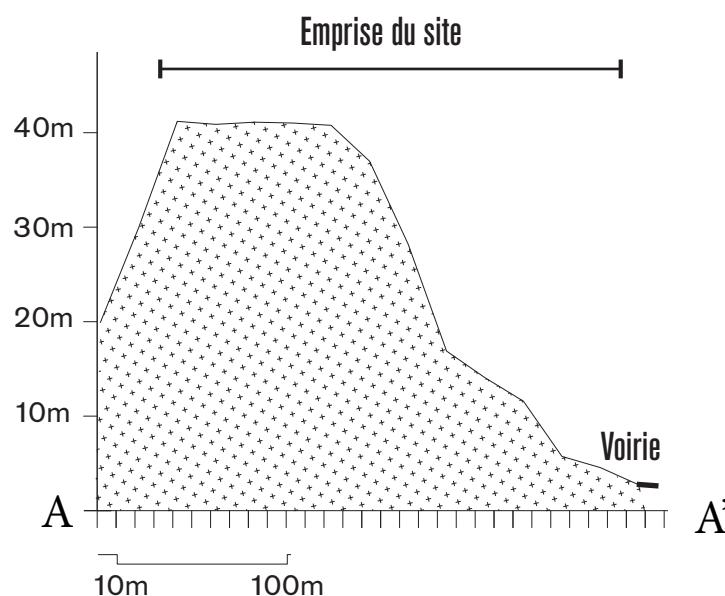
Le site est situé dans le cœur de Liège et proche d'arrêts de bus bien desservis, d'un petit terrain de foot, de la liaison RAVeL L210, de l'hôpital de la Citadelle (site Laveu) et de diverses écoles comme le centre IFAPME de Liège (Liège-Huy-Verviers), l'école primaire du Laveu 1 (Freinet) et l'école fondamentale Saint-Sébastien.

Le site ne comprend pas d'axe de ruissellement et n'est pas inclus dans une zone d'aléa d'inondation par débordement. Le site et son environnement densément urbanisé sont compris dans une zone d'aléa de chaleur moyenne.



Strates, vues et utilisations du site

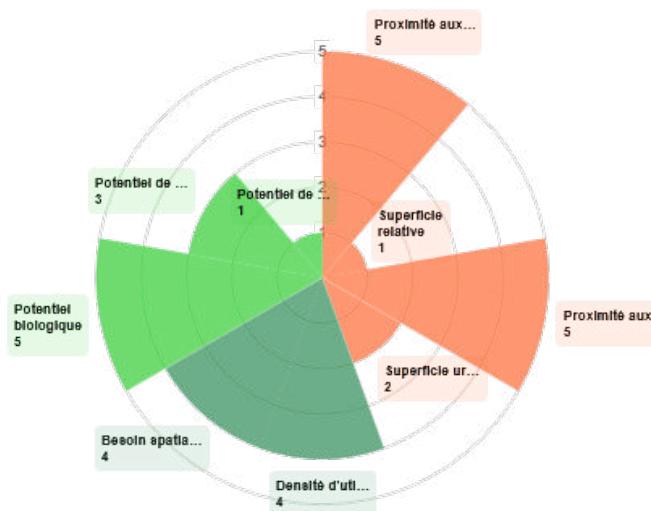
Le site est largement arboré et son relief est escarpé, limitant les vues vers celui-ci. Certaines parties sont comprises dans les pelouses entretenues près des bâtiments résidentiels. Le site n'est pas utilisé, hormis quelques endroits ponctuels où les riverains jettent leurs déchets organiques : ménagers, déchets de tonte et banchages. D'après les riverains, le site leur appartient légalement et un chemin de promenade existait il y a plusieurs années, mais a disparu avec le manque d'entretien.



Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5



Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental : 3

Le potentiel est au-dessus de la moyenne en raison d'un potentiel biologique maximum et d'un potentiel de régulation des aléas de chaleur également au-dessus de la moyenne. Cependant, le potentiel de régulation des inondations est minimal.

Potentiel espace vert : 4

Le site étant en centre-ville, le besoin spatial en espaces verts et la densité d'usagers potentiels à proximité sont tous deux élevés.

Potentiel urbanistique : 3,25

Le site étant en centre-ville, il est en pleine centralité et proche des voies de transport mais peu de surfaces sont urbanisables. Les abords urbanisables du site sont en zone d'habitat au plan de secteur. Cependant, les habitants interrogés seraient en partie propriétaires du site et particulièrement opposés à un projet immobilier, prenant en exemple une construction récente qu'ils jugent négative.

Potentielles pollutions:

Le site contient uniquement des parcelles potentiellement polluées concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation dans la BDES et aucun bâtiment n'est visible sur les cartes historiques.

Options de phytomanagement

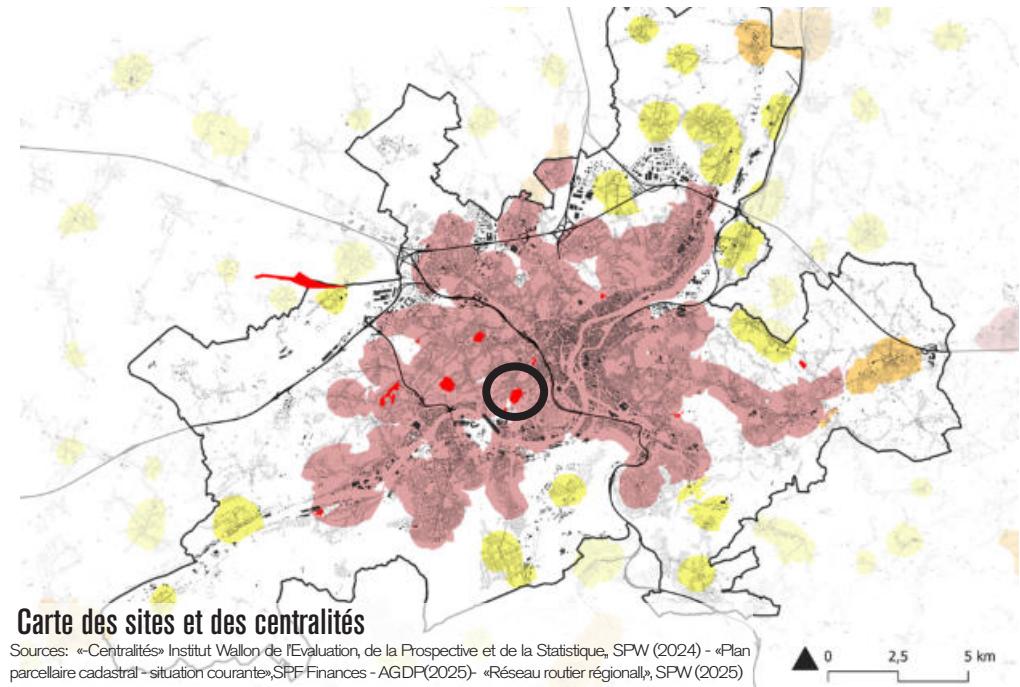
Potentiel de régulation des aléas d'inondation	1
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	3
Potentiel biologique	5
Besoin spatial en espaces verts	4
Densité d'utilisateur potentiel	4
Superficie urbanisable sans contraintes	2
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	5
Superficie relative	1
Proximité aux voies de communication principales	5

Réserve naturelle / biodiversité	+ Le site ne comprend pas de SGIB, d'espèce protégée ou menacée connues, mais son niveau de connaissance biologique est nul et le potentiel biologique est maximum. Des relevés seraient donc pertinents pour évaluer la richesse biologique du site.
Espace vert récréatif (parc)	+ Malgré la demande en espaces verts élevée, la plupart du site est inutilisée car densément boisé et escarpé. Toutefois, la plupart du site est en zone de parc au plan de secteur et un ancien chemin permettait de profiter pleinement du cadre boisé.
Agrivoltaïsme	- Le site est particulièrement escarpé et boisé, les seuls espaces ouverts sont des parcelles de pelouses du parc résidentiel.
Espace productif de biomasse	- Comme pour l'agrivoltaïsme, la plupart du site est particulièrement escarpé et boisé, les parties ouvertes étant particulièrement réduite. Seuls 2ha de boisements sur des pentes de plus de 20° sont présents, même avec la densité de population élevée (l'équivalent habitant à 500m de 4944), une exploitation locale reste complexe.
Culture hors-sol	- Ni dalle, ni bâtiment, ni poste électrique ne sont connus.

Objectifs d'aménagements : Il y a des objectifs paysagers et biologiques importants ici. Il pourrait être pertinent que le site soit classé en réserve, voire que l'ancien chemin soit restauré afin de traverser les boisements et de connecter le site à l'aménagement paysager autour des bâtiments résidentiels. Il peut également y avoir un objectif urbanistique applicable aux quelques zones d'habitat au plan de secteur qui sont comprises.

SA DES CHARBONNAGES DE LA HAYE - TERRIL PIRON

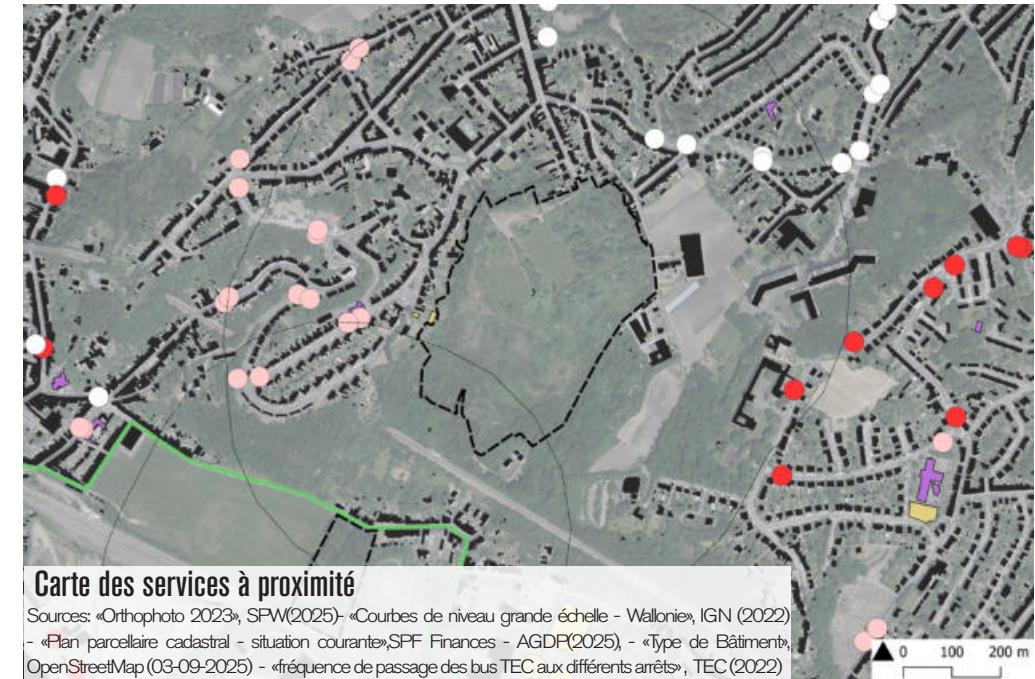
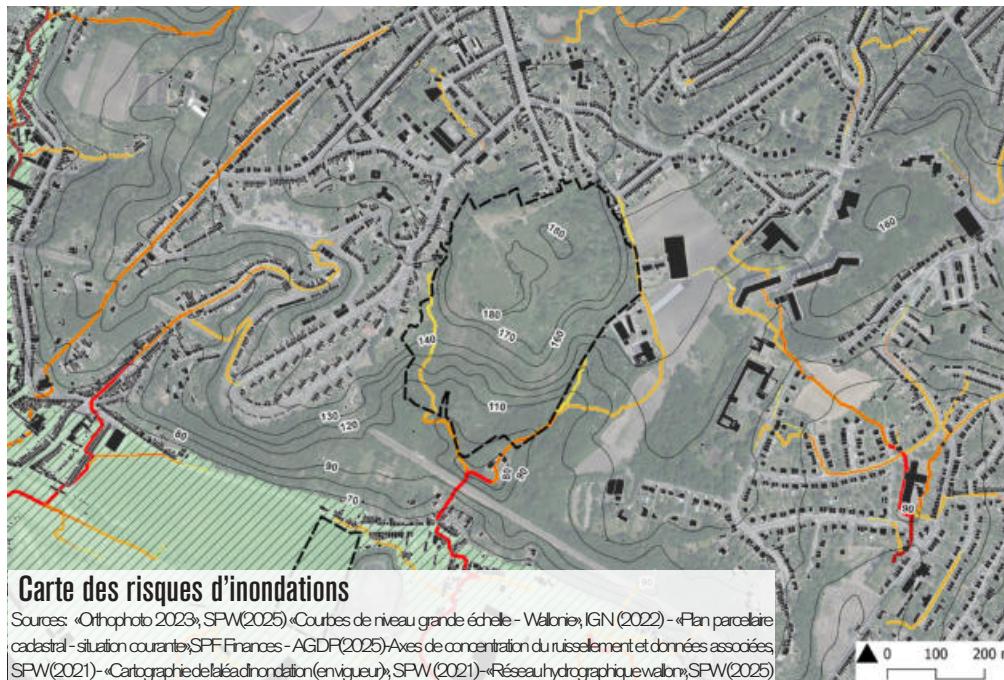
Agglomération de Liège	
Equivalent habitant à 500m	3505
Superficie totale	17,73ha
Bâtiment	0,016ha
Larges arbres à feuilles	9,05ha
Conifères	0,1ha
Petits arbres feuillus et arbustes	3,1ha
Petits conifères	0,078
Couvert herbacé et broussaille d'intérêt biologique	4,36ha
Prairies à gestion intensive	0,78ha
Végétation d'une zone recemment perturbée	0,003ha
Sol naturel	0,025ha
Sol artificiel imperméabilisé	0,16ha



Services - inondations - îlots de chaleur

Le site est situé en pleine centralité, au cœur de la commune de Saint-Nicolas. Il est bordé par des arrêts de bus à fréquence faible ou rare selon les lignes. La présence de l'école Saint-Joseph des Bruyères, située à 700 m, est notable.

Le terril est traversé par des axes de ruissellement débouchant sur la plaine alluviale inondable de la Meuse et croisant plusieurs habitations. Il est inclus dans une zone d'aléa de chaleur faible. Son environnement urbain immédiat comprend cependant des zones d'aléa de chaleur modéré, notamment le centre de Saint-Nicolas.



Strates, vues et utilisations du site

Le site est principalement boisé, surtout sur les versants. Au sommet, deux plateaux présentent des paysages ouverts, composés de prairies ponctuées de broussailles et d'arbustes. Ces espaces offrent de larges vues sur le site et sur la vallée de la Meuse en contrebas. Via sa proximité avec le tissu urbain, le terril est très fréquenté par les riverains : promeneurs, propriétaires de chiens et sportifs.

Les personnes interrogées résident à proximité, mais le site attire également des usagers plus éloignés, séduits par le cadre et les vues. D'après les témoignages, le propriétaire souhaiterait y construire ou vendre en ce sens, mais les riverains s'y opposeraient fermement.

Jusqu'au début des années 2000, deux terrains de football occupaient les plateaux, et de 2017 à 2022, le festival « Supervue » y était organisé. Des campements de sans-abri sont encore présents localement dans les boisements, et les vestiges de bâtiments accueillent des traces d'occupations plus anciennes (déchets ménagers, restes de couchages de fortune).

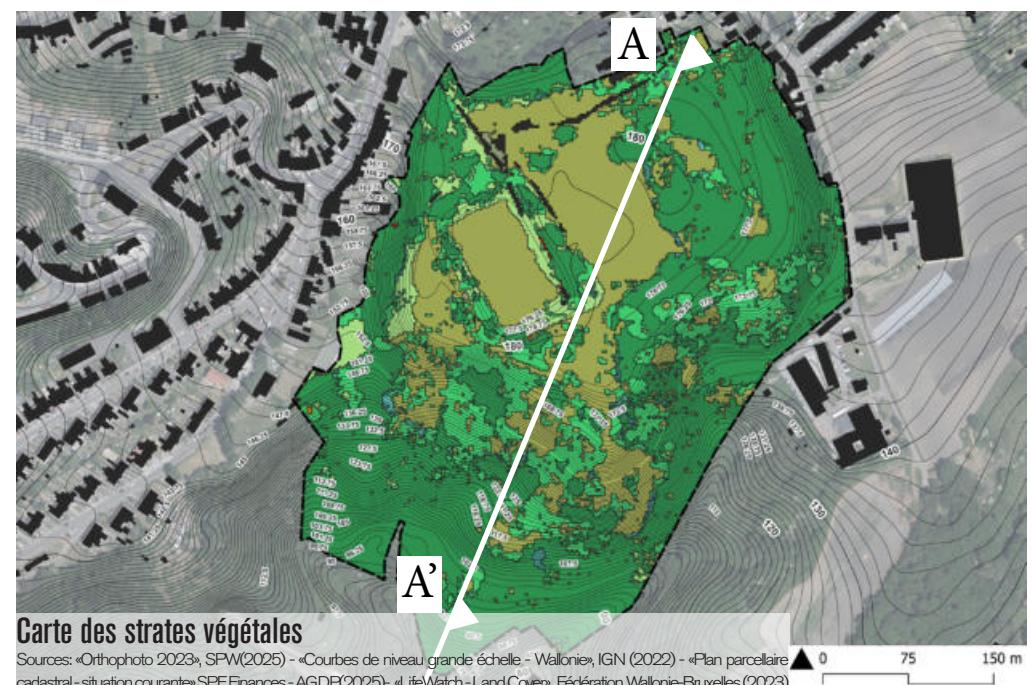
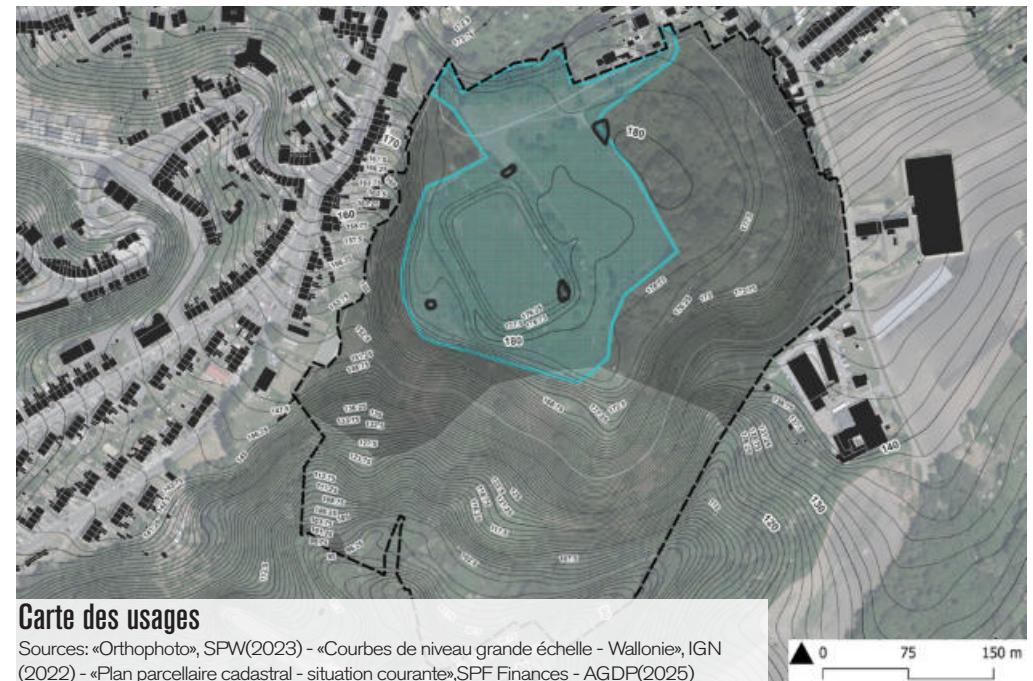
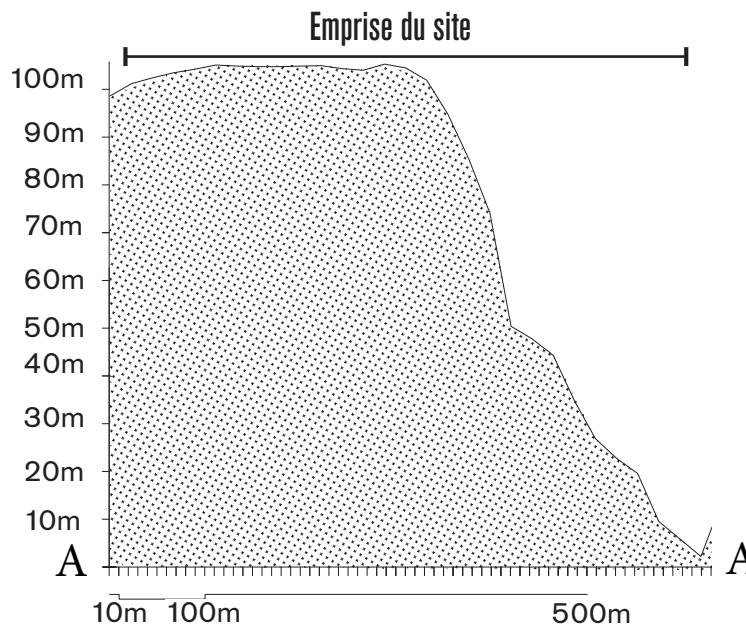
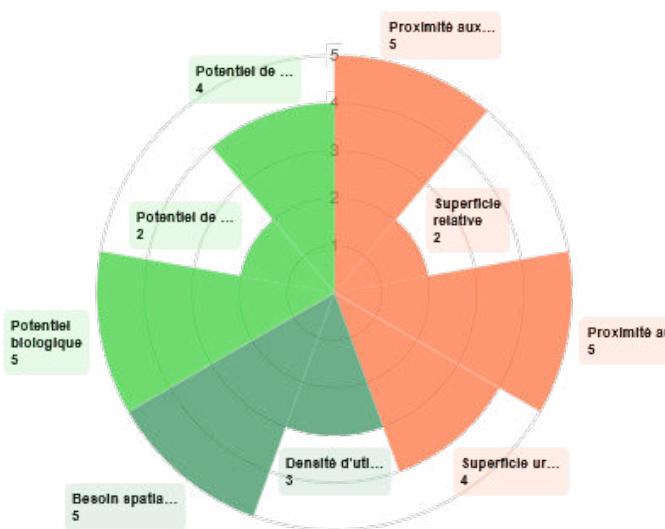


Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental : 3,6

Le potentiel biologique du site est maximum et il présente un potentiel élevé de régulation des inondations via les axes de ruissellement qui le traversent. Cela permettrait l'implantation de fossés à redents, voire d'une ZIT si le relief le permet.

Potentiel d'espace vert : 4

Potentiel élevé, en raison d'un besoin spatial en espaces verts élevé et d'une densité de population environnante modérée.

Potentiel urbanistique : 4

Le site est au cœur des centralités et une partie importante est urbanisable, étant en zone d'habitat et en ZACC sur sa partie plates, ce qui explique un potentiel très élevé malgré une superficie relativement faible. Il est également proche des voies de transport. Cependant, les riverains mentionnaient une instabilité du sol. Un projet nécessiterait donc des relevés préalables.

Potentielles pollutions :

La plupart du site comprend des parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols sont à prévoir. Dès lors, il convient de vérifier la présence de potentielles traces de pollutions liés aux anciennes activités charbonnières.

Options de phytomanagement

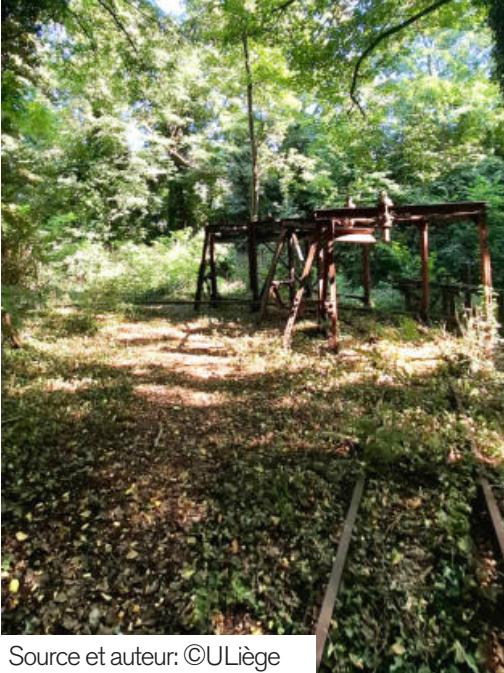
Potentiel de régulation des aléas d'inondation	4
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2
Potentiel biologique	5
Besoin spatial en espaces verts	5
Densité d'utilisateur potentiel	3
Superficie urbanisable sans contraintes	4
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	5
Superficie relative	2
Proximité aux voies de communication principales	5

Réserve naturelle / biodiversité	+ Le niveau de connaissance biologique du site est très élevé, au moins une espèce protégée et une espèce menacée sont présentes. Il comprend un site de grand intérêt biologique et son potentiel biologique est de 5.
Espace vert récréatif (parc)	+ Potentiel élevé, réduit par le nombre d'usagers proches modéré. Cependant, la qualité paysagère attire également des usagers extérieurs.
Agrivoltaïsme	+ - 2 ha sont ouverts et suffisamment plats. Cependant l'implantation impactera fortement les espèces présentes en modifiant leurs habitats.
Espace productif de biomasse	+ Des plantations seraient possibles sur environ 2 ha mais réduiraient également les habitats des espèces observées. 2,5 ha de boisement pourraient être exploités sur des pentes de moins de 15° et la densité de population est élevé à proximité (équivalent habitant de 3505 à 500m).
Culture hors-sol	+ Il y a une portion imperméabilisée et un poste électrique 15Kv est présent à 5km

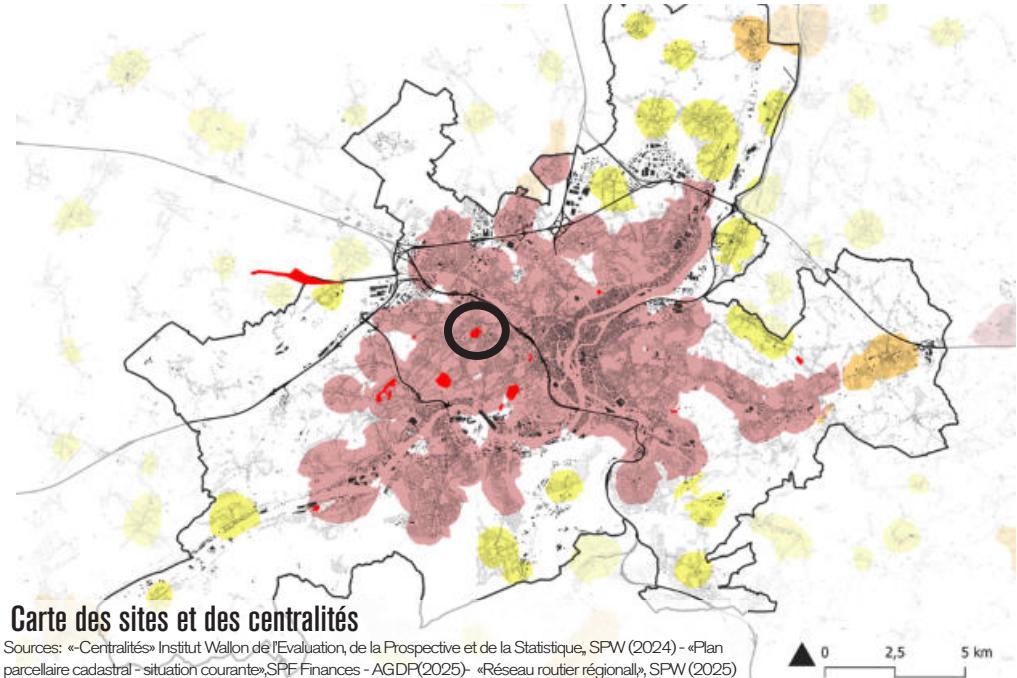
Objectifs d'aménagements : Un aménagement présenterait des objectifs très différents et difficilement conciliables. Au vu du manque d'espace vert à proximité et des opportunités paysagères et écologiques, le projet le plus cohérent serait un espace vert en gestion différenciée intégrant des aménagements hydrauliques. Les boisements peuvent être exploités par portion pour maintenir une mosaïque de milieux.

TERRIL N°3 DU CHARBONNAGES DE L'ESPERANCE

Agglomération de Liège	
Équivalent habitant à 500m	4496
Superficie totale	10,23ha
Bâtiment	0,06ha
Larges arbres à feuilles	9,23ha
Conifères	0,02ha
Petits arbres feuillus et arbustes	0,153ha
Petits conifères	0,03ha
Couvert herbacé à gestion intensive	0,39ha
Herbacées en rotation au cours de l'année	0,02ha
Végétation d'une zone récemment perturbée	0,165ha
Sol artificiel imperméabilisé	0,041ha
Plan d'eau	0,02ha



Source et auteur: ©ULiège

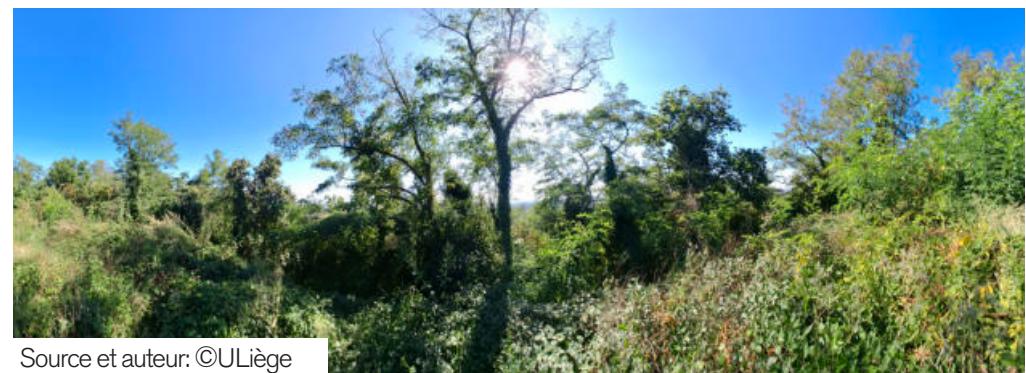


Carte des sites et des centralités

Sources: «Centralités» Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique, SPW (2024) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)- «Réseau routier régional», SPW (2025)



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège

Services - inondations - îlots de chaleur

Le site est en cœur de centralité liégeoise, bordé d'un RAVeL, entouré d'arrêts de bus bien desservis et proche de terrains de sport et d'une école. Il est traversé par un axe de ruissellement qui débouche sur des habitations et est essentiellement compris dans une zone d'aléa de chaleur faible. Cependant, son contexte urbain est situé dans une zone d'aléa de chaleur moyenne.



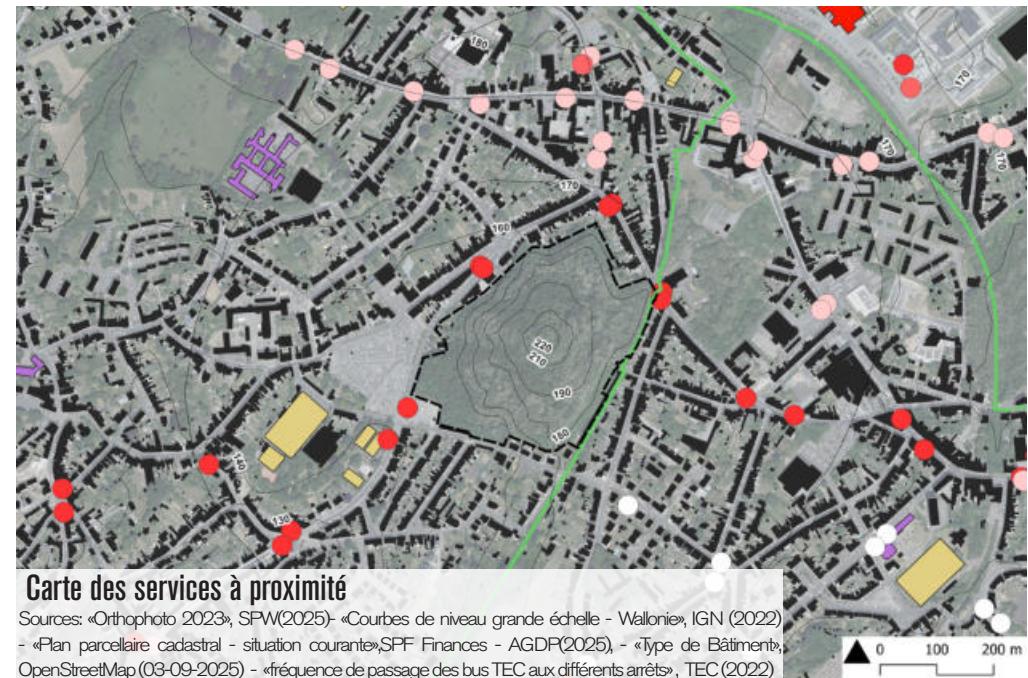
Carte des risques d'inondations

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)-«Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante»,SPF Finances - AGDP(2025), - «Type de Bâtiment», OpenStreetMap (03-09-2025) - «fréquence de passage des bus TEC aux différents arrêts», TEC (2022)



Carte des aléas de chaleur

Sources: «Orthophoto2023,SPW(2025)-«Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante»,SPF Finances - AGDP,2025)- «Aléa de chaleur », ISSeP (2024)



Carte des services à proximité

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)-«Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante»,SPF Finances - AGDP(2025), - «Type de Bâtiment», OpenStreetMap (03-09-2025) - «fréquence de passage des bus TEC aux différents arrêts», TEC (2022)



Strates, vues et utilisations du site

Le site est largement boisé, avec quelques espaces plus ouverts aux abords et ponctuellement au sein de celui-ci. Il est surtout utilisé comme lieu de balade par des promeneurs et des riverains avec leur chien.

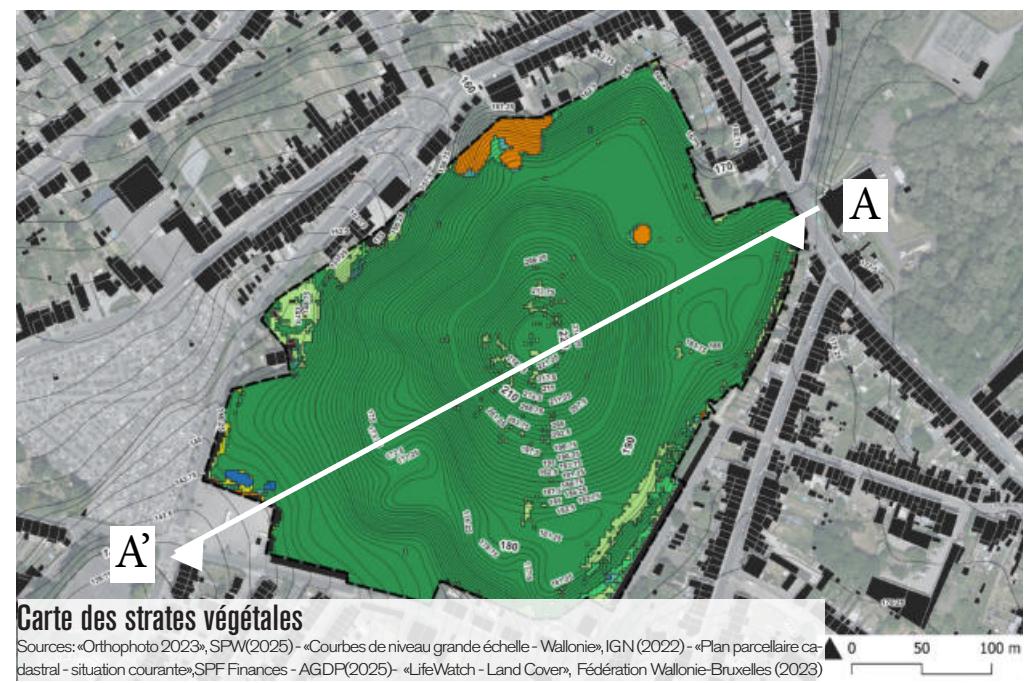
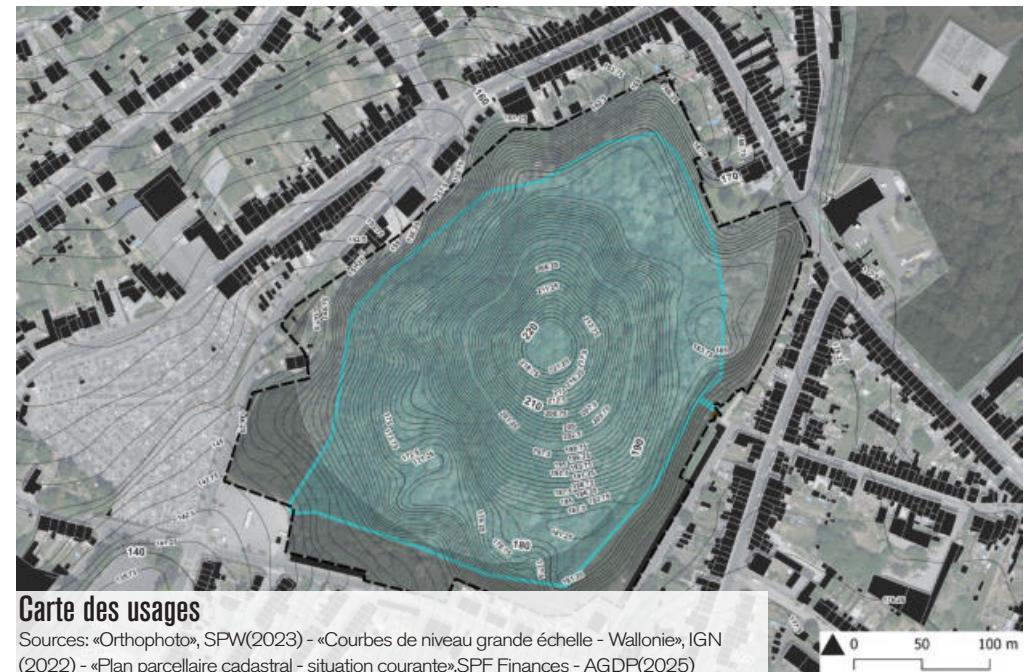
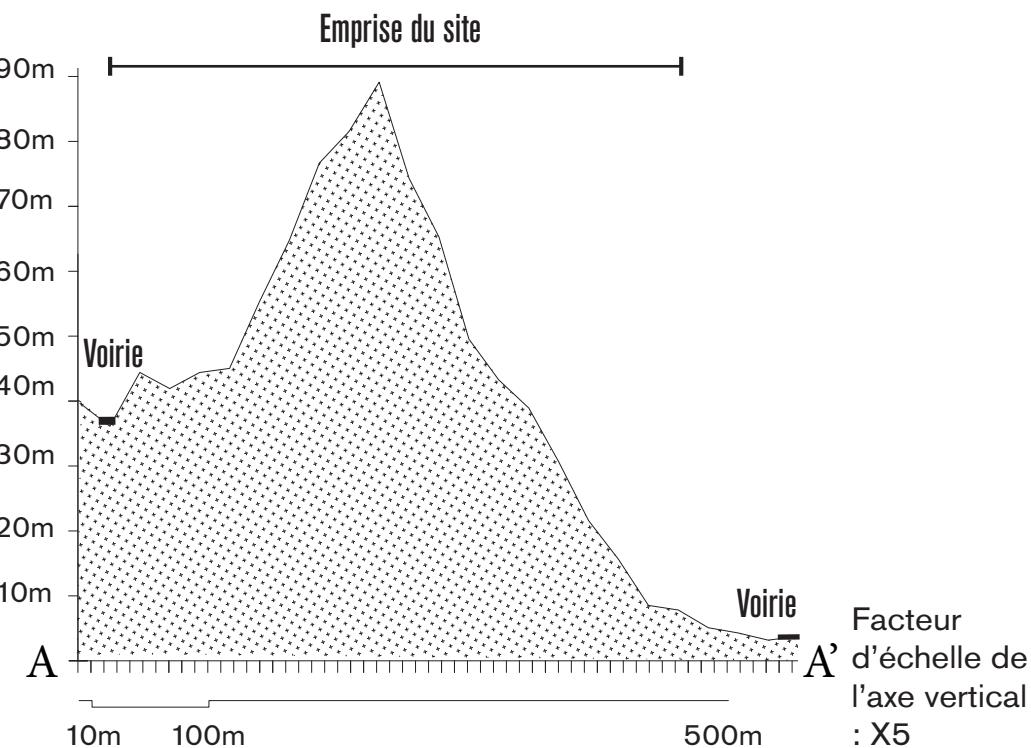
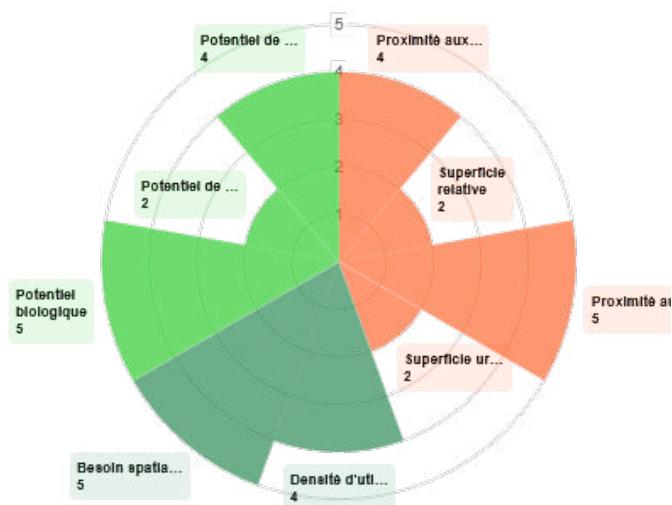


Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental : 3,6

Le potentiel est surtout élevé via un potentiel biologique maximum et un potentiel de régulation des inondations élevé, le site étant traversé par des axes de ruissellement importants qui débouchent sur le tissu urbain.

Potentiel d'espace vert : 4,5

La demande en espace vert est très élevée en raison d'une faible superficie non urbanisable à proximité et d'une densité de population élevée.

Potentiel urbanistique : 3,25

Le site est proche des voies de communication et en pleine centralité mais la surface urbanisable du site est réduite via ses pentes, même s'il est en ZACC.

Potentielles pollutions :

Le site contient uniquement des parcelles potentiellement polluée concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation dans la BDES et aucun bâtiment n'est visible sur les cartes historiques.

Options de phytomanagement

Potentiel de régulation des aléas d'inondation	4
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2
Potentiel biologique	5
Besoin spatial en espaces verts	5
Densité d'utilisateur potentiel	4
Superficie urbanisable sans contraintes	2
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	5
Superficie relative	2
Proximité aux voies de communication principales	4

Réserve naturelle / biodiversité	+ Le niveau de connaissance biologique est faible, mais le potentiel biologique du site est maximal. Au moins une espèce protégée est déjà connue et il contient une SGIB. En revanche, aucune autre espèce protégée n'est recensée.
Espace vert récréatif (parc)	+ Le site est très fréquenté par les riverains et par les usagers du RAVeL. De plus, peu de parc sont présent à proximité.
Agrivoltaïsme	- Un tel aménagement serait limité en raison du relief très escarpé et des boisements. De plus ceci réduirait grandement le potentiel biologique.
Espace productif de biomasse	+ - Même contrainte que ci-dessus : le relief et la couverture boisée limiteraient fortement ce type d'aménagement. 10 ha de boisement pourraient être rentable pour une exploitation et permettrait de réouvrir des portions du terrils. La densité de population est très élevé à proximité (équivalent habitant de 4496 à 500m). Le site est entouré d'habitations, rendant très contraignant une extraction, même localement.
Culture hors-sol	- Ni dalle, ni bâtiment, ni poste électrique ne sont connus.

Objectifs d'aménagements : Il y a des objectifs biologiques, paysagers et d'aménagements hydrauliques importants au sein du site, qui peuvent se traduire par un classement en réserve ou par un parc en gestion différenciée avec l'implantation d'une ZIT. Outre cela, il existe un objectif urbanistique pouvant se traduire par une urbanisation réduite, aux abords du terril.

DÉCHARGE DE GRACE-BERLEUR

Agglomération de Liège

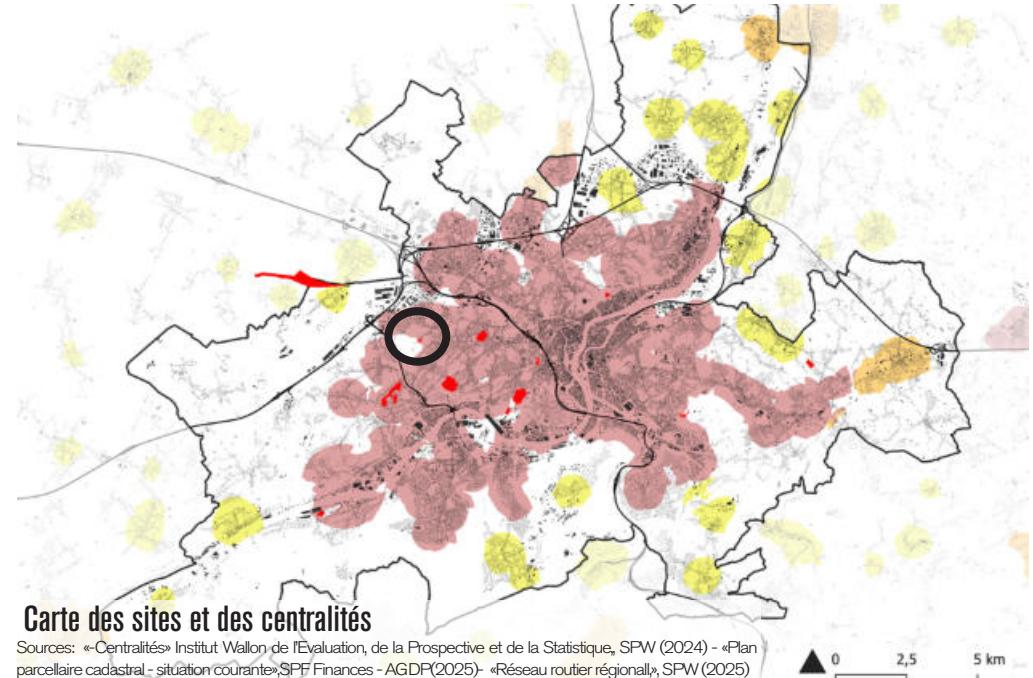
Équivalent habitant à 500m	674
Superficie totale	1,15ha
Larges arbres à feuilles	0,26ha
Conifères	0,013ha
Petits arbres feuillus et arbustes	0,154ha
Couvert herbacé à gestion intensive	0,69ha
Herbacées en rotation au cours de l'année	0,002ha
Sol artificiel imperméabilisé	0,018ha



Source et auteur: ©ULiège



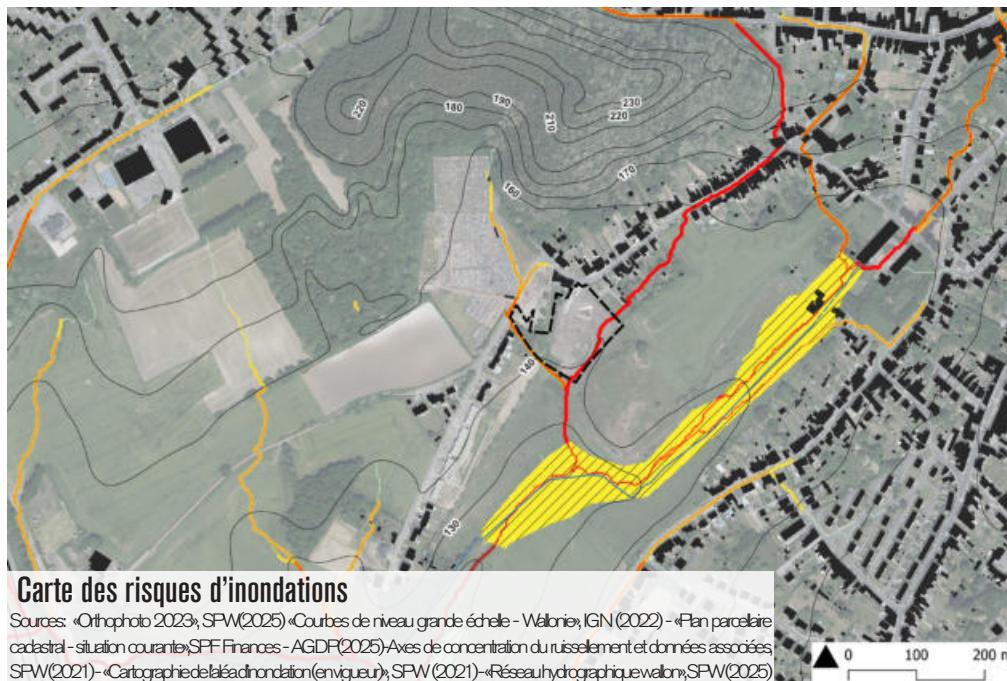
Source et auteur: ©ULiège



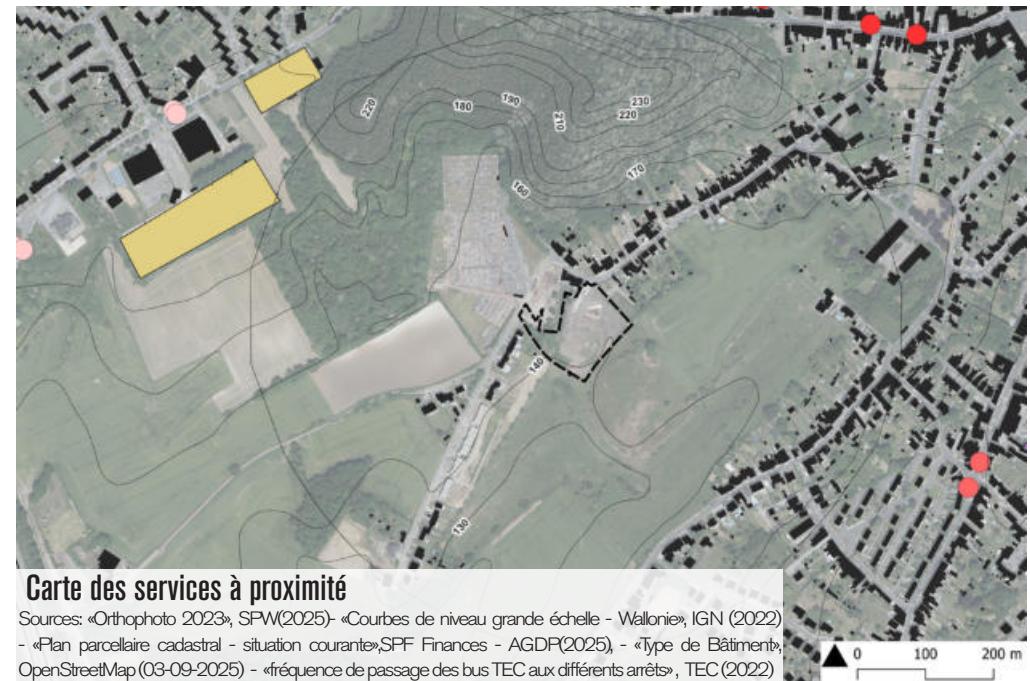
Source et auteur: ©ULiège

Services - inondations - îlots de chaleur

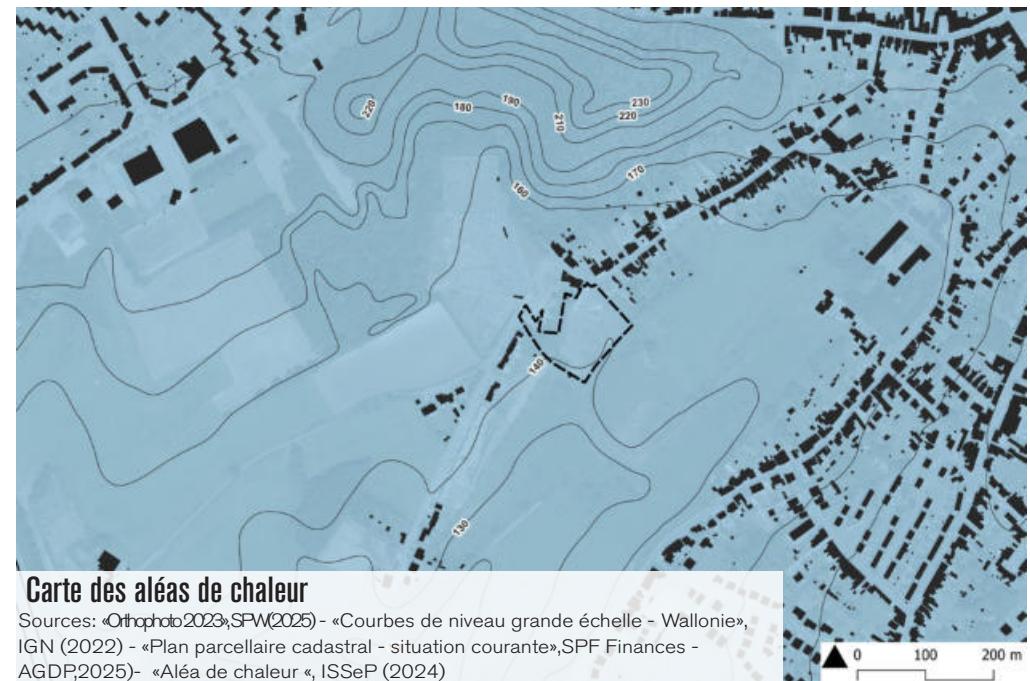
Bien que situé en bord de centralité, il y a peu de services à proximité. Des terrains de sport sont cependant présents à plus de 400 m. Le site est traversé par des axes de ruissellement débouchant en fond de vallée sur un axe hydrographique et une zone d'aléa d'inondation. Son environnement urbain, assez agricole, est peu urbanisé et compris dans un aléa de chaleur faible.



Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)-«Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025), - «Axes de concentration du ruissellement et données associées», SPW(2021) - «Cartographie de l'aléa inondation(en vigueur)», SPW (2021) - «Réseau hydrographique wallon», SPW(2025)



Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)-«Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025), - «Type de Bâtiment», OpenStreetMap (03-09-2025) - «fréquence de passage des bus TEC aux différents arrêts», TEC (2022)

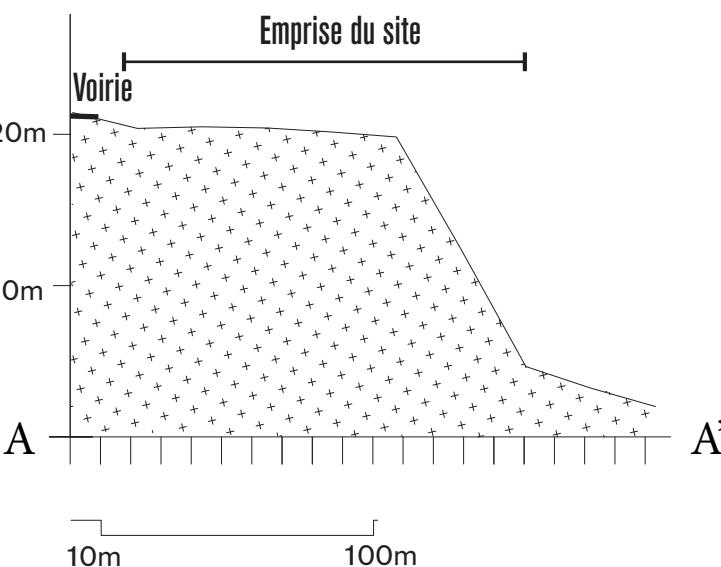


Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)-«Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025), - «Aléa de chaleur », ISSeP (2024)

Strates, vues et utilisations du site

Le site est principalement en sol nu : depuis les relevés LifeWatch Land Cover 2022, le site a été défriché et une couche de nouvelle terre a été posée sur un géotextile, le sol initial étant pollué.

Ce paysage particulièrement ouvert est donc visible depuis la rue adjacente. Les riverains ne mentionnent pas d'utilisation du site et certains préfèrent que cela le reste pour limiter les attroupements à proximité de leur domicile. La partie ouest du site est toujours partiellement boisée, mais une partie est incluse dans un projet immobilier.



Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5

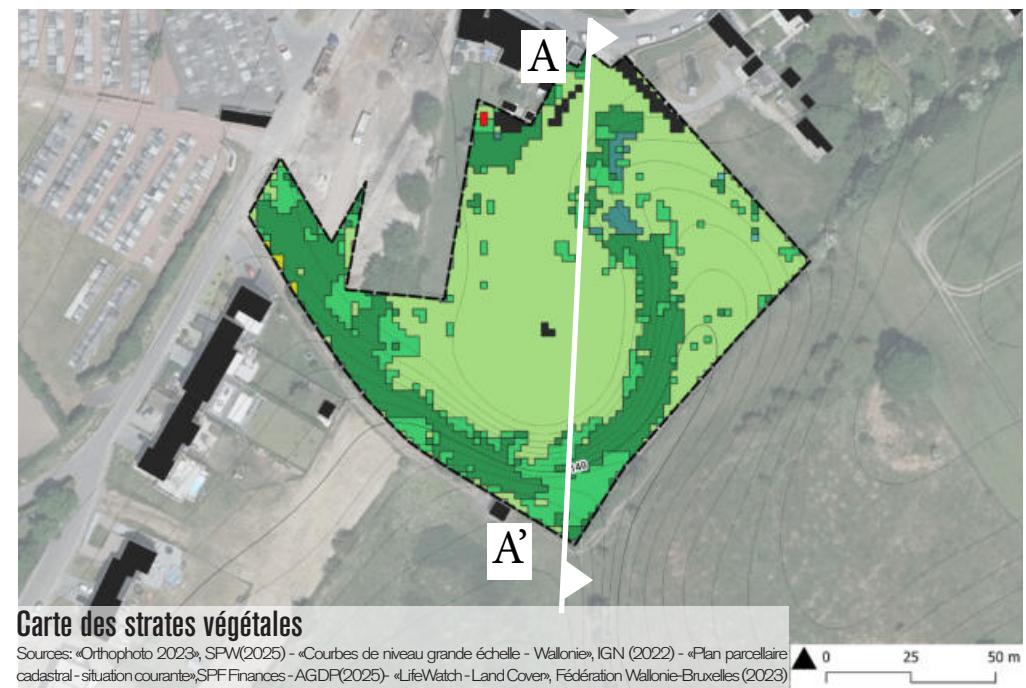
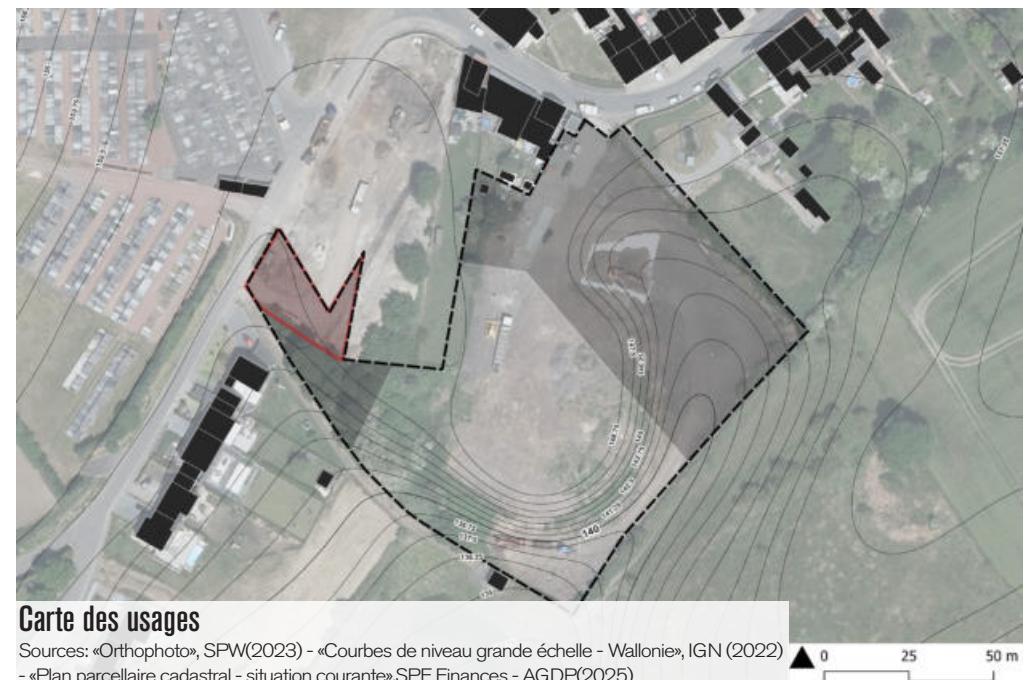
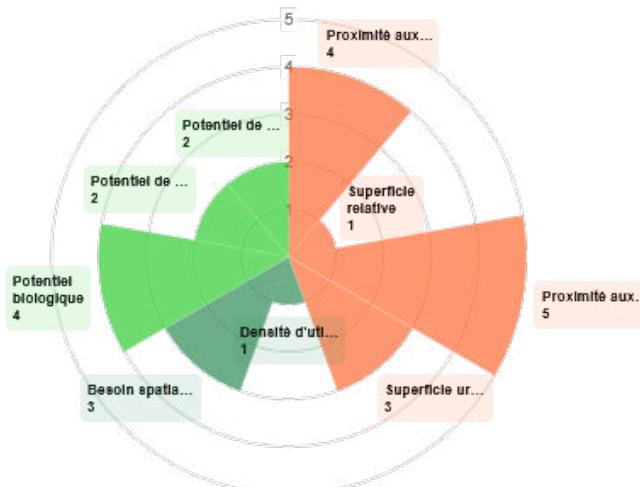


Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental : 2,6

Le potentiel général est moyen, mais le potentiel biologique avant la réhabilitation était élevé.

Potentiel espace vert : 2

Le besoin spatial en espaces verts est modéré et la densité de population très faible. Aucun aménagement formel n'a été implanté après la réhabilitation, mais le site est décrit comme un espace vert, bien qu'inaccessible.

Potentiel urbanistique : 3,25

Le site est en centralité et la moitié de sa superficie est en zone d'habitat, une partie étant même déjà incluse dans un projet immobilier. Le potentiel est également assez élevé en raison de la proximité des axes de transport, notamment l'A604. Cependant, le site a une superficie très réduite.

Potentielles pollutions :

Le site contient presque intégralement des parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols sont à prévoir. Dans une moindre mesure des parcelles potentiellement polluée sont présentes à l'ouest, concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation dans la BDES. Aucun bâtiment n'est visible sur les cartes historiques. Il faut préciser que le site vient d'être réhabilité et les déchets en profondeur ont été confinés via un géotextile avertisseur recouvert d'un mètre de terre saine.

Options de phytomanagement

Réserve naturelle / biodiversité	± Le niveau de connaissance biologique du site est nul. Il ne contient pas de SGIB et aucune espèce protégée ou menacée n'est connue. Cependant, son potentiel biologique avant le défrichement était élevé : un relevé pourrait être pertinent.
Espace vert récréatif (parc)	- La demande en espace vert est réduite, notamment en raison de la faible densité de population. Cependant, environ la moitié du site est déjà classée en espace vert.
Agrivoltaïsme	+- Environ un demi-hectare pourrait être installé, le site étant orienté sud et sud-ouest, afin de soutenir le réseau électrique local. Ceci réduirait cependant grandement le potentiel biologique.
Espace productif de biomasse	- Moins d'un demi-hectare pourrait s'y prêter, étant perméable et sur une pente de moins de 15°, mais cette superficie est trop réduite pour être rentable.
Culture hors-sol	- Ni dalles, ni bâtiments, ni poste électrique à proximité ne sont connus.

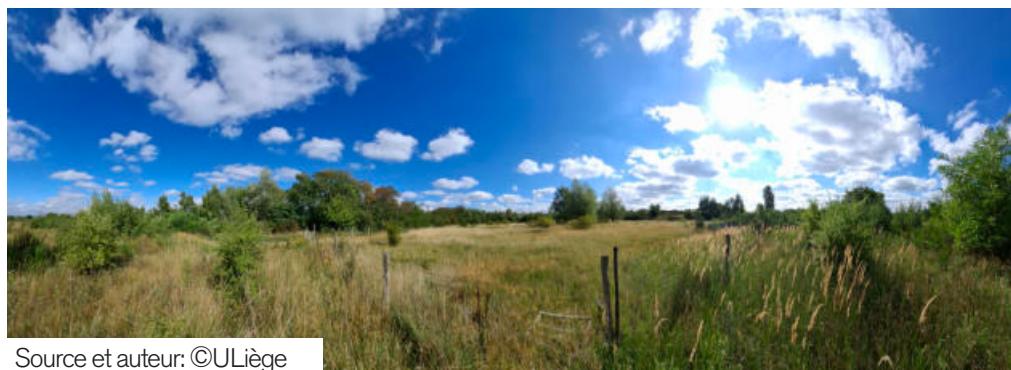
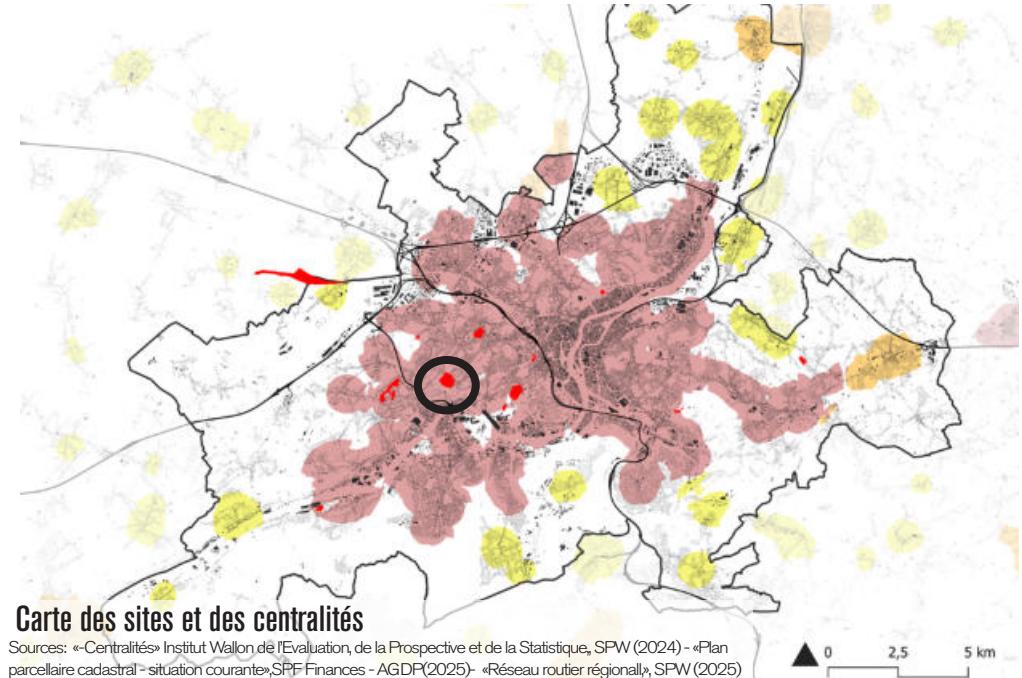
Objectifs d'aménagements : Il y a un objectif urbanistique, plutôt résidentiel, intéressant. Un projet pourrait se formuler comme une urbanisation résidentiel ou mixte sur la partie urbanisable. Le reste du site pourrait être classé en réserve si des relevés indiquent la présence d'espèces menacées ou protégées. Dans le cas contraire, de l'agrivoltaïsme pourrait soutenir localement le réseau.

SIEGE GOSSON-TERRIL N°2

Agglomération de Liège	
Équivalent habitant à 500m	2501
Superficie totale	20,69ha
Bâtiment	0,025ha
Larges arbres à feuilles	11ha
Conifères	0,36ha
Petits arbres feuillus et arbustes	0,03ha
Petits conifères	0,04ha
Couvert herbacé et broussaille d'intérêt biologique	6,02ha
Couvert herbacé à gestion intensive	1,2ha
Sol naturel	0,2ha
Sol artificiel imperméabilisé	1,15ha



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège

Services - inondations - îlots de chaleur

Le terril est situé en pleine centralité, à la limite de Seraing et de Saint-Nicolas. Il est bordé par des arrêts de bus à fréquence faible ou rare selon les lignes, et traversé par un RAVeL qui le relie directement aux centres de Seraing et de Saint-Nicolas. L'école fondamentale communale de Mabotte se trouve à proximité immédiate.

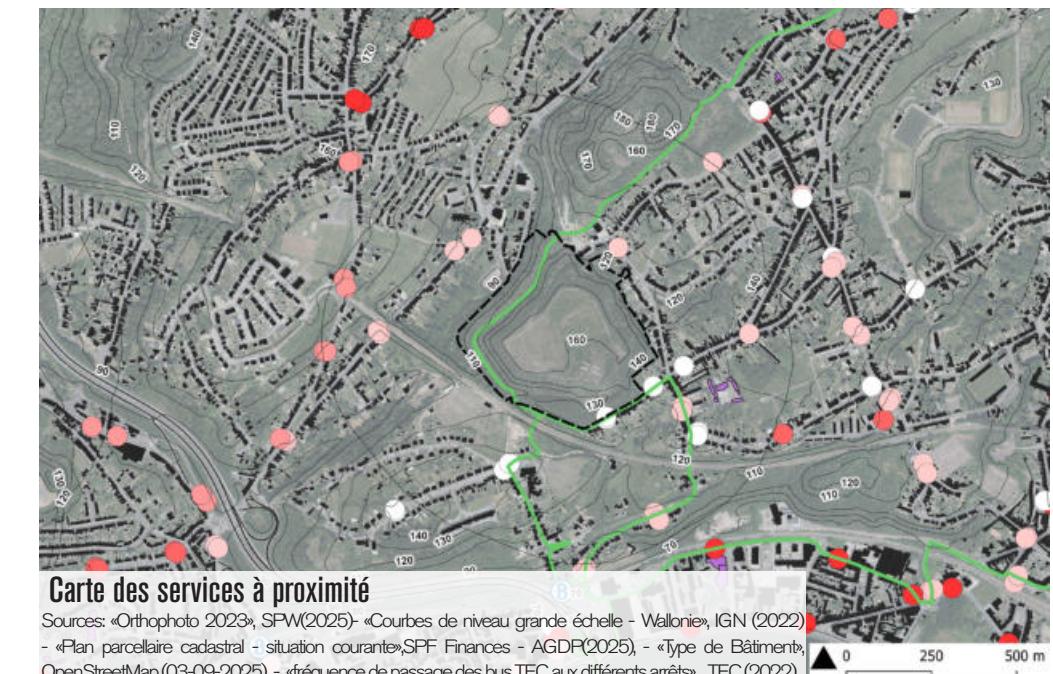
Deux axes de ruissellement traversent le site, débouchant sur le ruisseau partiellement voûté « Toutes Voye » et sur une zone d'aléa d'inondation très faible par débordement. L'un de ces axes traverse également plusieurs habitations en aval.

Le site est inclus dans une zone d'aléa de chaleur faible, mais son contexte urbain immédiat comprend des zones d'aléa modéré.



Carte des risques d'inondations

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)-«Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025) - «Type de Bâtiment», OpenStreetMap (03-09-2025) - «fréquence de passage des bus TEC aux différents arrêts», TEC (2022)



Carte des services à proximité

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)-«Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022)

- «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025) - «Type de Bâtiment», OpenStreetMap (03-09-2025) - «fréquence de passage des bus TEC aux différents arrêts», TEC (2022)



Carte des aléas de chaleur

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)-«Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025) - «Aléa de chaleur », ISSeP (2024)

Strates, vues et utilisations du site

Les versants du terril sont densément boisés. Le sommet forme un plateau très ouvert, composé d'un couvert herbacé ponctué de bosquets et de broussailles, offrant de larges vues vers Jemeppe.

Une partie du plateau est maintenue ouverte par Natagora grâce à l'écopâturage.

Le site est très fréquenté et aménagé. Au sommet, outre la gestion de Natagora, une structure en forme de libellule a été installée pour les batraciens. Elle comprend de grandes mares pionnières et un pierrier linéaire servant d'abri à diverses espèces. À la base du terril se trouvent « La Maison des Terrils », un parking, une plaine de jeux intégrée au RAVeL, ainsi qu'un café. Ces éléments attirent un public varié, pas uniquement local : touristes, familles, sportifs, promeneurs et propriétaires de chiens.

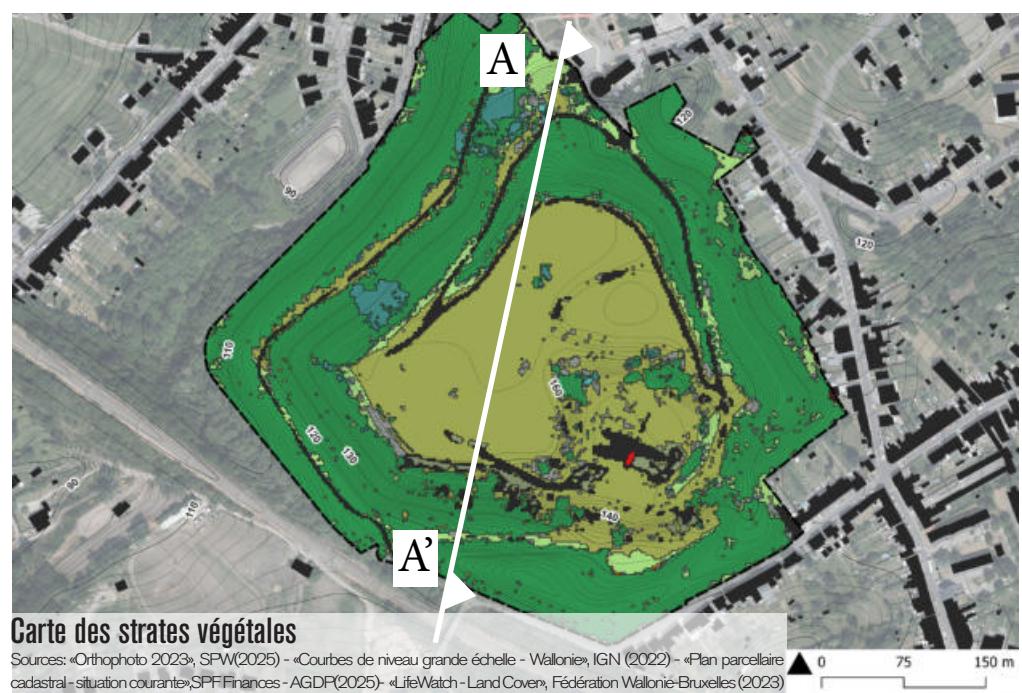
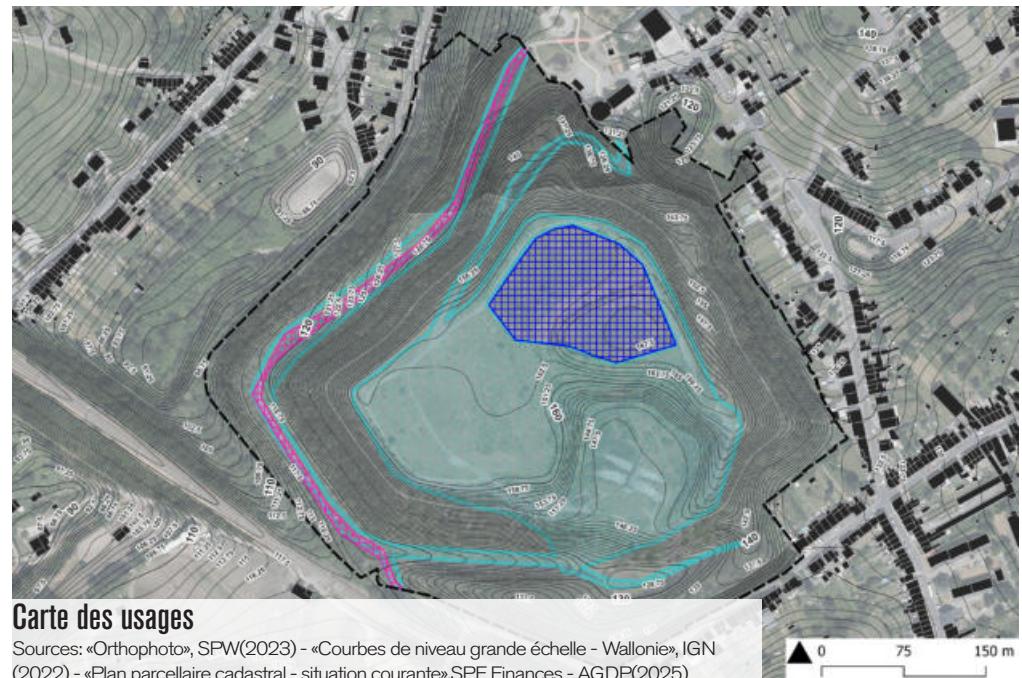
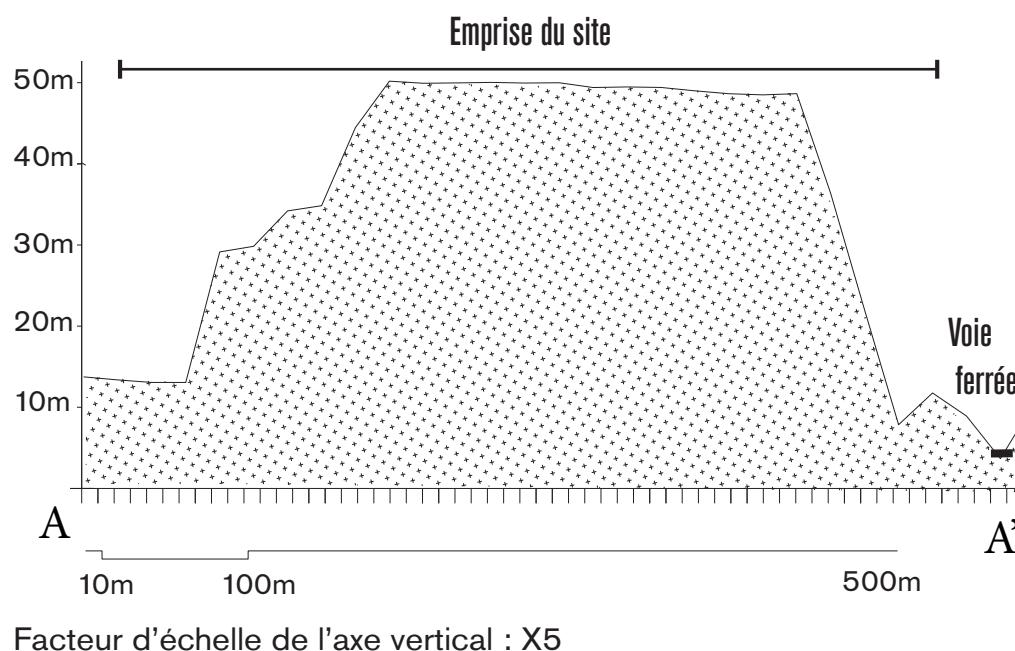
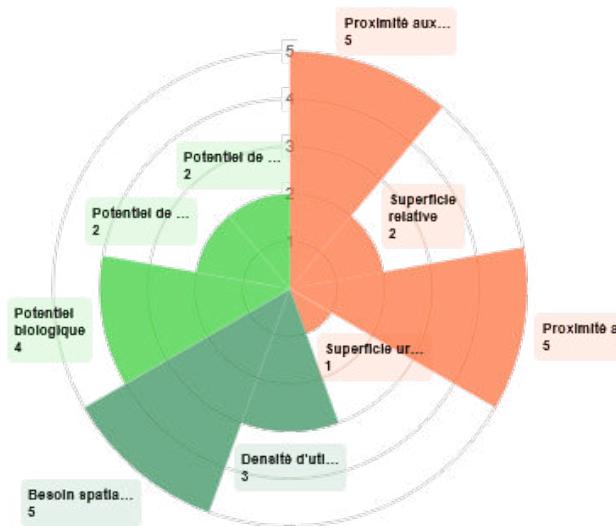


Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental : 2,6

Potentiel biologique élevé, avec des potentiels de régulation faible. L'axe de ruissellement peut motiver l'implantation de fossés à redents, voire une ZIT.

Potentiel d'espace vert : 4

Potentiel élevé, en raison d'un besoin spatial élevé et d'une densité modérée d'usagers potentiels à proximité.

Potentiel urbanistique : 3,25

Potentiel modéré : le site est en cœur de centralité mais sa part urbanisable, en ZACC, est très faible. Le site est également proche des voies de transport.

Potentielles pollutions :

La face nord du terril comprend des parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols sont à prévoir. Celles-ci englobent d'ailleurs la partie urbanisable du terril. Dès lors, il convient de vérifier la présence de pollutions liés aux anciennes activités charbonnière.

Options de phytomanagement

Potentiel de régulation des aléas d'inondation	2
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2
Potentiel biologique	4
Besoin spatial en espaces verts	5
Densité d'utilisateur potentiel	3
Superficie urbanisable sans contraintes	1
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	5
Superficie relative	2
Proximité aux voies de communication principales	5

Réserve naturelle / biodiversité	+ Le niveau de connaissance biologique du site est très élevé ; au moins une espèce protégée et une espèce menacée sont présentes. Il comprend un site de grand intérêt biologique et son potentiel biologique est de 4. Le site est déjà géré par Natagora.
Espace vert récréatif (parc)	+ Le site est traversé par un RAVeL, propose différents itinéraires et comprend une plaine de jeux à la base du terril. Ces éléments attirent aussi des usagers extérieurs.
Agrivoltaiisme	- Le site est géré par Natagora, et donc peu susceptible d'accueillir un tel aménagement : ceci impacterait largement le potentiel biologique et les habitats présents. Mais ceci serait techniquement possible, environ 2 ha en dessous de 15° sont présents en dehors des pâtures.
Espace productif de biomasse	+ Les parties ouvertes du site sont sur le sommet du terril et donc peu accessible pour l'implantation d'une culture. En revanche, 11ha de boisements sont présents sur les pentes (<20°) et une extraction durable pourrait permettre de valoriser les strates ouvertes de pentes.
Culture hors-sol	- Il n'y a ni dalles ni bâtiments.

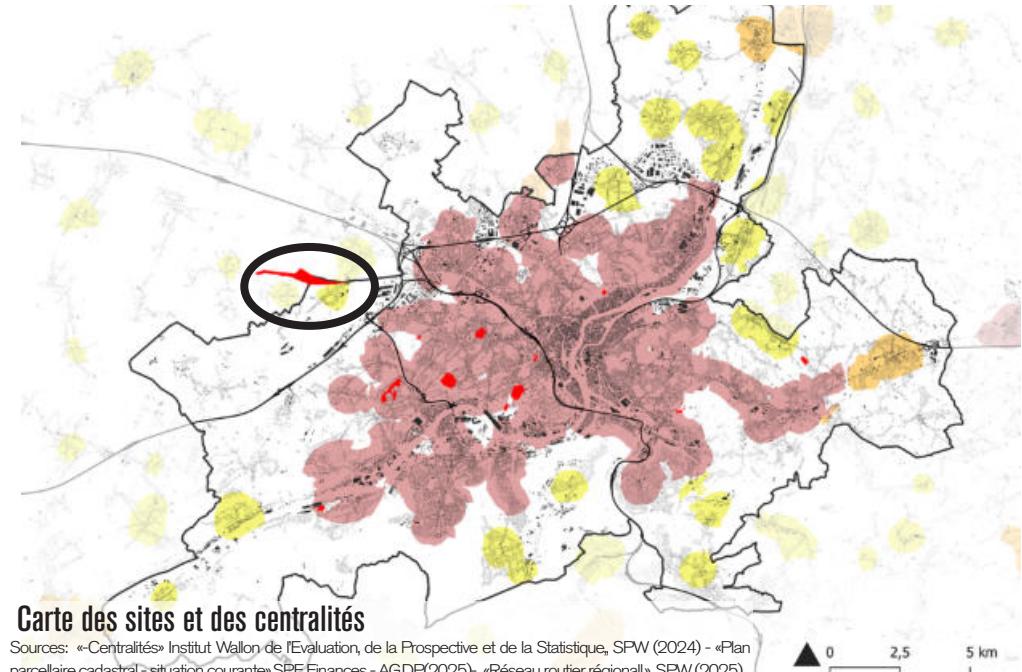
Objectifs d'aménagements : Les principaux objectifs d'aménagement sont biologiques et hydrauliques. Un objectif paysager important se dégage également pour les usagers du site. Le projet pourrait se définir comme un espace vert en gestion différenciée, en concordance avec l'usage actuel. Dans cette configuration peuvent s'intégrer les aménagements hydrauliques décrits précédemment.

COUR AUX MARCHANDISES SNCB DE BIERSET

Agglomération de Liège	
Équivalent habitant à 500m	904
Superficie totale	57,78ha
Larges arbres feuillus	23,27ha
Conifères	0,083ha
Petits arbres feuillus et arbustes	2,8ha
Couvert herbacé et broussaille d'intérêt biologique	4,037ha
Couvert herbacé à gestion intensive	8,3ha
Herbacées en rotation au cours annuelle	1ha
Végétation d'une zone récemment perturbée	0,194ha
Sols naturels	0,97ha
Sol artificiel imperméabilisé	15,8ha
Plans d'eau	0,383ha



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège

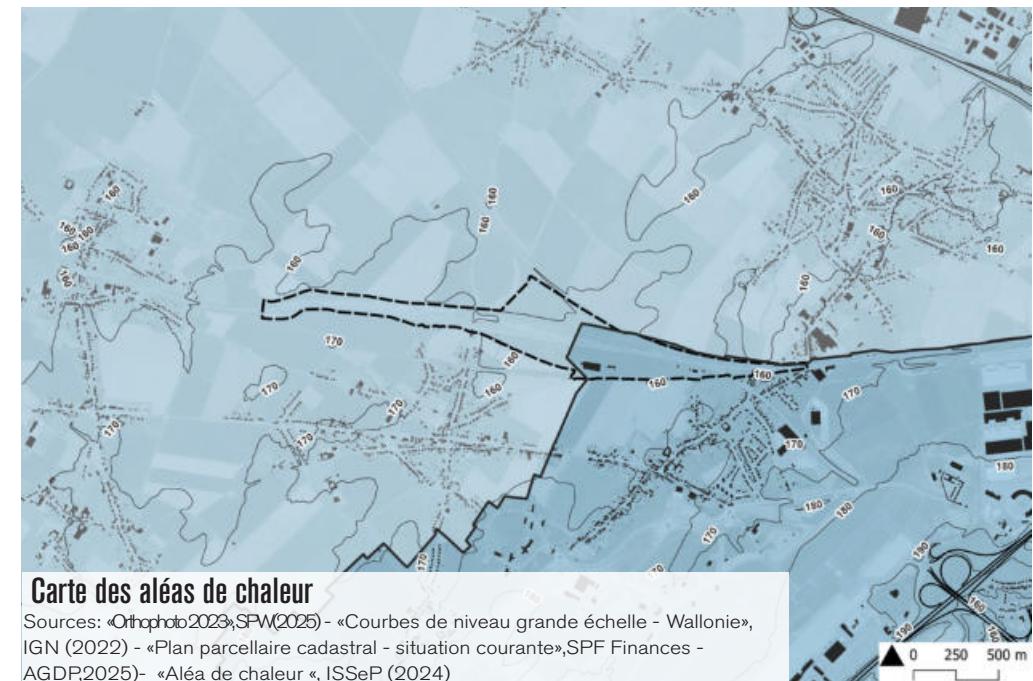
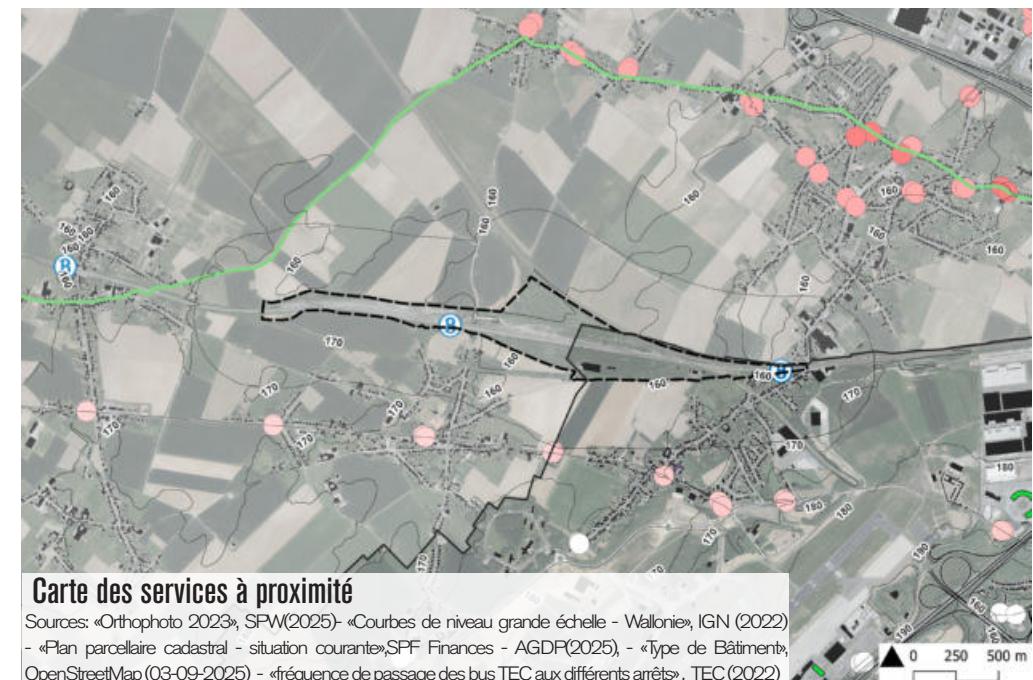
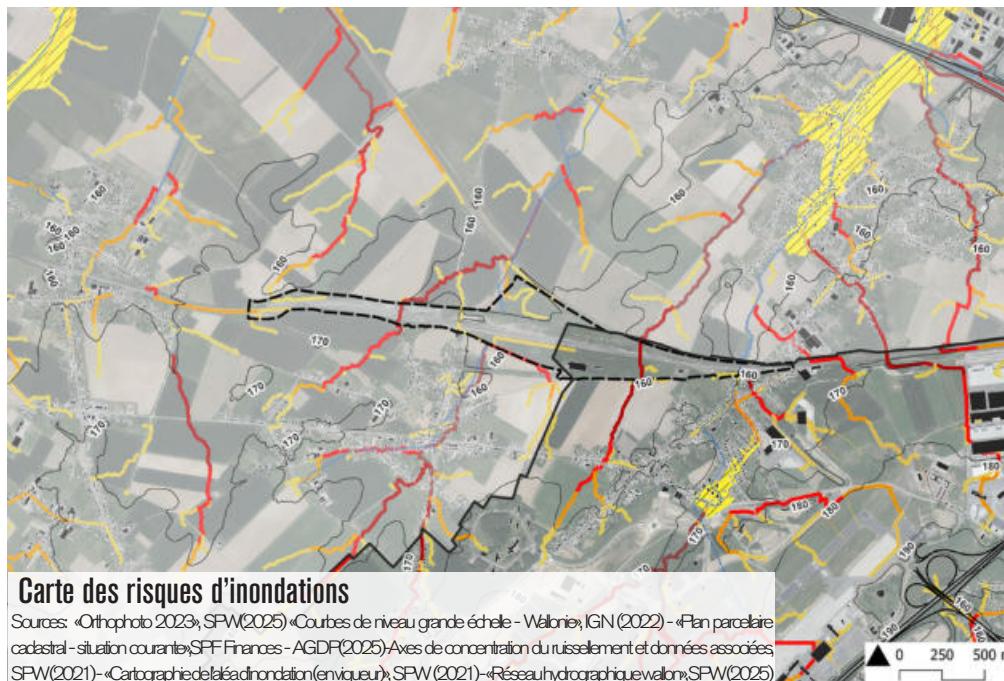


Source et auteur: ©ULiège

Services - inondations - îlots de chaleur

Le site est principalement situé en dehors des centralités et reste assez isolé. Il entoure la gare de Voroux et longe la voie ferrée jusqu'à la gare de Bierset-Awans. Une liaison cyclable balisée passe également à proximité, mais aucun arrêt de bus ne borde directement le site.

Plusieurs axes de ruissellement le traversent et débouchent notamment sur la ville d'Awans, comprise dans une zone d'aléa d'inondation faible. La friche et son environnement agricole sont situés dans un aléa de chaleur faible.



Strates, vues et utilisations du site

Le site est hétérogène d'un point de vue paysager. Les abords de la voie ferrée sont très minéralisés, avec des bosquets d'arbustes pionniers.

Au nord, un boisement ponctué de clairières entoure un bassin d'orage aménagé en réserve naturelle.

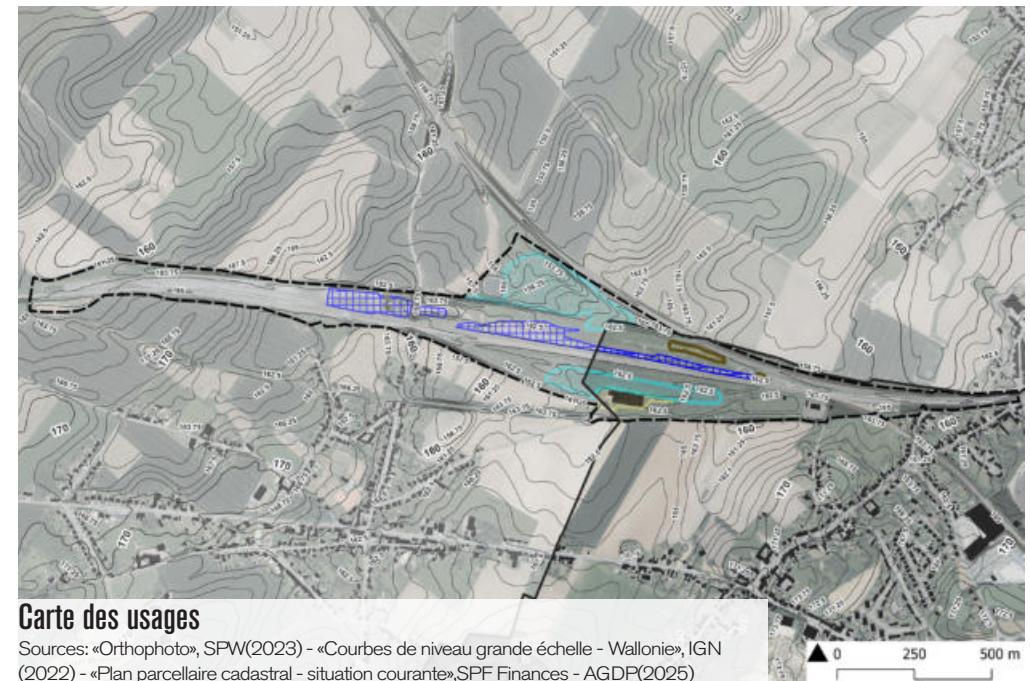
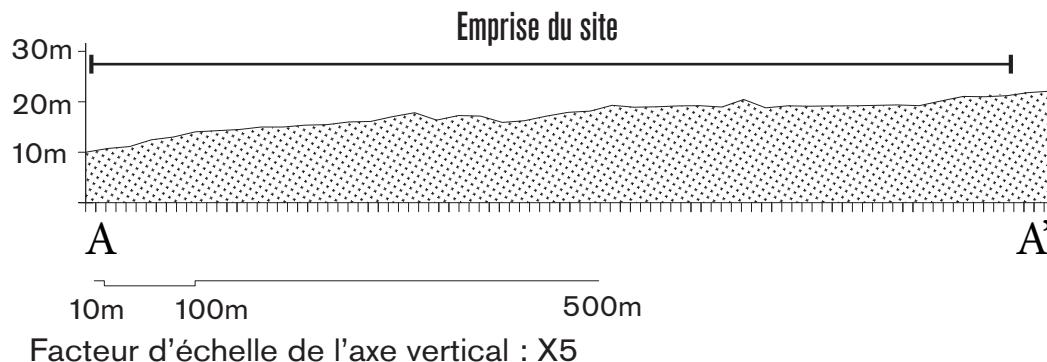
Au sud, un large bois se développe autour de l'ancien atelier de réparation des trains.

Les vues extérieures sont limitées : depuis le site, la voie ferrée constitue l'élément paysager dominant.

Les usages varient selon les zones. La partie nord est la plus fréquentée car elle est officiellement accessible. Des panneaux didactiques y décrivent les espèces et l'aménagement du bassin d'orage. Celui-ci est clôturé, mais un observatoire est accessible à proximité.

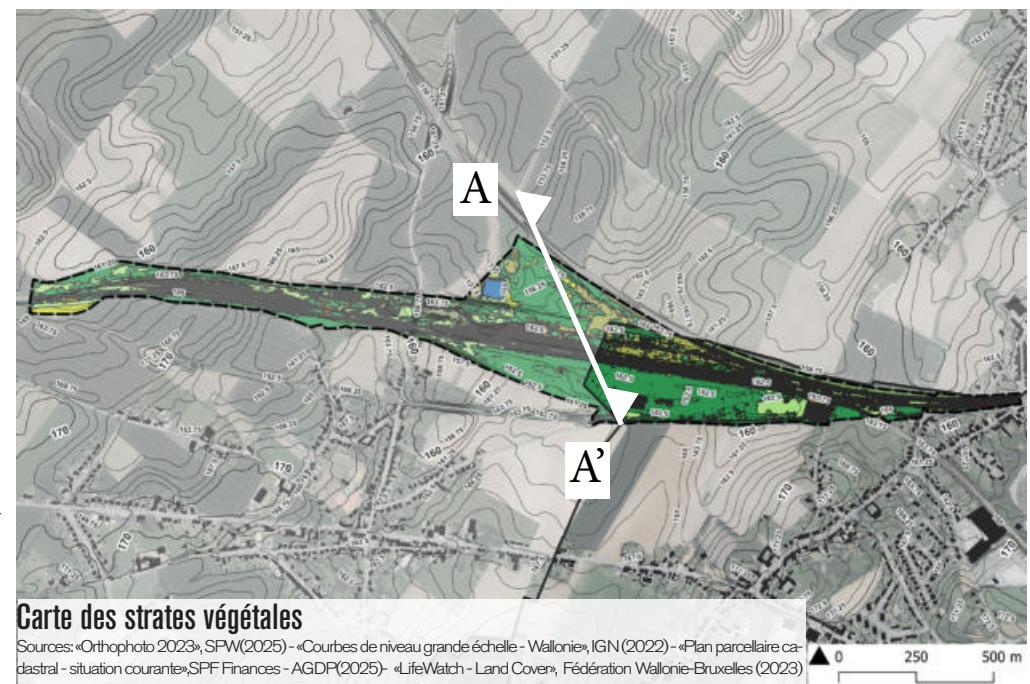
Les abords des rails sont surtout utilisés par la SNCB pour du stockage. Des dépôts clandestins étaient présents, mais l'installation de caméras et de barrières a permis de les limiter.

Enfin, l'ancien atelier constitue un lieu d'urbex très fréquenté : les habitants signalent la présence régulière de visiteurs, parfois pour des parties de paintball.



Carte des usages

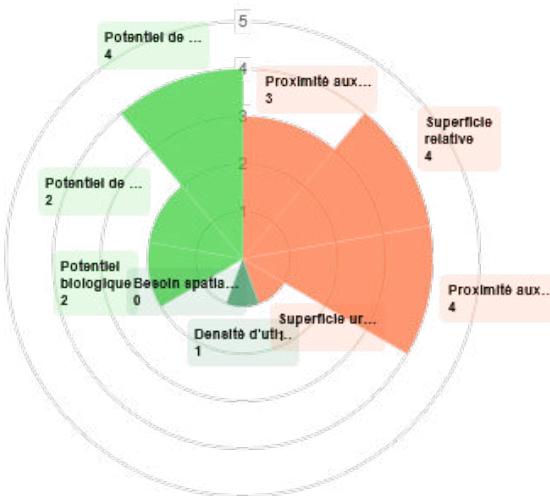
Sources: «Orthophoto», SPW(2023) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)



Carte des strates végétales

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)- «LifeWatch - Land Cover», Fédération Wallonie-Bruxelles (2023)

Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel de régulation des aléas d'inondation	4
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2
Potentiel biologique	2
Besoin spatial en espaces verts	0
Densité d'utilisateur potentiel	1
Superficie urbanisable sans contraintes	1
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	4
Superficie relative	4
Proximité aux voies de communication principales	3

Potentiel environnemental : 2,6

Potentiel globalement faible en raison d'un potentiel biologique et de régulation thermique réduits. En revanche, le potentiel de régulation des aléas d'inondation est élevé et le site pourrait accueillir une ZIT ou des fossés à redents par exemple.

Potentiel d'espace vert : 0,5

Potentiel quasiment nul : le site est entouré de terrains agricoles non urbanisables et la densité de population est très faible.

Potentiel urbanistique : 3

Le site présente une grande superficie, une proximité modérée aux voies de transport et est proche d'une centralité mais très peu urbanisable, seule une partie réduite est en zone d'habitat à caractère rural.

Potentielles pollutions :

Le site contient uniquement quelques parcelles éparses potentiellement polluées concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation dans la BDES. Quelques infrastructures semblent présentes sur l'orthophotoplan de 1971. Il convient de vérifier la potentiel trace de substructures.

Options de phytomanagements

Réserve naturelle / biodiversité	+ Bien que le potentiel biologique soit faible, le niveau de connaissance est élevé : au moins une espèce protégée et une espèce menacée sont présentes. Le site comprend un site de grand intérêt biologique.
Espace vert récréatif (parc)	+ - Potentiel très faible en espace vert, l'aménagement du bassin d'orage rempliesant déjà cette fonction.
Agrivoltaïsme	+ Un tel aménagement permettrait de valoriser des zones à faible potentiel biologique. Des surfaces importantes sont utilisées par la SNCB, et pourrait partiellement accueillir de telles infrastructures (+3ah).
Espace productif de biomasse	+ 9 ha de boisements sur des pentes de moins de 10° sont présents autour des anciens bâtiments et pourrait être exploité si cela n'impacte pas les espèces présentes. Les espaces utilisables pour des implantations sont trop réduits.
Culture hors-sol	+ Présence d'un bâtiment et de surfaces imperméabilisé aux abords.

Objectifs d'aménagements : Deux objectifs d'aménagement se distinguent : un objectif biologique (réserve) et un objectif de régulation hydrologique (fossés à redents ou ZIT). Une valorisation énergétique des espaces imperméabilisés est envisageable dans les zones au potentiel biologique plus faible et l'exploitation du bois peut être rentable.

TERRILS DES MAKETS NOUVEAUX

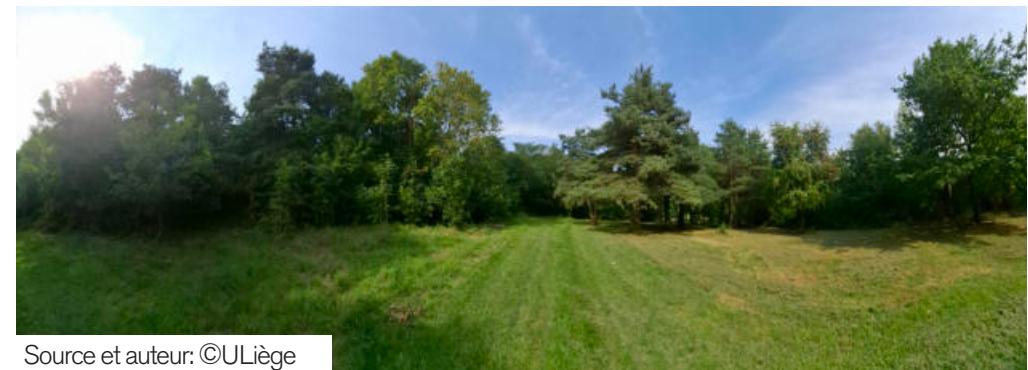
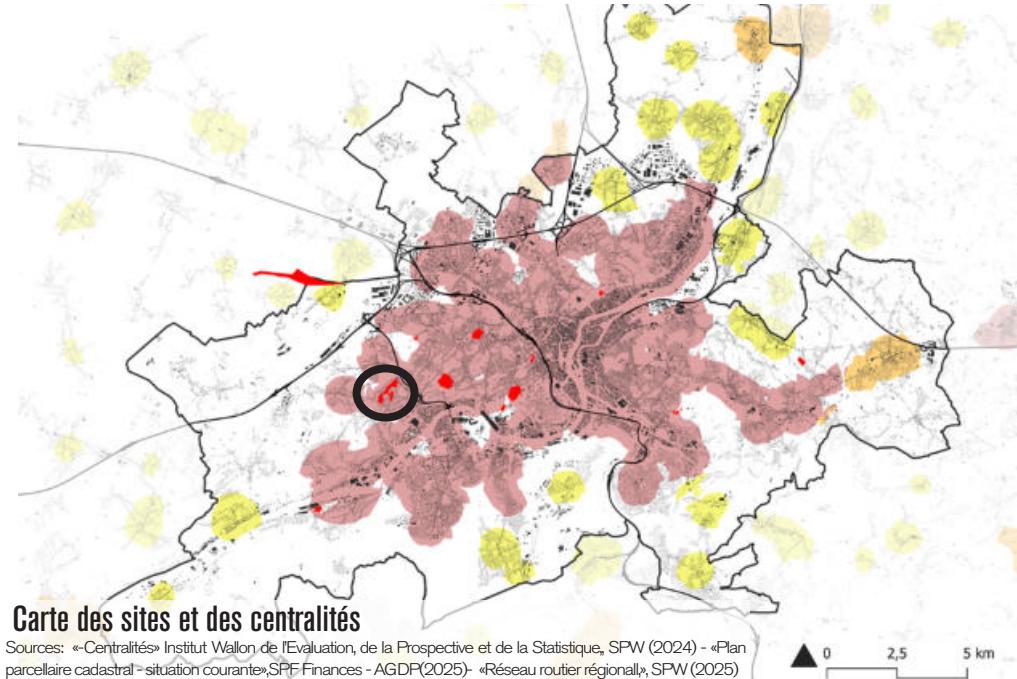
Agglomération de Liège	
Équivalent habitant à 500m	4353
Superficie	18ha
Bâtiment	0,106ha
Larges arbres à feuilles	11,62ha
Conifères	0,168ha
Petits arbres feuillus et arbustes	0,8ha
Petits conifères	0,126ha
Couvert herbacé à gestion intensive	4,26ha
Herbacées en rotation au cours de l'année	0,2ha
Végétation d'une zone récemment perturbée:	
Sol artificiel imperméabilisé	0,44ha



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège

Services - inondations - îlots de chaleur

Le site est en centralité, entre les communes de Jemappes et de Grâce-Hollogne. Il est à proximité de terrains de foot, d'arrêts de bus moyennement bien desservis, d'un supermarché, de l'école communale fondamentale Marcel Radelet et de la crèche communale «Les Chatons». À 500 m se trouve également l'école communale «Bienheureuse». Il comprend lui-même également des terrains de sport.

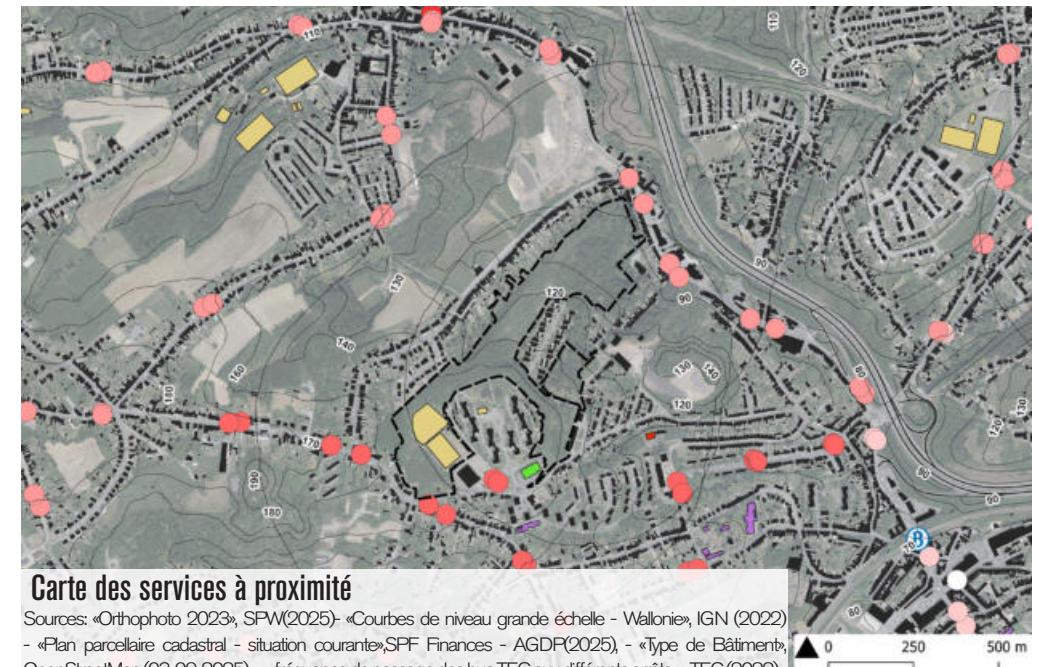
Le site est traversé par plusieurs axes de ruissellement débouchant sur des habitations et est compris dans une zone d'aléa de chaleur faible.

Les centres de Grâce-Berleur et de Jemeppe, à proximité, sont compris dans une zone d'aléa de chaleur moyenne.



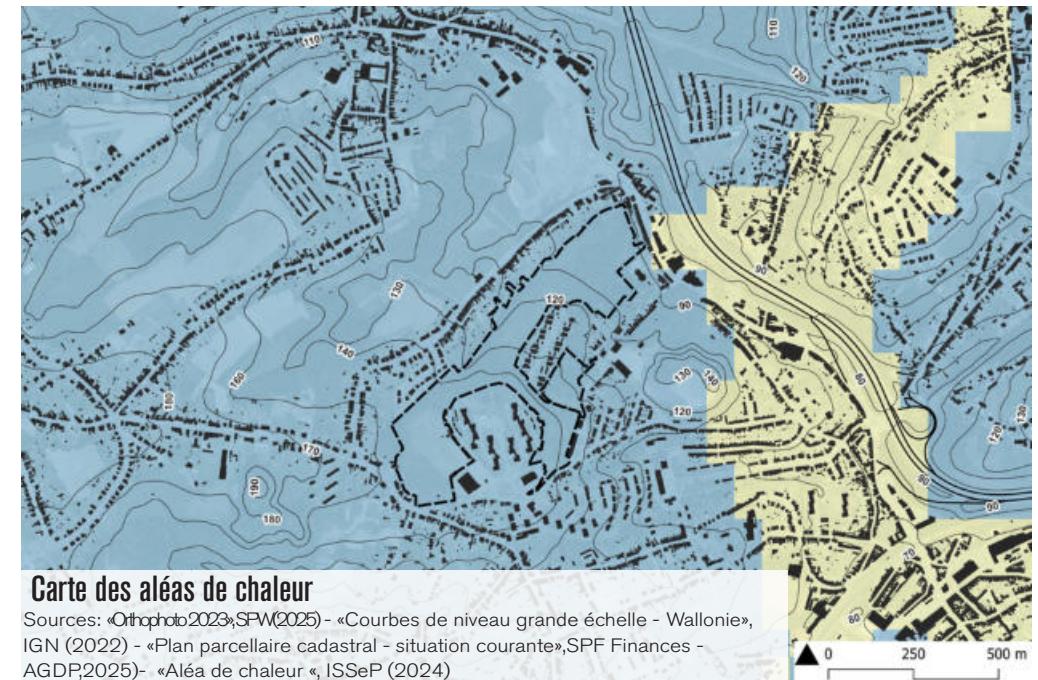
Carte des risques d'inondations

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)-«Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025) - «Type de Bâtiment», OpenStreetMap (03-09-2025) - «fréquence de passage des bus TEC aux différents arrêts», TEC (2022)



Carte des services à proximité

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)-«Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025) - «Type de Bâtiment», OpenStreetMap (03-09-2025) - «fréquence de passage des bus TEC aux différents arrêts», TEC (2022)



Carte des aléas de chaleur

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)-«Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025) - «Aléa de chaleur », ISSeP (2024)

Strates, vues et utilisations du site

Le site est largement boisé et comporte quelques espaces enherbés. Ceux-ci comprennent notamment un terrain de football, un terrain de baseball ainsi que d'autres espaces entretenus.

Cette configuration limite les vues sur la majorité du site. Les boisements sont peu fréquentés, à l'exception de quelques chemins isolés. Les terrains de sport sont utilisés conformément à leur vocation, et une partie entretenue par un riverain est utilisée par les habitants pour se promener ou promener leur chien.

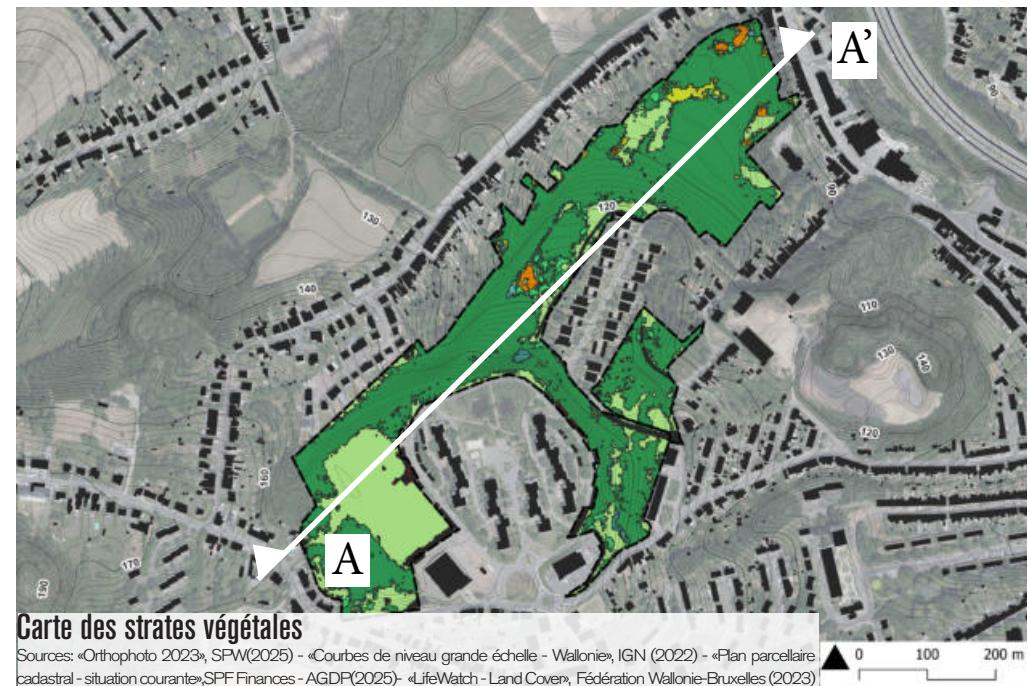
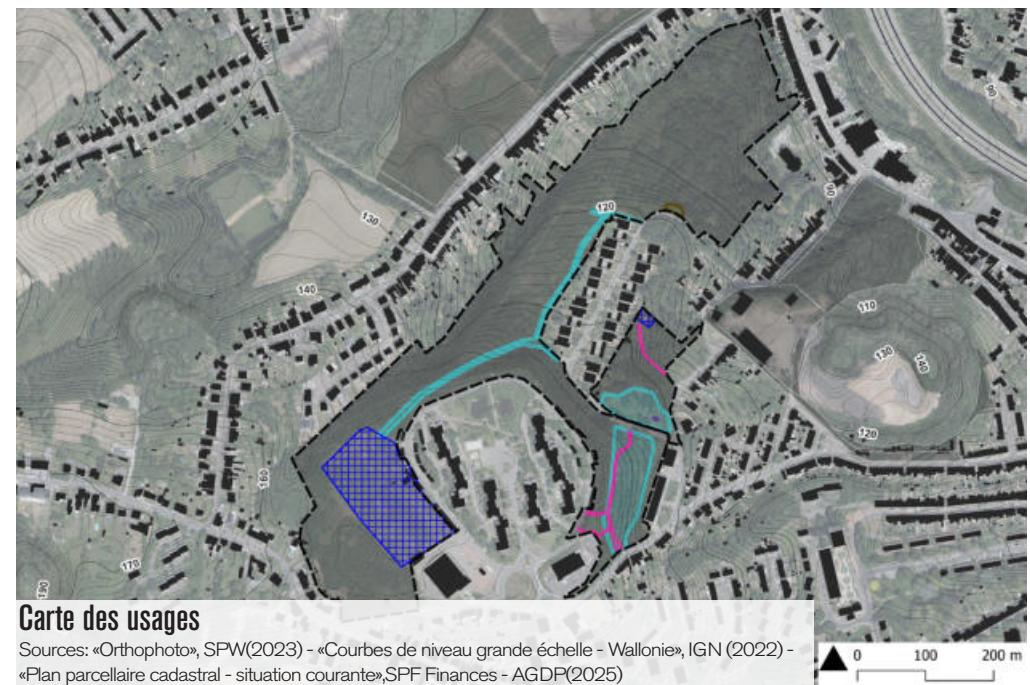
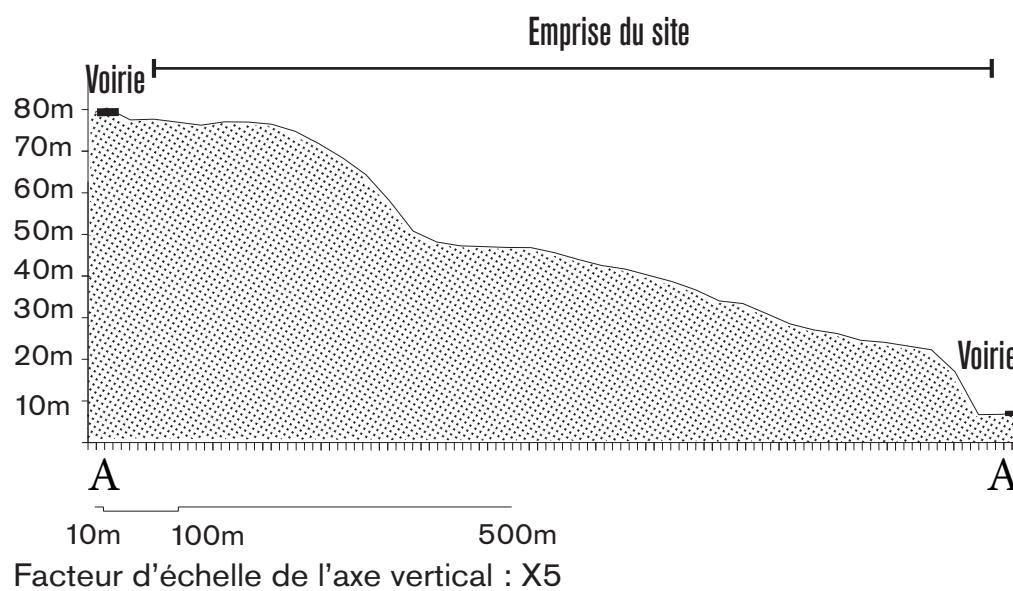
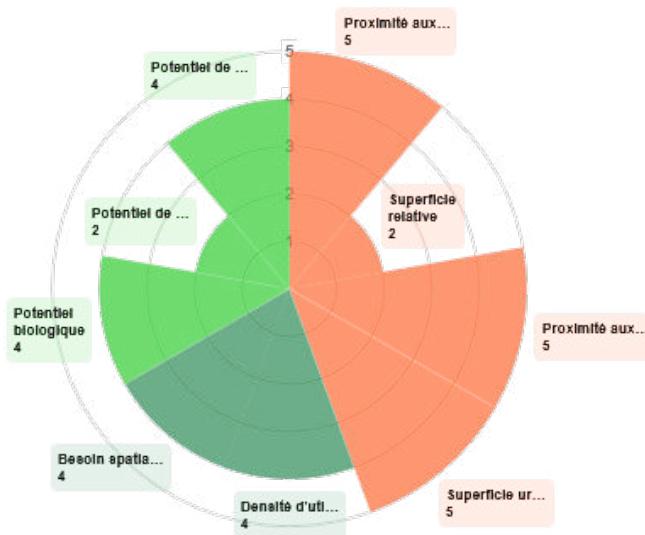


Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel de régulation des aléas d'inondation	4
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2
Potentiel biologique	4
Besoin spatial en espaces verts	4
Densité d'utilisateur potentiel	4
Superficie urbanisable sans contraintes	5
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	5
Superficie relative	2
Proximité aux voies de communication principales	5

Potentiel environnemental : 3,3

Le potentiel est moyen, mais les potentiels biologique et de régulation des aléas d'inondation sont élevés, en raison de la présence de multiples axes de ruissellement débouchant sur des habitations.

Potentiel d'espace vert : 4

Le potentiel est élevé en raison d'un besoin spatial en espaces verts et d'une densité d'usagers potentiels à proximité élevé.

Potentiel urbanistique : 4,25

Le site est en pleine centralité, intégralement urbanisable et poche des axes de transport, notamment l'A604. Il est d'ailleurs en zone d'habitat au plan de secteur.

Potentielles pollutions :

Le site contient uniquement des parcelles potentiellement polluées concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation dans la BDES. Aucun bâtiment n'est visible sur les cartes anciennes ou orthophotoplans.

Options de phytomanagement

Réserve naturelle / biodiversité	+ Aucune espèce protégée ou menacée n'est connue, mais le niveau de connaissance est très faible. Le site ne comprend pas de SGIB, mais le potentiel biologique est élevé.
Espace vert récréatif (parc)	+ Il y a peu d'aménagements au sein du site. Les riverains interrogés ne décrivent pas d'utilisation formelle par manque de valorisation. Du mobilier ou une mise en valeur plus importante permettraient une meilleure fréquentation par les riverains.
Agrivoltaïsme	- De petite surface éparses pourrait être exploitées et soutenir le réseau local. Cependant un tel aménagement réduirait largement le potentiel biologique indiqué et le peu d'espaces ouverts sont utilisés par les riverains par manque d'espaces verts.
Espace productif de biomasse	- Même impact écologique: ce type d'aménagement réduirait fortement le potentiel biologique. Ceci pourrait être intégré aux quelques espaces ouverts mais resterait marginal et peu rentable. 3,5 ha de boisement sont présents sur des pentes de moins de 15°. La densité de population est très élevées, avec un équivalent habitant de 4353 à 500m.
Culture hors-sol	- La plupart du site est densément boisé, il n'y a ni dalle, ni bâtiments.

Objectifs d'aménagements : Les potentiels des différents domaines sont élevés. Le site comprend donc plusieurs objectifs d'aménagement applicables à différents espaces :

- un objectif urbanistique pouvant se traduire par la construction d'habititations ou de bureaux ;
- des objectifs biologiques et hydrologiques pouvant être matérialisés par un classement en réserve avec fossés et/ou zones d'inondation temporaire (ZIT), ou encore par un espace vert en gestion différenciée intégrant des aménagements plus importants.

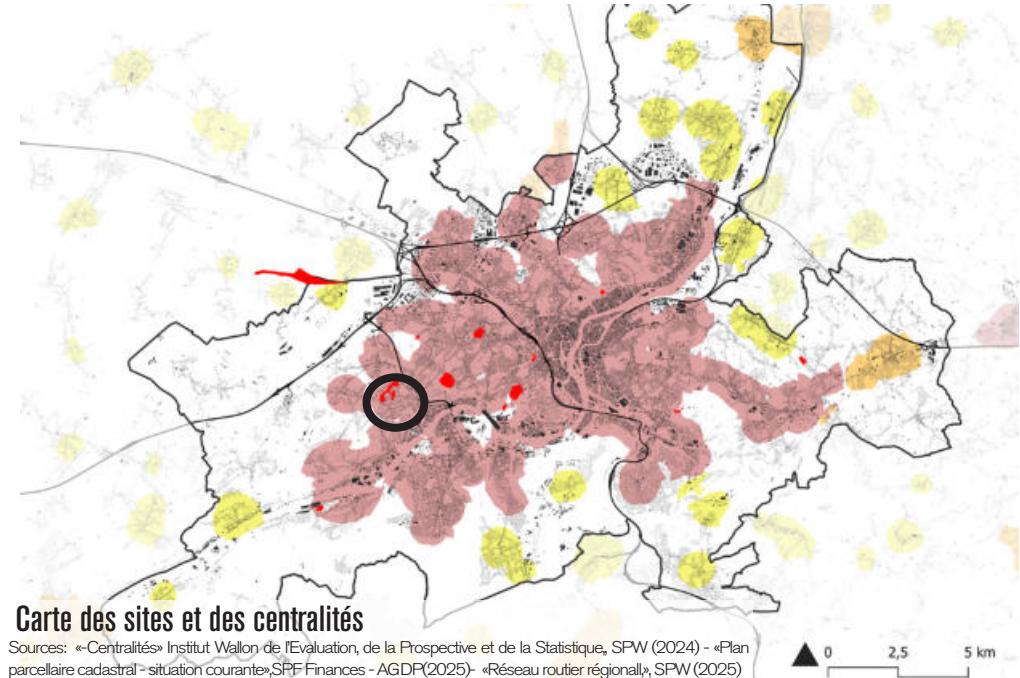
TERRIL DES MAKETS-PARTIE CENTRALE

Agglomération de Liège

Équivalent habitant à 500m	2372
Superficie	1,5ha
Bâtiment	0,014ha
Larges arbres à feuilles	1,027ha
Petits arbres feuillus et arbustes	0,068ha
Couvert herbacé à gestion intensive	0,313ha
Sol artificiel imperméabilisé	0,058ha



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège

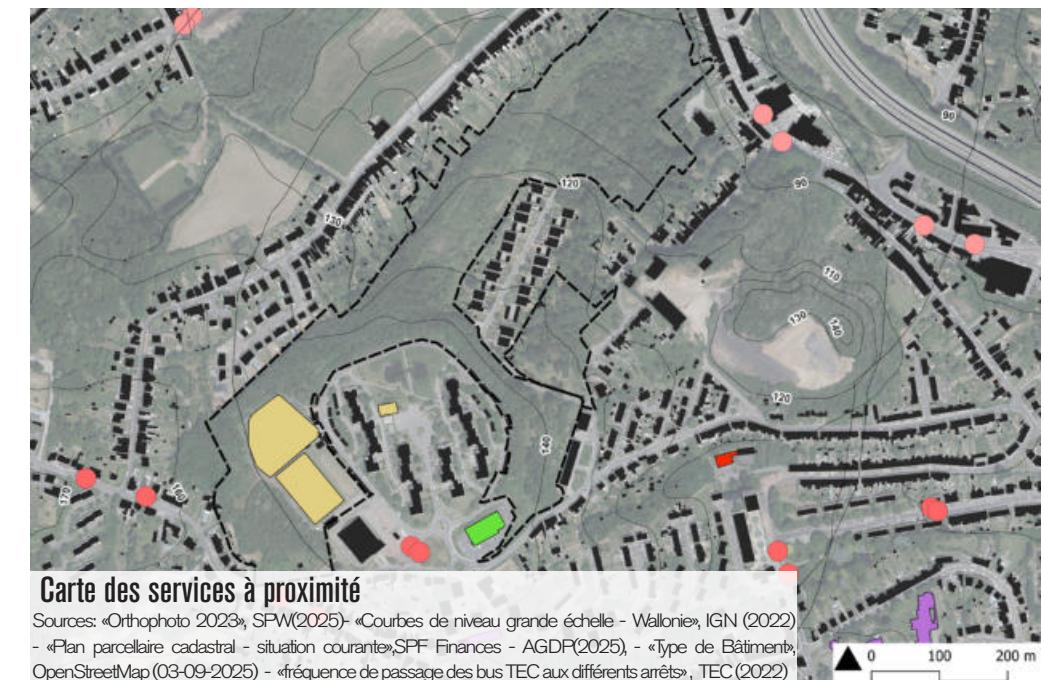
Services - inondations - îlots de chaleur

Le site est en pleine centralité, aux abords de Seraing et proche de Grâce-Hollogne. Un supermarché, la crèche communale « Les Chatons » et l'école communale fondamentale « Marcel Radelet » se trouvent à proximité. Aucune zone inondable n'est présente sur le site. Un axe de ruissellement débouchant sur des habitations borde la friche sans toutefois la traverser. Il est inclus dans un aléa de chaleur faible, mais le tissu urbain de Grâce-Hollogne et de Jemeppe est partiellement en aléa modéré.



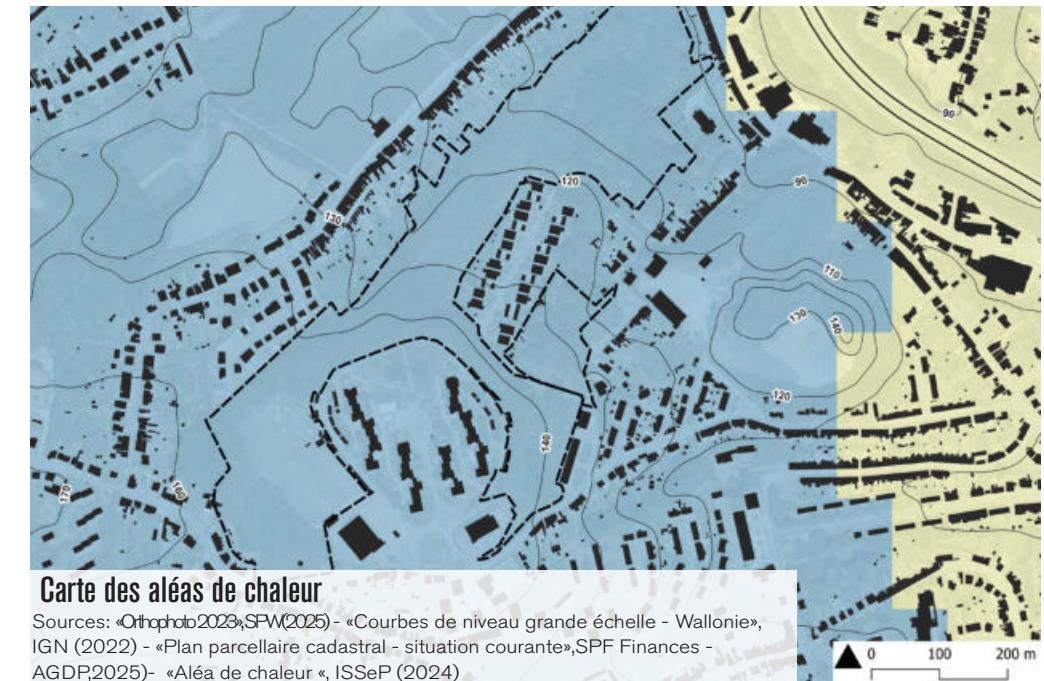
Carte des risques d'inondations

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)-«Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante»,SPF Finances - AGDP(2025), - «Type de Bâtiment», OpenStreetMap (03-09-2025) - «fréquence de passage des bus TEC aux différents arrêts», TEC (2022)



Carte des services à proximité

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)-«Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante»,SPF Finances - AGDP(2025), - «Type de Bâtiment», OpenStreetMap (03-09-2025) - «fréquence de passage des bus TEC aux différents arrêts», TEC (2022)



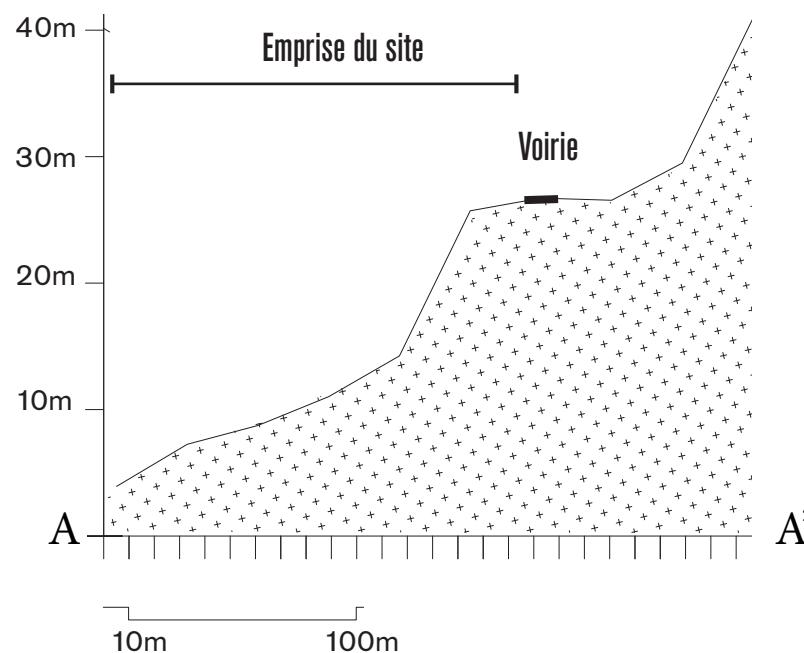
Carte des aléas de chaleur

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)-«Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante»,SPF Finances - AGDP(2025)- «Aléa de chaleur », ISSeP (2024)

Strates, vues et utilisations du site

Le site est principalement arboré, avec une partie enherbée et tondue, accessible et visible depuis la rue.

Les riverains utilisent la friche comme un parc : promenade, chiens, barbecues. Elle n'est toutefois pas officiellement aménagée, son entretien étant assuré par un habitant du quartier. La partie boisée sert souvent de raccourci ou d'extension de jardins.



Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5



Carte des usages

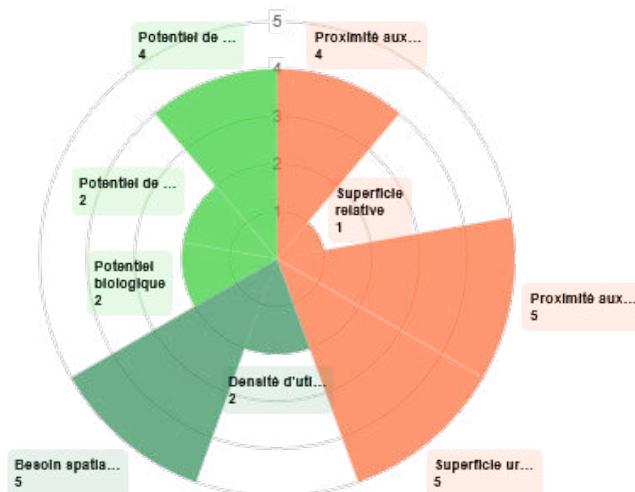
Sources: «Orthophoto», SPW(2023) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)



Carte des strates végétales

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025) - «LifeWatch - Land Cover», Fédération Wallonie-Bruxelles (2023)

Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental : 2,6

Potentiels biologiques et de régulation de l'ICU faibles à très faibles. En revanche, le potentiel de régulation des inondations est élevé et des fossés ou une ZIT seraient pertinents.

Potentiel d'espace vert : 3,5

Potentiel relativement élevé malgré une faible densité de population, car peu d'espaces non urbani-sables sont présents à proximité.

Potentiel urbanistique : 3,75

Le potentiel est élevé en raison de la position du site, au cœur des centralités, d'une proximité aux voies de transport élevé et qu'il soit totalement urbanisable, étant en zone d'habitat. Sa superficie est néanmoins réduite.

Potentielles pollutions :

Le site contient uniquement des parcelles potentiellement polluées concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation dans la BDES. Aucun bâtiment n'est visible sur les cartes anciennes ou orthophotoplans.

Potentiel de régulation des aléas d'inondation	4
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2
Potentiel biologique	2
Besoin spatial en espaces verts	5
Densité d'utilisateur potentiel	2
Superficie urbanisable sans contraintes	5
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	5
Superficie relative	1
Proximité aux voies de communication principales	4

Options de phytomanagement

Réserve naturelle / biodiversité	- Le niveau de connaissance biologique est très faible, aucune espèce protégée ou menacée ne sont connues. Pas de site de grand intérêt biologique. Le potentiel biologique est de 2.
Espace vert récréatif (parc)	+ Le potentiel est réduit par la faible densité de population, mais l'absence d'espace vert incite certains habitants à l'entretenir. Cela révèle un besoin urbain plus marqué que prévu.
Agrivoltaïsme	- Les seuls espaces ouverts du site sont utilisés comme parc par les riverains.
Espace productif de biomasse	+ Moins d'un hectare de boisement est présent sur des pentes de moins de 15° et moins d'un demi-hectare d'espace ouvert est présent sur site: ces surfaces ne permettent pas une rentabilisation, d'autant plus que le site ne que potentiellement pollué.
Culture hors-sol	- Il n'y a ni dalle, ni bâtiments.

Objectifs d'aménagements : Deux objectifs d'aménagement, opposés, sont discernables : un objectif d'urbanisation plutôt résidentiel, d'une part, et des objets paysagers, en concordance avec l'usage actuel, ainsi qu'hydrologiques, d'autre part. La faible superficie du site rend les deux options difficilement conciliables, mais l'officialisation du site en tant que parc, avec un entretien adapté et du mobilier, ainsi que l'implantation de fossés à redents, seraient des options pertinentes.

ETS PECHINEY

Agglomération de Liège

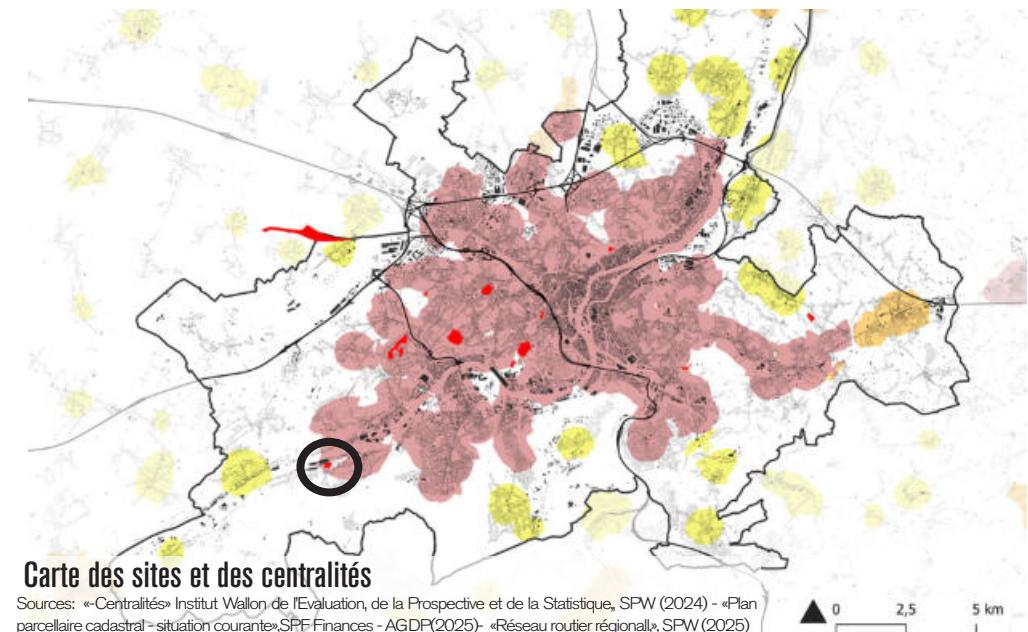
Équivalent habitant à 500m	584
Superficie totale	3,935 ha
Bâtiment	1,08ha
Larges arbres à feuilles	0,294ha
Conifères	0,005ha
Petits arbres feuillus et arbustes	0,03ha
Petits conifères	0,006ha
Couvert herbacé à gestion intensive	0,858ha
Sols naturels	0,047ha
Sol artificiel imperméabilisé	1,478ha



Source et auteur: ©ULiège



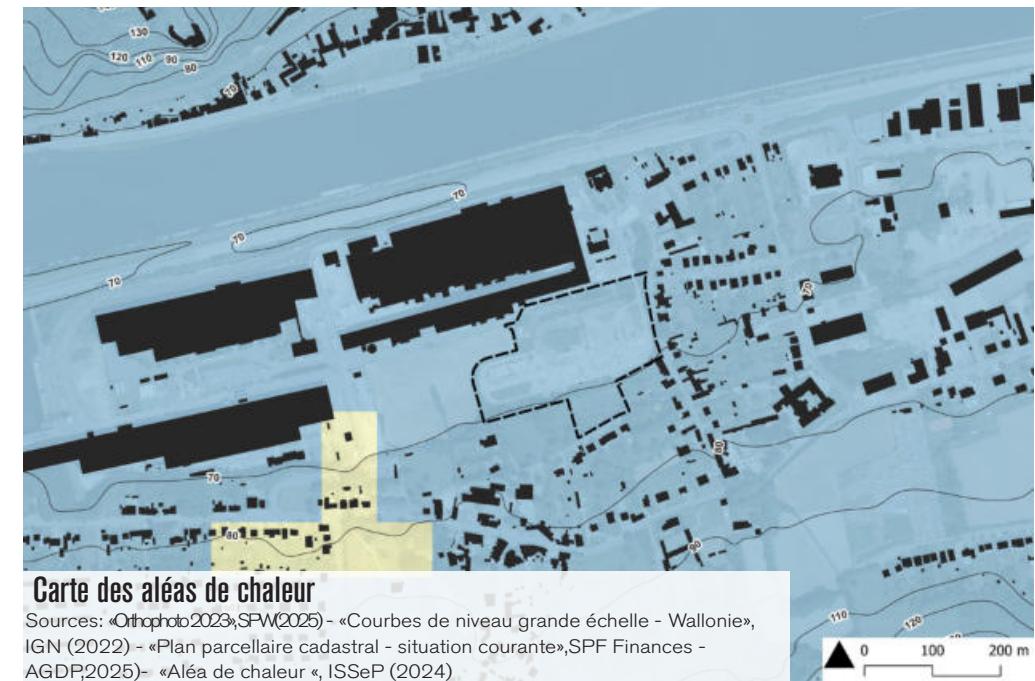
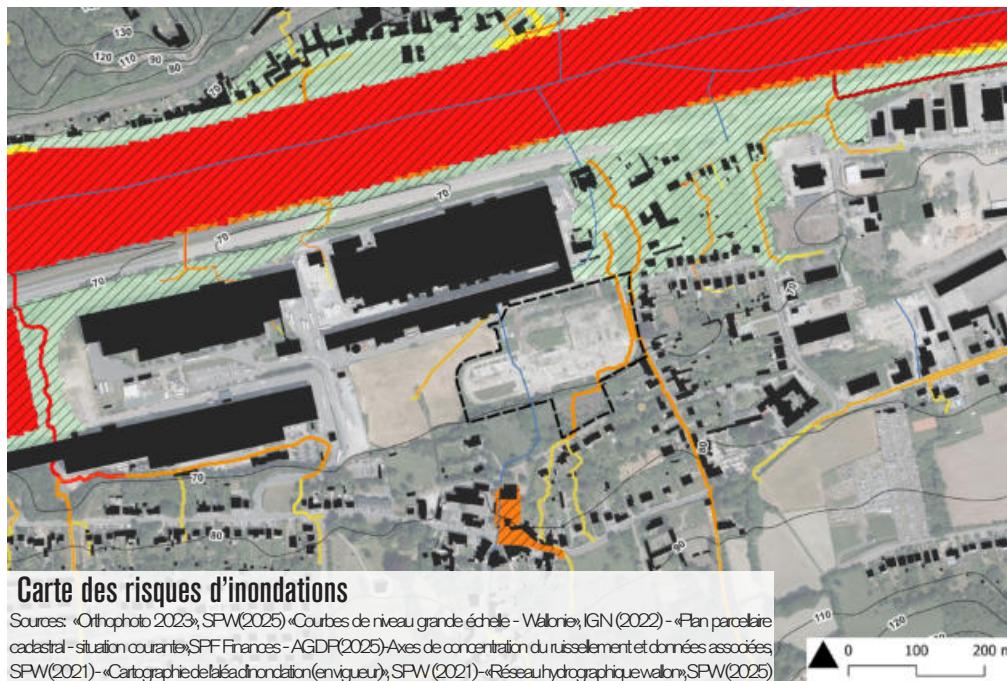
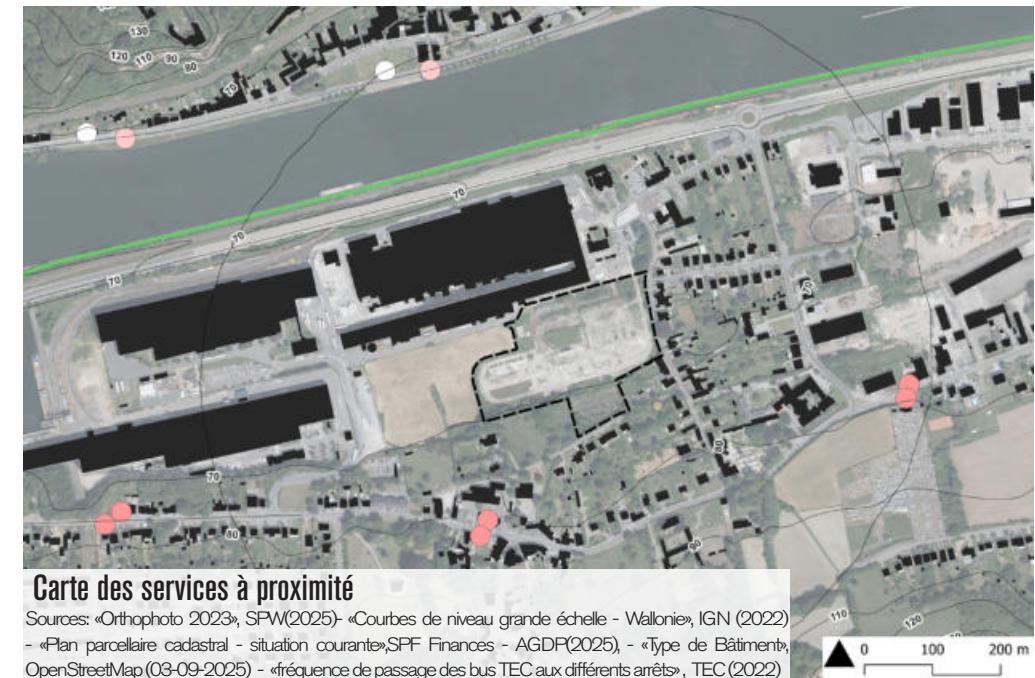
Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège

Services - inondations - îlots de chaleur

Le site est partiellement inclus dans une centralité. Il est bordé par un RA-VeL sur les halages et par des arrêts de bus à fréquence modérée. Un axe de ruissellement le traverse et débouche sur une zone d'aléa d'inondation très faible par débordement, sans atteindre d'habitations. La friche et son contexte urbain sont inclus dans un aléa de chaleur faible, bien qu'un îlot modéré soit présent à proximité.

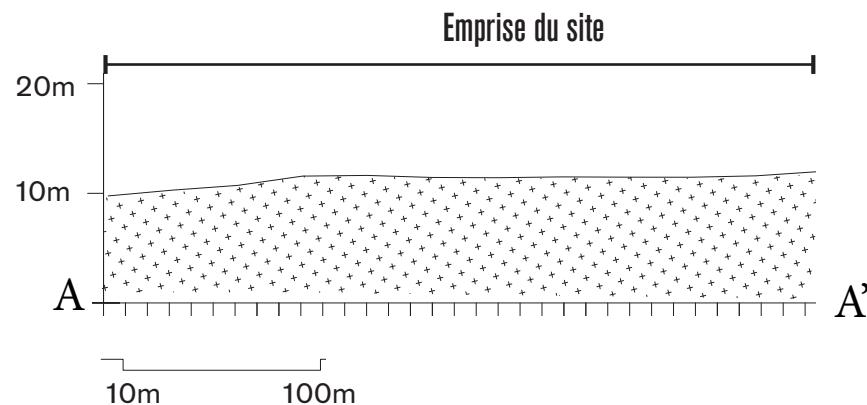


Strates, vues et utilisations du site

Le site est largement imperméabilisé par d'anciennes dalles de béton. Des hautes herbes et bosquets occupent les surfaces plus perméables.

Ce paysage ouvert est largement visible depuis la rue. Au sein du site, l'usine ArcelorMittal voisine domine le paysage observable.

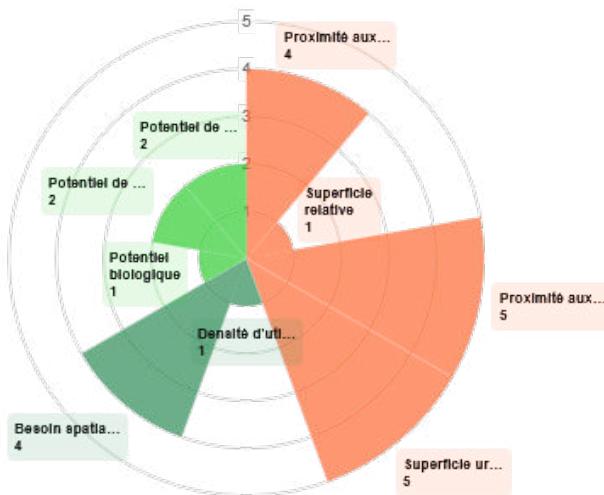
Les riverains interrogés n'ont pas décrit de forte fréquentation, hormis quelques curieux. Des parties de paintball ont toutefois été observées il y a quelques années.



Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5



Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel de régulation des aléas d'inondation	2
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2
Potentiel biologique	1
Besoin spatial en espaces verts	4
Densité d'utilisateur potentiel	1
Superficie urbanisable sans contraintes	5
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	5
Superficie relative	1
Proximité aux voies de communication principales	4

Potentiel environnemental : 1,6

Les potentiels biologiques, hydrauliques et de régulation des aléas de chaleur sont faibles.

Potentiel d'espace vert : 2,5

Potentiel modéré : le site est entouré d'industries, avec peu d'espaces non urbanisables à proximité et une faible densité de population.

Potentiel urbanistique : 3,75

Le site est totalement urbanisable et inclus dans une centralité, induisant un potentiel élevé. Il est également proche des voies de transport, notamment la Meuse, mais sa superficie réduite diminue la moyenne de ce domaine. Il est en zone d'activité économique industrielle au plan de secteur.

Potentielles pollutions :

La totalité du site comprend des parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols sont à prévoir. Des infrastructures étaient présentes jusqu'en 2022 : les chapes de béton les supportant occupent d'ailleurs une large partie de l'espace. Dès lors, il convient de vérifier les traces de pollution et la stabilité des vestiges liés aux anciennes activités.

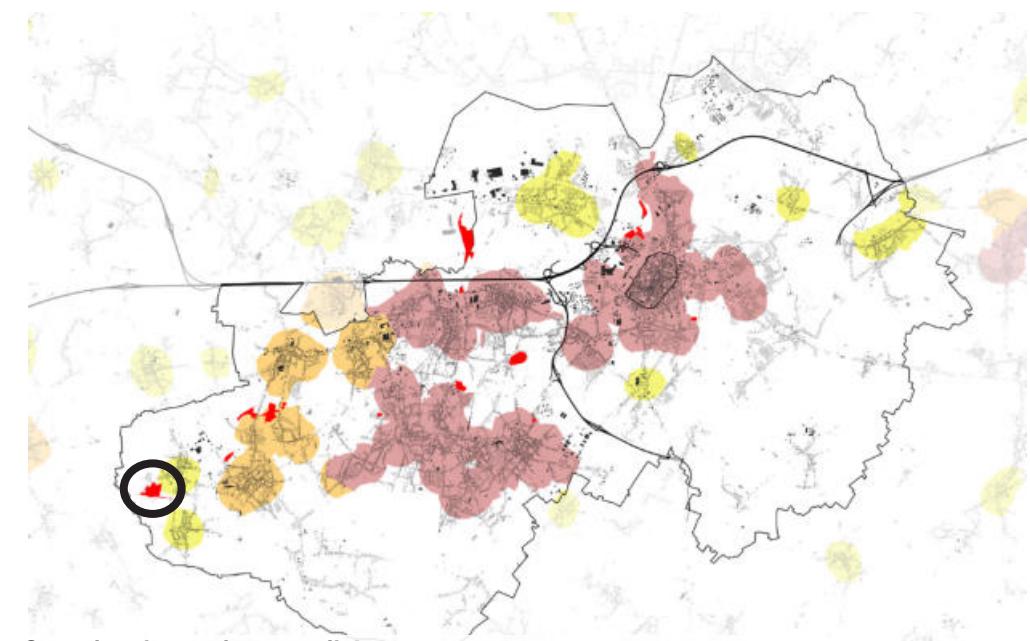
Options de phytomanagement

Réserve naturelle / biodiversité	+ Malgré un potentiel biologique faible, le niveau de connaissance est élevé ; au moins une espèce protégée et une espèce menacée sont présentes. Pas de site de grand intérêt biologique, mais les habitats pionniers offrent une faune et flore intéressantes.
Espace vert récréatif (parc)	- Potentiel faible, en raison d'une faible densité de population.
Agrivoltaïsme	+ Le site est largement imperméabilisé, sur 2,4ha sur des pentes de moins de 10°, et à 3km d'un poste électrique 15Kv pour diffuser sur le réseau de transport électrique. L'aménagement peut aussi soutenir des bâtiments locaux. Le site étant pollué, la partie biomasse permettrait de phytostabiliser les polluants.
Espace productif de biomasse	- Peu de surfaces perméables, et fragmentées donc ceci demanderait un réaménagement préalable. 0,3 hectare de boisement épars est présent. Ces surfaces ne permettent pas une rentabilisation.
Culture hors-sol	+ Le site est largement imperméabilisé et un poste électrique 15Kv est présent à 3km.

Objectifs d'aménagements : L'objectif principal d'aménagement est urbanistique, plutôt économique. Les autres objectifs (paysager, écologique) restent secondaires. Un projet d'aménagement pourrait donc se formuler comme une urbanisation économique en prenant en compte les espèces présentes.

SITE PHARE 1: N°1 FERRAND

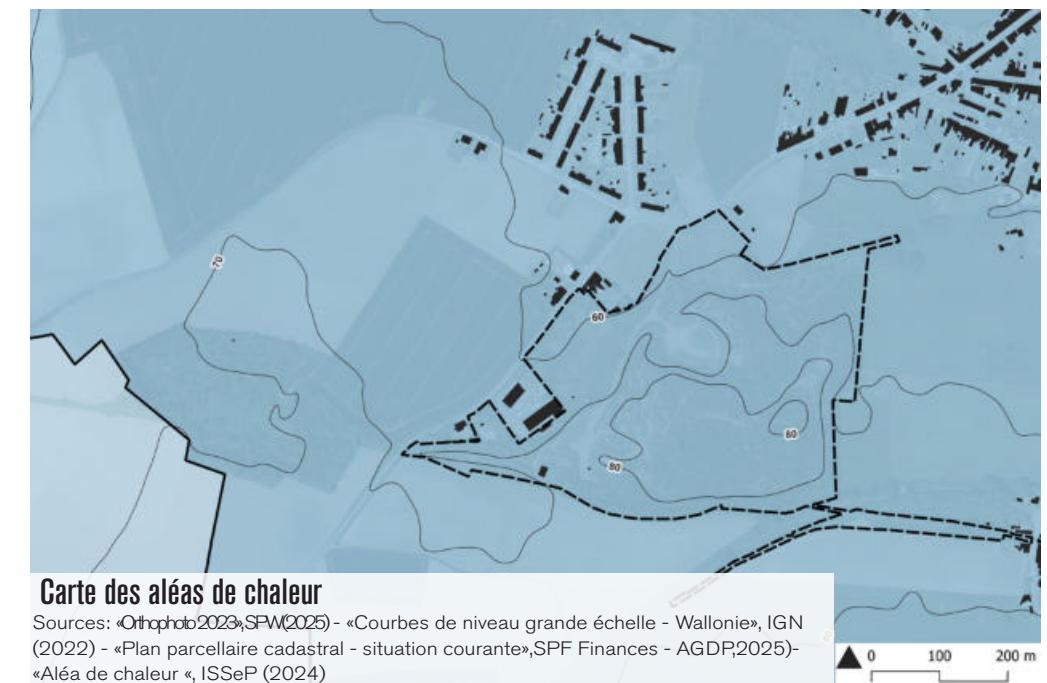
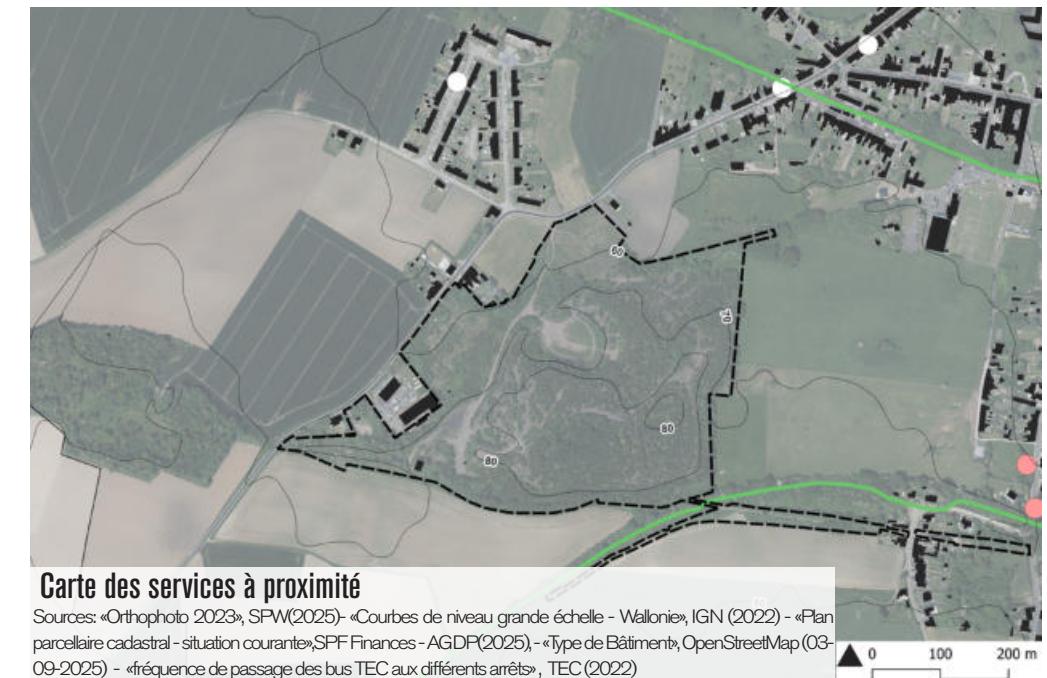
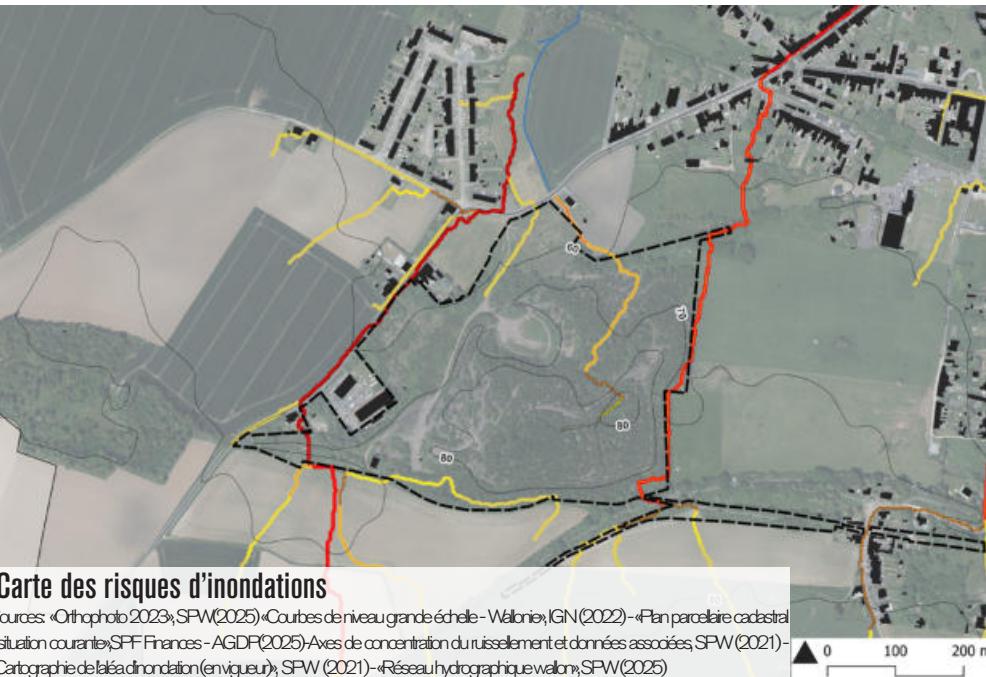
Agglomération de Liège	
Équivalent habitant à 500m	941
Superficie totale	10,95ha
Bâtiment	0,05ha
Larges arbres feuillus	10,95ha
Conifères	1,12ha
Petits arbres feuillus et arbustes	0,94ha
Petits conifères	0,05ha
Couvert herbacé et broussaille d'intérêt biologique	2,37 ha
Couvert herbacé à gestion intensive	2,2ha
Herbacé à rotation annuelle	0,17ha
Végétation d'une zone récemment perturbée	0,01ha
Sol naturel	0,143ha
Sol artificiel imperméabilisé	1,2 ha



Service - inondations - îlots de chaleur

Le site est particulièrement isolé en termes de services et éloigné de toute centralité. En matière de régulation des inondations, il est à peine bordé par des axes de ruissellement.

Le site et son environnement sont en aléa de chaleur faible, en raison de son éloignement du tissu urbain et de la matrice agricole dominante.

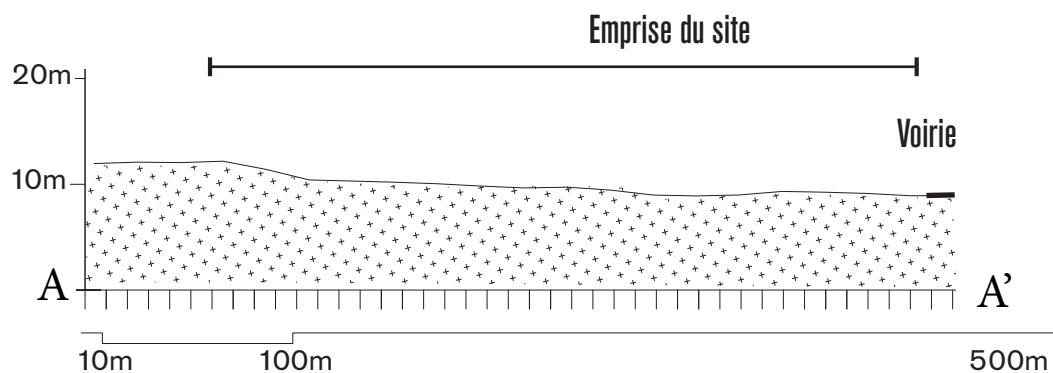


Strates, vues et utilisations du site

Le terril est largement boisé et semble utilisé pour la promenade, au regard des sentiers existants. Ceux-ci sont notamment présents autour d'un ancien triage-lavoir datant de l'exploitation du schiste.

À sa base, à l'ouest, le site est progressivement colonisé par de jeunes peuplements d'arbres qui ponctuent la vaste prairie qu'il occupe. Ces bosquets constituent des écrans visuels vis-à-vis de l'extérieur.

Aucune utilisation n'y a été relevée, le site étant fermé et difficile d'accès à cet endroit.

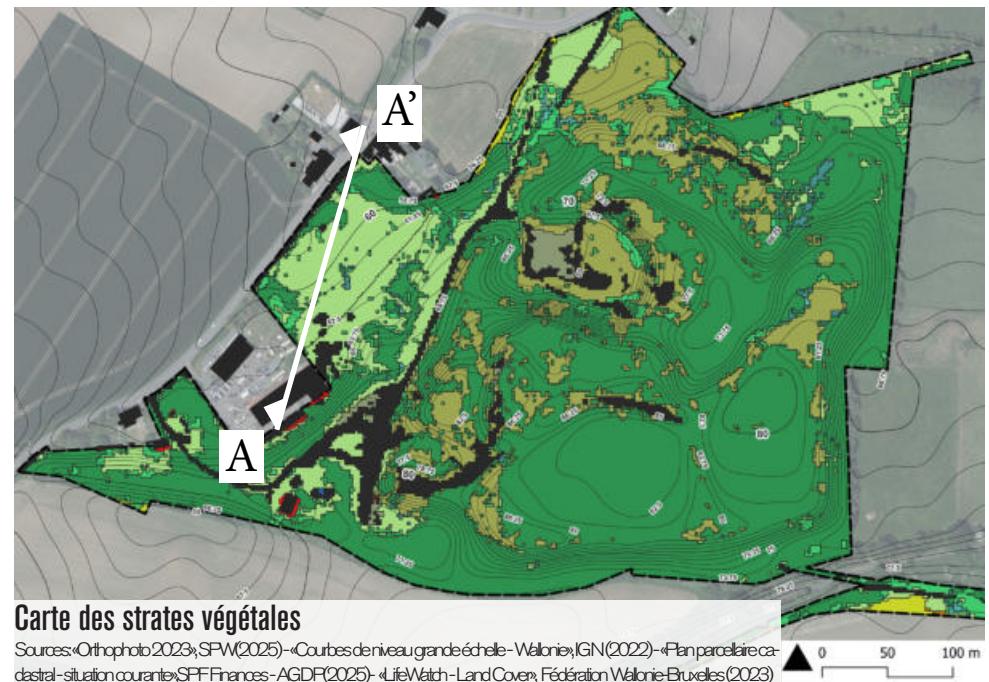


Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5



Carte des usages

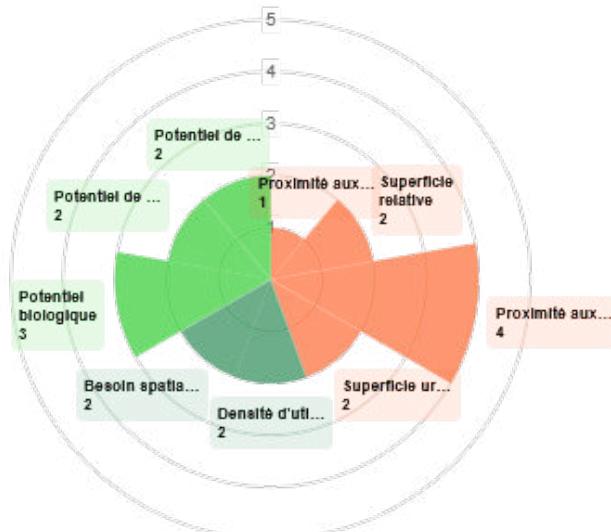
Sources: «Orthophoto», SPW(2023) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)



Carte des strates végétales

Sources: «Orthophoto 2023», SPW (2025), «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022), «Plan parcellaire cadastral-situation courante», SPW Finances - AGDR (2025), «LifeWatch - Land Cover», Fédération Wallonie-Bruxelles (2023)

Diagramme en rose (Échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental : 2,3

Le site a un potentiel biologique de 3, mais des potentiels de régulation assez faibles.

Potentiel d'espace vert : 2

Faible besoin spatial en espaces verts et faible densité de population. En dehors du terril, en zone d'espaces verts au plan de secteur et où des sentiers sont visibles, le site n'est actuellement pas utilisé car fermé.

Potentiel urbanistique : 2,25

Le site est relativement proche des centralités, mais n'a pas de service notable à moins de 400 m.

Il est néanmoins accessible à vélo via le RAVeL. La superficie du terril est relativement réduite, particulièrement la partie urbanisable, et il est éloigné des axes de circulation. Seule la base du terril est en zone d'activité économique mixte mais comprend quatre anciens puits de mines, réduisant encore la surface urbanisable.

Potentielle pollutions :

Les abords du terril, à l'ouest, comprennent des parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols sont à prévoir, le reste étant potentiellement pollué mais uniquement concerné par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation. Cet espace comprenait déjà des bâtiments entre 1971 et 2010 et a été utilisé pour diverses activités industrielles (charbonnage, récupération de métaux et regroupement de déchets plastiques). Dès lors, il convient de vérifier la présence de substructures, de remblais pollués ou d'autres traces de pollution liées aux anciennes activités.

Potentiel de régulation des aléas d'inondation	2
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2
Potentiel biologique	3
Besoin spatial en espaces verts	2
Densité d'utilisateur potentiel	2
Superficie urbanisable sans contraintes	3
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	4
Superficie relative	2
Proximité aux voies de communication principales	1



Orthophotoplan 1971 et données de la BDDES

Sources: «Orthophoto 1971», SPW (2016) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral-situation courante», SPF Finances - AGDP (2025) - «Banque de Données de l'Etat des Sols (BDDES)-Inventaire par parcelle des informations en lien avec l'état des sols», SPW (2025)

Rapport de pollutions:

En considérant les seuils de pollution applicables à un usage récréatif, la note relative à l'état des connaissances de la SPAQuE (2016) souligne que trois des six taches de pollution situées à l'ouest du terril dépassent respectivement les seuils pour :

- les métaux lourds et les hydrocarbures aromatiques polycycliques ;
- les huiles minérales, les polychlorobiphényles et les composés organiques volatils ;
- les polychlorobiphényles.

Les relevés révèlent une végétation diversifiée, typique des milieux semi-ouverts et rudéraux, avec une dominance d'espèces adaptées aux sols remaniés, telles que *Daucus carota*, *Plantago lanceolata*, *Arrhenatherum elatius* ou *Calamagrostis epigejos*. Ces taxons traduisent une recolonisation naturelle du site et témoignent de son adaptation aux conditions anthropisées et aux substrats perturbés. La flore comprend également des ligneux pionniers, comme *Salix caprea*, *Betula pendula*, *Crataegus monogyna* ou *Quercus robur*, qui structurent progressivement certaines zones, créant une mosaïque de milieux ouverts et semi-ouverts. La composition végétale reflète l'influence des anciens usages successifs, qui ont façonné le substrat et orienté la recolonisation actuelle.

La présence d'au moins une espèce des pelouses calcicoles ou des prairies de fauches mésophiles sur sols secs (*Ophrys abeille*) souligne l'intérêt écologique du site au soutien de la biodiversité de ces milieux. Des espèces exotiques et colonisatrices, telles que *Buddleja davidii*, *Oenothera sp.* ou *Senecio inaequidens*, témoignent des perturbations anthropiques, mais ne dominent pas la végétation. La coexistence de zones ouvertes et de zones plus structurées par les ligneux pionniers crée une mosaïque de micro-habitats, offrant différents types de refuges pour la flore et la faune. L'intérêt écologique du site réside donc principalement dans cette diversité structurale et floristique, ainsi que dans la présence ponctuelle de taxons indicateurs de qualité écologique.



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège

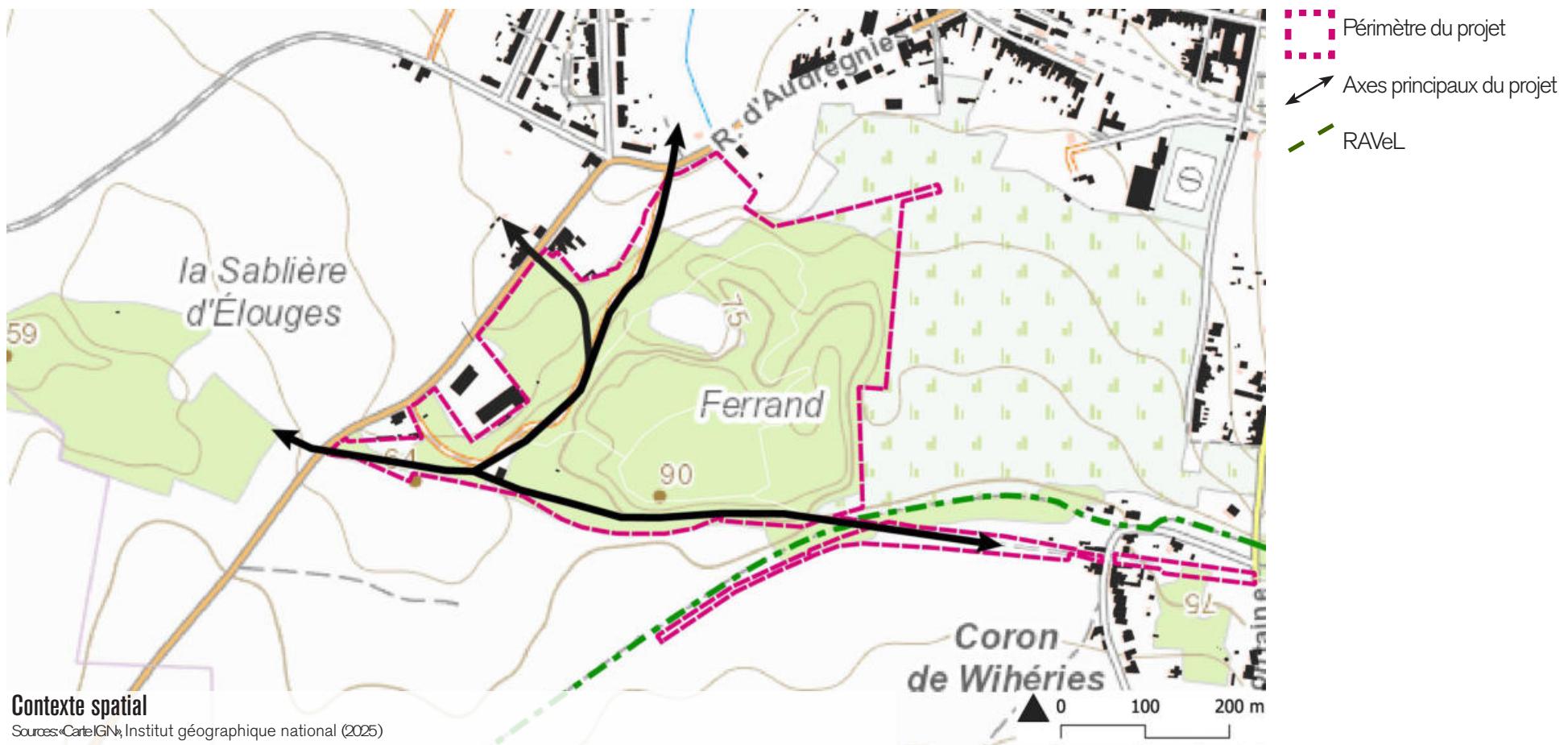
Options de phytomanagement

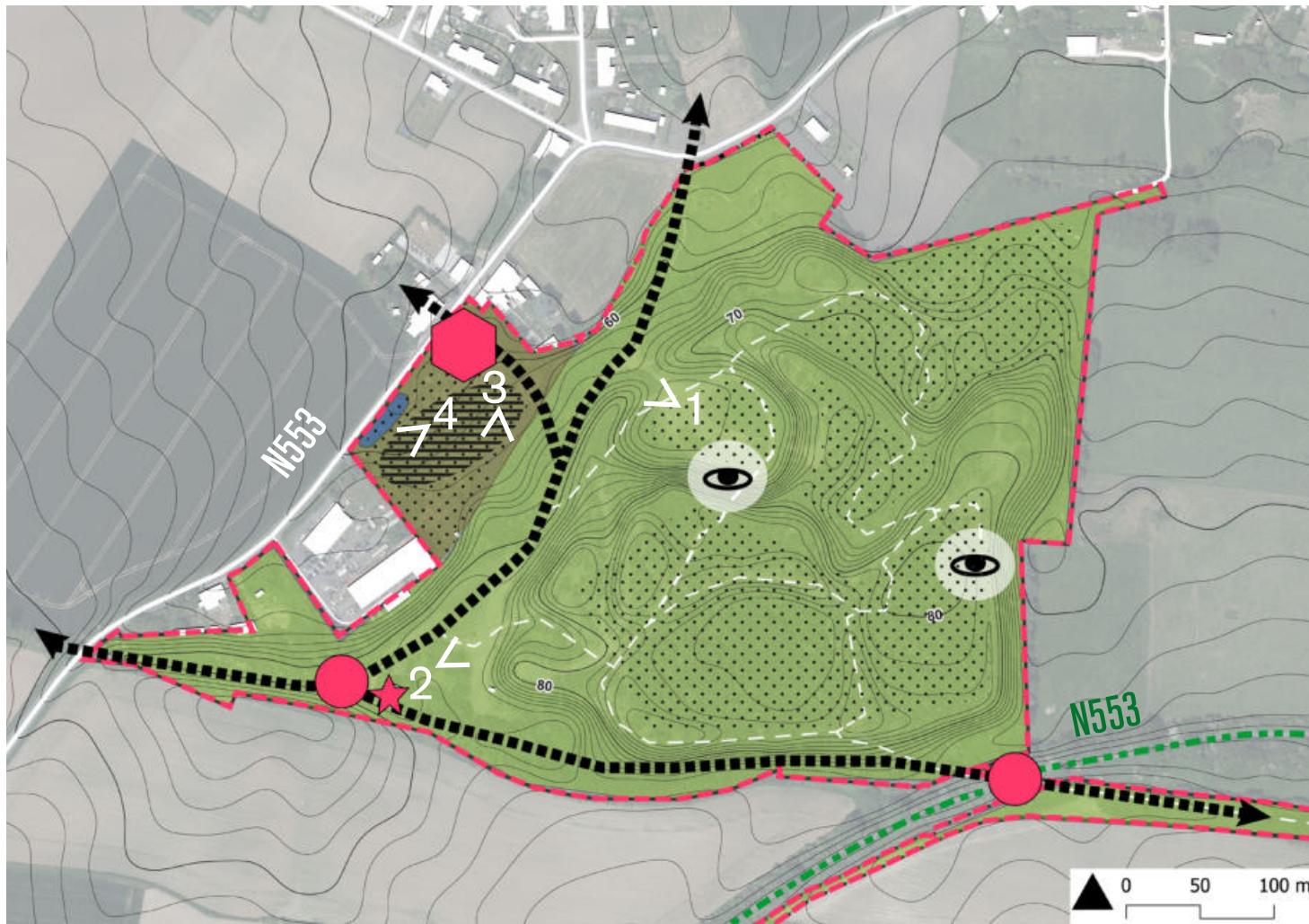
Réserve naturelle / biodiversité	+ Le niveau de connaissance biologique du site est élevé et au moins une espèce protégée et une espèce menacée sont présentes. Il ne comprend pas de site de grand intérêt biologique et son potentiel biologique est de 3.
Espace vert récréatif (parc)	- La densité de population environnante et la pression d'urbanisation sont faibles.
Agrivoltaïsme	+ - Une production serait possible, notamment sur l'espace bordant le terril ouvert sur 2500m ² . Environ 4 ha du terril dispose de pente inférieur à 15°, pouvant permettre d'atteindre 5ha. Cependant la plupart de cet espace est boisé et le potentiel biologique est de 3, un tel aménagement aurait un impact important.
Espace productif de biomasse	+ - Une production de biomasse peut être envisageable sur le site puisqu'il est perméable. L'équivalent habitant à 500mètres est de 941, celui-ci est assez isolé. Près de 5 ha sont présents sur des pentes de moins de 15°. Environ 1ha au bord du terril, une partie nécessitant des démarches de gestion des sols et dont le quart est ouvert, pourrait servir d'espace de production de biomasse. Cependant il n'y a pas d'autres espaces ouverts potentiel à mutualiser à proximité pour atteindre 8 ha
Culture hors-sol	- Il n'y a ni dalle, ni bâtiment.

Objectif d'aménagement: Le site abritant au moins une espèce protégée et une menacée, il y a un objectif biologique motivant un classement en réserve. En raison du potentiel urbanistique, il peut également y avoir un objectif d'urbanisation concilié avec une production de biomasse ou de l'agrovoltaique. Les abords de la zone peuvent être aménagés pour réduire les ruissellements, en mettant par exemple en place des fossés à redents.

Schéma d'aménagement :

Le terril peut être valorisé comme espace de promenade en gestion différenciée, ce qui est déjà le cas, voire classé en réserve avec une utilisation stricte des chemins. La base du terril, autrefois utilisée notamment comme centre de regroupement de déchets plastiques, peut accueillir une production de biomasse ou un espace d'agrovoltaique. Un axe de ruissellement débouchant vers des habitations traverse partiellement le site ; une partie de celui-ci peut être aménagée afin de temporiser les écoulements, notamment par la mise en place d'un fossé à redents ou d'une zone d'inondation temporaire (ZIT). Il convient toutefois de vérifier la présence de polluants potentiels, de remblais contaminés et de traces de substructures susceptibles d'altérer la qualité de l'eau ou des productions. Des amas de plastiques issus des anciennes activités demeurent visibles et suggèrent l'existence d'une pollution plus profonde.





- Espace vert en gestion différenciée
- Aménagement hydraulique
- Production de biomasse ou agrivoltaïsme
- Point de vue
- Noeud
- Porte d'entrée principale
- Landmark (ancien triage-lavoir)
- Chemin piétonnier principal
- Chemin piétonnier secondaire ou extérieur
- Chemin carrossable principal
- Chemin carrossable secondaire ou extérieur
- Zone d'intérêt pour les relevés biologiques
- RAVeL
- Espace potentiel pour l'implantation de panneaux photovoltaïques

1



Source et auteur: ©ULiège

2



Source et auteur: ©ULiège

3



Source et auteur: ©ULiège

4

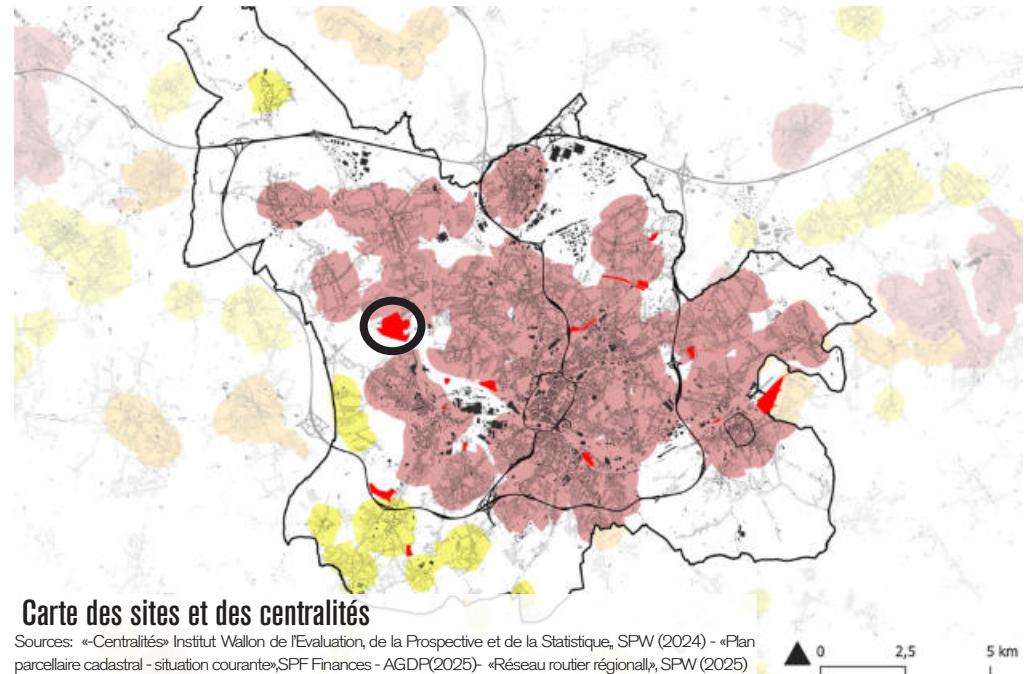


Source et auteur: ©ULiège

SITE PHARE 2: CHARBONNAGE MONCEAU-FONTAINE

N°4 (TRIAGE-LAVOIR)

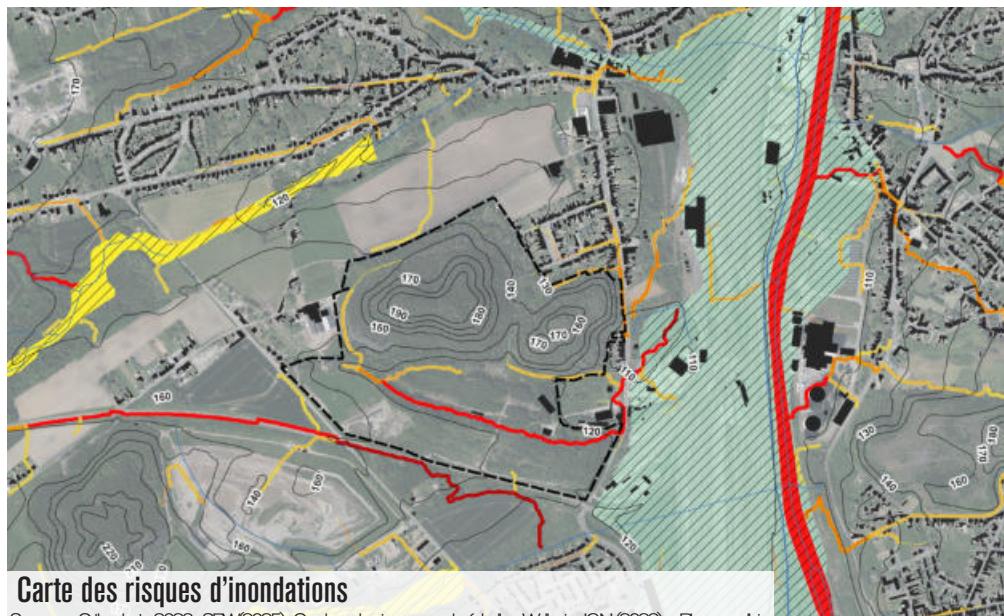
Agglomération de Charleroi	
Equivalent habitant à 500m	1195
Superficie totale	52ha
Larges arbres feuillus	40ha
Conifères	0,61ha
Petits arbres feuillus et arbustes	0,86ha
Petits conifères	0,35ha
Couvert herbacé et broussaille	3,11ha
Herbacées en rotation au cours de l'année	1,97ha
Couvert herbacé à gestion intensive	1,55ha
Végétations d'une zone récemment perturbée	0,07ha
Sols naturels	1,44ha
Sol artificiel imperméable:	2,36ha
Plans d'eau	0,016ha



Services - inondations - îlots de chaleur

Le site est relativement isolé en termes de services; seul un supermarché à proximité est notable. En revanche, il est relativement bien desservi en matière de mobilité.

Concernant les inondations, le site est traversé par des axes de ruissellement (cours d'eau aérien du Judon) générant des aléas d'inondation élevés par ruissellement, qui concernent aussi bien des bâtiments que le grill ferroviaire. En aval de cet axe se trouvent des zones d'aléas d'inondation par débordement très faibles.



Carte des risques d'inondations

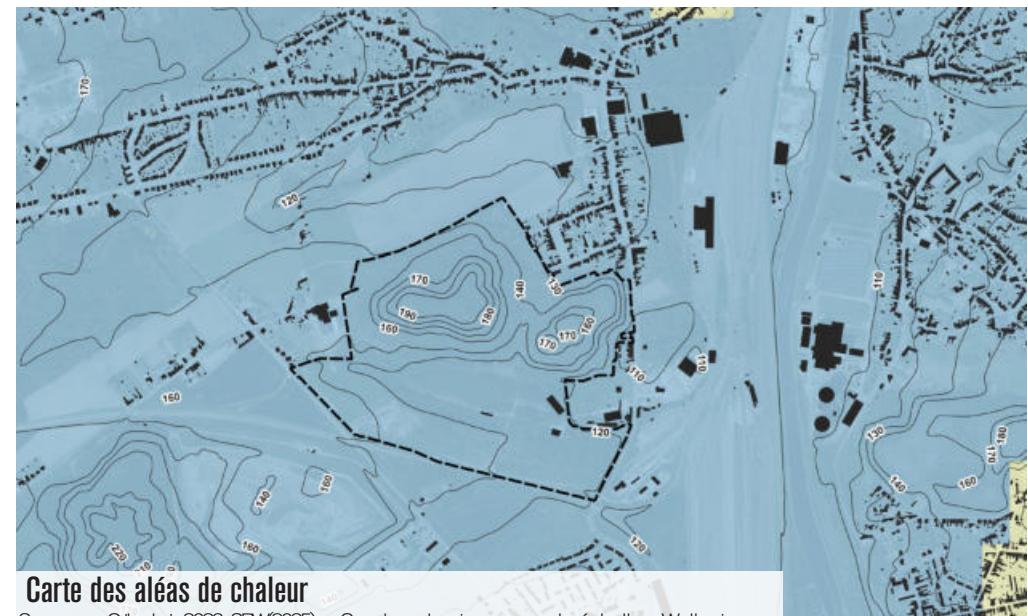
Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)-«Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025), - «Type de Bâtiment», OpenStreetMap (03-09-2025) - «fréquence de passage des bus TEC aux différents arrêts», TEC (2022)



Carte des services à proximité

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)-«Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022)

- «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025), - «Type de Bâtiment», OpenStreetMap (03-09-2025) - «fréquence de passage des bus TEC aux différents arrêts», TEC (2022)



Carte des aléas de chaleur

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)-«Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)- «Aléa de chaleur », ISSeP (2024)

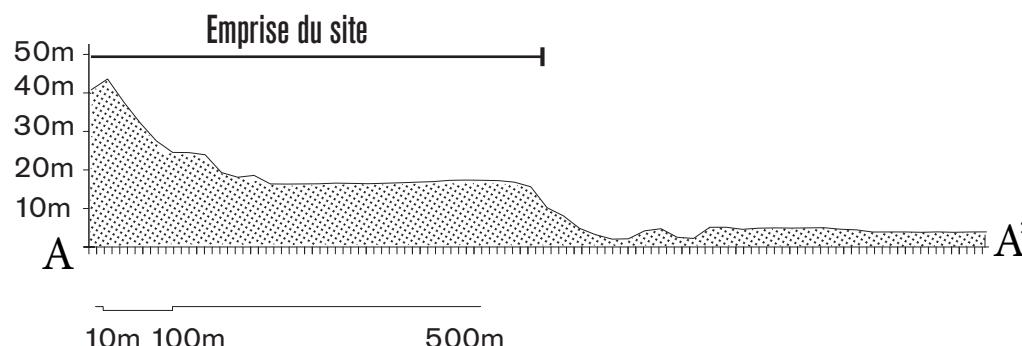


Strates, vues et utilisations du site

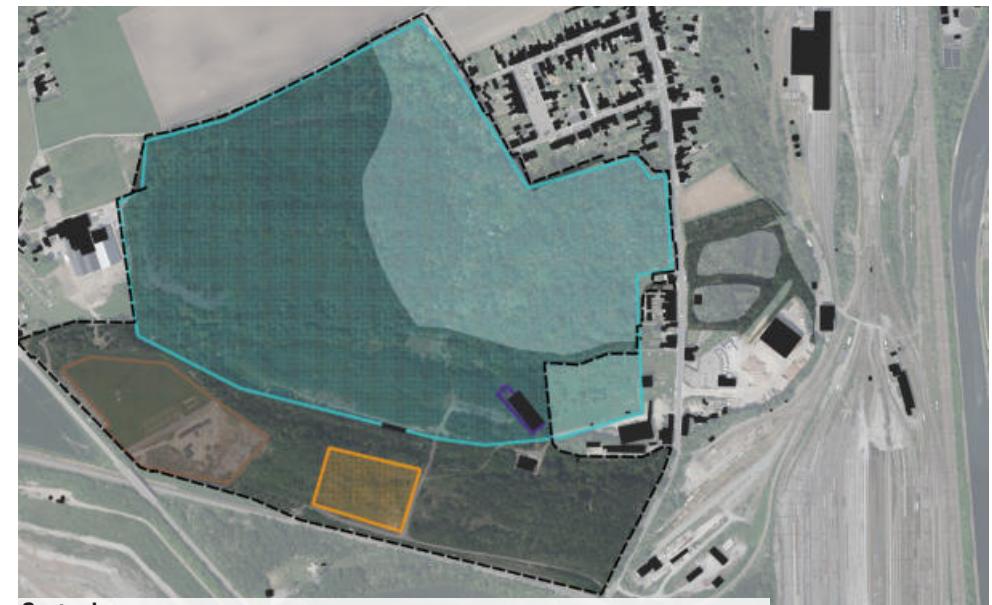
Utilisé comme espace de promenade lié à la Boucle noire, la plupart du site est régulièrement fréquenté pour son cadre boisé et la vue qu'il offre sur les nouvelles activités implantées.

La ville souhaite en faire un lieu tourné autour de l'alimentation durable. Les anciens bâtiments industriels ont été réhabilités par la Manufacture Urbaine (désormais Urban Brewery) pour une activité de transformation (bière). Une boulangerie avait également été installée par l'entreprise «Les Épis Sauvages» dans l'ancien hangar à locomotives. Cette seconde activité a depuis cessé, mais les infrastructures sont encore présentes. Le site accueille également des projets de production alimentaire : de vin et miel à l'ouest (par les Vignobles du Martinet) et de biomasse à des fins énergétiques (miscanthus et saule), initialement destinée à alimenter la boulangerie.

Les riverains sont attachés au site et apprécient le cadre qu'il offre aux touristes comme aux habitants. Ils se sont largement mobilisés pour le préserver et le mettre en valeur.

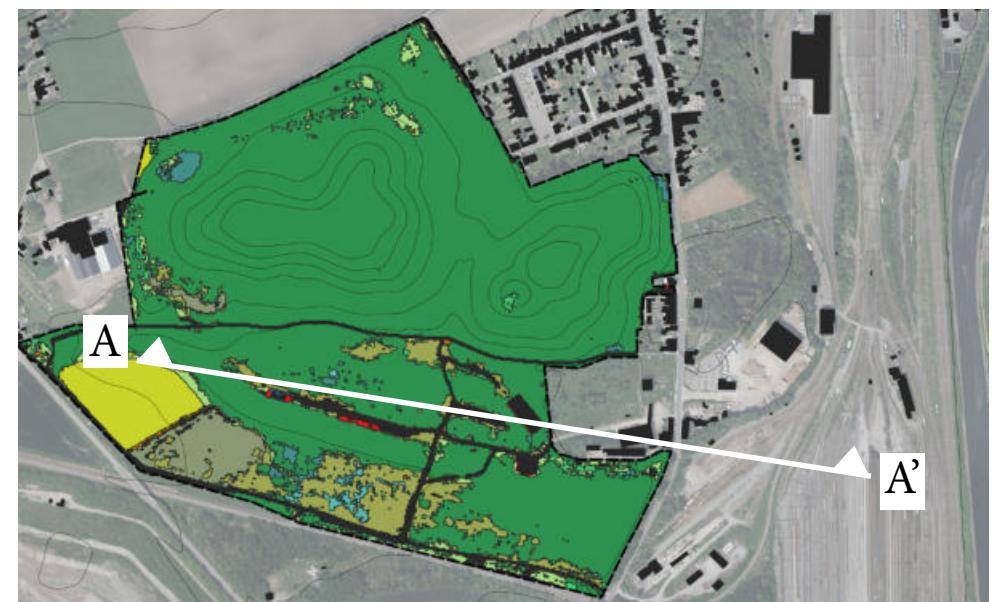


Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5



Carte des usages

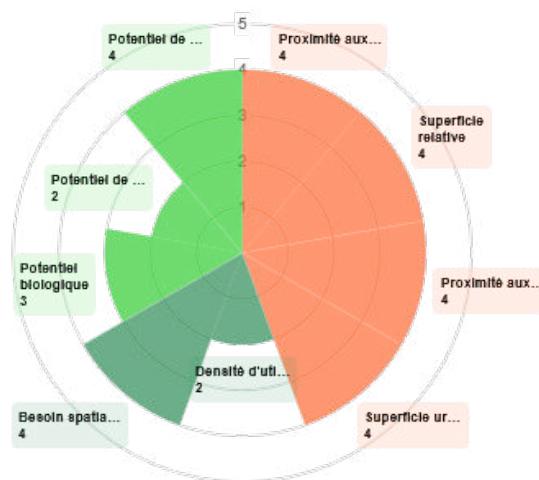
Sources: «Orthophoto», SPW(2023) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)



Carte des strates végétales

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025) - «LifeWatch - Land Cover», Fédération Wallonie-Bruxelles (2023)

Diagramme en rose (échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental : 3

Le site possède un potentiel biologique de 3. Son potentiel de régulation des inondations est important, étant traversé par une zone à aléa d'inondation élevé par ruissellement. Cet axe présente un potentiel d'aménagement pour des fossés à redents ou une ZIT afin de protéger les bâtiments et les voies de chemin de fer situés en aval.

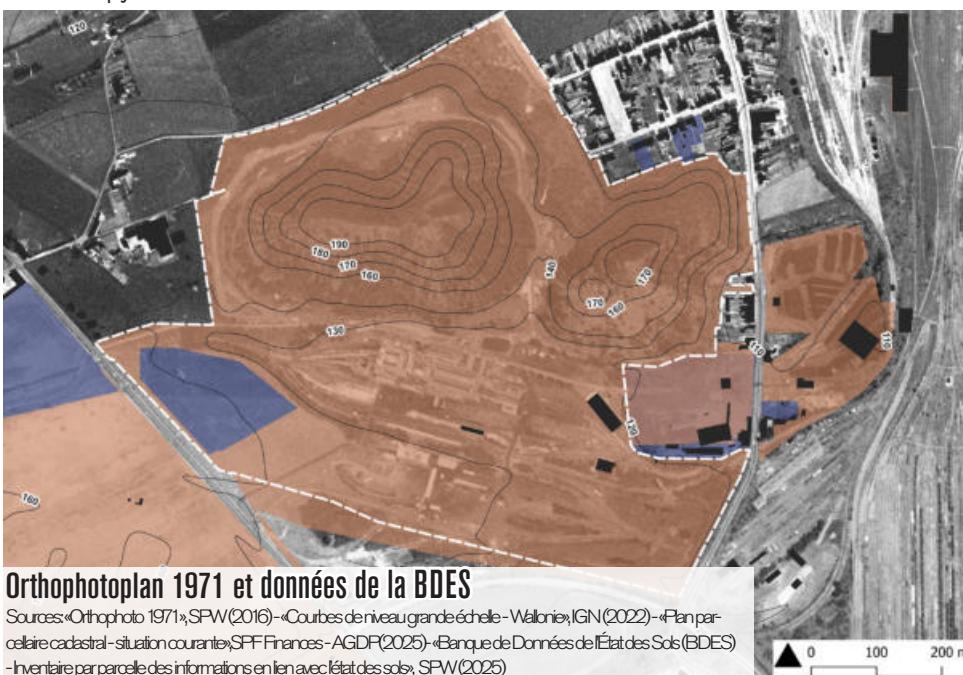
Potentiel d'espace vert : 3

Le site présente un besoin spatial en espaces verts modéré en raison de la faible densité de population environnante.

Potentiel urbanistique : 4

Le site, l'un des plus grands de l'agglomération, est proche des centralités mais dispose de peu de services aux alentours. Il est également proche des voies de transport. Le réinvestissement des anciens bâtiments a permis de relancer des activités de transformation (production de bière et temporairement de pain). La volonté municipale étant d'ailleurs de faire du site un lieu accueillant des entreprises tournées vers l'alimentation durable. Étant majoritairement situé en ZACC, le site est largement urbanisable en dehors des terrils, en plus d'avoir une superficie totale relativement importante. Par ailleurs, la mobilisation citoyenne importante autour de ce site rendrait difficilement acceptable un projet urbanistique trop marqué.

Rapport de pollutions : L'institut scientifique de service public indique dans son rapport de 1996 la présence constante de remblais charbonneux, accompagnés parfois de scories et d'une odeur de sulfure d'hydrogène. Les échantillons moyens de sols étaient contaminés par des hydrocarbures aromatique polycycliques (PAH) dont le benzo(a)pyrène.



Potentielles pollutions :

Le site contient des parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols sont à prévoir et, dans une moindre mesure, des parcelles à l'ouest potentiellement polluées concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation.

La partie sud du site, au pied des terrils, comprenait bien plus de bâtiment en 1971. Une partie d'entre eux subsiste à l'ouest mais ceux du centre ont été détruits. Dès lors, il convient de vérifier la présence de substructures, de remblais pollués ou d'autres traces de pollutions liés aux anciennes activités.

Interprétation biotope: L'inventaire révèle une diversité floristique modérée, structurée autour d'espèces communes des milieux ouverts rudéraux et prairiaux, telles que *Leucanthemum vulgare*, *Daucus carota* ou *Plantago lanceolata*. Ces espèces, largement répandues, sont bien adaptées aux substrats remaniés et traduisent l'installation d'une végétation typique des friches en cours de colonisation.

La flore est dominée par des espèces nitrophiles et héliophiles, adaptées à des sols enrichis et exposés au soleil. En parallèle, on observe l'implantation de ligneux pionniers, notamment *Rubus sp.*, *Salix cinerea* et *Betula pendula*, qui traduisent une structuration progressive de la végétation vers des stades plus fermés. La composition du site reflète par ailleurs l'influence des anciens usages successifs, qui ont façonné le substrat et orienté la recolonisation végétale actuelle.

Plusieurs espèces exotiques sont présentes, dont : *Erigeron annuus*, très fréquente, *Buddleja davidii*, typique des terrains secs et vagues, et *Senecio inaequidens*, espèce invasive typique des milieux perturbés. Leur présence illustre la capacité des espèces à coloniser spontanément des substrats anthropiques, sans dominer la communauté.

Le site se distingue par son hétérogénéité spatiale : certaines zones restent largement ouvertes et dominées par des espèces herbacées rudérales, tandis que d'autres présentent une densité plus élevée de vivaces et de ligneux pionniers. Cette mosaïque de micro-habitats crée des structures variées, offrant différents types de refuges pour la flore et la faune. L'intérêt écologique du site réside donc moins dans sa valeur patrimoniale que dans cette diversité de structures et de stades de végétation qu'il supporte.



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège

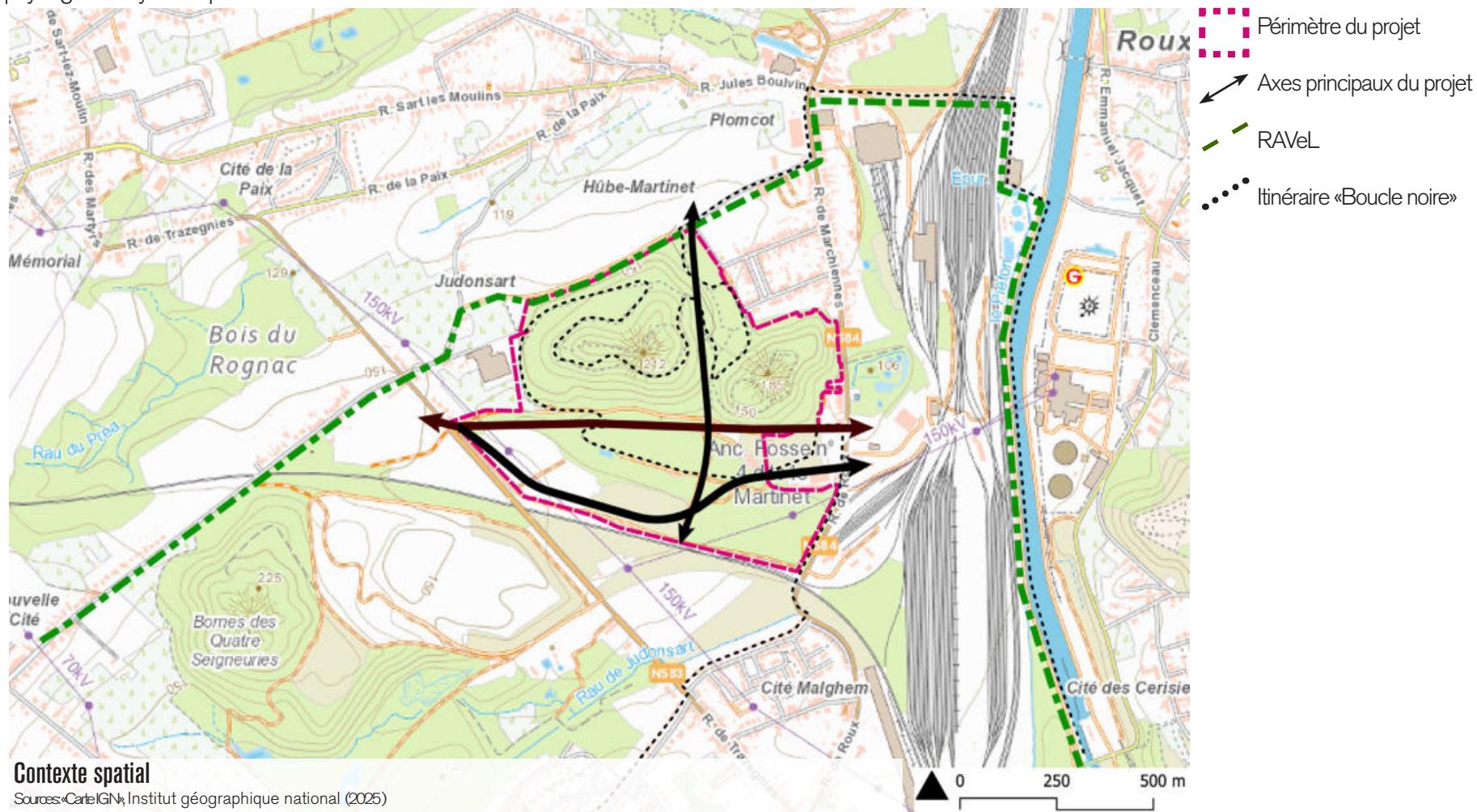
Options de phytomanagement

Réserve naturelle / biodiversité	-+ Le niveau de connaissance biologique du site est élevé et au moins une espèce protégée et une espèce menacée sont présentes. Il comprend un site de grand intérêt biologique et son potentiel biologique est de 3.
Espace vert récréatif (parc)	-+ Le potentiel d'espace vert du site est modéré mais il est très fréquenté par des randonneurs.
Agrivoltaïsme	+ Au sud des terrils, quelques espaces distincts sont ouverts, pour une surface totale de moins de 1 ha, et dans une pente sud de moins de 25°. Une production photovoltaïque pourrait soutenir les bâtiments économiques en place ou prévus.
Espace productif de biomasse	+ Le site est largement boisé. Sur ses 60 ha, près de 16ha sont sur une pente égal ou inférieur à 10°. Des voirie sont présentes à leurs abords. Un espace de 8ha dont la pente est égale ou plus faible que 5° est prévu pour l'implantation de saule et miscanthus. 9,5 hectares de boisements sont sur des pentes modérée et 14 hectares sont situés sur les terrils. Le site a donc un potentiel de biomasse important, d'autant plus que ceci pourrait servir énergétiquement sur place, via les entreprises présentes, comme prévu initialement. La densité de population est assez faible, avec un équivalent habitant à 500m de 1195.
Culture hors-sol	+ Des dalles sont présentes.

Objectif d'aménagement : L'objectif principal d'aménagement est urbanistique, des objectifs paysager et environnemental sont également à souligner. Ceci peut se traduire par une urbanisation, plutôt économique, avec un espace vert en gestion naturelle, couplé à une production de biomasse, d'agrivoltaïsme et/ou de cultures hors-sol.

Schéma d'aménagement :

La taille du site et son hétérogénéité dessinent six zones aux usages distincts : une première, en réserve naturelle axée sur la biodiversité, comprenant les terrils ; une seconde visant à limiter le ruissellement et à stocker l'eau ; une troisième mêlant les activités économiques du site et des infrastructures récréatives ; une quatrième formant un masque paysager boisé aux abords des zones précédentes ; une cinquième dédiée à la production de biomasse ou d'énergie électrique ; et une sixième correspondant aux activités agricoles déjà en place. Il est important de noter que le site est particulièrement fréquenté pour la promenade. Chaque zone peut donc être mise en valeur et serait potentiellement accessible, en dehors des bâtiments en activité. Aussi, il convient de vérifier les traces de pollution ou la présence de substructures préalablement à tout aménagement paysager ou hydraulique.





- Réserve naturelle
- Aménagement hydraulique
- Espace économique et récréatif
- Production agricole (viticole)
- Production de biomasse et /ou agrivoltaïsme
- Masque paysager
- Point de vue
- Nœud
- Porte d'entrée principale
- ★ Landmark (ancienne salle des machines du puits d'extraction)
- Entrée secondaire
- Entrée secondaire carrossable
- Chemin piétonnier principal
- Chemin piétonnier secondaire ou extérieur
- Chemin carrossable principal
- Chemin carrossable secondaire ou extérieur
- ||||| Zone d'intérêt pour les relevés biologiques
- RAVeL
- Itinéraire «Boucle noire»



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©Waste2bio



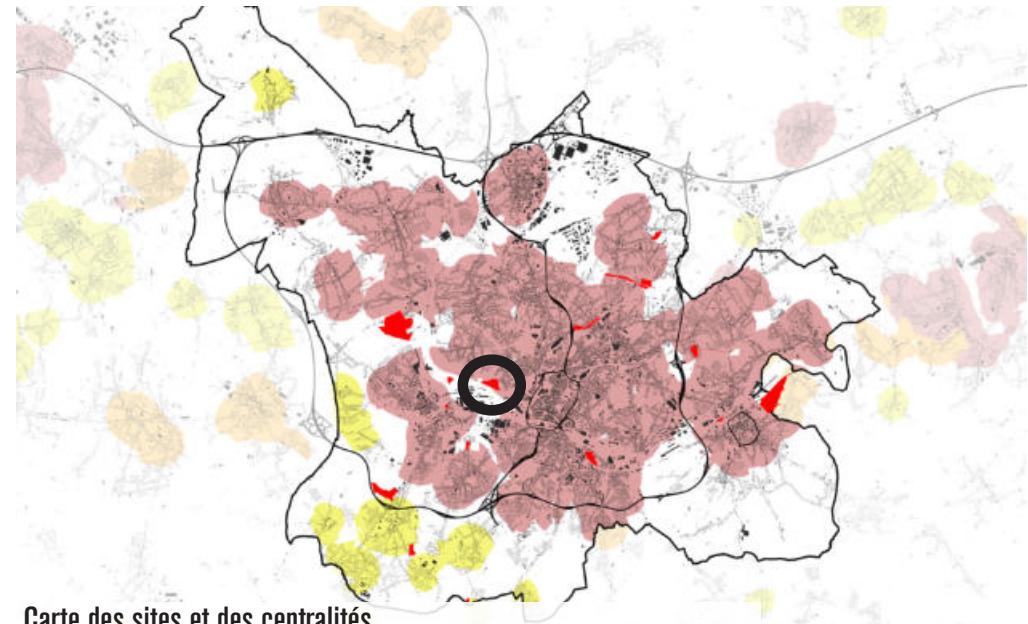
Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège

SITE PHARE 3: COCKERILL PROVIDENCE - USINE D'AGGLOMÉRATION

Agglomération de Charleroi	
Équivalent habitant à 500m	1414
Superficie totale	10,06ha
Bâtiment	0,004ha
Larges arbres feuillus	0,856ha
Conifères	0,017ha
Petits arbres feuillus et arbustes	0,384ha
Petits conifères	0,013ha
Couvert herbacé à gestion intensive	1,21ha
Végétation d'une zone récemment perturbée	0,11ha
Sol naturel	5,056ha
Sol artificiel imperméable	2,33ha
Plans d'eau	0,02ha



Service - inondations - îlots de chaleur

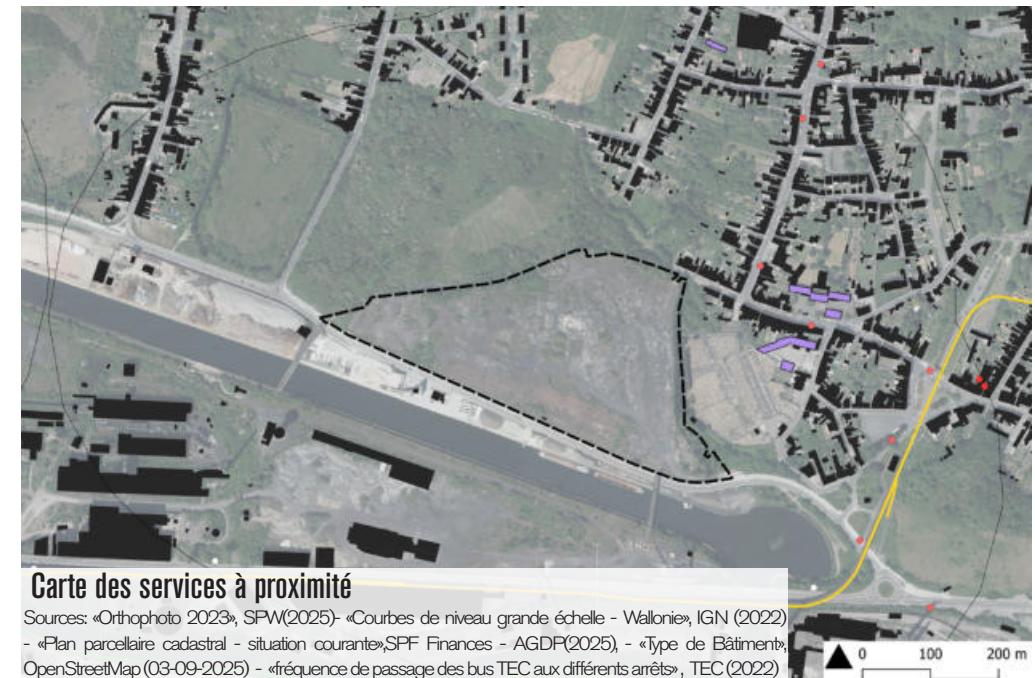
Le site est l'un des plus proches du centre-ville, à proximité directe de l'école Saint-Joseph et de la Marsaude.

Il est situé en zone d'aléa élevé par ruissellement et très faible par débordement, et il est traversé par plusieurs axes de ruissellement dont un ruisseau souterrain de 3^e catégorie, « le Carabin ». Le site est en aléa de chaleur faible, mais plusieurs zones d'aléa moyens sont présents à proximité.



Carte des risques d'inondations

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)-«Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022)-«Plan parcellaire cadastral - situation courante»,SPF Finances - AGDP(2025), - «Type de Bâtiment», OpenStreetMap (03-09-2025) - «fréquence de passage des bus TEC aux différents arrêts», TEC (2022)



Carte des services à proximité

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)-«Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022)

- «Plan parcellaire cadastral - situation courante»,SPF Finances - AGDP(2025), - «Type de Bâtiment», OpenStreetMap (03-09-2025) - «fréquence de passage des bus TEC aux différents arrêts», TEC (2022)



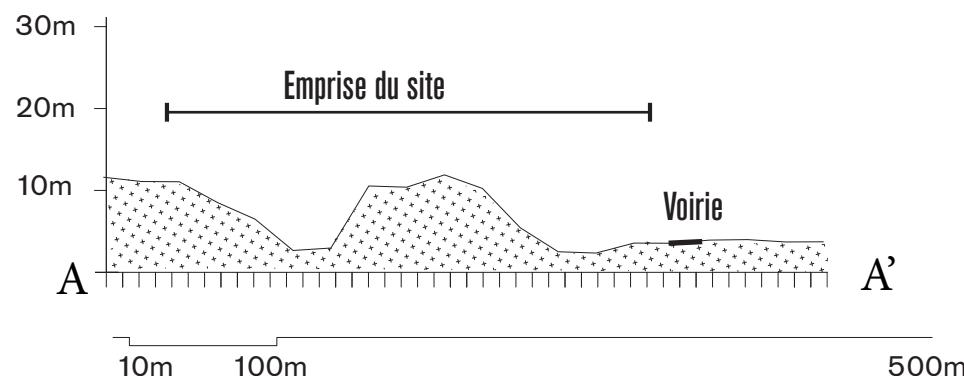
Carte des aléas de chaleur

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025)-«Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022)-«Plan parcellaire cadastral - situation courante»,SPF Finances - AGDP(2025)-«Aléa de chaleur», ISSeP (2024)

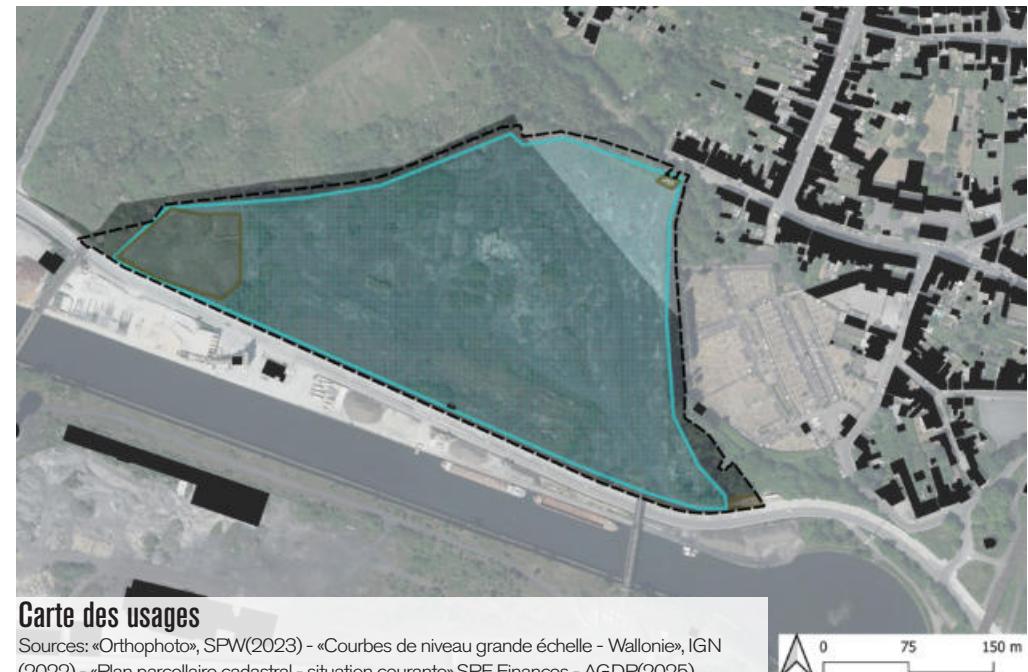
Strates, vues et utilisations du site

Le site est principalement composé d'une large plaine imperméable ponctuée de tas de sous produits de l'industrie sidérurgique issus des anciennes activités.

Il est bordé d'arbres sur toute sa face nord, et est ouvert sur la N581. Utilisé comme lieu de balade notamment grâce à sa proximité avec la «Boucle noire», il présente de nombreux dépôts aux abords de l'entrée, à l'ouest du site. Certains riverains ne s'opposent pas au réaménagement du site mais souhaiteraient la mise en place d'une zone tampon végétalisée.

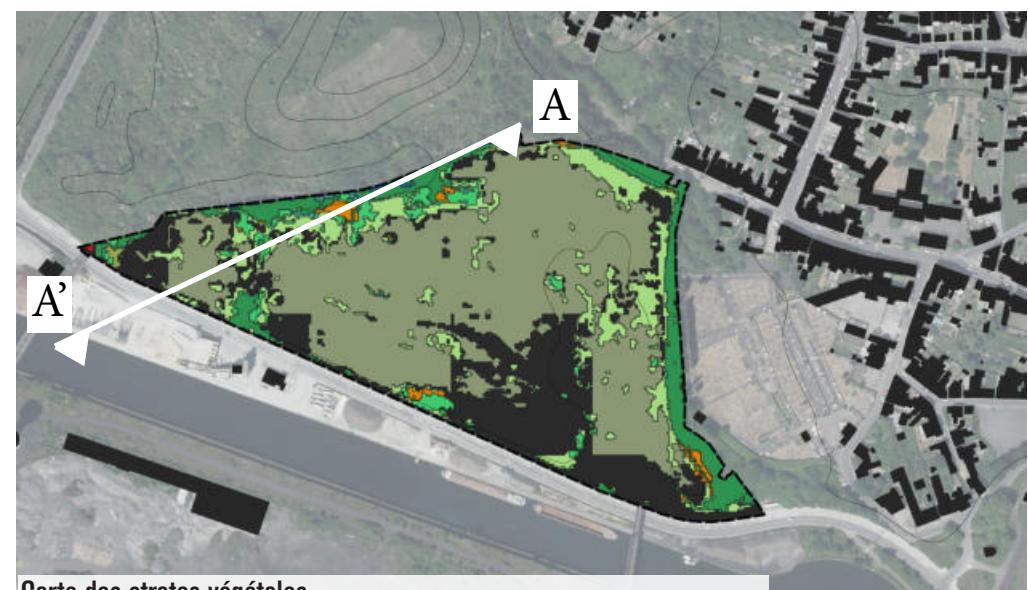


Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5



Carte des usages

Sources: «Orthophoto», SPW(2023) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025)



Carte des strates végétales

Sources: «Orthophoto 2023», SPW(2025) - «Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022) - «Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDP(2025) - «LifeWatch - Land Cover», Fédération Wallonie-Bruxelles (2023)

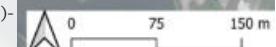
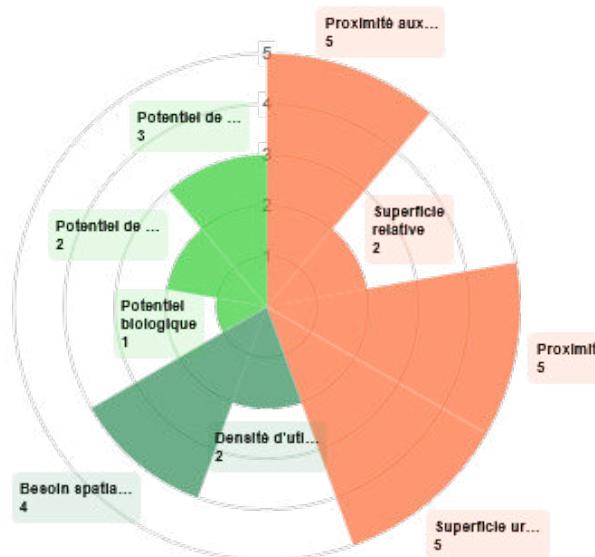


Diagramme en rose



Potentiel environnemental : 2

Le site présente un potentiel biologique très faible. La présence d'un ruisseau souterrain et d'un axe de ruissellement peut en faire un site potentiel pour une ZIT (voire une ZEC).

Potentiel en espace vert : 3

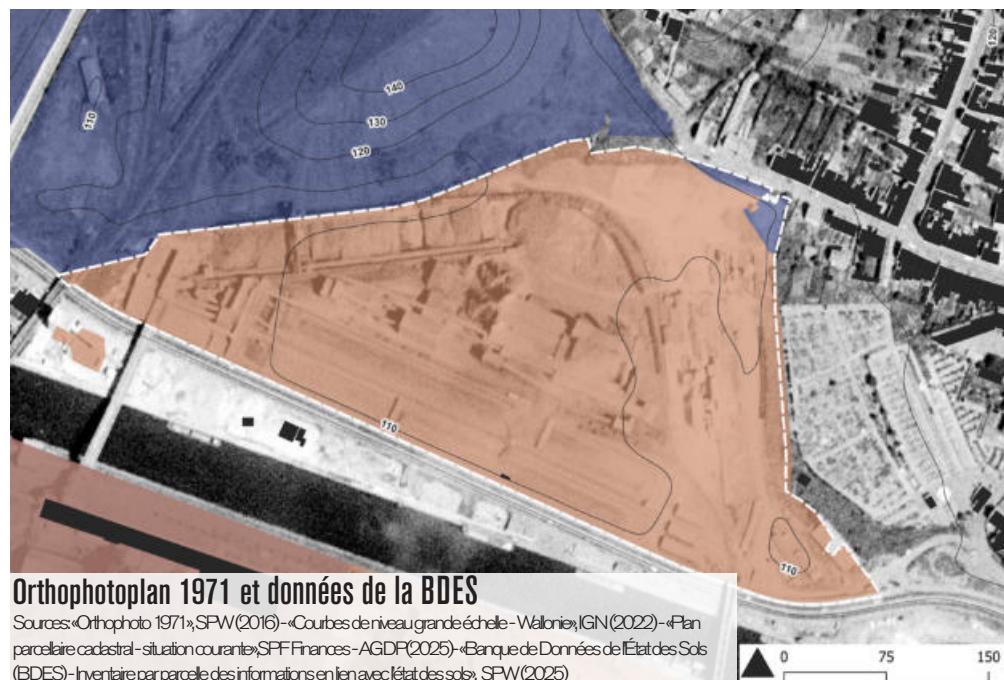
Le potentiel est modéré : la densité de population environnante est faible et le besoin spatial en espaces verts est élevé.

Potentiel urbanistique : 4,25

Le site a un potentiel urbanistique très élevé. Étant proche du centre de Charleroi, du canal Bruxelles-Charleroi et d'autres moyens de transport, il pourrait être réindustrialisé. De plus, le site est classé en activité économique industrielle au plan de secteur, et est donc presque intégralement urbanisable, malgré un potentiel réduit par une superficie relativement limitée. Il est proche d'écoles et de chemins de randonnée liés aux terrils. Il pourrait servir de prolongement aux lotissements qui le bordent, mais il est nécessaire de prendre en compte les pollutions potentielles.

Potentielles pollutions :

La majeure partie du site comprend des parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols sont à prévoir et, dans une moindre mesure, des parcelles potentiellement polluées mais uniquement concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation. Des infrastructures étaient encore visibles sur les orthophotos des années 1970. Dès lors, il convient de vérifier la présence de substructures, de remblais pollués ou d'autres traces de pollution liées aux anciennes activités.



Le site se caractérise par un substrat issu de laitier industriel, offrant des conditions de sol contrastées qui influencent fortement la composition et la structure de la végétation. La végétation qui s'y développe est globalement pionnière et rudérale, adaptée à des milieux pauvres, secs et soumis à des perturbations. On y retrouve à la fois des espèces herbacées xérophiles comme *Festuca myuros*, *Poa compressa* ou encore *Sedum acre*, indicatrices de sols superficiels et bien exposés, ainsi que des espèces vivaces plus structurantes telles qu'*Arrhenatherum elatius* ou *Leucanthemum vulgare*, témoignant de l'installation progressive d'une végétation plus stable. Ce site a par ailleurs accueilli une espèce typique des milieux pionniers (Crabaud calamite) et est favorable au Lézard des murailles (présence avérée à proximité).

La composition floristique présente certaines analogies avec des communautés pionnières xérophiles que l'on retrouve dans certains habitats ouverts pauvres en sol, sans toutefois atteindre la richesse ni la spécialisation des milieux naturels de référence. Ces ressemblances tiennent surtout aux conditions particulières du substrat : le laitier en surface associé à une couche de scorie compactée en profondeur rend le sol globalement peu drainant, mais la faible épaisseur de substrat et son exposition favorisent un dessèchement rapide en surface. Ces contraintes créent des conditions proches de milieux pionniers secs, propices à l'installation d'espèces colonisatrices comme *Daucus carota*, *Artemisia vulgaris* ou *Pilosella piloselloides*. Il en résulte une mosaïque de micro-habitats allant de surfaces quasi nues à des zones plus densément végétalisées, offrant des structures variables mais encore limitées en termes de complexité écologique. La flore comprend aussi bien des espèces indigènes que des exotiques colonisatrices, parmi lesquelles *Senecio inaequidens*, *Erigeron canadensis* et *Buddleja davidii*. La présence ponctuelle d'espèces vivaces et de premiers ligneux indigènes (*Rosa canina*) témoigne d'une dynamique en cours, mais encore précoce. Si le site héberge une diversité floristique non négligeable, notamment au sein des *Asteraceae* et *Fabaceae*, son rôle écologique reste pour l'instant circonscrit à celui d'un milieu en voie de structuration, où l'intérêt principal réside dans la création de conditions analogues à certains habitats pionniers, plutôt que dans une valeur patrimoniale élevée.



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège

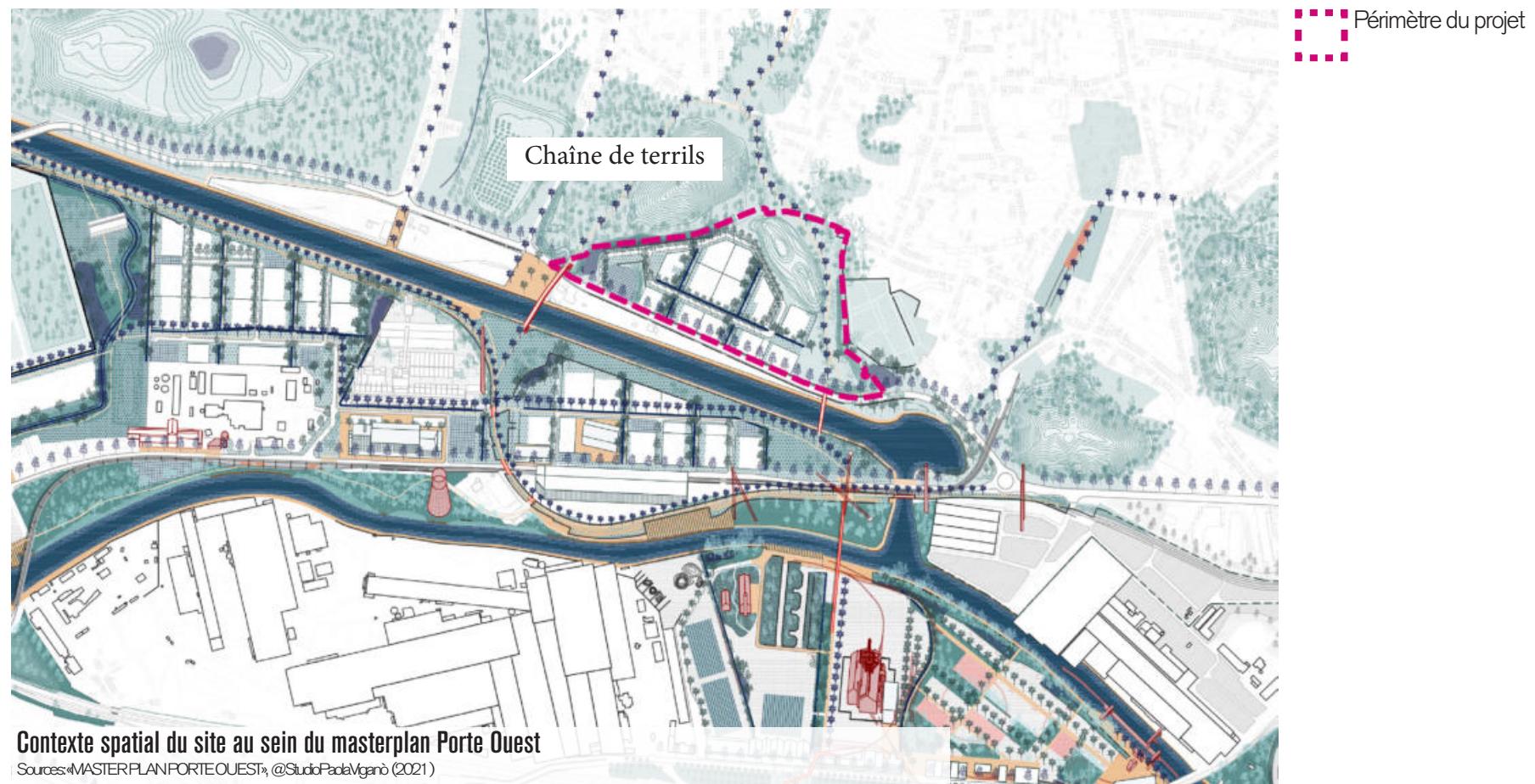
Options de phytomanagements

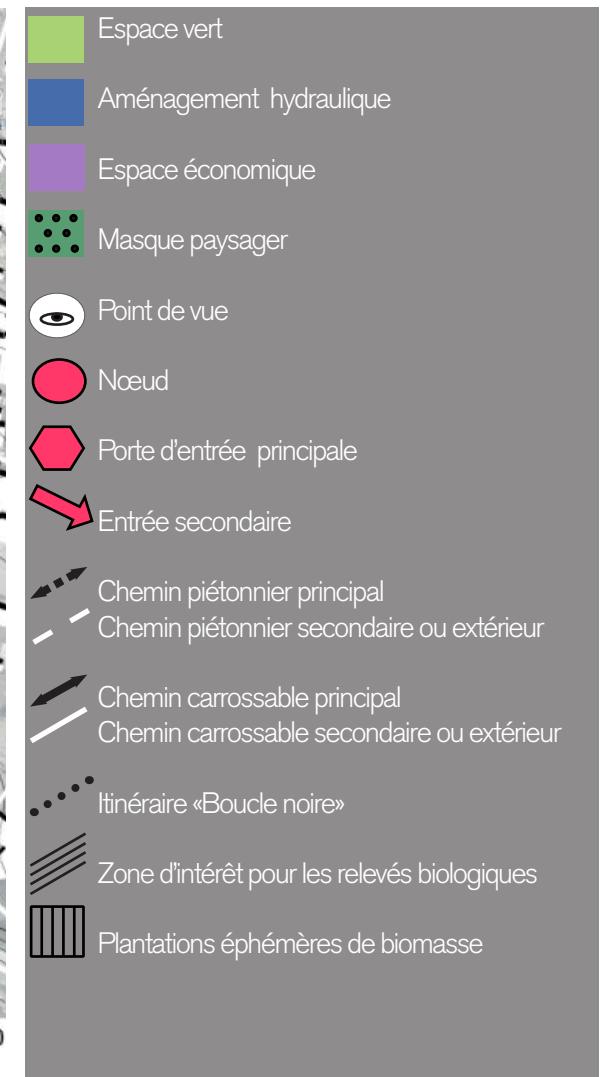
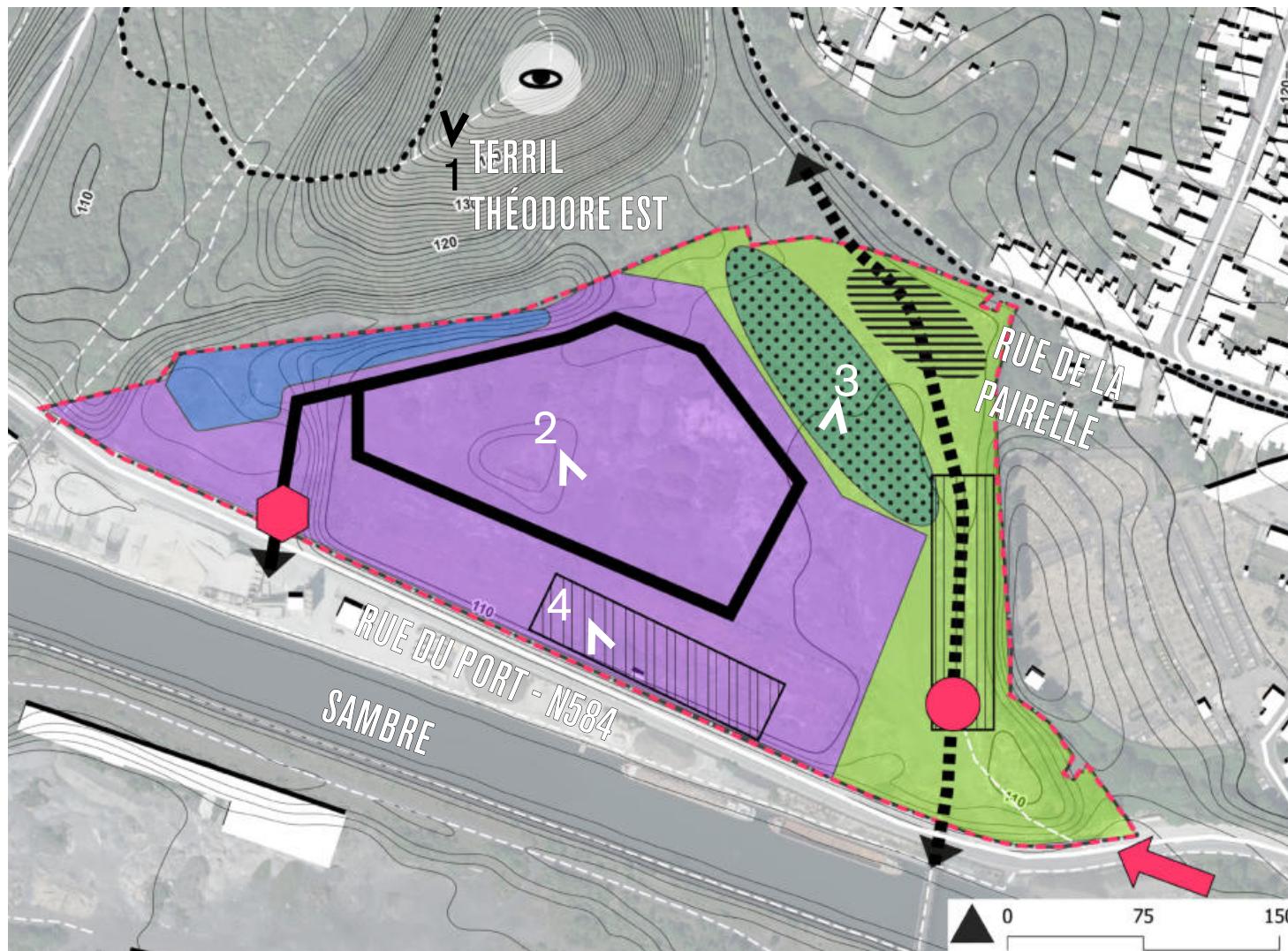
Réserve naturelle / biodiversité	+ - Le niveau de connaissance biologique du site est très faible et aucune espèce protégée ou menacée ne sont connues. Néanmoins, le site présente un intérêt pour les espèces des habitats pionniers. Il comprend aucun site de grand intérêt biologique et son potentiel biologique est de 1.
Espace vert récréatif (parc)	+ - Le potentiel d'espace vert du site est moyen mais la population environnante est vouée à augmenter avec le projet «Porte Ouest». De plus, des écoles sont à proximité du site. Une partie est déjà en zone d'espaces verts au plan de secteur.
Agrivoltaïsme	+ Le site est presque intégralement sur des pentes de moins de 10° sur ses 10 ha et celui-ci est déjà très artificialisé et pollué.
Espace productif de biomasse	- L'imperméabilité du sol rend une production de biomasse peu productive en dehors de plantations test et il n'y a presque aucun boisement.
Culture hors-sol	+ Une culture hors-sol serait le plus adapté au vue des qualités du sol, de façon éphémère avant une réhabilitation.

Objectif d'aménagement : Au vu de sa position vis-à-vis des centralités et des axes de transports, le site a un potentiel intéressant en terme d'urbanisation. L'aménagement pourrait se formuler comme une urbanisation économique (voire mixte) comprenant un espace vert récréatif.

Schéma d'aménagement :

La partie urbanisable est en activité économique industrielle au plan de secteur et peut inclure un aspect économique. Des aménagements hydrauliques, comme des fossés à redents ou une ZIT, peuvent être installés de manière intersticielle sur les axes de ruissellement. Cependant, pour ce type de développement ou pour des aménagements paysagers et résidentiels, il convient de vérifier les risques liés à de potentielles pollutions du site. La partie non urbanisable, qui borde le site, peut être utilisée comme espace vert plus ouvert après réhabilitation. Il est également pertinent de considérer cet espace vert comme une connexion paysagère et écologique entre les terrils qui entourent le site. Les habitats pionniers et leurs espèces potentielles doivent être pris en compte dans un tel aménagement. Une culture hors-sol temporaire pourrait être installée en attendant le début du chantier. Le site est déjà compris dans le master plan de réhabilitation de la zone industrielle ouest produit par le studio «Paola Viganò», une programmation de projet est donc déjà planifiée.



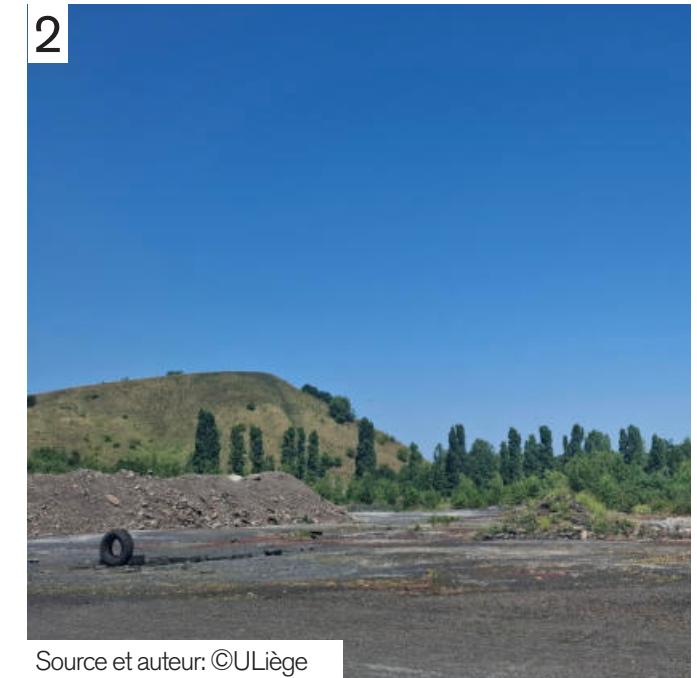


1



Source et auteur: ©ULiège

2



Source et auteur: ©ULiège

3



Source et auteur: ©ULiège

4



Source et auteur: ©Waste2bio

SITE PHARE 4: CHIMEUSE EST

Agglomération de Liège

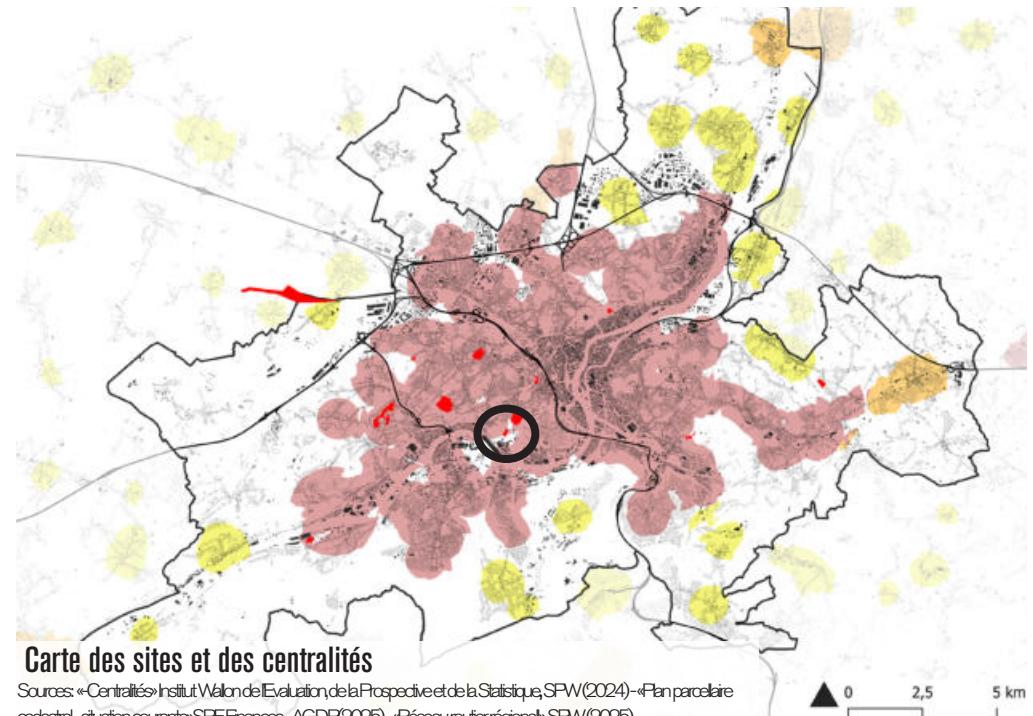
Équivalent habitant à 500m	700
Superficie	2,4ha
Larges arbres feuillus	1,275ha
Sol anthropisé imperméable	0,086ha
Petits arbres feuillus et arbuste	0,152ha
Couvert herbacé et broussaille d'intérêt biologique	0,586ha
Couvert herbacé à gestion intensive	0,2ha
Conifères	0,036ha
Petits conifères	0,06m
Végétation d'une zone récemment perturbée	0,008ha



Source et auteur: ©Waste2bio



Source et auteur: ©ULiège



Source et auteur: ©ULiège

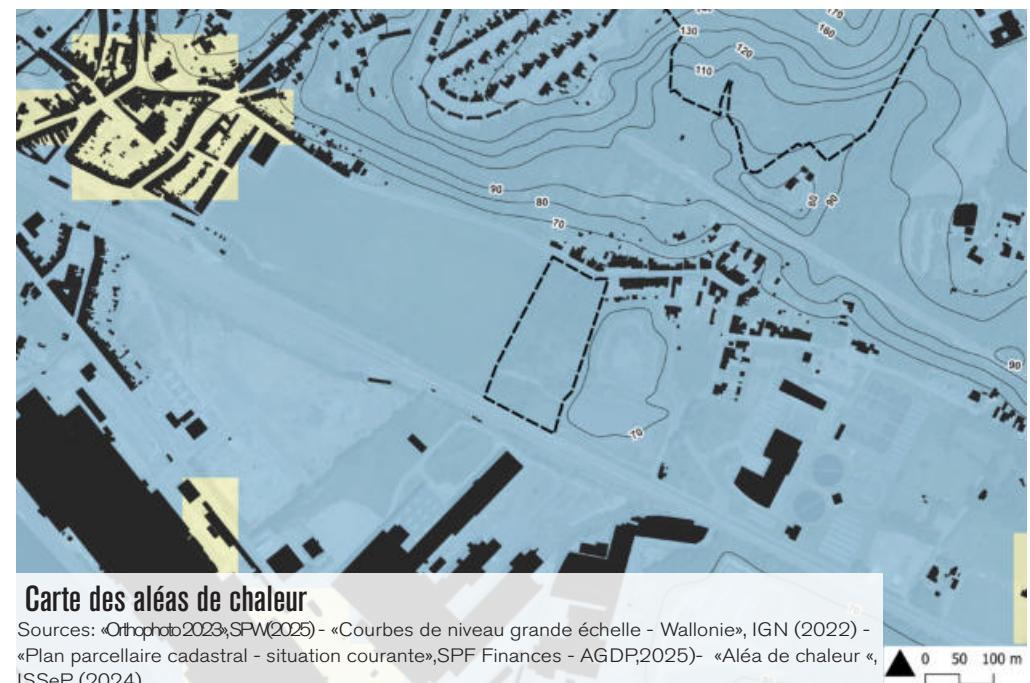
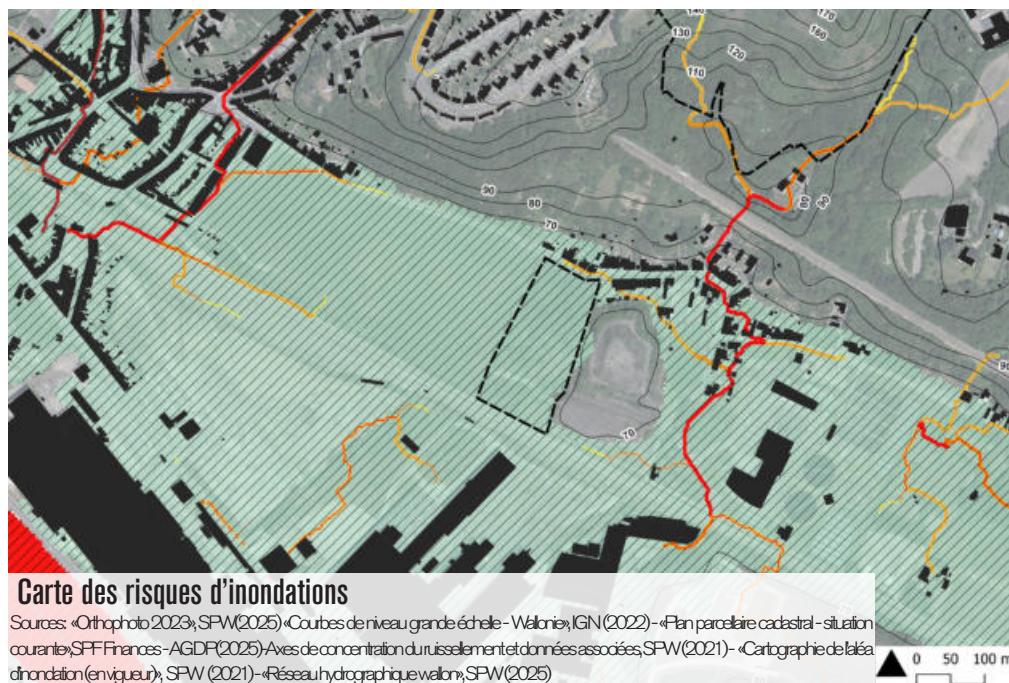
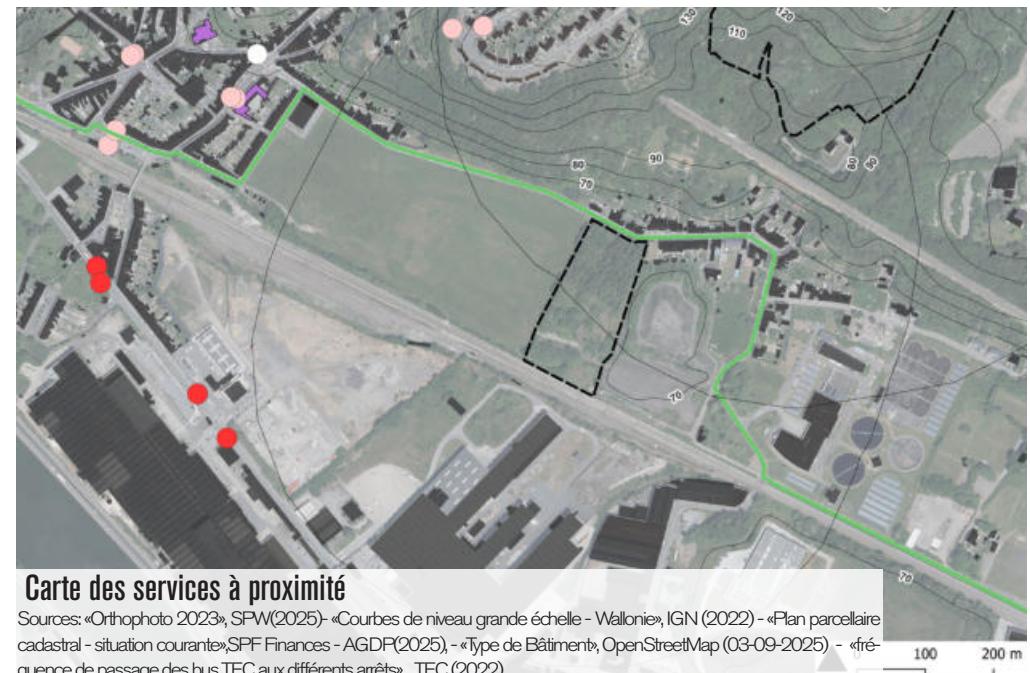
Service - inondations - îlots de chaleur

Le site est assez isolé malgré sa position géographique et sa proximité relative aux centralités. Il est actuellement connecté par une liaison cyclable balisée longeant la rue adjacente, mais il n'y a pas d'arrêt de bus à proximité. En revanche, la plaine à l'ouest est en chantier pour accueillir le Mobi'Park TEC, le deuxième plus grand parc de bus TEC de Wallonie.

À terme, le site sera donc particulièrement bien desservi en transports en commun.

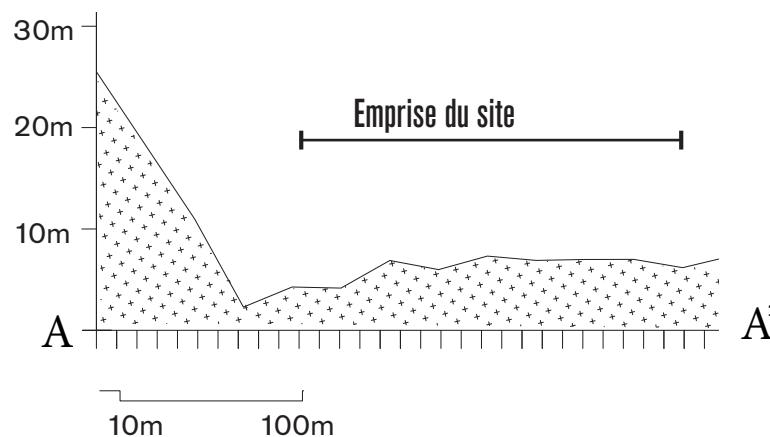
Il est situé en aléa de chaleur faible, en raison de la faible densité urbaine locale, mais l'environnement plus dense est classé en aléa moyen.

Il est compris dans une zone d'aléa d'inondation très faible par débordement.



Strates, vues et utilisations du site

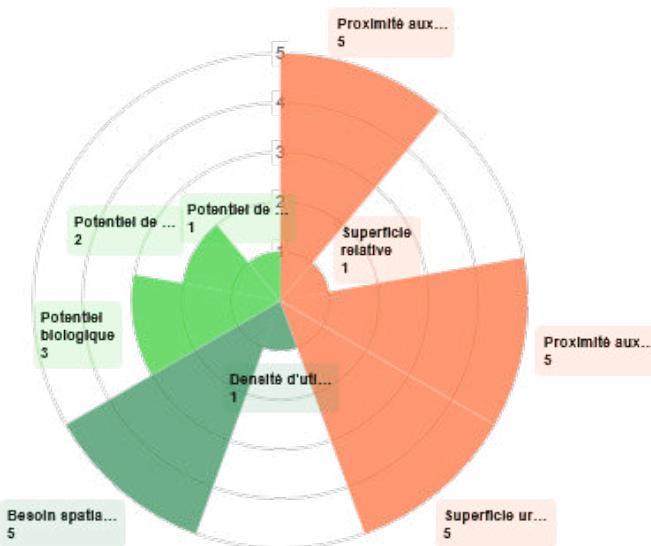
Le site est déjà utilisé comme espace test de plantation depuis 2022 avec la plantation de chanvre, *Camelina sativa* et *Crambe abyssinica*. La partie arborée a été largement déboisée en 2025 et les massifs restants forment un écran visuel sur la rue. Au sud, le paysage est plus ouvert et la voie de chemin de fer est visible. Les riverains n'ont pas d'avis très marqué sur le site. Propriété de Duferco Wallonie, le site est clôturé. Les riverains apprécieraient néanmoins un entretien plus régulier, car les abords internes sont jonchés de déchets divers.



Facteur d'échelle de l'axe vertical : X5



Diagramme en rose (Échelle de 0 à 5)



Potentiel environnemental : 2

Le site a un potentiel biologique modéré et est faiblement classé en termes de potentiels de régulation.

Potentiel d'espace vert : 3

Besoin spatial en espaces verts élevé, mais faible densité de population environnante. Le site n'est actuellement pas utilisé car fermé.

Potentiel urbanistique : 4

Le site a un potentiel assez élevé, en raison d'une superficie urbanisable maximale, étant en ZACC au plan de secteur, en pleine centralité. Il est particulièrement proche des axes mais il est limité par sa superficie réduite.

Potentielles pollutions :

Le site contient intégralement des parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols sont à prévoir. La moitié Sud du site comprenait des bâtiments en 1971. Dès lors, il convient de vérifier la présence de substructures, de remblais pollués ou d'autres traces de pollution liés aux anciennes activités.

Potentiel de régulation des aléas d'inondation	1
Potentiel de régulation des aléas de chaleur	2
Potentiel biologique	3
Besoin spatial en espaces verts	5
Densité d'utilisateur potentiel	1
Superficie urbanisable sans contraintes	5
Proximité aux services essentiels (IWEPS)	5
Superficie relative	1
Proximité aux voies de communication principales	5



Orthophotoplans 1971 et données de la BDDES

Sources: «Orthophoto 1971», SPW (2016)-«Courbes de niveau grande échelle - Wallonie», IGN (2022)-«Plan parcellaire cadastral - situation courante», SPF Finances - AGDR (2025)-«Banque de Données de l'Etat des Sols (BDDES) - Inventaire par parcelle des informations en lien avec l'état des sols», SPW (2025)

Rapport de pollutions :

Dans la note de l'état des connaissances de la SPAQuE de 2006, le site est découpé en plusieurs zonages de contamination, une première moitié regroupé au nord-ouest (comprenant notamment la partie boisée) et une seconde moitié au sud-est où les infrastructures étaient situées. Entre 2002 et 2006, la première campagne d'analyses montrait une contamination en Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (naphtalène, phénanthrène (P22)) et en métaux (Cadmium, Nickel (P30)) ainsi qu'une contamination en benzène.

Aucun inventaire floristique n'a été réalisé sur ce site, en raison d'une remise à nu complète. En effet, ce dernier fait également partie d'un projet de production de biomasse et évolue par conséquent de manière indépendante.

Avant sa remise à nu, le site présentait une structure hétérogène et un faciès multiple, incluant des zones prairiales, semi-ouvertes, humides et forestières. Cette mosaïque de milieux offrait une diversité de micro-habitats, comprenant à la fois des espèces ligneuses pionnières (*Rubus fruticosus*, *Prunus spinosa*) témoignant de la fermeture progressive des milieux de prairie, et des espèces exotiques envahissantes (Renouée du Japon) illustrant l'influence des anciens usages et interventions successives sur la composition et la structure du site.

Le site présentait une valeur écologique fonctionnelle, en particulier pour la faune associée aux milieux ouverts humides et semi-ouverts. Des espèces telles que le Lézard vivipare, l'Orvet fragile ou le Hérisson d'Europe étaient présentes, témoignant de l'intérêt du site en termes de refuges et corridors pour la faune.

Ainsi, l'intérêt principal du site résidait davantage dans sa structure complexe et son hétérogénéité, qui offrait des micro-habitats variés et des niches écologiques pour la faune et certaines espèces patrimoniales, que dans sa composition floristique.



Source et auteur: ©ULiège

Options de phytomanagement

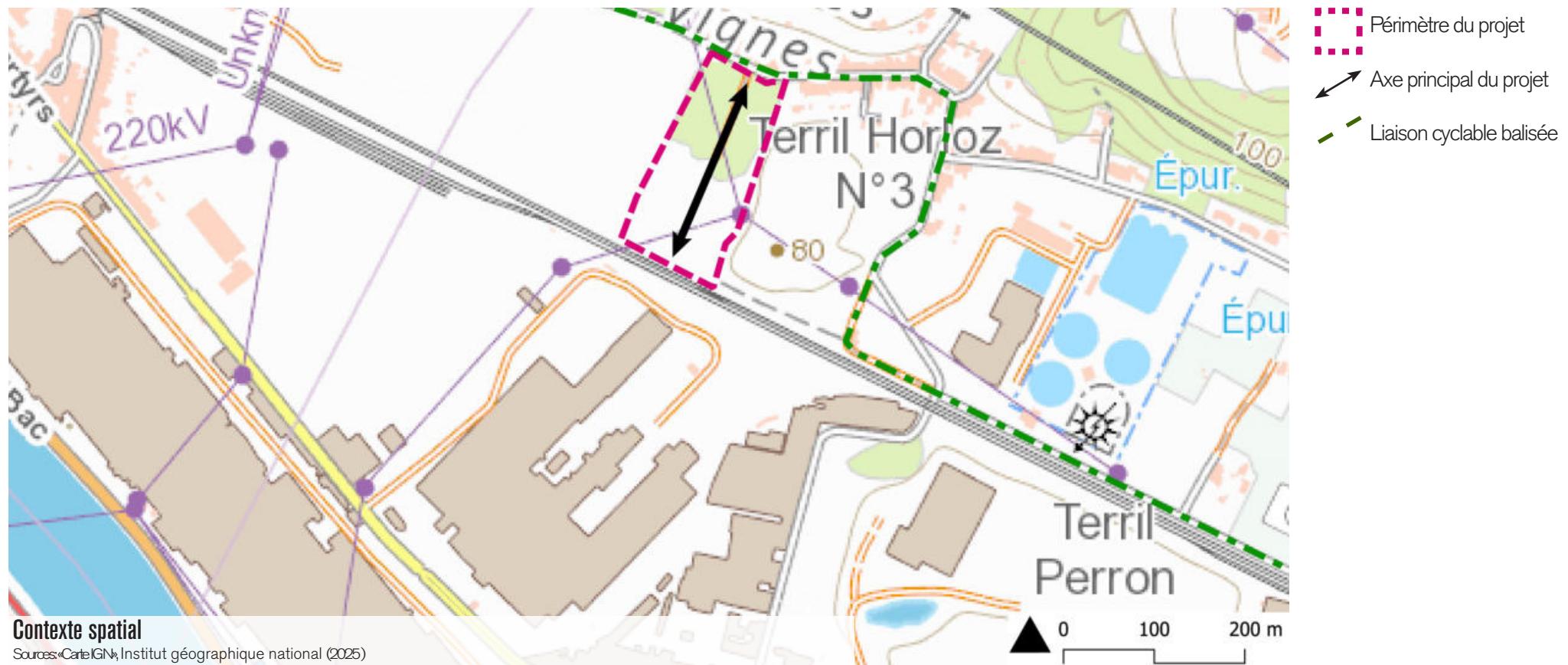
Réserve naturelle / biodiversité	+ - Le niveau de connaissance biologique du site est élevé et au moins une espèce protégée et une espèce menacée sont présentes. Il comprend un site de grand intérêt biologique et son potentiel biologique est de 3.
Espace vert récréatif (parc)	+ - Le potentiel d'espace vert du site est moyen, surtout en raison de la densité de population locale faible. Il convient de vérifier les niveaux de pollution du site et d'assainir le sol pour un tel aménagement.
Agrivoltaïsme	+ Une production photovoltaïque pourrait soutenir les infrastructures du mobi'Park TEC avec plus d'un demi hectare ouvert. Il est important de noter que le site nécessite des démarches de gestion des sols.
Espace productif de biomasse	+ Le site est plat et perméable bien que la superficie mobilisable soit réduite. Une voirie passe au bord du site et un chemin d'accès le traverse dans sa longueur. Environ 1ha de boisement est encore présent et pourrait être exploité. Une production de biomasse est déjà réalisée sur le site. Pour une rentabilisation, les 8 ha de surfaces nécessaires sont difficilement atteignables dans les friches des environs.
Culture hors-sol	- Il n'y a pas de dalle ou de bâtiment, les surfaces imperméabilisées correspondant aux chemins d'accès.

Objectif d'aménagement : Au vu du potentiel paysager, l'objectif d'aménagement principal pourrait être la planification d'un espace vert en gestion différenciée. Cependant, la présence de pollutions rend un aménagement récréatif peu pertinent. Un objectif urbanistique est notable. Celui-ci est plutôt économique via les polluants présents, malgré la superficie réduite du site. Une production agrivoltaïque est également possible.

Schéma d'aménagement :

Le score du potentiel d'espace vert est modéré mais réduit car l'environnement de la friche est peu densément peuplé. Cependant, le futur Mobi'Park adjacent sera un attracteur important, et la quantité d'utilisateurs potentiels du site augmentera, même s'ils n'habitent pas à proximité. Un tel aménagement pourrait être considéré à long terme, si les normes de pollutions sont atteintes. Pour un projet d'habitat, une vérification et une gestion des polluants présents serait donc également nécessaires.

De l'agrivoltaïsme ou une production de biomasse sont des options intéressantes. Cette seconde configuration est déjà réalisée sur site, indiquant donc qu'elle peut fonctionner et être étendue. Le site est urbanisable (ZACC) et pourrait également être utilisé pour la construction d'entreprises.



Contexte spatial

Sources : Carte IGN, Institut géographique national (2025)



- Production de biomasse
- Masque paysager
- Chemin carrossable principal
- Chemin carrossable secondaire ou extérieur
- Liaison cyclable balisée
- Zone d'intérêt pour les relevés biologiques



